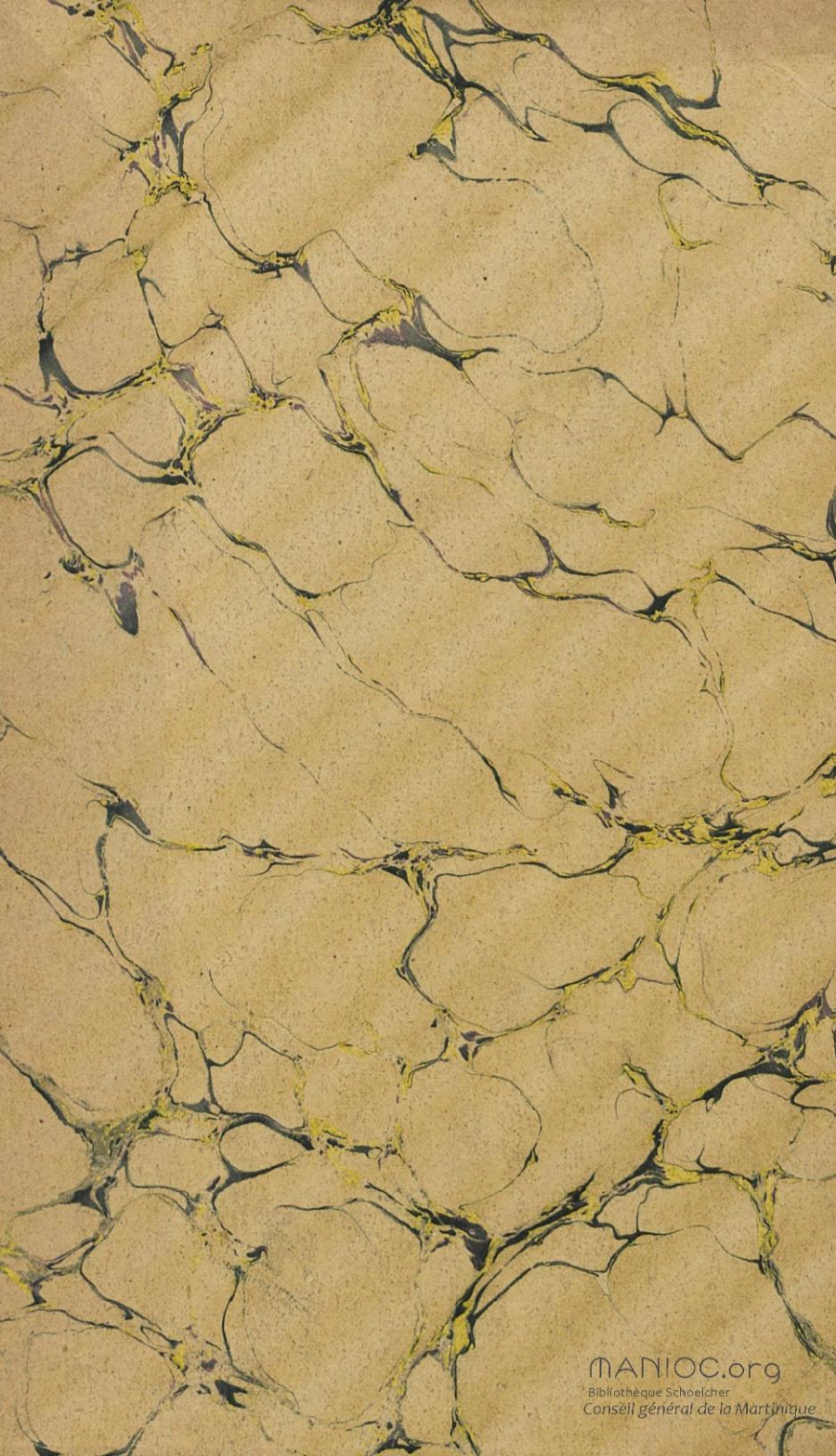
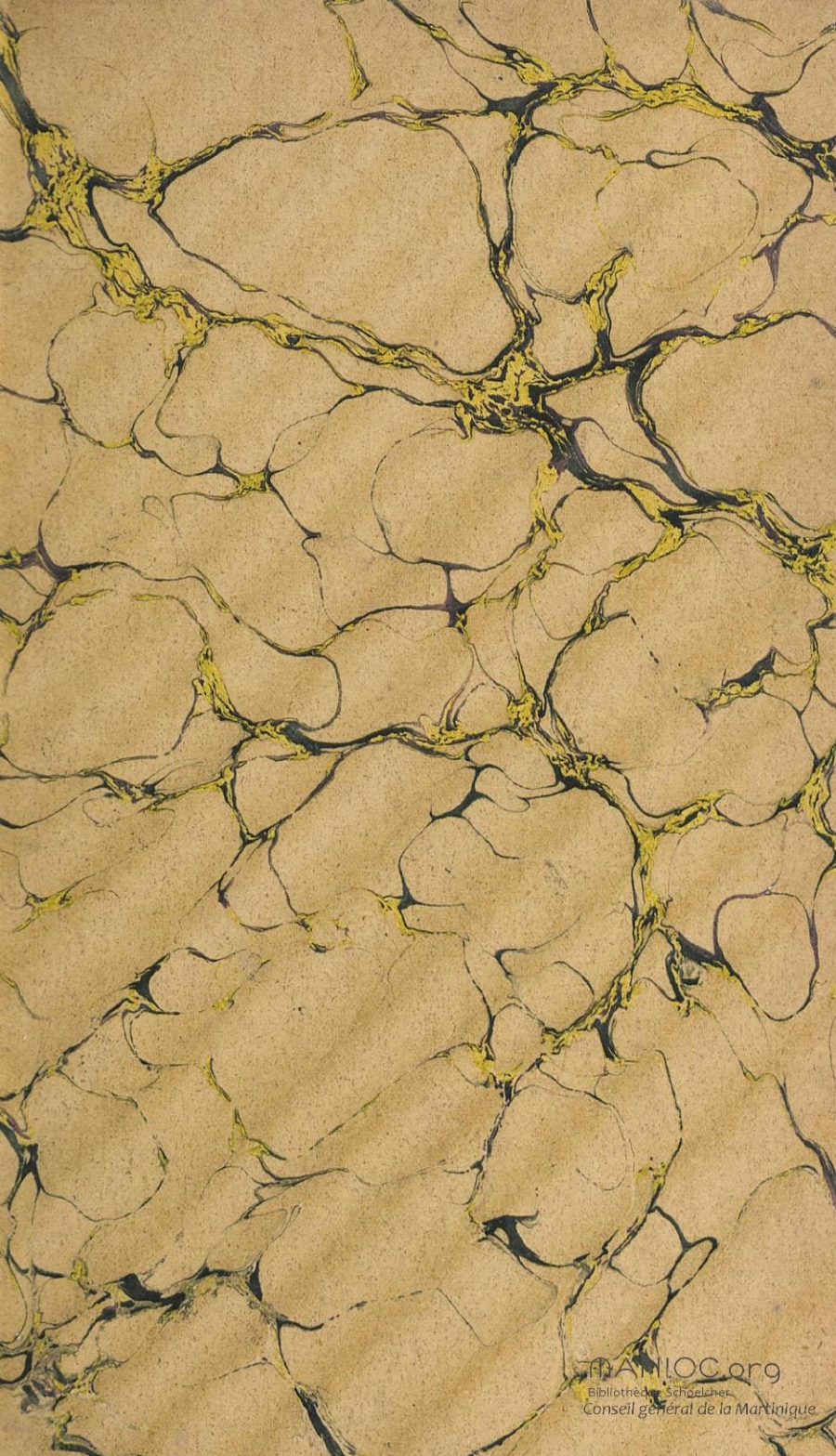


The Folio Group
Publishers of
The Folio Group
1000 17th Street, N.W.
Washington, D.C. 20036





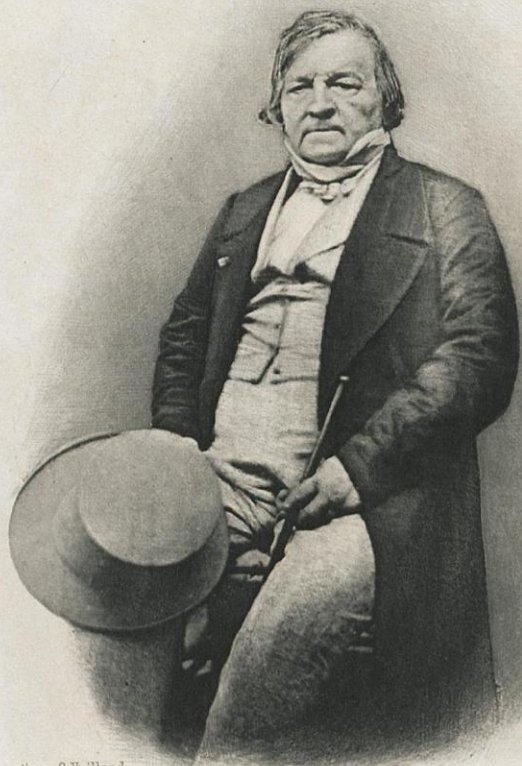
M. Gung

750 F. 20

MÉMORIAL
DE
J. DE NORVINS

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en avril 1897.



Helioz Ducourtieux & Hullard

Imp. A. Maire

J. de Norvins
à 84 ans

E. Plon Nourrit et C^{ie} Edit

944.04
NOR

SOUVENIRS D'UN HISTORIEN DE NAPOLÉON

MÉMORIAL

DE

J. DE NORVINS

PUBLIÉ AVEC UN AVERTISSEMENT ET DES NOTES

PAR

L. DE LANZAC DE LABORIE

TOME TROISIÈME

1802-1810

Portrait en héliogravure



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1897

Tous droits réservés

137117



QUATRIÈME PARTIE

EXPÉDITION DE SAINT-DOMINGUE

L'EMPIRE

(SUITE)

CHAPITRE IV

ORGANISATION DE LA COLONIE. — LA FIÈVRE JAUNE

La maison provisoirement occupée par le capitaine général était voisine de la magnifique baie du Cap : aussi nous ne manquions pas d'incidents ni même d'événements plus ou moins intéressants. Parmi ceux-ci je placerai la visite d'une frégate anglaise, commandée par le capitaine Macnemara, qui vint reconnaître officiellement celle que le colonel Bourke, aide de camp du général en chef, avait été chargé de faire en son nom au gouverneur de la Jamaïque. M. de Macnemara avait été bien choisi pour cette mission de *bon voisinage* : aussi fut-il accueilli par le capitaine général et le vice-amiral Latouche avec toute la distinction qu'il méritait. Il nous fit avec une grâce toute particulière les honneurs de sa frégate, dont l'élégance et le confort intérieur furent pour nous une véritable surprise. Sauf mon ancien et excellent ami M. Fraser, ministre britannique à Hambourg, je n'ai jamais connu un Anglais plus *desinvolto* et aussi plus *spreghindicato* que le capitaine Macnemara. Le second jour de son arrivée, nous étions ensemble dans la familiarité d'une ancienne connaissance, ce qui m'enhardit à lui témoigner quelque étonnement de ce que tous les fusils que nous avions pris aux nègres étaient de fabrique anglaise. « Baste ! me répon-

dit-il négligemment, vous ne savez donc pas qu'avant tout nous sommes des marchands ! Ces fusils-là sont peut-être partis de Kingstown (capitale de la Jamaïque) sous le convoi de notre flotte armée contre Toussaint et chargée de nos troupes. Nos négociants étaient bien obligés de vendre les fusils de nos fabriques : c'était une bonne occasion, et je crois savoir que Toussaint leur en acheta quinze à vingt mille, avec lesquels il se battit contre nous. Monsieur, ajouta-t-il gravement, nous menons toujours de front le commerce et la politique. » Cette leçon de droit public anglais me fit une impression que la Grande-Bretagne n'a pas laissé vieillir. Cependant je crus devoir lui répondre qu'en pareil cas un négociant ou un fabricant français encourrait la peine de mort. « Eh bien, me dit-il, ce serait à tort, car toute marchandise est faite pour être vendue, n'importe laquelle et n'importe à qui. » Je me suis vivement rappelé il y a deux ans ces paroles sacramentelles, à l'occasion de l'opium et de la guerre faite aux Chinois pour les contraindre à acheter ce nouveau genre de mort.

Une autre fois (et je prie mon lecteur de pardonner au septuagénaire ce péle-mêle de ses souvenirs), une autre fois nous fûmes tout à coup troublés dans notre travail, le capitaine général et moi, par des coups de canon de détresse, ce glas qui sonne si lugubrement les agonies des vaisseaux. Un aide de camp, d'Alton, je crois, entra tout effaré et annonça que le vaisseau de ligne chargé de troupes monté par le contre-amiral Linois (1), que nous attendions, venait de s'engraver profondément sur les

(1) Charles-Alexandre-Léon, comte Durand de Linois (1761-1848), marin à quinze ans, prit part à la guerre d'Amérique, fut nommé contre-amiral en 1799, gagna en 1801 le combat naval d'Algésiras et fut fait prisonnier en 1806.

rochers sous-marins qui hérissent les abords de la passe du Cap. Linois avait cru pouvoir se passer d'appeler nos pilotes, et il venait de renouveler en petit l'immense faute de l'amiral Villaret, à qui ni le capitaine général ni aucun individu de l'expédition ne l'avait encore pardonnée, malgré nos succès. Nous fûmes bientôt sur le port, d'où le vice-amiral avait déjà donné l'ordre d'expédier à toutes rames au secours du naufragé toutes ses embarcations et celles de l'escadre. Il ne s'agissait pas du sauvetage du vaisseau, déchiré dans toute la longueur de sa quille et que de loin on voyait penché comme un mourant sur l'un de ses flancs, mais il fallait sauver les troupes et l'équipage, puis l'artillerie, les munitions, les approvisionnements et, si cela se pouvait, la mâture, la voilure, le gréement. Quelques heures après, tout ce personnel, tout ce matériel du grand navire était à terre : il ne restait plus que la carcasse vide, le cadavre nu, que nous vîmes par une dernière convulsion disparaître sous les flots, ainsi que le nom du beau vaisseau devait aussi disparaître de ma mémoire. Second présage de notre destinée ! Ce jour fut un véritable jour de deuil. C'était un grand asile, un grand vengeur de moins de notre pavillon sur l'Océan : notre position insulaire nous inspirait plus sensiblement l'instinct d'une telle perte. Quant au contre-amiral Linois, il était trop bon marin pour chercher à se justifier, et en homme de cœur, profondément malheureux, il subit avec résignation toute la rigueur des reproches du capitaine général et du vice-amiral, son chef immédiat. Après de si beaux services, reconnus deux ans plus tôt par le grade de contre-amiral et depuis par un sabre d'honneur, cet officier distingué aurait vu se briser sa glorieuse carrière, si dans sa clémence souverainement justicière le premier Consul n'eût été touché du besoin

de conserver à la France l'un de ses premiers marins, qui en effet se signala de nouveau dans les mers de la Chine et de l'Inde par de mémorables actions. C'eût été trop perdre que d'avoir de moins Linois et son vaisseau.

Un jour, au moment de nous mettre à table, le salut d'une frégate française nous apprit le retour de Jérôme Bonaparte (1). Il s'était embarqué avec nous à Brest en qualité de lieutenant de marine : après notre campagne, le général Leclerc l'avait chargé de ses dépêches pour le premier Consul, et trois mois après il revenait toucher au Cap avant de se rendre à la Martinique. Mais cette fois c'était comme capitaine de la frégate *l'Épervier*, et ce qui excita parmi nous une singulière surprise, ce fut de voir entrer ce capitaine de frégate sous l'uniforme de capitaine des hussards de Berchiny ; telle avait été sa fantaisie. Ceci avait lieu en 1802 ; Jérôme, né en 1784, n'avait alors que dix-huit ans. Le général en chef lui témoigna son peu de goût pour cette bizarre excentricité, que condamnait son grade, mais que son âge excusait. Comme Leclerc était doué d'un esprit singulièrement pénétrant, une semblable infraction lui donna à l'instant même la mesure de l'élévation à laquelle était parvenue la fortune du premier Consul, puisque son jeune frère osait afficher une telle indépendance. Dans ce temps de préparation, où la Providence gardait pour elle le secret des plus étonnants phénomènes de l'histoire, nous étions loin de nous douter, Jérôme et moi, que ce travestissement couvrait celui qui sept ans plus tard devait être *mon maître*. Souvent, à Cassel, S. M. le roi de West-

(1) Jérôme Bonaparte (1784-1860), le dernier des frères de Napoléon, roi de Westphalie de 1807 à 1813, prit ensuite le titre de prince de Montfort et fut gouverneur des Invalides sous la présidence de son neveu Louis-Napoléon.

phalie me fit souvenir de l'uniforme de Berchiny (1).

Nous étions en pleine organisation. Chacun était à son poste dans toute l'étendue de la capitainerie générale, les généraux, les capitaines de vaisseau,¹ les sous-préfets, les commissaires des guerres, les agents de tous les services. Saint-Domingue était redevenue colonie toute française. La culture allait se rétablir; la plaie profonde que lui avaient faite les ravages et les incendies de Toussaint n'était pas à beaucoup près incurable sur ce sol d'une fertilité si miraculeuse. Le matériel avait été presque généralement détruit, sauf dans une partie du Sud et aussi dans quelques cantons de la plaine du Cap; mais il restait la terre et les bras. On s'occupait donc de reformer les ateliers et de les repeupler de tous les noirs licenciés ou ramenés du marronnage. D'un autre côté, la France et l'Amérique, par la multiplicité des arrivages, donnaient à l'envi au gouvernement colonial une confiance qu'il était jaloux de justifier. Déjà nos besoins étaient dépassés par les envois, et je me souviendrai toujours que les expéditions de Bordeaux furent si exagérées que la barrique des crus de seconde qualité se vendait au Cap au-dessous de deux cents francs, comme dans le Bordelais. Le commerce, aussi ardent dans ses espérances que dans ses craintes, avait cru retrouver tout d'abord la colonie luxueuse et prospère de 1789. La soumission des noirs en quarante jours de campagne, après dix ans de révolte, et surtout l'embarquement de Toussaint, avaient produit cette confiance.

Il était vrai aussi, et j'en étais le témoin assidu, que le

(1) Ce que Norvins ne dit pas et qu'il avait peut-être oublié, c'est que Leclerc lui dictait, dans une lettre à Napoléon, des phrases de ce genre : « Je suis très content de Jérôme... Il a tout ce qu'il faut pour faire un excellent officier. » (14 ventôse an X-5 mars 1802 : Arch. nat., AF. IV, 1213 : l'écriture est facilement reconnaissable.)

capitaine général déployait pour l'administration civile et militaire l'activité et les remarquables facultés qu'il avait déployées avec tant de succès dans les opérations de la guerre. Leclerc se souvenait de ses grands et extraordinaires commandements à Dijon, à Lyon, à Marseille, aux époques les plus orageuses, où il avait su rétablir l'ordre, la tranquillité et la confiance. Il était doué d'ailleurs d'une volonté inflexible dans tout ce que sa conscience d'homme, de citoyen et de chef lui inspirait pour le bien public. Nos relations étaient d'une nature singulière, qui nous était propre à l'un et à l'autre. Il avait été convenu qu'en sa qualité d'ami le secrétaire général conserverait son franc parler, c'est-à-dire droit d'examen et de discussion. A ce sujet, je me rappelle qu'un jour qu'il me dictait un projet d'arrêté que je jugeais dangereux, je lui refusai ma plume. « Je le rédigerai donc moi-même, me dit-il en colère. — Il le faudra bien : car je n'aurai pas à me reprocher de l'avoir écrit. — Quelle tête de fer ! » reprit-il, et il noircissait son papier, et moi, je continuais tout haut mon commentaire. Un instant après, il se leva brusquement, me dit : « Vous avez raison », et il déchira son manuscrit. — Une autre fois, et c'était plus sérieux, il s'agissait de perdre ou de récompenser un brave capitaine, commandant l'un de nos postes. Je savais positivement qu'on avait prévenu Leclerc contre cet officier, et cela de la manière la plus inique, parce que sa surveillance contrariait après les avoir pris sur le fait certains intérêts..., de sorte que quand le capitaine général me dit de rédiger un arrêté qui lui ôtait son commandement, je refusai net et j'ajoutai : « Ne vous pressez pas, et demain vous me remercierez. » Dans la soirée, je trouvai moyen de le faire éclairer sur l'odieux de cette persécution, à laquelle il s'était refusé à croire le matin. Le lendemain, ayant

appris qu'il était monté à cheval au point du jour avec ses aides de camp, je l'attendis dans son cabinet. Une heure après, il revint tout joyeux en me disant : « Vous allez être bien content de moi. Je viens du Haut-du-Cap. J'ai reconnu devant témoins l'injustice de mes préventions contre le capitaine X... Je l'ai nommé chef de bataillon, et il viendra dîner avec vous. » Puis il me serra la main avec une expression de reconnaissance et d'amitié qui nous honorait également l'un et l'autre. Tels étaient nos rapports habituels (1).

Nous n'avions pas d'heures fixes, encore moins de temps limité pour le travail, qui, excepté avec le général Dugua, chef d'état-major général, le préfet colonial Benezech, le vice-amiral et d'Aure, l'ordonnateur en chef, avait lieu exclusivement entre lui et moi. Ce travail, que la plus active correspondance avec le premier Consul, le ministre de la marine Decrès (l'ennemi personnel de l'expédition) et le ministre de la guerre rendait très pénible, était de plus une véritable torture. Dans les heures ardentes de la canicule, ayant à nous défendre contre les myriades d'insectes dévorants que le voisinage de la mer reproduisait sans cesse, on déplaçait le lit du général et on le remplaçait par notre bureau, qui se trouvait abrité par la moustiquaire. Alors nous n'avions plus à combattre que la sueur qui ruisselait sur nos dépêches par tous les pores; alors aussi on nous surprenait souvent nos deux têtes couchées l'une à côté de l'autre sur nos papiers, et succombant à un invincible sommeil.

(1) Norvins écrivait à sa mère (14 vendémiaire an XI-6 octobre 1802) : « Le général Leclerc est l'homme que l'on sert avec le plus de plaisir... Je ne puis vous dire à quel point je suis heureux d'être attaché à ce personnage véritablement distingué, auquel l'avenir seul pourra rendre justice. » (*Papiers de Norvins.*)

Mais en dépit de la canicule il fallait bien faire marcher les affaires, et il était dans mes attributions de confiance illimitée d'aller souvent m'entendre verbalement avec les chefs d'administration sur des objets que la correspondance habituelle pouvait n'avoir pas assez éclaircis, ou enfin pour des mesures que le général en chef ne voulait pas confier au papier. J'allais à cheval faire ces communications, parce que, malgré le peu d'éloignement de nos habitations respectives, il y avait toujours sept à huit heures de la journée pendant lesquelles le sol était trop brûlant pour permettre d'aller à pied. Or voilà qu'allant en confidence chez mon ami à jamais regretté et regrettable Hector d'Aure (1), ordonnateur en chef, en qui Leclerc avait avec raison une confiance sans bornes, comme je cheminais au pas sur un des chevaux que j'avais conquis pendant la campagne, un vieux nègre qui me voyait venir de sa fenêtre descend rapidement dans la rue, malgré le négligé d'une vaste robe de chambre à grands ramages, et m'aborde. C'était le maire Thélémaque. « Monsieur, me dit-il (et ce fut ma dernière reconnaissance à Saint-Domingue), n'êtes-vous pas l'un des Messieurs de Montbreton? — Oui vraiment! — Eh bien, vous ne reconnaissez pas le vieux portier de M. Le Normand d'Étioles, rue Louis le Grand? — Comment, c'est vous? lui dis-je. — Ah! monsieur, c'était le bon temps pour moi, où vous veniez avec vos frères et vos amis jouer avec le fils de mon

(1) Tous les contemporains n'ont pas parlé d'Hector d'Aure en termes aussi élogieux. Thiébauld, tout en le proclamant « très brave, plein d'esprit et de capacité », le déclare « farceur dans toute la force du terme » et cite de lui des traits de la dernière grossièreté. (*Mémoires*, t. II, p. 35-36.) Quant à Mme Cavaignac, qui le connut à Naples ministre de Murat, elle prétend que, non content d'être l'amant de la reine Caroline, il noua une intrigue pour détrôner son mari et la faire proclamer par Napoléon personnellement souveraine, comme Élixa l'était en Toscane. (*Mémoires d'une inconnue*, p. 276, 299-302.)

maitre et sauter sur le dos de Thélémaque!... » Et le brave homme ne tarissait pas de témoignages de joie et aussi de respect. Il ne se départit jamais envers moi de l'un ni de l'autre. Il venait me voir quelquefois : je ne pus jamais le décider à s'asseoir dans ses visites, et il ne voulut pas à plus forte raison, malgré mes instances, jamais venir dîner chez moi quand j'habitai la petite maison de la veuve Jean sur le morne de la Providence. « Cependant, lui dis-je, vous dînez quelquefois chez le capitaine général et chez le préfet. — C'est vrai, monsieur, mais c'est comme maire du Cap, et ces messieurs ne m'ont pas vu sous la livrée. » Aussi lui promis-je et lui gardai-je le secret.

Me voici bientôt arrivé à cette cruelle époque qui s'appelle la fièvre jaune. Nous allions mourir tous ou presque tous.

Le capitaine général venait de s'installer dans l'ancien palais du gouvernement, où l'incendie ordonné par Tous-saint n'avait laissé que les murailles. Il n'y avait encore de terminé que son appartement et ceux de sa famille; tout son état-major, dont je faisais partie, restait dispersé dans les logements où nous nous étions successivement installés depuis notre retour au Cap, en attendant que les nôtres fussent prêts à nous recevoir dans le palais. Le moment était venu aussi d'aller chercher sur les mornes voisins du Cap un air plus tempéré et plus salubre. L'habitation Destaing, située sur une élévation boisée qui dominait la ville, fut choisie pour la résidence d'été du général en chef. Sur un point moins élevé le chef d'état-major général avait établi sa villégiature. Ce bon général Dugua, vieux brave de la République et compagnon de Bonaparte en Égypte, avait une passion peu en rapport avec sa construction physique : il était aussi, comme le



feu roi de Wurtemberg (1), et il passait sa journée à chasser militairement les papillons avec ses aides de camp. Envoyé un jour auprès de lui pour lui demander réponse à trois lettres de service pressées du général en chef, je le trouvai en chemise, coiffé d'un madras, armé d'un grand filet et poursuivant dans une prairie songibier favori, dont il faisait collection. Bien qu'il fût très contrarié de ma visite, il lui fallut rentrer chez lui, où il me montra en riant les trois dépêches, que depuis quatre jours il avait négligé d'ouvrir. Sa joie fut portée au plus haut degré quand je lui appris que, prévoyant l'empire qu'exerçait sur lui la recherche des papillons, le général en chef avait envoyé aux commandants des troupes des ordres directs pour l'exécution sans retard des mouvements qu'il prescrivait. « Alors, me dit-il, tout est réparé; mettons-nous à table! » Et nous déjeunâmes. Comme le général Dugua était le Nestor d'âge de l'armée et que j'avais fait la traversée avec lui, il me traitait avec une familiarité pleine d'affection. Comme je remontais à cheval pour retourner rendre compte de ma mission au général en chef, il me chargea de lui dire qu'aimant mieux parler qu'écrire, il irait dîner chez lui le jour même : « Et puis, ajouta-t-il, j'ai l'espoir en y allant de retrouver le beau papillon bleu que tu m'as fait manquer. »

Le vent brûlant qui allait souffler pour la mort soufflait aussi avec non moins d'énergie pour l'amour. On pense bien que c'est de l'amour *pour le bon motif* dont ma vieille mémoire me permet de parler. De tous côtés nous arrivaient au quartier général des bruits de passions conjugales subitement écloses à la température qui multipliait les papillons du général Dugua. De jeunes et belles créoles,

(1) Frédéric de Wurtemberg (1754-1816), duc en 1797 sous le nom de Frédéric II, créé électeur en 1803 et roi en 1806, sous le nom de Frédéric I^{er}; sa fille Catherine épousa Jérôme Bonaparte.

sans fortune et sans famille, avaient trouvé d'honnêtes consolateurs dans plusieurs de nos généraux et de nos officiers. Claparède (1), je crois, fut le premier qui attacha et fit sonner le grelot matrimonial. Son exemple fut suivi par les généraux Clausel (2) et Thouvenot, que le veuvage de leurs épouses avait également intéressés. Le colonel Netherwood, les chefs d'escadrons Chaponnel (3) et Lallemand, tous les trois aides de camp du général en chef, prirent le mariage à son commencement et épousèrent des jeunes personnes. Le dernier devint le mari de Mlle de Lartigues, dont le père avait perdu un million de revenu. Ainsi que sa mère, encore presque aussi belle qu'elle, elle avait fait partie de ce long convoi de victimes blanches que le féroce Dessalines avait arrachées de Port-au-Prince à la nouvelle de notre débarquement, et dont le sang capricieusement répandu arrosait les stations de la marche de ce monstre. Moins heureuses que celles que nous avons recueillies auprès des Gonaïves, elles n'avaient pu s'échapper; par une protection providentielle, réservées qu'elles étaient sans doute à un sort plus affreux, elles avaient survécu à leurs compagnons d'infortune, dont chaque jour elles avaient vu la mort, et la fin de notre campagne avait seule mis un terme à leurs angoisses. Mlle de Lartigues avait alors à peine quinze ans.

(1) Michel, comte Claparède (1774-1842), volontaire de 1792, nommé général de brigade après l'expédition et général de division en 1807, se distingua dans presque toutes les campagnes de l'Empire; la Restauration le fit pair de France et inspecteur général d'infanterie.

(2) Bertrand, comte Clausel (1772-1842), volontaire de 1792, général de brigade en 1799 et de division en 1804, se distingua en Espagne, s'exila au début de la seconde Restauration, fut député en 1827, gouverneur général de l'Algérie de 1830 à 1831 et de 1835 à 1836, maréchal de France en 1832.

(3) X. de Chaponnel, en 1800 lieutenant des *Hussards-Bonaparte*, devint après l'expédition aide de camp d'Oudinot et fut mortellement blessé à Essling. (Frédéric Masson, *Cavaliers de Napoléon*, p. 85.)

Je demeurais au rez-de-chaussée dans une grande pièce à porte cochère, bâtiment isolé servant jadis de magasin et dont le propriétaire m'était inconnu. Un lit, une table et quelques chaises composaient mon ameublement avec mes malles. Mon domestique logeait ailleurs avec mes chevaux ; je ne le voyais que le matin et le soir. Vis-à-vis habitait une famille américaine avec laquelle j'avais fait connaissance : chaque soir, en rentrant pour me coucher, j'avais l'habitude d'y faire une visite et souvent une partie de whist. Un soir, étant sorti de chez ces bons voisins sur les onze heures, en très bon état de santé, je me couchai après avoir fermé au verrou ma porte cochère. A peine au lit, je me sentis frappé d'un vertige étrange et je perdis connaissance pendant deux ou trois heures. Revenu à moi, j'eus la présence d'esprit, en m'appuyant contre la muraille, car la prostration était déjà complète, de me traîner jusqu'à ma porte, d'en tirer le verrou et de la laisser ouverte dans toute sa moitié. La rue était dans un profond silence ; la maison de mes bons voisins dormait profondément, et je n'avais plus la force de traverser la rue pour aller y frapper. Je me remis au lit, où une nouvelle défaillance m'attendait. Je ne sais combien elle dura : mais ce que je n'ai pas oublié, c'est l'éveil incessant de mon intelligence au sein de l'abattement physique sous lequel je succombais. J'avais eu une idée en ouvrant ma porte, et elle ne me quitta pas un instant ; cette idée, qui était le secret de mon salut, consistait à appeler de toutes mes forces la première personne que j'entendrais marcher dans la rue.

En effet, vers les quatre heures du matin, brûlé de fièvre et ruisselant d'une horrible transpiration qui me retenait forcément au lit, j'eus le bonheur, ayant repris mes sens, d'entendre des pas près de ma maison et la force d'appeler à mon secours. Un homme de couleur entra. Je me

nommai; je lui indiquai la maison de mon domestique, je lui nommai la mulâtresse Zabo Larivière et je le priai de me les envoyer. « J'ai la fièvre jaune, lui dis-je. — Je le vois bien, monsieur, me répondit-il; je vais vous envoyer Lesage et Zabo : je sais où elle demeure. » Et il partit comme un trait. Un nouveau spasme fut le prix de cet effort que ma volonté venait d'imposer à ma faiblesse..... Mais en me réveillant je vis Lesage au pied de mon lit et Zabo à mon chevet. Mon voisin l'Américain avait déjà été appelé, et je ne sais plus ce qu'ils me donnèrent pour me raviver un instant. Apparemment le remède n'était pas assez héroïque, puisque je retombai dans un profond anéantissement. Il est vrai que l'émotion causée par la vue de mon voisin, de Zabo et de Lesage avait été plus vive encore, puisque j'étais délivré du supplice de la solitude, que celle que m'avait si justement causée l'arrivée de l'homme de couleur à qui je devais ce secours.

Enfin, vers les sept heures, je rouvris les yeux, et quel ne fut pas mon étonnement de me voir entouré de tout le quartier général, de tous mes compagnons! Lesage avait couru donner l'éveil au gouvernement, et le général en chef était accouru, accompagné de son secrétaire, mon ami Lenoir, de ses aides de camp, de l'ordonnateur d'Aure, du médecin et du chirurgien en chef et de plusieurs officiers de santé. Leclerc fut pour moi comme le plus tendre des frères; son énergie naturelle s'adressant à la mienne, au lieu des condoléances et des compassions d'usage, m'expliqua mieux peut-être que notre habitude mutuelle depuis six mois le secret de la sympathie qui nous unissait. Aussi je fis un effort pour me remettre sur mon séant et je lui dis : « Non, mon cher général, je ne veux pas mourir ici, soyez tranquille! — Et c'est moi qui vous soignerai, me dit vivement en me prenant la main un officier

de santé. — Je l'accepte, lui dis-je : mais je veux être porté sur les mornes. Je sens qu'ici je ne pourrais pas en réchapper. »

Le hall où je recevais si bonne compagnie se remplissait de passants du pays, qui indiquèrent le morne de la Providence. Alors j'appelai mon ami Lenoir et le priai de prendre un de mes chevaux et d'aller me chercher un gîte. Lesage partit avec lui. Puis je priai le général en chef de donner des ordres pour que je fusse porté de suite sur un brancard par quelques grenadiers de sa garde. « Mais encore faut-il attendre le retour de Lenoir, me dit-il. — Non, cher ami, répondis-je, je bivouaquerai au besoin sur le morne en plein air. Tout plutôt que de rester ici. » C'était une seconde idée fixe. Leclerc donna ses ordres. Huit grenadiers arrivèrent une heure après avec un brancard de branches d'arbres, sur lequel on plaça les matelas qui me portaient. Plusieurs de mes camarades m'escortèrent. Zabo marchait derrière moi, me soutenant parfois la tête. J'avais une foi aveugle dans les soins de cette jeune mulâtresse. Fidèle à la parole qu'elle m'avait donnée avant mon départ pour la campagne, à mon appel elle était accourue avec un paquet de hardes sur sa tête, paquet qu'en guise d'oreiller elle plaça sous la mienne. Elle avait hautement approuvé mon transport sur les mornes. C'était encore une véritable inspiration : car du moment où nous fûmes sortis de la ville et où mes porteurs gravirent la route un peu escarpée, je sentis en moi s'infiltrer comme une sorte de bien-être, et je disais tout haut : « Cela me fait du bien. » Dès que nous eûmes dépassé la ligne de l'atmosphère lourde, ardente et mortifère qui pesait sur la ville, j'éprouvai un soulagement réel, avec le sentiment instinctif de la guérison. Nous arrivions. A peine avais-je été placé sur le brancard que

Lenoir était revenu au galop, me disant que, faute d'avoir pu trouver mieux, il m'offrait une vraie cabane, qu'il avait louée peu de jours avant à une vieille négresse nommée la veuve Jean. Je ne pouvais pas me tromper sur la puissance du changement de l'air, dont la fraîcheur et la pureté ranimaient sensiblement mes forces. Je sentis bien que j'étais loin d'être guéri, mais que j'étais au moins plus en état de combattre la maladie. L'officier de santé me tâta le pouls et me souriait.

L'habitation de la veuve Jean était composée de trois baraques en bois, dont la principale, consacrée au domicile du maître, était un rez-de-chaussée de deux pièces, percées de trois fenêtres, dont une servait de porte. Dans chaque chambre était un lit. On me plaça dans l'une; je destinai l'autre à Zabo, qui se mit à rire. A une petite distance de la maison, sur la droite, étaient deux baraques, la première où était la cuisine et la seconde l'écurie, avec de petites chambres pour des domestiques. Deux nègres de la veuve Jean aidèrent Lesage à mon déménagement du Cap, ainsi qu'un petit noir intelligent que j'avais sauvé durant la campagne parmi nos prisonniers; deux heures après, bêtes et gens, la gouvernante Zabo et moi, nous étions très bien installés. Au devant de la maison régnait une terrasse en galerie, assez large pour servir de salon après le coucher du soleil, et d'où la vue, dominant la ville du Cap, embrassait la rade couverte des bâtiments du commerce et de ceux de notre escadre. L'œil se reposait au midi sur les grandes forêts qui couvrent les hauts mornes, ainsi que sur ces beaux degrés de verdure semés d'habitations qui touchent aux murs de la ville. Ma maison était appuyée au nord sur les bois qui descendaient du morne supérieur et sur une jolie route sauvage, qui conduisait à l'habitation Destaing. Dans le jardin tombait, comme

sur les collines de la Suisse, une cascade d'eau vive, dont le bassin inférieur servait aux blanchisseuses ; la source, intarissable et glaciale même dans la canicule, sortait de rochers éloignés et élevés de deux à trois cents pieds au-dessus de l'habitation. Le jardin s'étendait à droite et à gauche en plateaux irréguliers et en pentes douces, que parfumaient capricieusement des touffes de lauriers-roses et de frangipaniers odorants. Devant la terrasse trois jeunes orangers, parallèlement sortis des mêmes racines à distances égales, comme trois frères jumeaux, brisaient agréablement, par leurs tiges couvertes de fleurs et de fruits, l'horizon infini du belyédère que j'occupais.

Après que j'eus été bien établi dans mon lit, mon officier de santé, chargé de l'hôpital de la Petite Anse dans la baie du Cap, laissa quelques prescriptions à Zabo pour être confectionnées chez le pharmacien, et Zabo se mit encore à rire. Lesage se chargea d'y aller et de rapporter les médicaments. Il fut convenu que je mettais mes chevaux à la disposition du docteur, qui n'en avait pas. Nous nous étions pris d'affection l'un pour l'autre. Nous étions à peu près du même âge (j'avais alors trente-trois ans), et il y avait dans les allures de notre caractère et de notre esprit quelque chose de sympathique. Deux jours après, je le regardais comme un ami, et il l'était en effet. François, mon petit noir, fut affecté au service équestre du docteur, qu'il suivit à cheval et qu'il devait aller chercher chaque jour à cinq heures du matin.

Zabo avait ri deux fois : la première, quand je lui avais désigné sa chambre à coucher ; la seconde, quand le docteur lui avait remis son ordonnance pour le pharmacien. Voici pourquoi elle avait ri. D'abord elle avait passé la nuit sur le pied de mon lit, où quand je me réveillais elle me soignait comme un enfant. Ensuite elle me faisait boire

des tisanes inconnues, et finalement je me réveillai un matin dans un bain brûlant où nageaient de grosses oranges amères, dont le suc est si corrosif; j'en sortis rouge comme un homard. « C'est monsieur docteur qui a ordonné ça », me disait-elle pour me donner confiance et courage. Le fait est que Zabo ne savait ni lire ni écrire, qu'elle méprisait les médecins blancs, et qu'elle m'administrait le traitement qu'elle avait appris de la négresse sa mère et qu'une ancienne tradition avait conservé chez les femmes de couleur. Voilà donc pourquoi Zabo avait ri deux fois. Elle riait aussi toutes les fois que le docteur en arrivant me trouvait mieux et s'applaudissait du succès de ses prescriptions. Elle se connaissait aux battements du pouls, comme au choix des simples ou des fruits dont elle me faisait boire les décoctions. Dieu sans doute m'avait inspiré la volonté de lui rendre service le lendemain, je crois, de notre débarquement, quand, assiégé avec mes camarades par les femmes qui imploraient notre assistance, j'étais à l'instant même venu à son secours. Aussi m'avait-elle dit : « C'est Zabo qui vous soignera quand vous serez malade. » Bien me prit de ne l'avoir pas oublié : je dus la vie à Zabo.

Je me souviens encore avec reconnaissance du bien-être singulier que j'éprouvai le cinquième jour, et ce fut au point que je dis en me réveillant : « Je suis sauvé ! » Le docteur vint, et je vis qu'il ne partageait pas entièrement ma conviction. Sur cela nous disputâmes, et enfin ce ne fut que le surlendemain qu'il me dit : « Aujourd'hui vous êtes sauvé. » Nous disputâmes encore sur la date, et Zabo riait toujours. Le bon docteur me quitta heureux, heureux qu'il était lui-même de se croire l'auteur de mon rétablissement. Hélas ! le lendemain il ne put venir : il était indisposé. Le surlendemain François revint encore sans lui : le

pauvre docteur était mort la nuit même de la fièvre jaune. Comme je l'aimais et que, trompé par Zabo, je croyais fermement lui devoir ma résurrection, cette nouvelle fut pour moi un coup très douloureux, qui retarda ma convalescence. Zabo était furieuse et battit François... Ce fut elle qui plus tard m'avoua qu'elle avait toujours jeté au feu les ordonnances du médecin et dans le ruisseau les drogues que Lesage rapportait de chez le pharmacien, à qui le docteur les commandait en traversant le Cap pour se rendre à son hôpital.

J'avais été atteint l'un des premiers : j'étais destiné à voir mourir. Au moment de ma maladie, l'ordonnateur en chef d'Aure avait dû pour son service se rendre à Port-au-Prince, où on lui écrivit que j'avais succombé. Dans le même temps, et sans doute par sympathie, la fièvre jaune l'y avait suivi, et le bruit de sa mort m'arriva, quand les dépêches de Port-au-Prince me prouvèrent le contraire. Ma famille, ma mère, mon excellente mère, celle que je ne devais plus revoir, furent moins heureuses et me pleurèrent sur la foi d'un article de journal. Mais les recherches faites dans les bureaux du ministère de la marine, où la correspondance du capitaine général avait déjà ouvert le fatal registre de notre mortalité, et surtout la lettre qu'il écrivit à mon frère aîné sur ma maladie, les rassurèrent peu de jours après. Ce ne fut guère qu'au bout de trois semaines que je fus à peu près en état d'écrire à ma famille. Le long affaiblissement qui accompagnait la convalescence était la fidèle expression du danger que l'on avait couru ; c'était comme un reflet de la mort étendu longtemps après encore sur toutes les facultés et sur toutes les forces vitales. L'âme seule survivait, comme pour prouver son indépendance originelle, et Zabo me rappelait souvent que dans le délire même je m'écriais : « Je ne veux pas mourir ici ! »

Leclerc avait de mes nouvelles plusieurs fois par jour, quand il ne venait pas les chercher lui-même ; ses aides de camp, ses gens avaient ordre de passer toujours par l'habitation de la veuve Jean en allant au Cap ou en remontant à l'habitation Destaing. Lenoir, qui me tenait plus fidèle compagnie, s'installait chez moi dès qu'il était libre. Bachelu, retenu au Cap par son service de commandant du génie, venait me voir chaque jour. Je fus comblé de soins et d'amitiés de la part de beaucoup d'autres que je ne devais pas remercier longtemps. On peut croire que le bon Thélémaque fut un des plus assidus ; il pleura de joie quand il me revit convalescent, comme si son enfant lui avait été rendu : il m'avait vu si jeune au sortir du collège ! Il ne fut pas le seul de sa couleur dont je reçus les visites habituelles. Deux officiers noirs faisaient partie de notre état-major. L'un d'eux était le capitaine David, ancien brave de l'armée d'Égypte, où, ainsi que le général mulâtre Dumas (1), il avait obtenu un sabre d'honneur. L'autre était le capitaine La Bélinaye, affranchi par son maître ; à la manière des affranchis romains, il avait pris le nom de ce dernier, et ce nom, il avait su l'honorer davantage. Resté gardien de la maison de M. de La Bélinaye, dont il avait protégé la fuite, il avait pu soustraire aux recherches, au risque de sa vie, toute l'argenterie et les effets les plus précieux, en les enterrant pendant la nuit sous les fondations de l'habitation. Ce fut dix ans après, aussitôt notre campagne terminée, qu'il vint découvrir au capitaine général le mystère de cette rare

(1) Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie (1762-1807), fils d'un créole de Saint-Domingue et d'une négresse, s'engagea à quatorze ans, devint rapidement général de division, se distingua en Italie et en Égypte par une bravoure héroïque, et mourut disgracié à cause de ses opinions républicaines. C'est le père du célèbre romancier Alexandre Dumas et le grand-père de l'illustre dramaturge du même nom.

fidélité, en le priant de faire parvenir à son maître par un des bâtiments de l'État le trésor qu'il lui avait conservé. Tant de vertu et de désintéressement avait été apprécié par Leclerc, qui le nomma chef d'escadrons, l'attacha à son état-major et en fit ainsi l'un de nos camarades. Il avait bien gagné ce nouveau grade. Officier de la garde nationale du Cap, il s'était offert à notre arrivée pour rendre des services où son courage non moins que sa fidélité avaient été mis à l'épreuve. Connaissant le pays, les chefs noirs, les ateliers, il avait obtenu facilement de faire la campagne avec nous ; l'activité de ses missions nocturnes n'avait pas peu contribué à nos succès ; pendant tout ce temps il avait gardé avec l'opiniâtreté de la fidélité le secret qu'il révéla aussitôt qu'il y eut pour lui sécurité à le faire. David et La Bélinaye étaient de plus l'un et l'autre d'une bravoure égale à leur dévouement à la cause française. Sous ce dernier rapport Thélémaque marchait avec eux. Je me plais à rendre hommage à la mémoire de ces trois hommes noirs, les seuls qui pendant mon séjour à Saint-Domingue aient présenté une exception aussi honorable et aussi complète parmi les hommes de leur couleur.

Avant ma maladie, le général Leclerc nous avait chargés, Lenoir et moi, d'établir une imprimerie, dont il nous donnait le privilège, et il nous avait avancé une somme de douze mille francs pour y pourvoir. Recherches faites au Cap et à Port-au-Prince, nous n'avions trouvé que deux mauvaises presses et trois ou quatre nègres qui les servaient. Nous fîmes venir de France et des États-Unis tout le matériel nécessaire à l'imprimerie du gouvernement. Quant au personnel, j'eus l'heureuse idée de le trouver dans nos demi-brigades, où la conscription avait naturellement dispersé de jeunes ouvriers de tous états. En effet, en vertu d'un ordre du jour que je portai à signer au bon

général Dugua, les chefs de brigade mirent à ma disposition un nombre plus que suffisant de garçons imprimeurs, d'apprentis protes, etc., dont plusieurs étaient de Paris; tous furent agréablement surpris de se voir par réquisition militaire voués aux douceurs d'un service tout civil dans la capitale, avec une forte solde. Ce fut là mon début dans la carrière du commerce; mais grâce au général Rochembeau, qui succéda au général Leclerc, je payai cher cet apprentissage. Les exigences de mon travail avec le capitaine général et les nouvelles fonctions de Lenoir, appelé à l'inspection générale des domaines, nous mirent dans la nécessité de confier cet établissement à un gérant. L'imprimerie et les magasins furent bientôt en état de faire face à tous les besoins officiels et administratifs de la colonie. Les calculs les plus sévères nous assuraient un bénéfice net de plus de cent mille francs par an, mais il fallait la garantie de la tranquillité et de la continuation de notre gouvernement, qui peu de mois après disparut dans une horrible tempête, entre la révolte des noirs et la guerre de l'Angleterre, plus la fièvre jaune. — Je dois ajouter encore, et cela pour n'y plus revenir, que Lenoir et moi, nous n'avions voulu accepter que sur nos reçus les douze mille francs du capitaine général, et qu'immédiatement après mon retour en France, après avoir *tout perdu* à Saint-Domingue, je dus naturellement payer à sa veuve les six mille francs dont ma signature représentait pour elle la créance. Elle les reçut, ainsi que les intérêts à cinq pour cent, alors qu'elle était devenue princesse Borghèse, à la date du 3 frimaire an XIII (24 novembre 1804).

Cependant insensiblement, grâce à ma bonne constitution et à cet air embaumé et vital que je recevais le matin et le soir de la brise de terre et de celle de mer sur le co-teau paradisiaque que j'habitais, je fus en état de reprendre

més deux exercices favoris, le travail de cabinet et la promenade à cheval. L'un et l'autre me ramenèrent ainsi à cette autre habitude de mon cœur et de mon esprit, c'est-à-dire auprès de mon général, qui toutefois en accueillant ma bonne volonté et ma personne ne jugea pas que ma force répondit à mon courage et m'imposa gracieusement encore un mois de congé, avec de fréquentes visites à l'habitation Destaing.

Quelques jours après, de grand matin, m'arriva un message verbal et pressant de Mme Leclerc, de la *diva Paolina*, ainsi que je l'appelais. Il m'était apporté par le premier domestique que j'avais eu au sortir du collège, et que j'avais placé comme maître d'hôtel chez le général Leclerc; je devais le retrouver encore en Allemagne dans les mêmes fonctions. Mme Leclerc « m'invitait à un déjeuner de malade, en tête-à-tête, plus une confidence importante que l'absence de son mari pendant quelques heures ne lui permettait pas de différer ». Tels furent à peu près les termes du message. Je vis bien qu'elle avait besoin de mon crédit pour une chose impossible : car je connaissais son empire sur Leclerc, et certainement elle ne m'appelait qu'en seconde ligne, pour tenter un autre moyen après avoir été refusée. En femme passionnée qu'elle était, à peine arrivé chez elle, elle me dit sans préambule (et ce n'était plus vrai) : « Vous savez que Leclerc veut que je parte pour Paris : j'y consentirai à une seule condition, c'est qu'il me donnera cent mille francs ! » Et comme je parus très étonné : « Imaginez-vous, mon cher ami, me dit-elle, que ma sœur Murat a une voiture ! Elle me l'écrit elle-même pour me faire enrager, me parlant de fêtes, de bals et de tout ce que Bonaparte fait pour elle. Voilà pourquoi il me faut cent mille francs, afin que j'aie une voiture plus belle que la sienne et qu'elle me voie

aussi aux Tuileries bien parée dans les fêtes. Obtenez donc de mon mari les cent mille francs (elle y revenait toujours), et je partirai. » J'eus beau lui répondre que le général n'avait pas cette somme, elle demeura inflexible. La connaissant donc bien plus faite pour troubler la raison que pour l'entendre, je lui promis mes bons offices auprès du général. Peu de jours après, je sus de lui que je ne m'étais pas trompé et qu'elle avait déjà échoué complètement, et aussi qu'il n'était nullement question de son départ. Alors la ravissante créature se résigna si complètement qu'elle me dit : « Ma sœur Murat a une voiture comme toutes les bourgeoises de Paris; elle n'est pas plus qu'elles. Tandis qu'ici je règne comme Joséphine, je suis la première... D'ailleurs, je suis très heureuse... Je ne veux plus partir... » En effet, elle tenait sa petite cour aussi gaiement que possible, entourée de quelques jeunes femmes de généraux et d'officiers et d'un nombreux et brillant état-major.

J'ai oublié de dire que nos relations avec le gouvernement espagnol des îles et du continent étaient celles d'une alliance toute fraternelle, et que nous ne savions comment reconnaître les bons procédés de toute nature dont nous comblait entre autres le capitaine général de Carthagène. Le commandant Dalvimart (1), officier d'une grande distinction, avait été envoyé par le capitaine général Leclerc à son collègue espagnol pour le remercier officiellement des services empressés qu'il nous avait offerts et rendus, et il résidait à Carthagène avec la mission d'y conduire les nouveaux intérêts dont il pourrait être chargé. Dalvimart était un diplomate l'épée au côté, d'autant plus

(1) Gaëtan-Octavien Souchet Dalvimart ou d'Alvimar (1770-...), cadet-gentilhomme à l'École militaire en 1785, sous-lieutenant en 1788, passa au service de la Turquie et ne rejoignit l'armée française qu'en Égypte; nommé colonel à Saint-Domingue, son grade ne fut pas confirmé; il fut réformé en 1804 et passa en 1808 au service de l'Espagne.

qu'à un esprit très pénétrant et à des formes agréables il joignait un caractère armé de pied en cap : il avait donc ce qu'il fallait pour continuer de nous faire aimer et aussi de nous faire respecter, et pour réveiller au besoin la bienveillance, si elle venait à s'endormir. La qualité de beau-frère du premier Consul, dont le trône menaçait déjà l'Europe, donnait une influence extraordinaire à notre capitaine général, qui en détruisant l'empire noir de Toussaint venait de rendre un service incalculable aux intérêts coloniaux de l'Espagne.

Or il arriva que Dalvimart, entre autres affaires, fut chargé par le général Leclerc de recruter pour la ménagerie du Jardin des Plantes. Le gouverneur de Carthagène, saisissant cette occasion d'être encore plus agréable à son voisin de Saint-Domingue, lui adressa en son nom, pour être offerte au premier Consul, une collection d'animaux sur un navire espagnol, dont l'arrivée en rade nous fut annoncée. Le général Leclerc me demanda de recevoir ces nouveaux hôtes, et, ayant mis à ma disposition des soldats de sa garde et des marins, je fis opérer le transfèrement de la ménagerie, qui, tambours et musique en tête, traversa toute la ville jusqu'au palais du gouvernement. Les écuries servirent de première étape à ces bêtes voyageuses : le lendemain, elles furent transportées à l'habitation Destaing. On sait que tous les animaux féroces du continent américain, lions, tigres, panthères, ours, etc., sont heureusement infiniment plus petits que leurs homologues d'Asie et d'Afrique; des cages assez médiocres, mais très solides, renfermaient donc ces bêtes cruelles. Quant à la famille innombrable des singes et à celle des perroquets, elles avaient conservé l'indépendance extérieure, et leur transport se fit sur les bras des marins, qui les connaissaient déjà de longue date. Les cris dont ces singes

et ces perroquets accueillirent la foule sur leur passage, et auxquels répondaient les hurlements des animaux féroces portés dans leurs cages sur des brancards, attirèrent toute cette multitude de chiens nomades qui au Cap ainsi qu'à Constantinople n'ont d'autre gîte que la rue. La foule crieuse et curieuse des négrillons et enfants de couleur, se mêlant toute nue à cette population animale, complétait par une sorte d'analogie la collection de cette faune américaine. A l'habitation Destaing, on n'avait pas perdu de temps pour assurer une hospitalité convenable et sûre aux nouveaux venus. Le général Leclerc avait fait recouvrir en entier à une très grande hauteur avec des voiles de nos vaisseaux une cour toute plantée d'arbres, où il fit lâcher les singes et les perroquets. Les animaux féroces restèrent au Cap.

C'était l'époque la plus meurtrière de l'invasion de la fièvre jaune. Plusieurs lettres de recommandation m'étaient parvenues enveloppées dans les extraits mortuaires de ceux qui devaient me les remettre; en arrivant, ils s'étaient couchés et ne s'étaient pas relevés. Ils m'avaient été adressés par Raguideau (1), notaire du premier Consul, dont le général Demarçay (2) épousa plus tard l'une des filles. Deux de mes anciens amis de Paris et du château de Brienne, Dampierre, ancien officier des gardes du corps, et son neveu, chef d'escadrons, fils aîné du général Henri de Dampierre tué à Raismes en 1793, débarquèrent chez

(1) Une légende bien connue s'attache au nom de cet officier ministériel. On prétend qu'il voulut détourner sa cliente Joséphine d'épouser « ce petit général qui n'avait que la cape et l'épée ». Napoléon, qui avait entendu, le mena, la veille du sacre, dans la salle où étaient déposés les ornements impériaux, et lui montrant le manteau et le glaive : « Raguideau, voilà la cape et voici l'épée! »

(2) Marc-Jean, baron Demarçay (1775-1839), général d'artillerie, directeur de l'école de Metz, dut quitter le service en 1810 à cause de ses blessures et fut député de l'opposition sous la Restauration.

moi, et peu de temps après ils n'existaient plus! Ils m'avaient apporté des lettres de toute ma famille. L'oncle m'avait vu naître; le neveu était à peu près de mon âge; il était déjà un militaire distingué : sur ma demande, le capitaine général l'avait attaché à son état-major.

Nous commençons à nous compter au quartier général. Il y avait déjà souvent un couvert de trop à la table du général Leclerc, et rarement l'absent venait reprendre sa place. Plusieurs compagnons disparurent ainsi, parmi lesquels Ferrari, qui avait arrêté et embarqué Toussaint, et plus tard Netherwood, premier aide de camp, qui se maria la veille de sa mort et ne laissa que son nom à sa veuve. Les courages de cette jeune armée, si souvent éprouvés dans les immortelles campagnes de Moreau, faiblissaient, tant ceux des officiers que des soldats, sous la contagion de la peur, qu'ils n'avaient jamais connue auparavant. Chaque jour, vivant au milieu d'eux, j'étais saisi de la vérité de ce vers de La Fontaine :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Certainement dans notre état-major il n'y en avait pas de plus braves que d'Alton et que Bruyère, ni que Mathis et Lapointe, qui commandaient les guides. Eh bien, je les voyais dépérir moralement chaque jour, et enfin ils furent amenés à me confier le désir qu'ils éprouvaient, pour conserver leur vie, de repartir pour la France. J'eus le bonheur de réussir dans cette négociation délicate auprès du général Leclerc, à qui ils étaient personnellement attachés par leur service et par leur dévouement, et qui avait sans doute bien le droit d'exiger d'eux soit le courage, soit le sacrifice dont il donnait à tous l'exemple journalier avec une constance admirable. Mais sa bonté, triomphant de la rigueur de son devoir de général en chef, céda à l'ur-

gence de leur profond découragement, qui avait leur mort pour terme prochain; il m'accorda pour eux la faveur si briguée du départ. Je n'oublierai jamais quel subit changement s'opéra en eux, quand je leur appris le consentement du général en chef; ce fut une transformation véritable. Leur joie était convulsive, leurs yeux éteints brillèrent tout à coup, leurs embrassements m'étouffèrent pour ainsi dire, et cette rapide résurrection me prouva encore mieux que leur abattement quel danger ils couraient. Grâce au général Leclerc, ces braves, à qui le champ de bataille de l'hôpital ne convenait pas, furent conservés à la France; Bruyère seul périt malheureusement par un assassinat, en allant de Paris porter des dépêches à l'armée de Naples.

Nous mourions donc tous ou presque tous. Des quartiers généraux entiers disparaissaient, ceux du vieux Dugua, de Debelle, de Hardy, etc. Le préfet colonial Benezec, le général Pambour et tant d'autres dont les noms m'échappent se suivaient dans la tombe. Deux de nos passagers civils moururent également à Port-au-Prince : l'un était le fameux Fréron (1), ex-prince de la jeunesse dorée de Paris, ex-conventionnel en mission à Toulon lors du siège, et prétendant à la main de Pauline; l'autre était le mari de la femme que Lucien épousa deux ans après, le citoyen Joubberthon (2). Chaque jour l'hôpital se vidait dans le cimetière, et la prédiction fatale de Toussaint s'accomplissait. Quelques hommes seulement, profondément

(1) Louis-Stanislas Fréron (1766-1802), fils du célèbre journaliste, lancé de bonne heure dans le mouvement révolutionnaire, député de Paris à la Convention, ardent montagnard et thermidorien; il était tombé depuis quelques années dans l'obscurité et la gêne matérielle.

(2) Jean-François-Hippolyte Joubberthon (...-1802), ex-agent de change à Paris, était en effet l'époux divorcé de Marie-Laurence-Charlotte-Louise-Alexandrine de Bleschamp (1778-1855), qui devint *cette même année* (1802) la seconde femme de Lucien Bonaparte.

affectés de leur isolement, apparaissaient à l'appel de leurs compagnies, tandis que celles des demi-brigades noires étalaient leur complet avec une joie sinistre. Tous, je le dis encore, ne mouraient pas de la maladie, mais bien bien plutôt de la terreur qu'elle inspirait, et il me fut bien personnellement prouvé que la fièvre jaune n'était pas contagieuse. Le jeune Fulbert, fils naturel de M. Collard, notre ami commun, au général Leclerc et à moi, transporté dans ma petite maison aux premières atteintes de la maladie, veillé, soigné par moi, y succomba, et ma convalescence qui se prolongeait encore n'en fut pas altérée. Le général Pierre Boyer fut atteint, et j'allai le voir sans cesse avec une égale sécurité. Leclerc, Bachelu, Clausel, Claparède, Bourke, Lenoir, d'Aure et moi, doués de quelque énergie, nous savions bien qu'entourés de la mort, nous pourrions succomber aussi; mais nous la traitions comme un coup de tonnerre, comme une nécessité qu'aucune précaution humaine ne pouvait conjurer, et bien que désolés du veuvage dans lequel nous vivions, nous nous serrions les uns contre les autres, unis par la fraternité d'un véritable courage et amenés à considérer la mort de nos compagnons avec le même stoïcisme qui nous eût fait regarder la nôtre. Ainsi, un jour que mon excellent et fidèle ami Bachelu descendait à cheval avec moi de l'habitation Destaing pour retourner au Cap, à deux heures après midi, par une chaleur de quarante degrés, nous aperçûmes de loin un nuage de poussière qui montait vers nous et nous annonçait une cavalcade allant au quartier général. Nous prîmes position sous quelques arbres pour voir passer ces visiteurs. En effet, peu après nous vîmes défilér le général Tholosé (1) et son

(1) David-Alexis Tholosé (1736-1802), officier du génie, était colonel directeur des fortifications à Valenciennes lors du siège de 1793.

état-major, dont l'arrivée nous avait été annoncée la veille. Ils étaient au nombre de sept. Dès qu'ils furent passés, je demandai à Bachelu ce qu'il pensait de la santé de ces hommes si bien portants : « Dans quatre jours, dit-il, il n'y en aura que trois de vivants » Bachelu se trompa : il n'en resta qu'un, qui est le lieutenant général Tholosé, alors aide de camp de son père, et que le général en chef autorisa à retourner *seul* en France.

Un jour que j'étais à lire dans ma galerie, entouré de belles plantes grimpantes et fleuries, je vis arriver par mon jardin, conduits par mon petit noir François, un monsieur et une dame. Je me levai pour les recevoir : ils étaient porteurs aussi d'une lettre de Raguideau, dont cette fois la recommandation fut plus heureuse pour eux et plus agréable pour moi. Le mari était un négociant du Midi, qui venait pour des intérêts de commerce, accompagné de sa jeune femme. Jolie comme un ange parisien qu'elle était, elle joignait de plus à un véritable talent sur le piano une voix délicieuse. L'arrivée imprévue de ce jeune ménage fut pour moi une bonne fortune, et naturellement je les retins à diner. Comme à une pareille époque de désolation la vie au Cap ne pouvait être que très difficile pour des étrangers, dans l'impossibilité où j'étais de leur offrir une complète hospitalité, ils voulurent bien consentir à passer leurs journées chez moi. Il me fallut donc chercher un piano, et j'eus le bonheur d'en découvrir un, de sorte que mes amis furent agréablement surpris de trouver dans ma maison de bois des soirées presque parisiennes. Après le coucher du soleil, le piano était roulé dans la galerie ; des bougies abritées sous de longues verrières éclairaient la jolie chanteuse et la musique nouvelle qu'elle avait apportée. Ce concert délicieux, où la brise parfumée par toutes les fleurs qui entouraient mon cot-

tage se confondait avec les accents d'une voix charmante, m'attirait de nombreuses visites, et des groupes de noirs venaient se tapir silencieusement sous les arbustes du jardin. On chantait, on riait chez moi sur ce morne de la Providence qui avait donné son nom au grand hôpital placé au-dessous; vers ce dernier descendait parfois, au milieu des plaintes et des adieux des mourants, au lieu de la prière des prêtres, la romance de la jeune Parisienne. Cet enchantement si nouveau était une véritable oasis dans le désert que la fièvre jaune étendait autour de nous, et il m'apparaît encore comme une étoile lointaine dans la nuit de mes souvenirs.

CHAPITRE V

RÉVOLTE GÉNÉRALE. — MORT DE LECLERC

DÉPART POUR LA FRANCE

J'avais de tout temps aimé l'Espagne, dont une tradition de famille, justifiée depuis, nous disait originaires : je l'aimais à Saint-Domingue en 1802, et je l'aime encore en 1846, malgré ses Espartero (1), ses Narvaez (2) et sa reine mère (3). Leclerc connaissait ma partialité pour cette puissance, qui, d'ailleurs, traitait déjà hautement Bonaparte en successeur de Louis XVI ; il connaissait également, ne fût-ce que par la spontanéité de ma détermination de le suivre à Saint-Domingue, mon caractère aventureux et l'impatient curiosité de mon esprit avide et amoureux des grandes choses, telles qu'était alors la fortune de Bonaparte. Un jour donc, avant notre travail du matin, Leclerc me dit, d'entrée de jeu, tant il était sûr de mon consentement, qu'il me chargeait d'une grande mission pour le

(1) Baldomero Espartero (1792-1879), duc de la Victoire, général espagnol, joua un rôle important dans les luttes politiques qui signalèrent le règne d'Isabelle II, et fut même régent du royaume de 1840 à 1843.

(2) Ramon-Marie Narvaez (1800-1868), général espagnol, plusieurs fois président du conseil sous Isabelle II.

(3) Marie-Christine de Bourbon (1806-1878), princesse de Naples, quatrième femme de Ferdinand VII d'Espagne et régente pendant la minorité de sa fille Isabelle II.

Mexique et le Pérou : une mission probablement de deux années, dit-il, dont le but serait d'explorer, dans l'intérêt politique et commercial de la France, les vastes contrées que la jalousie espagnole s'était imposé de tenir constamment et rigoureusement fermées à tout étranger... « Sauf M. de Humboldt (1), répondis-je, qui arpente peut-être en ce moment les trois régions des Cordillères, où je serais charmé de le rencontrer. — Cela est vrai : mais la Prusse n'est pas une puissance maritime ni commerciale, et ce n'est qu'un voyage de travaux. Votre mission est toute différente, et comme il y a généralement peu de sûreté à parcourir ces immenses et sauvages provinces, vous aurez sous vos ordres une escorte de nos chasseurs les plus vigoureux et les mieux montés. Vous prendrez à Carthagène un interprète pratique de ce pays, et le crédit nécessaire aux besoins quelconques de votre mission sera assuré chez les banquiers des principales villes. » C'était, en d'autres termes, une mission du premier Consul : il n'y avait pas à s'y tromper. Je n'eus donc qu'à remercier mon ami Leclerc de m'avoir choisi. Il me dit alors d'étudier à loisir cette grande question, afin d'être en état de lui proposer un projet d'instructions, et il me prescrivit le secret. Je parvins à déterrer, je crois à bord du vice-amiral Latouche-Tréville, avec lequel j'étais au mieux, l'important ouvrage de don Antonio de Ulloa (2), intitulé : *Description historique de l'Amérique méridionale* (3), ainsi qu'un dictionnaire espagnol. Je mis tant de zèle à ce travail, qu'au bout de huit jours, à l'aide aussi de quelques cartes, je me trou-

(1) Frédéric-Henri-Alexandre, baron de Humboldt (1769-1859), célèbre naturaliste et explorateur prussien.

(2) Antonio de Ulloa (1716-1795), lieutenant général des armées navales en Espagne et savant distingué.

(3) Il doit s'agir de l'ouvrage dont le vrai titre est *Relation du voyage fait en Amérique pour mesurer quelques degrés du méridien* (1748).

vai en état de remettre au capitaine général d'abord un plan de voyage, ensuite une série de questions de statistique agricole et commerciale, dont la solution devait être l'objet de ma mission. Mes instructions porteraient, de plus, l'autorisation de transplanter la vigogne et le lama dans l'île de la Gonave, dont le premier Consul avait fait la donation au général Leclerc; ces animaux une fois acclimatés, leurs produits devaient être transportés dans nos départements du Midi, dans l'intérêt de notre industrie manufacturière et rurale. Le général approuva mon travail, auquel nous devons, peu de jours après, donner la dernière main et la dernière forme. Une instruction secrète m'était de plus réservée, et là j'aurais trouvé la pensée de Bonaparte sur ce voyage. En attendant, Leclerc allait s'occuper de mes lettres d'introduction et de légitimation pour les capitaines généraux et gouverneurs.

Cependant, avant de faire mes adieux à la terre de Saint-Domingue, je voulus aller voir ce que je n'avais pas vu encore, la fabrication du sirop de sucre. Alors je me décidai à me rendre dans la plaine du Cap, à l'habitation Fontenille, où je savais qu'on *roulait* toujours. La tranquillité générale me rassurant sur cette excursion, je pris avec moi pour guides et pour compagnons les deux commandants David et La Bélinaye, plus nos domestiques, et, armés tous suivant l'usage, nous mîmes, je crois, deux heures au grand train de nos chevaux pour arriver à cette habitation, la seule qui fonctionnât : car celle de Galiffet, dont le produit annuel donnait un million à son propriétaire, et qui de loin m'apparut comme une ville déserte, avait été complètement ravagée. A notre arrivée à Fontenille, les travaux étaient en pleine activité : les mules tournaient au galop, excitées par le fouet des noirs assis sur les barres autour de l'arbre du moulin, tandis que les

négresses, au risque de perdre un bras par un faux mouvement, plaçaient les cannes dans les embrasures; le sirop coulait à flots dans une grande auge d'où il retombait dans de vastes tonnes. Je visitai cette belle habitation dans tous ses détails, m'abandonnant avec confiance à la conduite des noirs. Ceux-ci, instruits par mes compagnons de ma position et de l'objet de ma visite, s'étaient empressés autour de moi avec les expressions de la servilité la plus respectueuse. Les conducteurs nous avaient prodigué des rafraîchissements dont nous avions grand besoin, et ils ne tarissaient pas envers moi des explications les plus obligeantes sur les opérations de cette fabrication. Enfin, après deux heures d'exploration, enchanté de la réception de ces bons nègres, à qui une poignée de gourdes témoigna en partie ma satisfaction, et très fier de pouvoir dire au capitaine général que j'avais vu rouler le sucre, je repris rapidement la route du Cap.

Or, et je ne l'oublierai jamais, cette course eut lieu le 11 septembre 1802, et le 13 suivant, si, comme cela eût été possible, j'eusse différé de deux jours cette promenade d'agrément, j'aurais été *massacré par ces bons noirs*, ainsi que David et La Bélinaye. Car l'insurrection générale, préméditée depuis un mois (nous le sûmes plus tard), avait été irrévocablement fixée à ce jour-là; tous ces nègres, toutes ces négresses, tous ces négillons si hospitaliers de l'habitation Fontenille, tous, sans exception d'âge ni de sexe, tous le savaient. Mais, par le plus extraordinaire fanatisme de fidélité, aucun d'eux, même un enfant, n'eût consenti, sous peine de la vie, à avouer ce complot sanginaire, et n'eût osé non plus assassiner un blanc, même avec la certitude de l'impunité, avant le jour arrêté pour l'extermination générale. C'était la trêve du sang, et j'en suis le vivant témoignage.

En effet, le 13 septembre, nous apprenions au point du jour que les généraux mulâtres Pétion et Clervaux, qui venaient de faire fusiller Belair pour s'être insurgé trop tôt, et qui commandaient au Haut-du-Cap, avaient déserté avec leurs troupes après avoir encloué les canons. Ce poste important fut à l'instant repris par nos soldats. Dans la même journée et les suivantes, le général en chef reçut le même avis de la désertion des troupes noires dans toute la colonie et de leur réunion hostile sous leurs anciens généraux. La guerre à mort allait recommencer.

On pense bien qu'au milieu de ce désespoir armé qui nous saisissait tous, il ne pouvait plus être question pour moi de la mission au Mexique. Ma place était au Cap, à côté de mon général, de mon ami, au milieu de mes compatriotes, dont je devais partager le destin. Huit jours plus tard, j'étais à Carthagène. J'avais instruit ma famille en France de ce grand voyage qui allait mettre entre elle et moi une nouvelle distance, presque sans communications possibles, et pour un temps inconnu. Mais j'étais dans la vigueur de l'âge (trente-trois ans) et je croyais en moi ; c'était là ma véritable force.

Le jour de la désertion du Haut-du-Cap, le général Leclerc, redoutant pour moi l'isolement de ma demeure sur le morne de la Providence, m'ordonna de venir occuper l'appartement voisin du sien, qu'il m'avait destiné au palais du gouvernement. En effet, rien n'était plus facile aux noirs qui habitaient au-dessus et au-dessous de la veuve Jean que de venir m'égorger la nuit. Je m'installai donc au quartier général, et il me sembla que l'amitié de Leclerc avait été bien inspirée, car, ce jour même, mon petit nègre François, mon favori, qui m'accompagnait toujours à cheval et que j'avais, d'après le goût des nègres, assez richement vêtu d'une livrée de fantaisie où la passe-

menterie d'argent n'avait pas été épargnée, ce petit garçon de quinze ans, qui, sauvé par moi de la mort, avait probablement promis la mienne, disparut aussitôt que je cessai d'être en son pouvoir et passa aux révoltés.

Le 16, ils attaquèrent le Cap au nombre de neuf à dix mille, commandés par ceux qui avaient déserté le 13. Ce qui tout d'abord nous fit connaître l'étendue de cette nouvelle conspiration, ce fut la réunion des chefs des deux couleurs, comme si du fort de Joux la vengeance combinée de Toussaint et de Rigaud leur eût ordonné de marcher ensemble à l'extermination des blancs. Cette journée m'a laissé des souvenirs de plus d'une nature, que je crois devoir consigner ici. Cette brusque et violente attaque jeta, au moment même, la consternation dans toutes les maisons de la ville. Les habitants des deux sexes savaient bien quel sort affreux les attendait si le Cap était forcé. Aussi les rues retentissaient des plus lamentables désolations; la population se pressait autour du palais, et l'on entendait les femmes surtout crier qu'elles voulaient s'embarquer avec leurs enfants. Au milieu de cet horrible tumulte, dont les mille voix assiégeaient le palais, le général Leclerc avait froidement donné ses ordres militaires avant de monter à cheval et de se mettre à la tête d'environ deux mille hommes, dont cinq cents soldats français, mille hommes de couleur et deux cents chevaux de la garde nationale du Cap sous les ordres d'un brave officier, M. de Monduit, et le reste composé de ce qui restait de la garde. Tout ce qui avait un cheval et un sabre, civil et militaire, arriva : il s'agissait de la vie de tous, de la défense des hôpitaux où plusieurs milliers d'hommes étaient entassés; il s'agissait de sauver la colonie. Leclerc m'appela et me dit, au moment où je montais à cheval avec ses aides de camp : « Je vous confie ma femme et

mon enfant : je vous laisse ces quatre sergents et cette pièce de canon. Si je suis battu, vous recevrez l'ordre de faire embarquer ma femme, mon fils, et tout ce qui sera auprès d'elle. Adieu. » Il donna la même défense aux commandants de l'escadre et il partit à la tête de sa petite, colonne, nous laissant dans une perplexité, dans une angoisse dont il éprouvait lui-même la torture la plus cruelle, responsable qu'il était aux yeux de la France et de sa famille. Mme Leclerc était présente, et aucune faiblesse ne se montra dans ses adieux. Son visage si charmant s'embellit, au contraire, tout à coup d'une beauté surnaturelle, où la dignité et le courage se peignaient à la fois. Je la suivis dans ses appartements, où pénétra malgré nous une foule de dames de la colonie et de l'armée, qui la supplièrent de les faire embarquer avec elle ; elle leur dit avec une énergie dans le geste et dans la voix dont j'étais loin de la croire susceptible : « Vous avez peur de mourir, vous autres ! Mais moi, je suis la sœur de Bonaparte et je n'ai peur de rien ! — Ah ! madame, dirent-elles, si vous connaissiez ces monstres-là ! — Ils me trouveront morte ainsi que mon fils », leur dit-elle avec un sang-froid inflexible ; puis se tournant vers moi : « Vous me promettez de nous tuer tous deux, n'est-ce pas ? » L'on pense bien que j'eus assez de présence d'esprit pour ne pas répéter le mot si connu : *Madame, j'y pensais.* « J'ai confiance en Dieu et au général, lui-dis-je ; au surplus, je ne vous quitterai pas un seul instant, et si l'ordre de vous embarquer m'arrive, il sera exécuté. » Cet ordre vint ; elle refusa. Une heure après, et cette heure fut bien longue, et la ville retentissait réellement des hurlements d'un horrible désespoir, un autre aide de camp arriva et n'eut que le temps de me dire sans descendre de cheval : « Le général en chef vous ordonne de faire embarquer de

force, s'il le faut, Mme Leclerc et son fils, et vous tous avec elle. Vous renverrez de suite les embarcations. » Et il repartit au galop pour le Haut-du-Cap. L'on entendait à chaque instant la canonnade et la fusillade : puis se succédaient des intervalles d'un silence plus affreux peut-être. Quant à moi, j'avais déjà appelé les quatre sergents, avec l'ordre d'emporter Mme Leclerc dans son fauteuil jusqu'au port; un grenadier prit l'enfant, qui jouait avec son plumet; Lenoir, moi et quelques autres, le sabre à la main, nous formions l'escorte. Elle cependant, dans la route qui était très longue du palais à la mer, ne cessait de répéter : « C'est égal, je ne m'embarquerai pas. » Puis tout à coup partant d'un fou rire dont l'étrangeté me parut menacer sa raison : « Voyez donc, Norvins, dit-elle : nous ressemblons à une mascarade du bal de l'Opéra le mardi gras; si votre frère Montbreton nous voyait, comme il rirait! » Et elle se moquait à gorge déployée de la tournure de Lenoir, qui portait sous son bras son épée comme un parapluie. Mais voilà qu'au moment où nous allions la placer dans l'embarcation, arrive un troisième aide de camp qui nous crie : « Victoire! Le général a mis les noirs en pleine déroute! Il vous prie, madame, de rentrer au palais, où il sera bientôt. » Alors elle dit tranquillement : « Je savais bien que je ne m'embarquerais pas. » Elle était si contente qu'elle eût volontiers embrassé l'aide de camp. Elle revint au palais comme elle en était partie, portée par les quatre sergents, fière de deux triomphes, de celui de son mari et du sien : ce jour-là, je ne la surpris pas faible un seul moment. « A bord de l'*Océan*, ai-je dit ailleurs, couchée sur le pont du vaisseau avec son bel enfant, Pauline rappelait la Galatée des Grecs, la Vénus marine. » Débarquée à Saint-Domingue au milieu des ruines et de l'incendie, elle rappela Armide et ses enchan-

tements. Le 16 septembre 1802, fugitive révoltée de son palais, elle fut tout à coup une femme de Sparte. Puis brusquement elle redevint Armide, pour ne cesser de l'être un moment jusqu'à sa mort que lorsque son adoration pour Napoléon, le seul être qu'elle ait jamais passionnément aimé, la fit en vraie Romaine venir s'asseoir au foyer de l'exilé (1), où elle se dépouilla gaiement pour son frère des trésors de ses plus riches parures.

Je ne puis oublier qu'au moment où Leclerc revint passer une heure au palais, tout poudreux de sa victoire du Haut-du-Cap, Pauline lui dit après mille embrassements : « J'ai juré de ne pas rentrer en France sans toi. » Elle y rentra en effet avec Leclerc cinquante jours après!

La déroute des rebelles avait été si meurtrière pour eux, qu'une assez longue trêve rendit au Cap une sorte de sécurité, dont nous ne jouissions toutefois que la baïonnette au bout du fusil. Chaque jour, le capitaine général s'apercevait de l'appauvrissement de nos rangs : ce n'étaient pas les emplois qui manquaient, c'étaient les hommes qui manquaient aux emplois. Ainsi, comme je l'ai dit, le préfet colonial de l'Ouest, Benezech, étant mort, de même que son sous-préfet du Sud, son secrétaire général, M. Waute, dut aller remplacer le sous-préfet, l'ordonnateur en chef d'Aure dut cumuler la préfecture de l'Ouest, et moi, je dus aussi, le 21 octobre, cumuler le secrétariat général, sauf le traitement. J'ai sous les yeux cette nomination, revêtue de la signature du général Leclerc et écrite de la main de mon ami d'Aure, que j'ai eu le malheur de perdre cette année. — Dès ce jour se forma plus étroitement que jamais entre d'Aure et moi, par la communauté du travail, ce lien qui a uni pendant quarante-

(1) On sait que Pauline rejoignit son frère à l'île d'Elbe.

quatre ans nos cœurs et nos esprits. En raison de la forte éducation que j'avais reçue et d'une véritable aptitude aux études administratives, littéraires et politiques, que je puis bien, je crois, avouer aujourd'hui, il ne pouvait pas se passer de ma coopération ; j'en ai la preuve irrécusable dans les originaux autographes écrits par moi de deux grands mémoires qu'il adressa au premier Consul à la date du 23 pluviôse an XI (12 février 1803) et du 14 ventôse (5 mars), sous le gouvernement du général Rochambeau. Bien que la colonie de Saint-Domingue ne soit plus pour nous à présent d'aucun intérêt national, je crois devoir placer ces deux mémoires dans l'appendice final de ce volume (1). Ils serviront à éclairer les opinions sur les hommes et les choses d'alors, et probablement ils contribueront à faire accorder une justice favorable aux administrateurs qui savaient écrire de telles vérités au premier Consul. J'attache de plus un intérêt personnel à la publication de ces mémoires, ne fût-ce que pour donner une date certaine aux idées que j'eus l'honneur de soumettre à l'Empereur au château de Brienne en 1805, et dont il me permit, après les avoir acceptées, de lui remettre le précis sommaire.

Christophe, qui était resté neutre et *libre* dans sa maison pendant l'attaque, rejoignit les rebelles le lendemain. Dessalines en fit autant dans l'Ouest. Laplume et La Bélinaie restèrent seuls des chefs noirs fidèles à notre drapeau, et le mulâtre Lamartinière, qui avait si vaillamment défendu contre nous la Crête-à-Pierrot, fut tué par ses soldats qu'il voulut retenir. Il nous fallut bien alors compter avec la mort, puisque la rébellion nous enlevait les trois quarts de nos troupes. Il résulta de ce lugubre

(1) Nous n'avons retrouvé ces deux mémoires ni dans les papiers de Norvins, ni aux Archives nationales.

recensement que sur 34,000 hommes débarqués à Saint-Domingue, 24,000 étaient enterrés, 7,000 attendaient dans les hôpitaux le moment de l'être, et qu'ainsi il ne nous restait plus que 3,000 combattants découragés. Alors le capitaine général se vit forcé de restreindre le système d'occupation. On ne conserva que ce qu'à la rigueur on pouvait encore garder, c'est-à-dire le Cap, Saint-Nicolas, Santo-Domingo et Port-au-Prince; le brave et fidèle Laplume tenait encore le Sud. Ce fut alors qu'arriva de France, pour mourir peu de temps après, le général Watrin (1), âgé de trente ans comme nous tous, et qui tenait déjà une belle place parmi les braves de nos armées. Il annonçait de prochains renforts, c'est-à-dire une armée de 14,000 hommes, et il n'était pas venu seul : il amenait sa femme, personne charmante et pleine de distinction. C'était donc un gage de confiance qu'il donnait à notre destinée, puisqu'il venait la partager avec ce qu'il avait de plus cher. Aussi sa présence et celle d'un fort détachement venu avec lui relevèrent tout à coup le moral du soldat et des officiers. Le général Leclerc profita de ce faible renfort pour reculer les limites de son système défensif.

Jusqu'alors il avait supporté les fatigues du commandement avec un courage inaltérable, mais sa frêle constitution ne pouvait résister longtemps encore. Aux dernières attaques surtout, il avait fait preuve d'une rare intrépidité et d'une grande habileté, en manœuvrant pendant douze ou quinze heures de suite avec deux mille hommes contre dix mille; il s'était multiplié en multipliant la bravoure de ses soldats, et depuis ce jour je pus remarquer en lui l'af-

(1) François Watrin (1772-1802), volontaire de 1792, chef de bataillon en 1793, chef de brigade en 1795, général de brigade en 1796, divisionnaire en 1799; il avait été une première fois à Saint-Domingue avec Hédouville et avait reçu un sabre d'honneur après Marengo.

faiblissement successif des forces physiques. Mais comme l'activité et la puissance de son intelligence n'étaient nullement altérées, il riait du conseil que je lui donnais de prendre du repos, et me disait : « Ce conseil, je vous le donne : car vous êtes plus malade que moi. » En effet, j'avais repris la fièvre. Enfin, le 31 octobre 1802, comme les généraux Clausel, Claparède, Boyer, etc., et ses aides de camp passaient suivant l'usage la soirée chez lui, il les congédia sur les neuf heures, en disant qu'il avait à s'entretenir avec moi. Une fois partis, il vint à moi et m'étendit sur son divan, me trouvant trop faible pour rester debout ; puis il s'y assit à côté de moi et me dit : « Mon cher ami, nous partons dans huit jours pour la France, sur le vaisseau de votre ami Magon... — Mais la Gonave, répondez-moi, qui la soignera pour vous? — Il ne s'agit plus de mes intérêts ; la Gonave suivra le sort de Saint-Domingue. Je vous ai reçu de votre famille : je dois, je veux vous rendre à elle. Le général Rochambeau est mon successeur désigné, vous le savez ; il sera instruit de mon départ par une lettre que d'Aure lui enverra. Pour nous, nous irons tout droit nous retirer chez moi, dans la forêt de Villers-Cotterets, près de votre frère Montbreton, mon ami. Là, nous nous reposerons, et, une fois reposés, je me chargerai de vos intérêts auprès du premier Consul : cela ne regarde que moi. S'il ne se montre pas favorable à cette demande et à d'autres, nous resterons dans notre forêt et nous attendrons. J'emmène avec moi quelques bas officiers, dont je ferai mes gardes-chasse. Allons, bonsoir ! Gardez cela pour vous, et ces jours-ci nous disposerons tout pour notre départ. Bonne nuit ! » Leclerc venait de me rendre bien heureux (1).

(1) Dans sa correspondance intime avec Napoléon, Leclerc n'avait parlé pour la première fois de départ que le 16 septembre (29 fructidor an X),

Le lendemain matin, comme j'allais entrer chez lui, je trouvai le médecin en chef Peyre, qui me défendit de passer outre. Le général avait eu une mauvaise nuit; il avait besoin d'un repos absolu; cette défense regardait tout le monde. Je dus m'y soumettre. La journée n'apporta aucun changement à cet ordre, et ni les aides de camp ni moi nous ne pûmes satisfaire aux empressements inquiets, sans cesse renouvelés, de nos amis d'Aure, Clausel, etc., et des autres chefs de la marine et de l'armée, quand sur le soir David, ayant fait jaser une négresse de l'intérieur du général, nous apprit qu'il était atteint de la fièvre jaune, et que, malgré tout ce que cette femme avait dit, le médecin Peyre s'était refusé à le purger. Ceci me frappa d'autant plus vivement qu'après ma maladie, Peyre, étant venu me voir, me dit que s'il s'était trouvé alors au Cap, il m'aurait fait *saigner à blanc* : « Quoi! au milieu de la fièvre? — Oui. — Alors vous m'auriez assassiné. »

La nuit se passa pour nous dans la plus affreuse anxiété. Je cédaï le lendemain matin au besoin du sommeil, quand je fus subitement réveillé par de véritables hurlements, au travers desquels se firent place ces mots articulés d'une voix déchirante : « Mon père est mort. » Une minute après, comme la nuit les portes de nos chambres restaient toujours ouvertes sur un vaste corridor à cause de la chaleur, David tomba tout à coup sur le pied

demandant à être remplacé par Belliard ou Reynier. Dans la dernière lettre qu'il écrivit à son beau-frère (15 vendémiaire an XI-7 octobre), après avoir préconisé un véritable plan d'extermination des nègres adultes, il ajoutait : « Depuis que je suis ici, je n'ai eu que le spectacle d'incendies, d'insurrections, d'assassinats, de morts et de mourants. Mon âme est flétrie : aucune idée riante ne peut me faire oublier ces tableaux hideux. Je lutte ici contre les noirs, contre les blancs, contre la misère et la pénurie d'argent, contre mon armée, qui est découragée. » (Arch. nat., AF. IV, 1213.)

de mon lit et m'apprit que le général en chef venait d'expirer... J'étais encore sans connaissance, quand d'Aure et notre état-major entrèrent chez moi et me chargèrent de faire à l'instant même une proclamation (1). A l'aide de quelques cordiaux je repris mes esprits et je remplis leur intention, autant que purent me le permettre le profond désespoir où j'étais plongé et la fièvre ardente dont j'étais dévoré. Rien ne peut peindre notre désolation de famille. Les généraux Bourke, Boyer et Bachelu survivent seuls, je crois, avec moi (1846) de tous les témoins de cette journée du 2 novembre 1802, la plus cruelle de ma longue vie, qui en a compté tant d'autres. Nous nous dîmes tous : « Saint-Domingue est perdu pour la France. »

Je dois le dire, parmi tous ces généraux et ces militaires, il n'y eut pas un mot d'espoir au nom de Rochambeau; ce qui suivit ne justifia que trop leur silence. D'Aure, déjà ordonnateur en chef et préfet colonial, prit de plus l'intérim de capitaine général; je restai secrétaire général sous ces deux derniers rapports.

Mme Leclerc me fit prier de m'embarquer avec elle : elle rapportait en France les dépouilles de son mari. Malgré le devoir qui s'imposait peut-être à moi d'accompagner en France celui qui deux jours avant m'avait déclaré ne pas vouloir y revenir sans moi, je refusai. Une autre religion me retenait au Cap, et celle-ci était peut-être plus sacrée encore : elle avait sa source dans un entretien bien confidentiel que Leclerc avait provoqué un mois plus tôt, et où ma sincère amitié dut soutenir son courage malgré ma propre conviction... (2). J'alléguai

(1) Norvins ne sut jamais sans doute qu'il avait eu après coup un illustre collaborateur. Il y a en effet aux Archives nationales (AF. IV, 1213) un exemplaire de sa proclamation avec des retouches de la propre main de Napoléon, en vue de la publication au *Moniteur*.

(2) Un mois plus tôt précisément (15 vendémiaire-7 octobre), Leclerc,

donc l'état de souffrance où j'étais pour me dispenser d'aller faire même de simples adieux à sa veuve, et elle partit sur ce *Swiftshire* qui quelques jours plus tard devait nous emmener, Leclerc vivant et moi de qui il disait à sa femme : « C'est le seul ici qui ne m'ait jamais trompé. » — Une autre raison me retenait encore : c'était le désir de ne pas laisser seul sur la brèche mon ami d'Aure, dans ces premiers moments où tout le poids des affaires tombait sur sa tête et où un successeur tel que Rochambeau allait remplacer celui que nous pleurions. Mon titre de secrétaire général m'imposait au nom du gouvernement la moitié du sacrifice. Je vis de loin s'éloigner le vaisseau qui voguait vers la France, et, malgré le besoin de fuir ce climat meurtrier, je restai satisfait d'avoir obéi doublement à ma conscience (1).

Pendant le commandement du général Leclerc, depuis le mois de février jusqu'au mois de novembre 1802, l'armée avait perdu 1,500 officiers, 750 officiers de santé, 25,000 soldats, 8,000 marins militaires, 3,000 marins de commerce, 2,000 employés d'administration et 3,000 blancs venus de France. Sur ce nombre, 5,000 seulement avaient péri par la guerre : la fièvre jaune moissonna tout le reste. — Un autre fléau exclusivement français, venu de la métropole, la mort de notre crédit, rendait plus

annonçant au premier Consul qu'il allait renvoyer Humbert en France, articulait contre lui l'inadmissible grief de lâcheté. (*Ibid.*) Faut-il rappeler les deux lignes du chancelier Pasquier sur Pauline à Saint-Domingue : « Le soleil des tropiques avait été, dit-on, étonné de son ardeur dans les plaisirs. » (*Mémoires*, t. I, p. 403.)

(1) En débarquant en France, Pauline griffonna un billet presque illisible à l'adresse de Napoléon : « J'arrive à Toulon après une traversée affreuse et une santé abîmée, et c'est encore le moindre de mes chagrins. J'ai ramené avec moi les restes de mon pauvre Leclerc; plaignez la pauvre Paulette, qui est bien malheureuse. » (11 nivôse an XI-1^{er} janvier 1803 : Arch. nat., AF. IV, 1213.)

horrible encore celle du personnel de l'expédition. Non seulement depuis plusieurs mois nous n'avions reçu aucun envoi de fonds de la France, mais nous eûmes la douleur et la bien juste indignation d'apprendre des Américains et des Espagnols que les traites auxquelles nous avions été autorisés par le gouvernement, en paiement des secours que nous recevions de la Havane, de Carthagène ou de New-York, avaient été refusées à Paris... Et c'était l'argent sacré des hôpitaux, de la solde, etc. ! jamais dette ne fut plus religieuse. A la mort du général Leclerc, nous étions en négociation très avancée avec la Jamaïque pour obtenir un million par mois (et il nous en fallait quatre !). Leclerc avait habilement choisi cette autre voie de crédit, dont l'exercice pouvait de plus être pour lui un assez sûr thermomètre des dispositions de l'Angleterre envers la France, et par conséquent lui servir d'éveil soit pour la continuation de la paix, soit pour la guerre, dont le renouvellement occupait sans cesse notre pensée. En un mot, ni l'Amérique du Nord ni l'Amérique espagnole n'acceptaient plus nos traites, la dernière insurrection venait de nous enlever tous les produits du sol, et par la plus désespérante fatalité le général Leclerc n'existait plus.

Nous allions nous trouver entre deux ennemis bien puissants : l'un le ministre de la marine Decrès, contre lequel la correspondance vigoureuse de Leclerc avec le premier Consul (1) nous protégeait souvent, et l'autre le général Rochambeau, devenu capitaine général de Saint-Domingue.

Ici, puisque j'écris ma vie, et qu'elle ne peut sortir de son obscurité que par le récit des crises politiques aux-

(1) Leclerc avait fini par écrire à Bonaparte au sujet de Decrès : « Je ne puis m'empêcher de croire sa tête aliénée. » (4 vendémiaire an XI-26 septembre 1802 : Arch. nat., AF. IV, 1213.)

quelles elle a été mêlée depuis 1789 jusqu'en 1830, ici je vais entrer bien malgré moi dans un ordre de personnalités dont la mort du champ de bataille, si justement honorable, ne peut défendre le général Rochambeau, et dont tout compagnon encore vivant de notre malheureuse expédition ratifiera le témoignage. Je le réclame hautement avec confiance (1).

Rochambeau arriva de Port-au-Prince au Cap, où depuis quelques mois il avait été précédé d'une réputation de corruption morale qui lui avait aliéné les généraux, les administrateurs et les habitants. Il n'avait pas craint de vivre publiquement dans le vieux sérail de Toussaint, composé de ces femmes blanches dont j'avais brûlé la correspondance à Port-au-Prince et de cette foule de femmes de toutes couleurs dont le vieux nègre et ses affidés avaient également soudoyé les faveurs. Cette prostitution de ses mœurs avait naturellement entraîné celle de son honneur politique, en entendant journellement proférer les vœux les plus hostiles contre le général Leclerc et le gouvernement du Cap, que ce cercle infâme de femmes perdues, veuves de Toussaint et dépositaires de ses vengeances, ne cessait de faire retentir. Pourtant, si à

(1) Nous nous serions fait scrupule de rien modifier aux pages qui vont suivre. Il est évident que Norvins, emporté par la passion, n'a pas tenu compte des effroyables difficultés que Leclerc léguait à son successeur. D'autre part, le témoignage des contemporains est très généralement défavorable à Rochambeau. Près de deux ans avant l'expédition, l'amiral Truguet déconseillait à Napoléon de le renvoyer jamais à Saint-Domingue. (6 pluviôse an VIII-26 janvier 1800 : Arch. nat., AF. IV, 1212.) Cinq semaines avant de mourir, Leclerc écrivait également à Bonaparte : « Le général Rochambeau, brave et d'une bonne exécution à la guerre, ne connaît plus rien lorsqu'il s'agit de mettre de l'adresse et du tact dans sa conduite. » (29 fructidor an X-16 septembre 1802 : Arch. nat., AF. IV, 1213.) Enfin, le futur maréchal de Castellane, en notant la mort de Rochambeau à Leipzig, lui consacrait cette oraison funèbre : « C'était un homme dur, qui était exécré à Saint-Domingue, où il était capitaine général. On le regrettera peu. » (*Journal*, t. I, p. 239.)

la première réception, lors de son débarquement, le général Rochambeau put voir sur nos visages l'impression de la perte toute récente de notre chef, il n'y vit au moins aucune répugnance à accepter pour son successeur celui que le premier Consul avait désigné. Nous nous étions dit que l'établissement au Cap devait nécessairement détruire les influences déplorables du séjour de Port-au-Prince, et qu'il était de notre devoir de servir sous ses ordres avec le même dévouement.

Après cette audience, dont il parut satisfait et où je ne figurai qu'en ma qualité de secrétaire général de la préfecture, le général Rochambeau m'appela et me parla avec amitié d'un de mes cousins, avec lequel il avait servi en Amérique. C'était le comte Charles, depuis duc, de Damas. Il partit de là pour me dire qu'en cette considération, il croyait pouvoir réclamer de moi les mêmes services que je n'avais cessé de rendre au général Leclerc et qui lui étaient bien connus, etc. La surprise que me causa une pareille déclaration et la douleur profonde qu'elle réveilla tout à coup réagirent sur mon visage avec une telle impression qu'il en fut frappé, et que ne me laissant pas le temps d'articuler mon refus, il remit cette conversation à un autre jour, tout en ajoutant de la manière la plus aimable qu'il avait à cœur de la reprendre.

Je n'avais pas attendu l'arrivée de M. de Rochambeau pour sortir du palais et aller me retirer dans ma cabane de la Providence, malgré le danger de son isolement et celui de son voisinage. Peu de jours après nous avons loué, M. Lenoir et moi, une jolie maison dans la ville, où je m'établis afin d'être plus près de la préfecture, où mon service devenait de jour en jour plus impérieux. M. Lenoir avait aussi beaucoup à faire, en sa qualité d'inspecteur général des domaines ; car il avait à poursuivre l'épuration

des successions vacantes, dont les *occupations* étaient plus ou moins criminelles.

Cependant nous recevions de nouveaux détails sur la vie que le général Rochambeau avait menée à Port-au-Prince, et nous fûmes informés de l'engagement qu'avant son départ il avait pris avec son entourage, de transporter le gouvernement dans cette ville. Nous fûmes atterrés de cet avenir, qui livrait les amis de la France et du général Leclerc aux amis de Toussaint et de Rigaud, et qui par l'abandon du Cap, situé le plus au vent de la France, livrait l'ouest de la colonie et son grand port à la rébellion des noirs, et, en cas de guerre avec l'Angleterre, à la flotte et aux débarquements de la Jamaïque. C'était sacrifier la France et sa plus belle colonie à un infâme sérail de femmes perdues. Les dispositions où nous fûmes entraînés par ces tristes avis, dont nous ne pouvions suspecter la véracité, nous portèrent naturellement à suspecter la bienveillance apparente dont nous comblait le général Rochambeau, et dont il voulut me donner un témoignage particulier en me demandant à dîner dans mon cottage. C'était un homme qui ne procédait que par *impromptus*, et s'il n'en avait eu que de cette nature, chacun les eût volontiers acceptés.

Je fis de mon mieux pour répondre à l'honneur que me faisait le capitaine général, en lui donnant pour convives tous nos chefs militaires. Ce repas fut donc complètement officiel. Il n'y eut de laisser aller et d'entraîner que de la part de M. de Rochambeau, qui en eût fait volontiers un dîner de corps de garde, pour peu qu'il eût été aidé; mais tous, sauf ses aides de camp, nous prenions ses gaietés au sérieux, et il fut réduit à faire à lui tout seul les frais de ses gaillardises. Vers les dix heures, quand il fut parti, nous restâmes, les généraux Clausel, Claparède, Boyer,

Thouvenot, d'Aure et moi, et comme cet étrange dîner n'avait apporté qu'une trêve passablement désagréable aux douloureuses impressions que nous avaient causées les mauvaises nouvelles de Port-au-Prince, nous nous trouvâmes tous tout à coup, et sans aucune communication préliminaire, à l'état de véritables conjurés : « Il n'y avait qu'un parti à prendre : il fallait embarquer Rochambeau pour la France... Il serait rendu compte au premier Consul des motifs de cet acte, dont la nécessité suffisait pour justifier la violence..... Nous signerions tous cette déclaration, qui serait confiée au capitaine du vaisseau où Rochambeau serait embarqué..... Le premier Consul serait éclairé, et bientôt les effets complèteraient à ses yeux notre justification, etc., etc. » Au nombre de nos motifs était un énorme grief, un grief tout militaire, facile à juger de loin et qui ne pouvait échapper à la sagacité du grand capitaine. Ce grief, c'était la dispersion dans les différentes parties de la vaste colonie de ces précieux quatorze mille hommes arrivés de France et qui devaient être les derniers. Ainsi se trouvait détruit tout à coup l'incalculable avantage d'une concentration de forces, dont les noirs avaient été justement effrayés. Après un assez long débat, Clausel, qui commandait la partie du Nord et à qui serait revenu le commandement supérieur, sans doute se trouva trop intéressé dans l'exécution du complot, et bien que convaincu, ainsi que chacun de nous, de l'approbation du premier Consul, il refusa de faire arrêter et embarquer Rochambeau; je puis certifier que depuis, au Cap et même en France, il s'en repentit. Dans ce projet je parlais en qualité de préfet pour Santo-Domingo, où le général Ferrand (1), successeur de Kerverseaux, commandait les

(1) Marie-Louis Ferrand (1753-1808) avait pris part à la guerre d'Amérique sous Louis XVI et aux guerres de la Révolution.

troupes, tandis que Clausel, fortifié dans le Nord et dans l'Ouest, dont il aurait occupé toutes les positions inexpugnables, y eût maintenu contre les noirs et même aussi contre les Anglais le drapeau national, que Leclerc y avait si glorieusement replanté.

Si la déportation de Rochambeau avait eu lieu, nous nous serions imposé, sans avoir pu le prévoir, un bien long exil, en raison de la reprise de la guerre britannique et de sa continuation pendant tout l'Empire. Mais aussi quelle eût été notre gloire, si, en 1814, la France nous avait trouvés gardant son nom, son drapeau et son pavillon dans le golfe du Mexique, et nous eût rappelés dans la mère patrie avec tous les honneurs de la guerre, conservateurs intrépides de la reine des Antilles! Cette belle scène manque au grand drame de notre histoire. Et ici je ne puis m'empêcher de remarquer avec quelle facilité et quelle promptitude surgissent dans ces îles du soleil, comme des produits de leur sol enflammé, des résolutions ardentes, des ferments d'indépendance et des dévouements surhumains, tels que celui qui pendant treize années nous eût fait braver la guerre des noirs, la guerre des Anglais, la guerre du climat : tel enfin que fut celui du général Ferrand, qui jusqu'en 1808 demeura maître de la partie espagnole, trois fois plus grande que la partie française, et qui attaqué alors par le gouverneur de Porto-Rico et les indigènes révoltés, n'ayant plus qu'un bataillon de cinq cents Français, osa attendre les Espagnols, succomba sous le nombre et, ne voulant pas survivre à l'honneur de sa défaite, se brûla la cervelle sur le cadavre de ses braves! J'aime à réveiller de l'oubli ce grand acte d'héroïsme, qui rappelle celui de Léonidas.

Je ne connaissais pour ainsi dire que de vue le général Ferrand, mais je me sentais porté vers lui par un instinct

réel, comme si j'avais eu le pressentiment de ce que sa nature, d'ailleurs sans éclat, cachait de sublime et de glorieux. Ce penchant, qui survivait à notre séparation depuis qu'il commandait à Santo-Domingo, me porta à demander au général en chef, à qui je venais pour la troisième fois de décliner l'honneur de redevenir secrétaire de la capitainerie, celui d'être envoyé comme préfet dans la partie espagnole : ce qu'il refusa à son tour. Alors je me renfermai dans les modestes et laborieuses attributions de mon secrétariat de la préfecture, et je m'attachai, hélas ! à compléter l'établissement de l'imprimerie du gouvernement, dont la prospérité n'était pas douteuse, si notre occupation n'eût pas été réduite à un état de siège perpétuel. Mais M. de Rochambeau, exclusivement dominé par le désir de sacrifier le Cap à Port-au-Prince, renonçait hautement par ses dispositions militaires au système offensif et défensif que lui avait laissé son prédécesseur. Il fut heureux que celui qu'il avait adopté n'eût pas reçu encore sa complète exécution. Chose étrange ! l'ordre du départ général pour Port-au-Prince de toutes nos administrations et de leur matériel, dépense évaluée à un million, était donné pour le 7 ventôse an XI (26 février 1803), quand sept jours auparavant (30 pluviôse-19 février) les noirs vinrent nous attaquer sous les murs de la ville, commandés par Christophe et Clervaux. L'hôpital des Pères, hors du Cap, eut une salle brûlée et trente convalescents égorgés. L'insurrection surprit en même temps la Tortue, sur laquelle on avait évacué une partie des hôpitaux du Cap. Un tiers des malades fut assassiné, ainsi que M. Labattut, le propriétaire, et toute la population blanche ; le général Lacroix, qui y commandait, y périt également. Faute de la croisière ordonnée par le général Leclerc, les noirs avaient abordé l'île la nuit dans des

barges de la Grande-Terre. Enfin les brigands, en attaquant le Cap, nous servirent mieux alors contre la translation à Port-au-Prince que tous les motifs d'intérêt public vainement répétés au général Rochambeau par les généraux et les administrateurs. Il y eut donc un retard forcé à cette désastreuse opération, que le capitaine général dut consentir à suspendre encore.

Jusqu'à la mort du général Leclerc, j'avais servi sans traitement, bien que souvent il m'eût parlé de le régler ; mais j'avais emporté de France quelques mille francs, et de plus je vivais au quartier général. Ce ne fut donc que neuf jours après sa perte que d'Aure, chargé de l'intérim de capitaine général, prit un arrêté qui fixait à 8,000 fr. le traitement de secrétaire de la capitainerie, fonction que j'avais remplie gratuitement depuis le 1^{er} brumaire an X jusqu'au 11 brumaire an XI. En conséquence, je touchai intégralement cette année de traitement. Quant à celui de secrétaire général de la préfecture de l'Ouest, fonction à laquelle je fus nommé par le général Leclerc douze jours avant sa mort, une décision du 3 nivôse an XI l'avait fixé à 20,000 francs. Non seulement je n'eus pas à me reprocher d'avoir cumulé les deux traitements pendant les douze jours où j'exerçai les deux secrétariats, mais, nommé secrétaire général de la préfecture de l'Ouest le 29 vendémiaire, je ne fus appelé à en toucher le traitement qu'à compter du 1^{er} nivôse ; ainsi je servis gratuitement du 29 vendémiaire au 1^{er} nivôse, c'est-à-dire pendant deux mois. J'acceptai cette décision sans réclamer contre son injustice.

Ce sol de Saint-Domingue, si fécond en conspirations, en bouleversements de toute nature, l'était également en spéculations. Celles qui avaient eu lieu à la suite de l'incendie du Cap avaient par miracle réédifié une ville charmante,

qui, au milieu de ses péripéties, trouvait toujours des moyens certains et rapides de résurrection. Tel qui voyait sa maison en cendres et à qui il ne restait rien que ses bras et quelques gourdes s'en allait creuser et bâtir hors des murs un mauvais four à chaux dans un terrain vague ; dans son année il réalisait 30,000 à 40,000 francs, et il rebâtissait sa maison après avoir aidé à rebâtir celles des autres. Un autre brûlait dans un hangar du sirop de sucre, s'improvisait marchand de tafia et mettait journellement dans sa poche tout ce qui était dans celle des matelots et des soldats. — L'air ainsi imprégné de cet instinct spéculatif avait soufflé également sur moi. Calculant à une ou deux années mon séjour à Saint-Domingue, je fus saisi de l'idée d'y rétablir la fortune que ma famille avait perdue à la Révolution. En conséquence, un soir que je me promenais hors de la ville, je fus attiré par la magnificence de plants de tabac que le soleil, sans autre culture, se plaisait à mûrir. Informé du prix de ce tabac et de la terre qui le portait par Lenoir, qui en était propriétaire, une grande idée commerciale à la fois et patriotique s'empara de ma pensée. Je lui achetai de quoi former avec de belles feuilles bien séchées une énorme carotte, et je l'adressai avec un assortiment de cigares dits de la Havane, faits par Lenoir dans ma cuisine, à Raymond Delaitre (1), alors administrateur de la Régie des tabacs au Gros-Caillou : le tout accompagné d'une proposition par laquelle, après avoir mis en balance les produits du sol vierge et français de Saint-Domingue et ceux du sol épuisé et étranger de la Virginie, j'offrais d'approvisionner la Régie à vingt pour

(1) Bernard-Jean-Étienne-Raymond, vicomte Delaitre (1770-1847), conseiller municipal de Paris sous le Consulat et l'Empire, député de la Seine de 1815 à 1817, maître des requêtes au Conseil d'État, préfet de l'Eure de 1820 à 1830.

cent meilleur marché, moyennant un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans. J'avais eu le temps de recevoir la réponse, on ne peut plus favorable. Mon échantillon avait été estimé bien supérieur aux produits de la Virginie, et on acceptait ma proposition. Il me restait alors à acheter le terrain, dont l'acre se vendait une demi-gourde, à le cultiver, à le planter, etc. Il y avait des millions à gagner dans cette vaste opération, dont, après mon départ, je comptais confier la direction à quelques Français ruinés, moyennant un bon partage dans les produits... Mais Rochambeau et Christophe s'étant mis en travers de ce beau plan, si bien combiné, il me fallut renoncer à cette infaillible espérance de fortune. J'étais, de plus, retombé malade, et d'Aure fut averti par les médecins que j'avais repris tous les symptômes de la fièvre jaune; en effet, c'était sa seconde invasion sur ma personne. Aussi, dès que je fus hors de danger, il me pressa, m'ordonna même, dans l'intérêt de la colonie, de repartir pour la France, et d'y éclairer le premier Consul.

La cause de cette maladie, qui fut mortelle pendant plusieurs jours, était bien naturelle. Nous recevions nos lettres de France par les occasions que notre position nous permettait d'indiquer à nos familles, soit sur les bâtiments de l'État, soit sur ceux du commerce; il arrivait qu'en raison des retards involontaires du départ, nous recevions à la fois des paquets de lettres successivement accumulées. Or, j'en avais reçu de ma famille huit ou dix, et deux notamment de ma mère, dont la dernière me prescrivait impérieusement de revenir. J'avais lu ces lettres par ordre de date : il ne m'en restait plus qu'une à lire, de l'un de mes frères, et cette lettre m'annonçait la perte de ma mère, morte depuis cinq mois, le 15 septembre 1802! On ne m'avait pas écrit depuis : ma famille me croyait au Mexique. Je tombai frappé comme d'un coup de foudre :

évanouissement presque léthargique, convulsions, fièvre ardente, délire, fièvre jaune enfin, et ce fut à elle que je dus la reprise de ma connaissance; car on mourait par elle en sachant bien que l'on mourait, et je savais, par conséquent, à chaque instant, que j'avais perdu, que je ne reverrais plus ma mère. Il fallut que la vie fût bien fortement incarnée en moi pour ne pas succomber. Car, à la première maladie, la puissance de la force morale m'avait aidé à la combattre, tandis qu'à la seconde il ne m'en restait plus. J'avais perdu Leclerc, mon ami intime; la colonie s'en allait expirante sous les fléaux d'une guerre intérieure à outrance et d'un détestable gouvernement; ma mère, qui n'avait pas reçu mes adieux lors de mon départ et que ma pensée invoquait journallement dans l'espoir de mon retour, ma mère avait cessé de vivre, et peut-être mon absence n'était pas étrangère à cette mort, postérieure d'une semaine seulement à sa lettre qui me rappelait auprès d'elle et qui devait être la dernière. Je n'avais plus de courage... Je ne pouvais plus en avoir... Qui donc me sauva alors, et pour quelle fin? Dieu le sait.

D'Aure me décida à demander au capitaine général un congé d'un an pour le rétablissement de ma santé. J'ai sous les yeux cette demande et la signature de M. de Rochambeau qui me l'accorde : elle est en date du 12 ventôse an XI (3 mars 1803). J'eus mon passage avec le jeune Ornano, officier d'ordonnance du général Leclerc, aujourd'hui lieutenant général, sur la corvette de l'État *le Vulcain*, qui devait appareiller le 11 mars, et je fis mes préparatifs. Après avoir reçu les dépêches de d'Aure et ses instructions secrètes, résultat de toutes nos communications intimes (1), j'allai à bord. En me retournant

(1) On trouvera à l'Appendice la lettre par laquelle d'Aure recommandait Norvins au premier Consul.

pour un dernier adieu à la ville du Cap, dans le canot qui nous portait au *Vulcain*, Ornano et moi, je vis s'agenouiller sur le rivage, levant les mains au ciel, le vieux Domingo et sa vieille femme, dont l'âge était sans doute celui que j'ai aujourd'hui. Chassés de l'habitation de Mme la princesse de Berghes après son départ, ils étaient venus demander et avaient trouvé sur le morne de la Providence l'hospitalité dont ils avaient si grand besoin. Comme ils étaient vieux et infirmes, et qu'ils ne pouvaient plus travailler, on n'avait plus voulu les nourrir. Repoussés ainsi par les noirs, ils étaient venus implorer le *bon blanc*, qui avait trouvé très naturel de ne pas les laisser mourir de faim dans les bois : de sorte que Domingo avait fini par croire qu'il travaillait à mon jardin et sa femme à mon linge. L'un et l'autre avaient le type du vieillard congolais ; la laine de leur tête était toute grise, et le noir de leur peau avait fléchi jusqu'au bistre ; cent ans de plus, ils devenaient blancs. Mais en attendant cette métamorphose, Madeleine me réveillait tous les matins à quatre heures avec deux oranges, suivies d'une tasse de café plus noir qu'elle. En raison de leur misère, de leur bon service et de leur excellente nature, avant mon départ je leur avais laissé, par acte passé au Cap, le logement et la jouissance de mon jardin. Voilà pourquoi ces êtres reconnaissants priaient pour moi à genoux sur le sable du rivage, me remerciant ainsi de savoir où mourir l'un et l'autre. Et moi aussi j'avais été reconnaissant : car j'avais su par mon domestique que, pendant ma maladie, ils étaient allés, matin et soir, prier pour moi à l'église.

CHAPITRE VI

ARRIVÉE A PARIS

Nous appareillâmes le 12 mars 1803 par une mer très houleuse, qui préludait par ses rafales à l'équinoxe du printemps, époque du rajeunissement annuel de la nature ; d'où il résulte que le médiocre plaisir d'avoir alors les jours égaux aux nuits s'achète par ces horribles convulsions qui, sous le nom de tempêtes et d'ouragans, bouleversent les mers et désolent la terre : étranges annonces d'une maternité dont l'univers entier doit payer le travail. Quant à nous, nous en fûmes quittes en perdant quatre jours de route aux difficultés du débouquement, comme si la rade meurtrière du Cap s'opiniâtrait à ne pas lâcher sa proie. Toutefois, par compensation, pendant les vingt-trois jours de la traversée, nous eûmes constamment l'agrément de voir la lame balayer le pont du *Vulcain*. Or c'était sur le pont que la cuisine était placée. Comme grâce à la fièvre jaune, qui m'avait complètement débarrassé de mon estomac, j'étais destiné à ne rien manger de six mois au moins, en égoïste facétieux, je prenais un singulier divertissement à voir les matelots et les mousses courir après les marmites et les casseroles et disputer aux flots le diner du capitaine et de l'état-major, dont Ornano et moi nous avions l'honneur de faire partie. Mais Ornano

se portait bien ; il n'avait jamais été un seul moment malade à Saint-Domingue ; ses dix-huit ans, son teint de rose, ses yeux bleus, ses beaux cheveux blonds avaient désarmé la fièvre jaune, non moins que la placidité de son excellent naturel. Avec toute raison, il prenait en horreur la mer qui lui enlevait son diner ; mais, ainsi que moi, il la remerciait de nous mener si bon train.

C'est au milieu de cette course d'ouragan qui nous poussait violemment du Cap-Français au port de Brest que j'ai ressenti l'impression la plus douce et la plus vive peut-être de ma vie. Un matin où j'étais monté sur le pont : « Eh ! mon Dieu ! m'écriai-je, j'ai froid ! Suis-je mourant ? Oh ! non ! c'est bien l'air du nord, l'air de la France, l'air de Paris !... Où sommes-nous ? et pourquoi le fond de la mer est-il tout blanc ? — C'est le banc de Terre-Neuve, me dit l'officier de quart ; nous courons dessus depuis cette nuit. » Il y avait juste quatorze mois que je n'avais eu froid, et ce climat paternel réveilla au moins mes sens à défaut de mes forces. J'avais réellement froid : je jouissais de grelotter un peu. J'étais enfin échappé au naufrage de ces mers de feu, à cette atmosphère dévorante qui, en moins de deux ans, réduisait en poudre les grilles de fer sur le port du Cap. J'aspirais ce que respiraient mes parents, mes amis : je naviguais, je courais sous leur ciel. La brise du nord venait de me rendre ma patrie, et celle de l'ouest, qui nous y portait, soufflant tout à coup dans nos voiles, je lui confiai tout ce que mon esprit et mon âme avaient de pensées et de vœux pour ceux que j'allais enfin revoir.

Mon passage était fort économique, non pour l'État, mais pour le capitaine, en raison du désintéressement forcé que je portais aux doléances quotidiennes de ses convives : car sa table était détestable et rigoureusement provençale. Je vivais uniquement, pour ne pas mourir,

d'un peu de vin de Bordeaux que j'avais emporté et de pain que j'y laissais tremper. C'est ce qui faisait que je ne dinais jamais seul, mais avec quatre perroquets, dont deux aras d'une grande beauté que mon ami Leclerc m'avait donnés sur la ménagerie de Carthagène : de sorte que j'avais bien l'air d'avoir été invité par eux à partager leur nourriture habituelle. Quelques bâtons de cacao d'une amertume primitive complétaient mes provisions de bouche. Mon régime était l'inanition : la sobriété m'aurait tué.

Parmi mes oiseaux il y avait une charmante perruche complètement apprivoisée, que je destinai à ma nièce encore enfant; elle était libre sur le bâtiment, et la bien-aimée de l'équipage, qu'elle allait visiter sur les haubans. La veille de notre arrivée à Brest, un violent coup de vent l'emporta au milieu de son vol. De loin nous entendions ses cris de détresse : elle se noyait dans l'air avant de se noyer dans les flots. Des matelots voulurent s'y jeter pour la sauver; leur superstition naturelle les y portait. Mais cet augure ne devait heureusement menacer que moi. J'avais contracté une sorte de fatalisme dans les désastres successifs de notre expédition; la perte de cet oiseau favori, presque en vue du port du salut, m'affecta, et je me pris à y présager celle d'une cargaison de café de la somme de douze mille francs, recueillis de mes deux traitements. Je l'avais fait charger la veille de mon départ sur le navire de commerce du Havre *l'Euphrosine*, nom que portait aussi la jolie Parisienne qui tant de fois avait enchanté ma sauvage retraite. Mais tous les auspices ne sont pas heureux. Je n'en avais guère connu que de tristes, et ceux-ci ne m'avaient jamais trompé.

Enfin, au point du jour, la corvette entra à toutes voiles comme un cygne effaré dans l'immense rade de Brest,

magnifique vestibule de notre puissance navale sur l'Océan. Un hurrah général salua la terre de France qui nous était rendue, et bientôt nous fûmes en vue du port. Là, nous stationnâmes à la distance sanitaire prescrite jusqu'à la visite de la *Santé*. Le *Vulcain* était déjà signalé. Le bord retentissait de cris de joie en provençal, ce qui en doublait pour moi la gaieté originale. Mais les jappements aigus et l'agitation d'un petit terrier d'Écosse, que j'avais emmené de Paris, ne laissèrent pas que d'ajouter une scène pittoresque et bien imprévue à la joie commune : il se mit à courir à toutes jambes le long du bord, et enfin, malgré moi et les matelots, se précipita de l'arrière dans la mer. Il avait lui aussi reconnu Brest. Nous le suivîmes des yeux : il ne se trompa pas de cale et aborda en sautant, au grand plaisir de la population, à celle où je m'étais embarqué dix-huit mois plus tôt. « Voilà Pincher, dis-je à Ornano, qui va avertir M. Le Goff de notre arrivée. » En effet, une heure après, nous vîmes voguer vers nous un bateau dont Pincher qui l'amenait occupait l'avant, et qui nous apportait de la part de M. Le Goff les rafraîchissements de toute nature, en légumes et en fruits, si nécessaires et si agréables après les privations d'une longue traversée. Comme Pincher ne pouvait être suspect et qu'il ne connaissait pas les règlements, il sauta de son bateau et revint nager autour du *Vulcain*, où un matelot le fit entrer par une écoutille. La *Santé* arriva; après son enquête, nous pûmes communiquer avec le domestique de M. Le Goff et apprendre de lui dans tous ses détails la conduite de mon chien. Nous nous empressâmes, Ornano, moi et nos gens, de profiter de ce bateau ami pour quitter le *Vulcain* avec tous nos bagages et ma ménagerie.

Descendus à la cale, nos malles passèrent rapidement l'inspection de la douane, dont par parenthèse ou par exception

je n'eus qu'à me louer. Après cette opération, nous nous acheminâmes vers la direction des postes, où mon chien avait été nous annoncer. En effet, M. Le Goff vint au-devant de nous dans la rue : mais d'abord il ne reconnut qu'Ornano, qu'il trouva grandi. Quant à moi, à ma vue il s'émut visiblement, et je vis le moment où il allait me demander à moi-même, tant j'étais changé, défiguré, déshumanisé. Il avait hébergé et embarqué un homme véritable, un homme de trente-deux ans, vigoureux, leste, brillant de santé : il recevait un spectre, un squelette. Ce fut pour moi une horrible humiliation. Au milieu des doléances cruelles que l'affection de cet excellent homme ne pouvait comprimer, nous trouvâmes la plus complète hospitalité prête à nous recevoir. A la première visite de Pincher, il avait donné ses ordres : la table était dressée; nos lits étaient faits. Nous nous partageâmes : Ornano se mit à table; moi, je me mis au lit, où, éreinté que j'étais encore du cadre du *Vulcain*, je me reposai délicieusement. Sur nos instances, M. Le Goff nous procura une chaise de poste où nous nous embarquâmes le lendemain, Ornano, moi et Pincher; nos domestiques et nos bagages prirent la diligence. Je ne crus pas pouvoir mieux faire pour reconnaître élégamment les amitiés de M. Le Goff que de lui offrir mes beaux oiseaux. Nous nous séparâmes comme des gens qui s'aient et ne doivent plus se revoir. Enfin, suivis et comblés de ses vœux et de ses provisions, nous partîmes à toute bride et courûmes nuit et jour les cent cinquante lieues qui nous séparaient de Paris. Le repos que j'avais savouré chez M. Le Goff et surtout la soif ardente de revoir ma famille m'avaient donné des forces. Soixante heures après nous étions aux Champs-Élysées, et j'arrivai presque vivant chez moi, rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, n° 6, à sept heures du matin.

Là, la scène fut encore plus pathétique qu'à la direction des postes de Brest. Sans le témoignage d'Ornano, mon portier, qui m'avait vu enfant, me refusait la porte : alors il se mit à pleurer, ainsi que son excellente femme. Ornano prit un fiacre et courut chez lui. Je montai comme je le pus les deux étages qui menaient chez deux de mes frères et chez moi. Tout le monde dormait encore dans la maison, de sorte qu'à cette heure indue le réveil en sursaut de mes frères ne pouvait m'être bien favorable. Un domestique inconnu de moi, étonné de mon introduction spontanée dans leur appartement, frappa sur ma demande à la porte de la chambre à coucher de l'un d'eux et lui dit que c'était moi qui venais d'arriver. J'entendis que mon frère répondait rudement : « Ce n'est pas lui ! Ce n'est pas vrai ! Il est au Mexique. Nous allons voir ! — C'est bien moi, Auguste, lui dis-je : ouvre-moi, c'est bien moi ! — Non, ce n'est pas là, reprit-il avec plus de force, ce n'est pas la voix de Norvins... » J'étais à l'agonie, car en effet ce n'étaient ni le moi, ni la voix qu'il avait connus. Il parut enfin, ainsi que l'autre frère éveillé par le domestique comme pour leur prêter main-forte, et j'eus l'inexprimable chagrin d'avoir été un moment devant mes frères sans en être reconnu. Mais eux au moins ne m'avaient pas vendu ; seulement ils n'avaient pas encore reçu mes lettres de Saint-Domingue.

J'avais ressenti un horrible serrement de cœur en montant notre escalier. J'avais passé auprès de celui qui conduisait à l'appartement de ma mère et que depuis M. de La Fayette a habité. En sortant de prison, je n'avais plus retrouvé mon père dans cette maison ; en revenant de Saint-Domingue, je n'y retrouvais plus ma mère. Ce fut sous l'impression de cette double perte que je ressentis la douleur d'être méconnu de mes frères.

Mon médecin, qui était aussi mon ami, fut appelé. C'était le docteur Couad, médecin du feu duc d'Orléans, homme d'une grande habileté. Aussi il n'hésita pas un instant, et son coup d'œil physiologique me démêla tout de suite sous le deuil et la destruction de toute ma personne; aucune de mes ruines ne lui échappa : « Avant tout, me dit-il, il faut vivre, et pour vous il faut vivre sans manger, car vous n'avez plus d'estomac. Il faut donc vous en refaire un. Avez-vous de la répugnance pour le sucre? — Aucune. — Eh bien, c'est très heureux. Ce sera votre nourriture; vous en mangerez tant que vous pourrez, car vous ne pouvez manger que cela. Je n'avais jamais vu la fièvre jaune de si près, et j'étais loin de croire que deux mois après sa guérison elle pût laisser de pareilles traces. — A Saint-Domingue, lui dis-je, on n'est pas si difficile : cela s'appelle la convalescence. — Eh bien, c'est de cette convalescence que je veux vous guérir. A demain, mangez du sucre! Je vous verrai deux ou trois fois par jour. » Et il s'en alla en disant : « Quelle convalescence! — C'est curieux, docteur, lui dis-je le lendemain où réellement je me sentais déjà un peu mieux, c'est curieux que Saint-Domingue, où pousse le sucre, donne l'antidote de sa fièvre jaune. » Et comme il s'étonnait de me voir debout et en uniforme, l'épée au côté : « Où diable osez-vous aller comme cela? — A Saint-Cloud, voir le premier Consul. — C'est une crânerie! — Je le sais bien, mais il le faut. — Allons, vous voulez vivre, je le vois; vous vivrez. » Et il me donna le bras pour descendre l'escalier et me mettre en voiture.

C'était le 12 avril 1803 : j'arrivai à Saint-Cloud, où je fis donner mon nom à l'aide de camp de service. Par bonheur, c'était mon ancien camarade de collège Lauriston. Il descendit l'escalier quatre à quatre et me prit d'abord pour une de ces momies comme il en avait tant vu en

Égypte; il eut toutefois l'affreux courage de m'embrasser, et, arrivé au salon de service, il me coucha dans une grande bergère, celle où il dormait la nuit. Maret, depuis duc de Bassano, était là; nous fîmes connaissance, et de ce jour date l'amitié dont il ne cessa de m'honorer jusqu'à sa mort, en 1839. « Le premier Consul dort, me dit Lauriston; il revient de la chasse. Aussitôt que tu seras reposé, j'irai gratter à la porte de son cabinet. Tu seras bien reçu, je t'en réponds. » L'accueil de Maret me le confirmait tout autant que ses paroles; le général Leclerc et d'Aure n'avaient pas laissé ignorer mes services. Une demi-heure après, Lauriston se leva et alla gratter à la porte. « Entrez! Qu'est-ce que c'est? — C'est le citoyen Norvins, secrétaire général, qui arrive du Cap. — Qu'il vienne! » Et j'entrai, ne pouvant réellement pas me tenir sur mes jambes; je savais de plus qu'on ne s'asseyait pas devant le premier Consul. Je saluai profondément: « Approchez, citoyen Norvins; je suis bien aise de vous voir. » Je lui remis silencieusement les dépêches de d'Aure, que j'avais écrites au Cap, sauf celle où il me proposait pour son successeur. Enhardi par ce bon accueil, je reculai vers la cheminée, à la droite de laquelle était le bureau du premier Consul, assis dans un fauteuil de maroquin vert. Je pris donc habilement mon point d'appui à l'angle de la cheminée, de sorte que je voyais le premier Consul de trois quarts: c'était assez pour un début. Ce ne fut pas une conversation, mais ce fut ce que cela devait être, un interrogatoire, une enquête générale et privée. J'en ai conservé dans ma mémoire les principaux traits, ainsi que le désordre apparent où ce génie alors si jeune, si puissant et avide de tout connaître à la fois, plaçait et déplaçait ses questions. « Que fait l'armée de Saint-Domingue? — Elle est morte. — Comment! Et les quatorze mille hommes que je viens d'envoyer?

— Il n'y en avait plus que huit mille sous les armes à mon départ : il y en a bien moins à présent. — Comment est venue l'insurrection de la Tortue? — Par mer. — Comment? — Les nègres y ont abordé la nuit sur les barges de la Grande-Terre. — Il n'y avait donc pas de croisière? — Si, général. — Eh bien? — Elle était anglaise. — Que font donc les vingt bâtiments de guerre? — Ils restent dans le port ou ils courent ailleurs; ils servaient autrement sous votre beau-frère. — Combien y a-t-il de vaisseaux de guerre à la Jamaïque? — Tant. — Et de troupes? — Tant. — C'est vrai; vous êtes bien instruit. — C'est moi qui ai toujours fait la correspondance. — C'est juste : vous avez bien servi mon beau-frère. — C'est vrai, général. Et une émotion visible se répandit de mon visage sur le sien. — Je suis content de vous; je vous donnerai une position. Rétablissez votre santé. Comptez sur moi, citoyen Norvins. » Alors le premier Consul appuya ses deux mains sur les bras de son fauteuil et se souleva ainsi pour un demi-salut, que je lui rendis tout entier. J'étais heureux : j'avais vu le grand homme, et il m'avait adopté. Je le crus alors. Cette audience dura vingt minutes; ce fut un feu croisé perpétuel : je regrette d'en avoir retenu aussi peu.

Après un nouveau repos dans le salon de service, où Lauriston, Maret et les entours militaires du premier Consul me prodiguèrent les félicitations les plus vives sur ma bonne réception, me traitant comme si j'allais être des leurs, je remontai en voiture et je me rendis chez le citoyen Decrès, ministre de la marine. Introduit chez lui, il ne me fut pas difficile de voir que je n'étais plus en pays ami. « J'ai appris votre départ par la correspondance de Brest, me dit-il. — Je suis arrivé hier, et bien malade, comme vous pouvez le voir. — Vous pouviez vous présenter de suite. — Je viens de chez le premier Consul; je ne le pou-

vais pas auparavant. » — A ces mots, un nuage noir vint bistrer la figure peu avenante de Decrès : « Et de quel droit vous êtes-vous présenté chez le premier Consul avant d'y être autorisé par moi? — Parce que j'avais ordre du préfet, le citoyen d'Aure, de lui remettre les dépêches qu'ils m'avait confiées. — Ah! vous avez remis des dépêches au général, au lieu de me les remettre à moi? — Mon ordre était positif. J'ai dû obéir à mon chef. — C'est moi qui suis votre chef et celui du citoyen d'Aure. » Malgré ma faiblesse, je me sentis si vivement impressionné qu'une colère sourde, qui sans doute en était aussi une preuve, s'empara de moi et me donna des forces. J'en eus besoin. Decrès m'interrogea brutalement sur les événements de Saint-Domingue et m'opposa de telles dénégations que je lui dis : « Je réponds de la vérité de tout ce que j'ai écrit. Les dépêches de la capitainerie générale et celles de la préfecture de l'Ouest sont dans vos bureaux, et une grande partie est de mon écriture. Le premier Consul, lui, ne m'a rien nié de la correspondance, qu'il a également sous les yeux. — Eh bien, reprit-il violemment, où est donc l'insurrection de Saint-Domingue? » A l'instant, et je ne sus pas alors quelle force m'y porta, je me trouvai debout sur un fauteuil de soie, au-dessus duquel était suspendue une grande carte de Saint-Domingue, et y jetant mes deux mains du nord au sud et de l'est à l'ouest : « Voilà, lui dis-je, où est l'insurrection, et nous vous l'avons écrit, Leclerc, d'Aure et moi, jour par jour. » Decrès en avait assez, et moi aussi; j'entendis pour ainsi dire claquer mes os, ébranlés par un violent tremblement. « Je vous reverrai, me dit-il. — Je suis à vos ordres. » Et je me retirai bien convaincu qu'il allait travailler à détruire dans l'esprit du premier Consul les dispositions favorables où je l'avais laissé pour moi. Le soir, j'allai

voir Mme Leclerc ; j'y trouvai sa mère, à laquelle elle me présenta.

Le lendemain, malgré Couad et mes frères, à qui mon courage paraissait un peu trop surnaturel, je profitai de l'élan que m'avait donné cette première journée pour aller faire ma visite aux deux autres consuls. Je ne fus reçu que par Cambacérès, qui, ayant dîné la veille à Saint-Cloud, avait appris du premier Consul lui-même la faveur qui avait résulté de mon audience. Après m'avoir félicité de cette faveur, il me dit : « C'est à moi à faire vos affaires ; je m'en charge. Vous êtes dans une position à n'avoir besoin que de vous seul, mais je vous demande de me laisser m'occuper de vous auprès du premier Consul. » Je me confondis en remerciements et, à peine rentré chez moi, je reçus une invitation à dîner pour le lendemain chez Cambacérès. Cela fit beaucoup rire le docteur, qui me mit au fait de la réputation gastronomique de l'amphitryon : « Alors, c'est une épigramme sanglante que cette invitation, lui dis-je, mais n'importe : je marche sans jambes, je peux bien dîner sans estomac, et d'ailleurs je dirai que je suis à la diète. » C'était facile à dire ; mais je ne m'attendais pas à être placé immédiatement à la gauche du second consul, qui avait devant lui des petits plats de fantaisie, dont, disait-il, et ce fut très vrai, il n'offrait pas à tout le monde. Il aurait été absurde de lui déclarer que j'étais dans l'impossibilité de rien manger ; il aurait pris cet aveu saugrenu pour une personnalité. De sorte que j'acceptai toutes ses faveurs avec la discrétion d'un eunuque dans un harem, et je ne cessai avec succès de profiter de tous les moments où il tournait la tête pour me débarrasser de mes assiettes. Ce sacrifice si complet ne me coûta qu'un peu d'adresse, car fort heureusement je n'avais pas le moindre appétit.

Avant et après le diner, le second consul avait fait mes honneurs de la manière la plus aimable, en me présentant à toutes les puissances qu'il avait conviées. On me saluait comme un homme en crédit. J'y fus tendrement accueilli par Séguier, qui me proclama son ancien camarade de collège et qui appelait Cambacérés : « Mon oncle ! » Il lui tombait des neveux de tous les côtés ; il n'en refusait aucun. Claparède, en débarquant de Saint-Domingue, l'embrassa en l'appelant aussi : « Mon cher oncle ! »

Ma visite chez Mme Leclerc n'avait été qu'une visite ; la présence de sa mère, chez laquelle je me présentai le lendemain après le diner du second consul, avait naturellement simplifié cette entrevue après six mois de séparation. J'avais eu seulement la présence d'esprit, et c'était en situation de part et d'autre, de dire à ces dames ce qui avait eu lieu à Saint-Cloud et combien j'étais pénétré de reconnaissance pour l'accueil distingué que j'avais reçu du premier Consul. Seul avec Mme Leclerc, je lui racontai dans tous ses détails la réception bien différente du ministre Decrès : elle se mit à rire. Je continuai par la crainte que j'avais qu'il ne me nuisît auprès de son frère, et la diva Paolina se mit à rire encore plus fort. Comme elle me vit très intrigué de cet accès de gaieté : « Je me charge de l'apaiser, me dit-elle : il est amoureux de moi comme un fou. Il me poursuit partout ; il vient ici matin et soir. Il veut m'épouser à toute force. » Ce fut à mon tour de rire, et son rire accompagna le mien d'une manière délicieuse. « Je l'ai en horreur, ajouta-t-elle, ce gros vilain marin. Mais comme il est spirituel, je m'amuse de ses déclarations. — Je ne doute pas qu'il ne voulût vous épouser, quand même vous ne seriez pas la sœur du premier Consul. — Lui ! Il ne

me regarderait seulement pas; je le connais bien. Mais je saurai de lui, et pas plus tard que demain, car il sort d'ici, ce qu'il pense de vous, et je l'empêcherai bien de vous faire du tort. — A propos, lui dis-je en souriant, avez-vous une voiture plus belle que celle de votre sœur Murat ? — Oh ! oui. » Et elle se mit à rire comme une folle de ce souvenir du déjeuner de malade de l'habitation Destaing. « Imaginez-vous, Norvins, que mon frère, à qui je fis demander de l'argent ces jours-ci, m'envoya 80,000 francs ! — Ah ! mais, c'est superbe. — Oui. Eh bien, je les lui ai renvoyés et j'ai eu ce que je voulais, 300,000 francs. »

Depuis trois jours que j'étais à Paris, je ne comprenais rien à ce que je voyais, ni à ce que j'entendais. C'était un changement total de décoration et même de théâtre, d'acteurs aussi, depuis seize mois que j'étais parti. J'avais retrouvé en velours toutes les carmagnoles. Les chemises sanglantes des régicides et des proconsuls étaient garnies de dentelles; Fouché, le mitrailleur de Lyon, avait le faubourg Saint-Germain dans ses salons. On allait à la cour chez le citoyen et la citoyenne Bonaparte. La botte était défendue aux civils; il fallait déjà les bas de soie et les souliers à boucles. J'avais laissé toute la haute société politique et aristocratique avec les cheveux en oreille de chien, sans poudre, un habit large, carré, une grosse cravate, le gilet à revers débraillé, les pantalons collants dans des bottes à la Souwaroff. A mon retour, ce costume général ne désignait plus que les républicains et les royalistes forcenés, qui nommaient tout haut Bonaparte un usurpateur : en effet, il avait déjà confisqué la Révolution française à son profit et à celui de la France et de l'Europe. L'alliance des royalistes et des radicaux date de cette époque : on n'invente plus depuis

longtemps, on se souvient. Ce qui me frappa surtout de la manière la plus désagréable, ce fut de voir la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine de ceux qui avaient envoyé à l'échafaud tant de membres de la noblesse, par cela seul qu'ils en faisaient partie. Enfin, je retrouvai M. de Talleyrand marié avec une protestante (1) : ce fut la petite pièce du grand drame du temps. Je me crus en pays étranger.

Je fus très bien reçu par Lucien, dans cet hôtel de Brienne, aujourd'hui hôtel de la Guerre, où j'avais été tant de fois pendant mon enfance et ma jeunesse. Mon cœur se serra en y rentrant, au souvenir du comte de Brienne, de son frère le cardinal, des trois Loménie, etc., mes parents et mes amis qui l'avaient habité si longtemps. Je fus invité à y venir le soir et j'en profitai pour connaître la société littéraire qui s'y réunissait. Lucien était membre de l'Institut, et il s'en faisait gloire très hautement. Sa conversation était pleine de charme et d'imprévu. On était chez lui sur le pied d'une parfaite égalité. Si son salon n'était pas un salon d'opposition, on n'y trouvait rien qui avertît qu'on était chez le frère du premier Consul ; il se plaisait non à oublier son rang, mais à n'en faire apercevoir personne. Il avait à Saint-Cloud décidé le succès du 18 brumaire, et il était resté ce qu'il était ce jour-là, le plus pur et le plus consciencieux des Girondins. Sa merveilleuse ambassade en Espagne lui avait assigné un rang élevé parmi nos hommes d'État. Sénateur alors et retiré pour ainsi dire des affaires, il s'était philosophiquement résigné à être un homme de beaucoup d'esprit et de talent, et un excellent citoyen. Il me remercia, je puis le

(1) Catherine-Noël Worlhée (1762-1835), née à Tranquebar (Indes anglaises), femme divorcée de Georges-François Grant. Talleyrand l'épousa le 10 septembre 1802 et ne tarda pas à s'en séparer.

dire, tendrement et à différentes fois de ma conduite à Saint-Domingue et de mon dévouement pour son beau-frère, qu'il regrettait amèrement.

Quant à Joseph, il n'était pas à Paris. On disait à Saint-Cloud qu'il était allé *bouder* à la campagne. Le fait est, et je le sus par Mme Leclerc, qu'il était brouillé avec le premier Consul. Je raconterai chez qui je le vis plus tard et ce qu'il me dit alors que durait toujours sa disgrâce.

M. de Talleyrand, sous les auspices duquel j'étais à peu près parti pour Saint-Domingue, eut naturellement aussi ma visite. Il me félicita d'être revenu vivant, ce qui était la condition rigoureuse de mon retour, et d'avoir pour protecteurs le premier Consul et le second. « J'en réclame un de plus, lui dis-je. — Oh ! celui-là, me répondit-il avec un abandon tout gracieux, celui-là ne vous manquera jamais. » Je lui soumis alors vivement le désir que j'avais de lui devoir mon admission dans la carrière à la tête de laquelle il était placé. Il accueillit cette demande en me disant qu'il prendrait, à cet égard, les ordres du premier Consul. « Nous sommes alliés, ajouta-t-il; vous étiez cousin germain du baron de Talleyrand, l'ambassadeur à Naples, et je n'ai pas besoin de cette raison pour vous porter un véritable intérêt. » Un diner à Saint-Cloud, chez le citoyen Maret, qui m'y invita par une lettre très aimable, compléta le terrain politique sur lequel, dans les premiers jours de mon arrivée, je croyais avoir solidement assis ma tente. Ce fut ce jour-là que je vis pour la première fois la belle Mme Maret (1), nouvellement mariée : vingt-cinq ans plus tard, je devais la voir descendre

(1) Maret avait épousé une de ses parentes, Mlle L'éjéas, fille du maire de Dijon. Les contemporains les moins bienveillants ont rendu hommage à sa beauté et à sa grâce. Thiébauld, notamment, raconte comment, vraiment duchesse à ses grandes réceptions, elle ourlait des torchons sans le moindre embarras dans une soirée intime. (*Mémoires*, t. III, p. 395-396.)

dans la tombe, couronnée des fleurs dont pour un bal elle avait la veille orné sa tête..... Car, ainsi que de son mari, je fus son ami jusqu'à sa mort, et je le serai toujours de leur bien chère mémoire jusqu'à la mienne.

On pense bien que j'avais trouvé le temps d'aller voir Frochot et Méjean à la préfecture, où j'aurais pu conserver l'incognito, si je ne m'étais nommé ou fait annoncer à mes anciens collaborateurs. Ce fut à cette première visite que me rappelant, je ne sais pourquoi, un arrêté important, minuté par moi et signé par le préfet, je demandai des nouvelles de son exécution. « Mais à propos, c'est vrai, Méjean ! » dit Frochot. Enfin, Frochot, à ma demande, ouvrit le tiroir des affaires terminées, et, à notre grande satisfaction, nous y retrouvâmes mon arrêté en pleine virginité. J'eus le plaisir de l'exhumer de la catacombe administrative, et les bureaux, qui, eux aussi, n'y avaient plus songé, en saluèrent la tardive résurrection. On ne changea que la date, qui fut rajeunie de dix-huit mois.

Fort heureusement, mes plus proches et mes plus aimés parents et amis habitaient le faubourg Saint-Honoré, de sorte que j'avais pu me trainer chez mes chères consolatrices de prison, Mmes de Damas, de La Briche, Molé, de Vintimille, de Fezensac, où j'avais été traité non comme un enfant prodigue, mais comme un ami qu'elles avaient pleuré. J'avais eu à subir un véritable interrogatoire sur Rochambeau de la part de Charles de Damas, son ancien compagnon d'armes dans ce que l'on appelait alors la *Guerre des Insurgents*. J'avais très fidèlement satisfait sa curiosité, et il n'interrompait mes réponses que par ces mots : « C'est bien cela..... Il n'est pas corrigé..... Voilà ce qu'il faisait en Amérique... Il est capable de tout..... » J'étais loin de croire cependant que, peu de temps après,

j'aurais à lui parler d'actions tout à fait criminelles de son ancien camarade.

Toutes ces agitations de bon ou de mauvais augure, toutes ces courses presque sans relâche n'étaient pas à beaucoup près dans mon régime, que Couad formulait toujours en trois mots : « Air natal, repos et sucre ! » Il venait seulement, en raison d'une nouvelle prostration de faiblesse, causée par la fatigue, d'égayer ce régime d'une pilule de colombo, qui ouvrait à jeun mon carême quotidien. Je fus donc irrémisiblement cloué au logis, où j'étais gardé aussi bien par mes frères que par mes nombreux amis. L'un de ceux-ci, l'ami de mon enfance, de ma jeunesse et de ma prison, Auguste de Frénilly, quelque foi qu'il eût à la triple prescription du docteur, au lieu de se séparer de moi pour aller avec sa famille au château de Bourneville, près de la Ferté-Milon, imagina de m'y emmener. Il avait fait une provision de farines mucilagineuses, sagou, salep, etc., qui, en me donnant un peu plus de force, disait-il, tempéreraient l'austérité du régime saccharin ; le bon air, les bois, les prés et les ruisseaux achèveraient avec l'amitié une trop lente convalescence. Je ne me fis pas prier un moment : je partis avec lui. « Vous reviendrez bientôt », me dit Couad d'un ton narquois. En effet, au bout de huit jours, j'étais retombé dans un marasme inquiétant et je dus revenir. « C'est l'air natal, me dit Couad, l'air natal seul que vous êtes en état de supporter, et je suis bien aise de l'expérience. L'air des champs est plus sain que celui de Paris, mais c'est à Paris que vous êtes né et que vous vous rétablirez. Vous n'êtes pas en état de respirer impunément l'air libre, le grand air. » Il avait raison, et je cite ce fait comme un témoignage précieux de l'habileté de ce grand médecin. Ma convalescence coloniale fut une maladie de

quatre ou cinq mois, et j'entrai sous ses auspices dans la convalescence parisienne. Celle-ci marcha à pas de géant : mais de maigre que j'étais avant Saint-Domingue et fait pour l'être toute ma vie, je dépouillai si complètement le vieil homme que je devins le gros homme que je suis depuis quarante-deux ans.

J'ai oublié de dire que peu après ma sortie de prison j'avais été atteint par la réquisition, la conscription militaire de l'époque. Mon excellente mère, qui ne voulait pas me perdre une seconde fois, avait acheté pour moi un remplaçant, pour la somme de 8,000 francs; c'était le temps des grandes guerres, où la vie du soldat, exposée chaque jour sur le Rhin et en Italie, était à la hausse. Mon remplaçant valait beaucoup plus sans doute; il avait trente-quatre ans, taille d'un mètre 855 millimètres, dit son passeport de l'an VIII; il était du Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), maréchal ferrant, et se nommait Jérôme Pérassol. C'était donc une excellente acquisition, dont m'avait remercié Horace Sébastiani (1), colonel du 9^e dragons, où j'avais été appelé. Me trouvant ainsi libéré du service militaire, j'avais été en toute sécurité payer une autre dette à la patrie avec l'expédition de Saint-Domingue, où j'avais été éprouvé sans doute bien plus cruellement que dans nos armées du continent. Mais un mois après notre débarquement au Cap, comme nous

(1) Horace, comte Sébastiani de la Porta (1775-1851), destiné à l'état ecclésiastique, entra dans l'armée, fit la campagne d'Italie et devint rapidement colonel. Chargé, après le traité d'Amiens, d'une mission en Orient et nommé général de brigade, il devint divisionnaire après Austerlitz et fut ambassadeur à Constantinople de 1806 à 1809; il fit les campagnes d'Espagne, de Russie, d'Allemagne et de France. Membre de la Chambre des représentants aux Cent-jours, il fut, sous la Restauration, un des députés libéraux les plus en vue. Louis-Philippe le fit successivement ministre de la marine et des affaires étrangères, ambassadeur à Naples et à Londres, maréchal de France.

étions en pleine guerre contre Toussaint et qu'à toutes les affaires commandées par le capitaine général j'avais aussi payé de ma personne, il était arrivé que dans une manœuvre du 9^e dragons, un quart de conversion au galop avait été si rudement exécuté que Pérassol y avait eu le genou écrasé. En conséquence, déclaré hors d'état de servir, on était remonté à son origine au corps, et, pendant que j'étais entre les coups de fusil et la fièvre jaune au Cap, le colonel Sébastiani m'appelait à remplacer mon remplaçant. Ma famille s'était vainement adressée à mon ami Arcambal (1), secrétaire général de la guerre, dont Berthier était le ministre. Il avait répondu par ordre du ministre que sans la preuve de mon incorporation dans une des demi-brigades de l'armée de Saint-Domingue, tout secrétaire général que j'étais de la capitainerie, je n'en étais pas moins dragon au 9^e et obligé de rejoindre, sauf un nouveau remplaçant. Les choses en étaient encore là quand je revins en France. Grâce aux journaux, mon retour fut connu du 9^e dragons alors caserné à l'hôtel de Soubise, au lieu des Archives qui l'occupent aujourd'hui. J'avais donc été requis de m'y présenter, et l'étonnement d'Horace Sébastiani en voyant un spectre au lieu d'un dragon m'est encore présent ; il me revenait d'emblée, et pour combien de temps encore ! une place à l'hôpital. J'eus beau lui dire que c'était mon genou qui avait été

(1) Jacques-Philippe Arcambal (1751-1843) servit d'abord dans les gardes de la porte du Roi, puis entra en 1787 dans les bureaux du ministère de la guerre ; il fut successivement commissaire des guerres (1791), directeur du matériel au ministère (1795), ordonnateur en chef de l'armée de Naples (1796), inspecteur aux revues (1800), secrétaire général du ministère (1802-1803), ordonnateur en chef du camp de Saint-Omer (1804) et d'un corps de la Grande Armée (1805-1807) ; passé en 1809 au service de Naples, Murat le fit grand préfet du palais, conseiller d'État, directeur général de la guerre ; en 1816, Louis XVIII le nomma inspecteur en chef aux revues honoraire.

brisé dans la manœuvre, et que sous le nom de Pérassol, lui-même m'avait déclaré hors d'état de servir : la législation du temps était inflexible. En sortant de chez lui, je me fis conduire au ministère de la guerre; Arcambal, comme tous ceux qui me voyaient, frémit en me regardant. Habitué que j'étais depuis plusieurs jours à cet accueil, je lui racontai mon entrevue avec Sébastiani. Alors, singulièrement affecté de mon état et de l'absurdité de l'exigence militaire à me réclamer comme soldat, malgré mes services à Saint-Domingue, il alla dans le cabinet du ministre, et un moment après m'y appelant : « Voici, dit-il, citoyen ministre, le citoyen Norvins... » Berthier me regarda et s'écria : « C'est trop juste ! Faites expédier le congé absolu. » Ce congé me fut délivré, et je retournai à l'hôtel Soubise, où je le remis au colonel Sébastiani, qui fit rayer de suite mon nom sur le contrôle du 9^e. J'aimais sa personne et son régiment. Ils avaient si bien concouru à la journée du 18 brumaire, à qui j'avais dû ma liberté, ainsi que je dus mon congé définitif à la fièvre jaune et à mon ami Arcambal. Ce fut une persécution de moins en revenant à Paris, où m'attendaient des disgrâces de toute nature.

CHAPITRE VII

DÉCEPTIONS

Un matin, l'on m'annonce un jeune homme qui revient de Saint-Domingue. Par une bien étrange fatalité, je ne puis me rappeler son nom, encore si plein d'intérêt pour moi; je le prie donc de vouloir m'excuser si je me vois condamné à parler de lui et de son malheureux frère sous le pseudonyme de Langlois (1). Le nom des victimes échappe presque toujours à l'histoire : mais heureusement celui des bourreaux ne lui échappe jamais. M. Langlois était en deuil complet, et, malgré la douleur qui avait altéré ses traits, je le reconnus à l'instant. Il m'apportait des lettres de d'Aure et d'autres amis, de Clausel entre autres, qui me le recommandaient chaudement. En me les remettant, un torrent de larmes inonda son visage et les sanglots arrêtèrent sa parole. Enfin, je pus comprendre que Rochambeau avait fait tuer son frère et qu'il venait demander justice. Voici quel fut le motif de ce crime, nouveau à Saint-Domingue. Peu de jours après mon départ, le capitaine général, s'opiniâtrant malgré l'opposition de tous les chefs militaires et civils à accomplir le funeste projet de transporter le gouvernement à Port-au-

(1) Ce nom que Norvins avait oublié nous est révélé par une pièce des Archives nationales : le visiteur s'appelait *Fédon*.

Prince (Port Républicain), n'avait imaginé rien de mieux pour subvenir à cette énorme dépense, que d'Aure avait évaluée à un million, que de procéder, comme un consul de 1793, par des emprunts forcés dont il déterminerait le chiffre selon sa volonté. M. Langlois l'ainé était chargé du service des subsistances, dont jusqu'alors, malgré les désastreuses circonstances où nous étions, il avait fidèlement et aux dépens de ses propres ressources rempli les engagements; il ne lui restait plus que son crédit personnel, n'étant payé ni de ses livraisons, ni de ses avances pour satisfaire aux besoins de l'armée. Dans cette cruelle perplexité, que redoublait encore pour lui le départ ordonné pour Port-au-Prince, M. Langlois avait reçu du général Rochambeau l'ordre impératif de verser 50,000 francs dans les vingt-quatre heures, faute de quoi il serait *passé par les armes*. Vainement tous les chefs civils et militaires s'étaient entremis pour faire connaître au capitaine général l'impossibilité où était M. Langlois de payer cette somme; vainement on avait fait valoir l'importance et la fidélité de ses services. Le prédécesseur de Dessalines était demeuré inflexible, et Langlois l'ainé avait été fusillé par une escouade de noirs. C'était bien assez qu'un blanc, un capitaine général français eût ordonné avec autant d'impolitique que de barbarie ce meurtre abominable d'un compatriote : le crime lui était resté tout entier, et nos soldats n'en étaient pas souillés.

Le jeune frère, porteur du procès-verbal de l'exécution et de l'ordre de réquisition pour le paiement des 50,000 francs, arrivait pour solliciter la justice du premier Consul, et on me l'adressait pour lui faciliter les moyens de réussir. J'acceptai sans balancer cette mission d'une si religieuse prescription, et je menai à l'instant même M. Langlois chez mon notaire, pour y déposer ses pièces

originales et en faire faire une copie légale, qu'il remettrait avec une pétition au premier Consul, à la parade du dimanche sur la place du Carrousel. Tout fut exécuté, et le dimanche suivant, nous étant placés, le jeune Langlois et moi, en avant de la rue Saint-Nicaise, au moment où Bonaparte passa au pas, nous nous mîmes à crier : « Justice! Justice, général! » Le premier Consul s'arrêta : par son ordre Lauriston reçut les pièces que le jeune Langlois tenait en l'air, et nous nous retirâmes. Le premier Consul voulait faire faire le procès du général Rochambeau; Paris retentit de cette affaire, mais le vieux maréchal son père, âgé de près de quatre-vingts ans, courut se jeter aux pieds de Bonaparte et triompha enfin par ses larmes et ses anciens services de la résistance du premier Consul. Dieu seul peut savoir lesquels, des pleurs d'un père ou d'un frère, appellent le plus haut sa miséricorde ou sa justice (1).

Un bal de mulâtresses dans le palais du Cap, une orgie véritable avait signalé les adieux du capitaine général; un autre avait célébré son retour à Port-au-Prince. Mais celui-là fut un plaisir néronien : car ce bal de mulâtresses avait lieu pendant que Rochambeau faisait noyer dans une baie voisine leurs pères, leurs frères, leurs maris prisonniers ou suspects; puis il faisait reconduire ces

(1) Rochambeau avait mis lui-même Bonaparte au courant de ce qu'il appelait « un exemple malheureusement nécessaire »; ce n'est que justice de rapprocher sa version de celle de Norvins. Après avoir exposé comment les circonstances l'avaient conduit à exiger des négociants du Cap une avance de 800,000 francs, exigible dans les vingt-quatre heures sous peine de mort, il ajoutait : « Le citoyen Fédon, connu comme spéculateur sur les farines et comme accapareur de cette denrée précieuse lors de la déclaration de guerre dans la maison même du général Clausel, dont il était l'associé dans ce genre de commerce, s'est trouvé le premier en défaut et a été le premier fusillé; dès lors les 800,000 francs ont été réalisés. » (9 brumaire an XII-1^{er} novembre 1803 : Arch. nat., AF. IV, 1213.)

femmes chez elles dans ses voitures par ses guides à cheval portant des flambeaux! La cruauté froide, la débauche violente stigmatisaient chaque jour son gouvernement, jusqu'au moment où, battu près de Saint-Marc par le nègre féroce qui devait le continuer au pouvoir, il dut capituler avec les Anglais. Mon ami M. Lenoir, inspecteur général des domaines, m'écrivait également qu'il avait été arrêté au milieu de ses fonctions par ordre du général Rochambeau, au moment où, disait-il, « il prenait les mains dans le sac les favoris du capitaine général ». Il avait ainsi été emmené prisonnier à Port-au-Prince. M. d'Aure me mandait d'éclairer le premier Consul sur le régime de spoliation où l'on venait d'entrer. L'insurrection des noirs et des mulâtres s'étant déclarée même dans le sud, jusque-là resté paisible, le pillage avait été tout à coup organisé par les blancs chargés de la conservation des propriétés. La colonie dès lors fut traitée en pays conquis. Les évacuations militaires avaient été accompagnées de scènes de dévastation complète. Les blancs prenaient ce que les nègres avaient laissé ou respecté. Il en était de même des habitations, où la révolte des ateliers était punie par la saisie des cafés, des sucres et des cotons sous les yeux mêmes des propriétaires dépouillés de leurs produits. Enfin, me disaient mes correspondants, tous bien placés pour connaître dans ses détails l'administration du général Rochambeau, nos bâtiments de guerre, au lieu de croiser sur nos côtes infestées par les barges des nègres, allaient à la Havane pour faire le commerce, non seulement des denrées violemment soustraites aux colons, mais encore des noirs condamnés à mort! Et les réclamations des Espagnols eux-mêmes, des habitants de Cuba, n'avaient pas été écoutées. Ainsi des blancs avaient osé trafiquer même de la mort des noirs, dont les condam-

nations étaient devenues une branche nouvelle d'atroces spéculations! Pourquoi s'étonner, quand le capitaine général, à l'instar de Toussaint, de Dessalines, de Christophe, avait aussi été le meurtrier de sa propre couleur?

Ici trouvent leur place, au moins chronologiquement, mes infortunes financières, dont le premier artisan fut le général Rochambeau, et le second, l'Angleterre. Le 3 prairial (23 mai), le capitaine général, par un arrêté aussi laconique que certains décrets de Napoléon, tels que *La maison de Bragance a cessé de régner*, nous dépouilla, M. Lenoir et moi, du privilège de l'imprimerie du gouvernement et en dota une autre personne. Il résulta de cet arbitraire, que le préfet d'Aure combattit vainement, la ruine totale de ce grand établissement et le commencement de la mienne, en raison de ma responsabilité commune avec mon associé, malheureusement insolvable. Le refus du capitaine général d'admettre de sa part aucune liquidation en vertu de l'estimation de cette imprimerie et de ses magasins, portée à 80,000 francs, nous causa cet énorme préjudice. Je dus payer à Paris, de mes seuls deniers, la somme de 32,157 francs, pour fournitures à nous faites par le commerce, y compris les 6,000 francs dont la princesse Borghèse exigea depuis le remboursement; ce qui constitua pour moi et M. Lenoir une perte de 100,000 francs. — Il est vrai que, vingt-sept jours après, une lettre de M. Bellanger, président du tribunal de commerce du Havre, m'annonça la prise du navire *l'Euphrosine* et par conséquent de mes 12,000 francs en café de Jérémie, qui en raison de la guerre était monté à trois fois son prix d'achat. J'eus donc pour toute consolation la certitude d'avoir perdu 36,000 francs au lieu de 12,000, parce que *l'Euphrosine* avait différé son départ du Cap et n'avait pu échapper à la croisière britannique. Voilà ce que me

rapportait l'expédition de Saint-Domingue, c'est-à-dire une perte brutale d'environ 70,000 francs, non compris la moitié qui me revenait dans l'estimation de l'imprimerie, dans le cas où M. de Rochambeau aurait eu la simple notion du juste et de l'injuste, ou n'aurait pas eu plutôt l'exécrable instinct de faire le mal pour le plaisir de le faire. Ainsi c'était à mes frais, ayant emporté quelques mille francs de Paris, et à mes risques et périls que j'avais fait la campagne du général Leclerc, exercé mes fonctions auprès de lui et du préfet d'Aure, et accompli également gratuitement mon retour en France, bien que porteur de dépêches. — La calomnieuse persécution du général Rochambeau fut telle depuis mon départ du Cap, que le 16 ventôse an XII (7 mars 1804) j'en demandai justice au premier Consul par une pétition. Je sus par Maret qu'il en avait pris lecture et qu'il avait interdit à ses généraux, à Davout entre autres, toute communication de la part de Rochambeau.

Au surplus Maret ajouta que le premier Consul savait à quoi s'en tenir et ne voulait pas que l'on s'occupât davantage de Saint-Domingue, ni directement, ni indirectement. En effet, le retour de d'Aure, son ancien ordonnateur en Égypte, qu'il avait voulu spécialement favoriser en le plaçant à côté de son beau-frère à Saint-Domingue, nous prouva, par l'abandon total où il fut laissé, que le premier Consul ne pardonnait pas aux expéditions malheureuses, et que ceux qui en étaient revenus étaient pour lui des témoins désagréables de l'infidélité de la fortune. Il en eût été de même pour le général Leclerc si, au lieu de revenir en France, il n'eût pas succombé au climat. Il connaissait cette disposition d'esprit et de caractère de son beau-frère, quand deux jours avant sa mort il m'avait dit : « Si le premier Consul ne fait pas ce que je lui de-

manderai pour mes amis, je ne remettrai pas les pieds chez lui et nous mènerons ensemble la vie de campagnards à Montgobert. »

Notre proscription fut longue et s'étendit même aux généraux et aux aides de camp de Leclerc, de qui Bonaparte avait dit : « J'ai perdu mon bras droit. » On ne pouvait pas croire cependant que le premier Consul eût peur des revenants : seulement il s'était décidé à ne plus les voir ni à en entendre parler. Il aurait voulu que l'expédition de Saint-Domingue fût regardée par tout le monde comme non avenue, ainsi qu'elle l'était réellement pour lui-même. Ce despotisme sur le passé, en présence de tant de témoins tels que nous, était une injustice si neuve, si hors de proportion même avec le pouvoir suprême dont Bonaparte était revêtu, qu'il en résulta pour moi dans ce génie extraordinaire le spectacle de deux natures puissantes, celle de l'homme et celle du souverain, qui devait à tout jamais dominer la première. Notre étrange proscription, qui lui avait fait non oublier, mais réduire à néant pour mes compagnons tant de services du champ de bataille, et pour moi les promesses et, j'ose le dire, l'affection de son accueil à Saint-Cloud, cette proscription si contraire à tous principes d'équité et de gouvernement, loin cependant de surexciter en moi contre lui le sentiment d'un mécontentement bien naturel, loin d'abaisser mon esprit à une rancune vulgaire, le releva à la hauteur du mystère inconnu qui me frappait ; je me mis dévotement, c'est bien le mot, à subir une destinée où une sorte de merveilleux couvrait la tyrannie, et qui n'était pas et ne pouvait être pour mes amis et pour moi le dernier mot de la fortune.

Cependant tout m'avait été fermé, même l'oreille de Cambacérès, qui me parut tout à coup m'avoir donné sa

démission de mon avenir, sans que je la lui eusse demandée. Ce fut la différence de son accueil exclusivement officiel à ses réceptions qui me donna la mesure du parti pris du premier Consul à mon égard. Car le second consul, cet homme alors et depuis si mal jugé, semblait avoir été placé par la Providence auprès du jeune restaurateur de la France pour en modifier les inspirations ou les actes par la sagesse de ses conseils ; mais dès lors, et il y fut condamné depuis presque constamment sur le grand théâtre de l'Empire, Cambacérès avait subi la loi déjà commune. Il obéissait au premier Consul, quand à la demande que je lui fis d'être nommé auditeur au conseil d'État, il m'avait répondu avec une dureté qui ne lui était pas naturelle : « Vous êtes trop vieux. » Il avait raison, et je le savais bien ; mais je tournais la difficulté, dans l'espoir qu'il me promettrait de me présenter pour être maître des requêtes. Le moment de cette création étant venu quelque temps après, j'en avais parlé à Mme Leclerc, devenue princesse Borghèse, et elle s'était chargée d'obtenir ma nomination. En effet, un soir étant chez elle, comme elle revenait des Tuileries, elle me dit : « Vous êtes maître des requêtes ; n'oubliez pas d'aller demain à l'audience remercier mon frère. » Le lendemain donc (c'était un dimanche), j'arrivai à Saint-Cloud, dont l'immense galerie avait peine à contenir la foule qui y affluait. Je pris résolument et plein de confiance un poste favorable, près de la porte qui de la galerie s'ouvrait sur les appartements du premier Consul. Je m'y trouvai placé à côté de mon ami Réal, conseiller d'État, à qui je fis naturellement part de ma bonne fortune ; car j'avais tout amnistié, excepté Decrès et Rochambeau : ceci était une affaire de conscience. Enfin la porte s'ouvrit. Tout à coup, malgré l'immense murmure qui remplissait la galerie, à l'annonce du premier Consul par

l'aide de camp de service, deux choses avaient eu lieu, le partage de toute l'assemblée en deux haies immobiles et profondes, et un silence que j'appellerai *virgilien* (1). Le grand homme étant arrivé près de moi, je m'avançai et lui dis : « Madame la princesse Borghèse m'a autorisé à venir remercier le premier Consul de ma nomination de maître des requêtes. — Est-ce que la fonction de maître des requêtes est un premier degré en administration ? me répondit brusquement le premier Consul. — Je croyais, répliquai-je hautement, et le premier Consul ne l'ignore pas, avoir fait ce premier degré à la préfecture de la Seine, à celle de Saint-Domingue, au milieu des coups de fusil et de la fièvre jaune, et dans le cabinet du général Leclerc. — C'est bon, dit-il en s'éloignant, je me ferai rendre compte de cela. » Ces derniers mots étaient une formule de son invention, qui voulait dire : « Je ne veux rien faire pour vous », et il tenait parole. Elle fut si bien comprise de tous ceux qui m'entouraient que, sauf Réal, qui tint bon, je me trouvai seul tout à coup, comme un pestiféré : tant la lâcheté s'était incarnée déjà dans ces fiers esprits de la République qui m'entouraient à mon arrivée. De cette République, il ne restait heureusement plus que le nom, avec la bassesse de ses plus ardents révolutionnaires. Réal, qui les connaissait encore mieux que moi, fut profondément indigné de leur désertion, et nous philosophâmes gaiement sur le maître et sur les valets. —

(1) « Si forte virum quem
Conspexere, silent, arrectisque auribus adstant. »

(Note de l'auteur.)

Ce passage est tiré de la célèbre description de la tempête, au début de l'*Énéide* (l. I, v. 151-152); à l'inverse de la plupart des comparaisons épiques, Virgile, ici, pour donner une idée de l'apaisement des flots, évoque l'image d'une sédition populaire calmée par l'apparition d'un personnage grave et considéré.

La diva Paolina ne voulait pas me croire, quand de Saint-Cloud je vins lui rendre compte de la mésaventure. « C'est ce vilain Decrès qui a fait cela, me dit-elle : il me le payera. Car mon frère me l'avait bien promis (1). »

J'étais encore sous l'impression de cette horrible mésaventure, à qui les témoins et sans doute les commentaires n'avaient pas manqué, quand je reçus la visite de mon ancien ami Stanislas de Girardin. Il était celui de Joseph Bonaparte, et il venait de sa part me donner rendez-vous à Ermenonville : il avait, lui avait-il dit, besoin de me voir, et comme il ne savait pas le terme de l'exil qu'il s'était imposé, il ne voulait pas retarder plus longtemps le plaisir de me connaître et de causer avec moi. Le jour étant fixé, je me rendis à Ermenonville; Stanislas me présenta à Joseph, qui me fit un accueil réellement cordial. Après le diner, où je fus placé à côté de lui, comme nous étions descendus dans les jardins, il prit avec moi une petite allée où nous nous trouvâmes seuls. Là, Joseph me dit, et je n'ai jamais oublié ses paroles : « Citoyen Norvins, mes frères et moi nous avons à remplir vis-à-vis de vous, en raison de vos bons et loyaux services et de votre dévouement à notre beau-frère Leclerc et à Pauline, deux obligations que je n'oublierai pas si les temps me reviennent plus heureux, l'une de gouvernement et l'autre de famille. J'aime à les reconnaître, et Lucien vous l'a déjà dit en son nom. J'espère un jour ou l'autre pouvoir contribuer à ce que cette double justice vous soit rendue : *je vous en donne ma parole.* » Je me trouvai tout à coup consolé de la mauvaise audience du premier Consul, dont je lui parlai, et l'expression de ma reconnaissance, où perçait un

(1) Les maîtres des requêtes ne furent créés que sous l'Empire, en 1806. Ou bien Norvins s'est trompé de date, ou bien l'on parlait déjà de cette institution à la fin de 1803.

sentiment véritable d'affection, toucha Joseph au point qu'il me prit la main, la serra avec une sorte d'attendrissement et me dit : « Le premier Consul et moi, nous ne sommes pas, nous ne pouvons être à jamais séparés, et ce sera moi qui vous remettrai dans ses bonnes grâces. A présent, vous le voyez, je suis dans la même position que vous... » Alors un long entretien eut lieu sur toute l'expédition de Saint-Domingue, dont je rendis à Joseph, sur ses questions multipliées, un compte détaillé, et deux heures après, la société nous ayant rejoints, Joseph prit Stanislas à part et lui répéta, en y joignant les plus grands éloges sur ma conduite, toutes les promesses qu'il m'avait faites et combien il serait heureux de rattacher au service un homme aussi capable et aussi dévoué. — Joseph nous quitta pour retourner à Mortefontaine, et Stanislas me répéta ce qu'il venait de lui dire, en ajoutant qu'il en garantissait la sincérité et qu'il avait titre pour le rappeler à Joseph en temps et lieu. Le lendemain j'étais de retour à Paris; le dîner d'Ermenonville n'avait pas eu d'autre but que cette entrevue entre Joseph et moi en maison tierce.

Je n'eus rien de plus pressé que d'aller raconter à Chiappe (1), l'ami de Joseph, de Lucien; de Mme Bacciocchi et de Bernadotte, ce qui s'était passé à Ermenonville entre Joseph et moi. « Joseph, me dit-il, est un honnête homme; il ne vous trompera pas. » Comme nous causions du 18 brumaire, question sur laquelle Chiappe revenait volontiers, arriva Bigonnet (2), son ex-collègue des Cinq-

(1) Ange-Marie Chiappe (1766-1826), député suppléant de la Corse aux États généraux, membre de la Convention et du conseil des Cinq-Cents; rallié sous l'Empire, il occupa divers postes consulaires et la sous-préfecture d'Alba (Piémont).

(2) Jean-Adrien Bigonnet (1755-1832), député de Saône-et-Loire aux Cinq-Cents, en 1815 maire de Mâcon et membre de la Chambre des représentants aux Cent-jours.

Cents, qui ainsi que lui avait subi l'élimination dans la nouvelle formation de ce conseil. La conversation sur la journée du 19 prit alors pour moi un intérêt d'autant plus vif que c'était Bigonnet qui, à l'arrivée de Bonaparte dans la salle de l'Orangerie à la tête de quelques grenadiers, l'avait saisi par les deux bras en lui disant : « Que faites-vous, téméraire ? vous violez le sanctuaire des lois ! » paroles et gestes que sur ma demande il confirma. Bigonnet était ce qu'on appelait alors un républicain sincère, et s'il ne se croyait pas toujours membre de la législature, ainsi que le vieux Gohier se disait encore membre du Directoire malgré « l'usurpation de Bonaparte », il était resté si hautement, si profondément attaché à son serment de député et à sa conscience de citoyen de la République, qu'afin que personne n'en doutât, et surtout le premier Consul, il publia le *Coup d'État du 18 brumaire*, petite brochure de trente-deux pages qu'il me donna et que j'ai conservée. Il avait été, nous dit-il, d'autant plus irrité en voyant entrer dans la salle Bonaparte avec des soldats, qu'il reconnut en lui le jeune officier à qui il venait d'entendre dire dans une des salles voisines : « Je ne veux plus de factions ; il faut que cela finisse : je n'en veux plus absolument. » Ce fut d'un de ses voisins qu'il apprit le nom de cet officier ; il n'avait jamais vu Bonaparte. « Enfin, nous dit Bigonnet, quand Bonaparte fut parti, un détachement entra avec la sommation d'évacuer la salle. Les paroles de Jourdan (1) ayant jeté de l'indécision parmi les soldats, je m'élançai à la tribune et leur rappelai chaudement leurs serments, quand Leclerc parut avec un renfort de cinquante hommes et s'écria : « Au nom du

(1) C'est le général de la République, le futur comte et maréchal de l'Empire, qui, étant alors député aux Cinq-Cents, tenta de combattre le coup d'État ; son opposition ne fut pas de longue durée.

« général Bonaparte, le Corps législatif est dissous. Que
« les bons citoyens se retirent ! Grenadiers, en avant ! »
Le tambour étouffa ma voix et celle de mes collègues.
Quant au poignard d'Aréna, dont le grenadier Pomiès
aurait reçu le coup en couvrant Bonaparte de son corps,
ce sont deux infâmes mensonges. Chiappe et moi nous y
étions. » La dénégation de Chiappe fut la même. — Aux
yeux de Bonaparte, maître souverain de la République
depuis trois ans, Chiappe et Bigonnet n'étaient déjà plus
des factieux, mais des idéologues à qui il ne faisait au-
cune attention. D'autres factieux, de véritables conspira-
teurs devaient bientôt troubler sa sécurité. Mais en atten-
dant, comme il montait toujours par cette puissance
d'ascension dont il avait le secret, deux usurpations au
lieu d'une occupèrent tout à coup les salons royalistes et
les coterie directoriales. Le titre de premier Consul à vie,
disait-on, ne lui suffisait plus. « Grand Dieu ! s'écriait ma
cousine la comtesse Charles de Damas, songerait-il donc à
se faire roi de France ? » Il n'y avait que deux ans qu'en
parlant du roi d'Étrurie dans le salon de la Malmaison,
Bonaparte avait dit : « Il était assez politique d'amener
un prince dans les antichambres du gouvernement répu-
blicain, et de faire voir aux jeunes gens qui n'en avaient
pas vu comment était fait un roi. *Il y en a assez pour dé-
gôûter de la royauté.* »

Cependant une circonstance assurément bien imprévue,
surgissant tout à coup comme un éclair de la fortune,
faillit me remettre à flot ; car, si je perdais chaque jour
l'espérance d'être rappelé au service, j'étais loin de perdre
la volonté d'y rentrer. Un matin je reçus un billet par
lequel le vice-amiral Latouche-Tréville, revenu depuis
deux jours de Saint-Domingue, me priait de me rendre
chez lui. Ce billet m'était apporté par l'un de ses aides de

camp, qui ne me laissa pas ignorer l'intérêt que son chef mettait à cette entrevue. Comme de mon côté, en raison de la bienveillance que l'amiral m'avait constamment témoignée, j'éprouvais au moins le même empressement, je sortis avec cet officier et je me rendis chez l'amiral, rue Traversière-Saint-Honoré. On m'annonça, et l'amiral, entouré de son état-major, me reçut les bras ouverts : « J'ai, me dit-il, à réparer devant témoins l'injustice momentanée dont les calomnies de ce misérable Rochambeau m'ont rendu coupable envers vous. J'ai tout vérifié ; il m'avait indignement trompé, et je me fais un devoir de le reconnaître devant ces messieurs... » J'appris alors que Rochambeau lui avait dit et avait répété devant nos généraux : « Je regrette d'avoir donné un congé à Norvins. J'aurais dû le garder ; je l'aurais fait noyer ou fusiller. Nous avons en lui un rude ennemi à Paris ; de plus il a voulu me livrer à Clervaux. » — « Voilà, me dit l'amiral, ce qu'il a osé me dire contre vous. » Ces accusations, indépendamment de leur infamie, étaient d'autant plus absurdes que de ma vie je n'avais parlé au général mulâtre Clervaux.

Comme j'avais complètement ignoré ces prétextes de la haine du général Rochambeau, j'étais en fonds pour remercier l'amiral de la générosité de sa conduite envers moi. « A présent, reprit-il, que je vous ai fait mon amende honorable devant témoins, faites-moi l'amitié de me suivre dans mon cabinet. » Je l'y suivis. Après qu'il en eut fermé la porte, il me raconta qu'à son arrivée, l'avant-veille, ayant été voir sa cousine Mme Bonaparte, elle lui avait dit : « Mon cousin, j'embrasse le ministre de la marine. » En effet, Joseph et Lucien, qui s'y trouvaient, lui en avaient parlé comme d'une chose faite. Admis chez le premier Consul, il en avait été reçu avec la plus grande

distinction. Le lendemain l'accueil avait été le même, sans toutefois qu'il eût été question du ministère; mais, d'après ce que lui avaient dit Mme Bonaparte et ses beaux-frères, le premier Consul préférait lui apprendre sa nomination par le décret, dont il attendait l'envoi ou la publication dans le *Moniteur*. Après cette explication, qui me donna le double plaisir du renvoi de Decrès et de son remplacement par Latouche-Tréville, celui-ci me dit : « J'ai à présent un service à vous demander. — A moi, amiral ! et lequel ? Disposez de moi. — Je vous prends au mot, reprit-il de la manière la plus aimable; vous êtes secrétaire général de la marine. » Mon émotion seule put lui répondre. « Eh bien, quelle sera notre première opération ? — Faire payer les traites de Saint-Domingue », lui répondis-je. Alors il me sauta au cou et me dit : « Je savais bien à qui je m'adressais. »

Deux jours après cette aventure, l'une des plus agréables et des plus honorables de ma vie, c'était un samedi, l'amiral me dit : « Nous entrons lundi au ministère, où je vous donne rendez-vous à neuf heures. — J'y serai. — Quant à votre nomination de secrétaire général, cette proposition sera en tête de mon premier travail avec le premier Consul; c'est convenu. Nous aurons à donner un rude coup de collier pour réparer tout le mal que Decrès n'a cessé de faire à la marine. » Je répondis à l'amiral qu'il pouvait compter de ma part sur dix-huit heures de travail sur vingt-quatre; ce qui a été vrai encore pendant beaucoup d'années. Le lendemain dimanche, après deux visites inutiles, mais que j'expliquai par les nécessités politiques qui le retenaient à Saint-Cloud, je revins à cinq heures après midi. L'amiral arrivait. Entré chez lui, je le trouvai abattu, couché plutôt qu'assis dans une grande bergère, et tenant à la main un papier qu'il me

remit silencieusement. C'était un décret qui le nommait capitaine général de la Méditerranée, et Bruix (1) capitaine général de l'Océan. Je restai comme frappé de la foudre. — « C'est Bruix qui en est cause, me dit-il. Decrès l'a amenté contre moi cette nuit, et quand le conseil a eu lieu ce matin, le premier Consul a fléchi devant cette intrigue, à qui Decrès, par cette proposition qui a l'air de nous élever davantage Bruix et moi, est parvenu à donner une couleur utile et honorable. Je pars demain; je ne puis ni ne veux passer ici vingt-quatre heures de plus; j'ai pris congé à Saint-Cloud. Donnez-moi de vos nouvelles à Toulon, mon cher ami, et vous aurez des miennes; je ne veux pas vous perdre de vue; rien n'est rompu entre nous. » J'étais attendri jusqu'aux larmes. Latouche se leva alors brusquement et me dit d'une voix forte : « Quel bien nous aurions fait ensemble à notre pauvre marine, si glorieuse jadis, et qui devait l'être encore ! Les intrigants ne l'ont pas voulu. Adieu ! » Et il m'embrassa avec la plus vive émotion. Je rentrai chez moi désespéré. En passant devant les deux appartements que Bruix et sa famille occupaient dans ma maison, au rez-de-chaussée et au premier, je me sentis saisi du violent désir d'aller lui reprocher sa déloyauté envers son camarade et son ami Latouche-Tréville, quand un de mes frères m'appela en me demandant : « Est-ce fait ? — Oui, lui dis-je, car c'est fini ! » La nuit même Bruix partit pour Boulogne.

Je passai le reste de cette journée dans une tristesse bien naturelle. De toutes les positions que j'ai occupées dans ma vie, c'est encore aujourd'hui celle que je regrette le plus, ainsi qu'il arrive aux mères d'aimer et de continuer d'aimer

(1) Eustache Bruix (1759-1805), créole de Saint-Domingue, fit ses débuts dans la guerre d'Amérique, fut contre-amiral en 1797, ministre de la marine en 1798, vice-amiral en 1799, amiral en 1803.

le plus tendrement l'enfant qu'elles ont perdu. J'aurais été si honorablement consolé de toutes mes disgrâces de Saint-Domingue ! Fort de la confiance et de l'affection de mon ministre, j'aurais attaché peut-être glorieusement mon nom à la restauration et à l'éclat de notre marine, dont mon enfance et ma première jeunesse avaient tant de fois admiré les victoires... Ce rêve venait de m'échapper pour toujours, et alors je m'irritais de la pensée que peut-être j'avais pu être pour quelque chose dans le renversement de la fortune de l'amiral Latouche... C'était une absurde exagération sans doute, et par cela seul elle me domina au point de m'entraîner le lendemain, jour de réception de Decrès, notre ennemi commun, à aller l'insulter au milieu de son salon. Il faut lui rendre justice, ce fut lui qui m'en fournit l'occasion. On était debout en cercle autour de lui, et je l'entendis qui traitait comme des nègres deux pauvres officiers de santé de Saint-Domingue qui, après mille dangers et des fatigues incroyables, venaient d'arriver exténués, presque mourants, et demandaient d'aller reprendre dans un des hôpitaux de la marine le service dangereux auquel la capitulation de l'armée de Saint-Domingue les avait soustraits. Alors, voyant le désespoir de ces hommes, qui s'attendaient au moins à une pitié commune : « Ceci me regarde, citoyen ministre, dis-je en m'avançant ; je suis encore secrétaire général de l'administration de Saint-Domingue pour défendre ces citoyens, restés de huit cents de leurs camarades moissonnés par la fièvre jaune aux hôpitaux. » Toute l'audience frémit. Decrès se retourna, vint à moi et me dit : « Calmez-vous, citoyen Norvins ! — Non, je ne puis rester calme, quand je vois, quand j'entends qu'on reproche à des hommes aussi dévoués d'avoir échappé à la mort de notre armée. — Que dites-vous ? — Je dis que vous pré-

férez nos extraits mortuaires à nos demandes de service. — C'est intolérable. — Oui, parce que c'est vrai, et je le dis hautement. — Mais enfin, que voulez-vous? — Rien pour moi, justice pour ces dignes serviteurs... » Et je m'en allai. J'étais d'autant plus irrité en entrant dans ce salon, que si, vingt-quatre heures plus tôt, le premier Consul avait nommé l'amiral Latouche ministre de la marine, c'était moi qui l'aurais assisté à cette audience du soir et qui aurais trouvé en lui le protecteur généreux de ces officiers de santé, dont lui et moi avons pu apprécier à Saint-Domingue le martyr quotidien.

D'ailleurs j'avais revu Decrès avant le retour de Latouche-Tréville. Je m'étais mis à sa disposition, et je l'avais prié et fait prier par Mme Leclerc de me comprendre dans les fonctionnaires de son ministère. Une fois il s'était avisé de me dire qu'il ne savait pas ce que c'était qu'un secrétaire général de la préfecture de Saint-Domingue : ce à quoi je lui avais répondu qu'il l'avait su pendant quinze mois, puisque j'avais été le second et que j'avais eu entre les mains ses accusés de réception des deux nominations. A sa malveillance naturelle, Decrès joignait intérieurement la satisfaction de remplir les intentions secrètes du premier Consul en éloignant les souvenirs et les hommes de Saint-Domingue; et lui, il avait habilement et puissamment contribué à cette résolution, en raison de la périlleuse responsabilité que ses actes et nos témoignages, celui de Latouche-Tréville surtout, une fois ministre, eussent fait peser sur sa tête dans toutes les phases de cette malheureuse expédition.

Je venais de brûler mes vaisseaux. Mais la terre et le courage me restaient, et j'étais résolu, n'importe par quels efforts, non à détruire l'éloignement du premier Consul pour ma personne, mais à l'obliger à déroger en ma

faveur au système de proscription adopté contre tous les réfugiés de Saint-Domingue, même les officiers et les amis de son beau-frère. J'étais profondément ulcéré, mais en même temps mon admiration croissait chaque jour pour toutes les créations de son génie, dont les ports de Boulogne, de Calais, d'Étaples, d'Ambleteuse et les chantiers de la France et de la Hollande étaient, entre autres, de si beaux témoignages. Dans les deux sociétés où je vivais, j'étais bien placé pour recueillir les opinions de celle qui avait été victime de la Révolution et de celle qui l'avait faite : je voyais que Bonaparte était le régulateur commun qu'elles appelaient au secours de leur fortune devenue commune et à peu de chose près la même, sauf le blason, depuis le 18 brumaire. J'avais adopté à mon usage un thermomètre où je voyais clairement si le premier Consul était, à mon égard, ou au tempéré ou à la tempête. Je ne manquais à aucune de ses réceptions, où son usage était de dire un mot à chacun, n'importe lequel. Son silence était la dernière expression du mécontentement, et ceux devant qui il se taisait avaient la politique de ne reparaitre qu'après plusieurs audiences. Quant à moi, jamais depuis mon étrange disgrâce aucune réception n'avait eu lieu sans qu'il ne m'eût dit : « Bonjour, citoyen Norvins. » Une autre fois c'était : « Comment cela va-t-il, citoyen Norvins? » Et moi je répondais : « Cela ira mieux quand le premier Consul voudra. » Alors il se pinçait singulièrement les lèvres pour étouffer un léger sourire plein de malice, et il passait outre. — J'étais, je crois, à peu près le seul et peut-être le seul qui n'eût jamais éprouvé en sa présence le moindre embarras. Cette manière d'être toute simple de ma part, car la nature m'a complètement refusé l'instinct de la servilité, lui était nouvelle, et si elle ne lui plaisait pas, elle ne lui déplaisait pas non plus. Une fois,

étant à côté de mon frère aîné, attaché depuis à la princesse Borghèse (1), il me dit : « C'est vous qui êtes l'aîné? — C'est la seule chose, répondis-je, que le premier Consul ne puisse pas faire », et il passa en riant. De tout cela il résultait pour moi que rien n'était fixe de sa part à mon égard.

Avant mon départ pour Saint-Domingue, Rémusat, le préfet du palais, avait parlé de moi au premier Consul, qui lui avait répondu : « Je le réserve pour mon cabinet. » Depuis mon retour, même instance avait eu lieu en ma faveur, mais Rémusat m'avait rapporté pour toute réponse : « Il est trop indépendant; je le placerai plus tard. » Je jugeai donc devoir m'aider moi-même. Alors j'écrivis à mon ami Arcambal, ordonnateur du camp de Boulogne, de m'envoyer une feuille de route comme attaché à ses bureaux, avec ordre de rejoindre. Là Bonaparte me verrait non en suppliant, mais debout et employé sans sa permission; il verrait que je suis où il y a quelque chose à faire.

Arrivé à Boulogne, je trouvai mon lit dressé dans la chambre d'Arcambal et mon couvert mis à sa table, ce qui nous parut tout simple à l'un et à l'autre. Cependant, comme l'hospitalité est aussi une divinité à deux têtes, l'une de celui qui l'exerce et l'autre de celui qui la reçoit, ayant vu dans les premières vingt-quatre heures qu'il existait un arriéré considérable dans la correspondance, ce dont M. Petiet (2), intendant général de l'armée, se plaignait

(1) On a vu que Louis de Montbreton était voisin de campagne et ami du général Leclerc; sous l'Empire, la princesse Pauline le prit pour écuyer. Il fut fait baron le 14 février 1810. (Émile CAMPARDON, *Liste des membres de la noblesse impériale.*)

(2) Claude, baron Petiet (1749-1806), fut, sous l'ancien régime, gendarme de la maison du Roi, commissaire des guerres, puis secrétaire général de l'intendance de Bretagne. A la Révolution, il fut procureur général syndic

par tous les courriers, je proposai à Arcambal de faire de moi son secrétaire général et de m'abandonner la direction de ses bureaux. Il accepta ma proposition avec un empressement qui me prouva toute l'importance du service que j'allais lui rendre. Alors l'hospitalité fut égale de part et d'autre; car le mot de traitement n'existait pas dans la langue que nous parlions ensemble. En peu de jours, je parvins par mon exemple à remettre les employés au travail; la correspondance fut à jour et les félicitations de M. Petiet firent leur première entrée dans nos cartons. Il vint un jour à Boulogne, me trouva là et me dit : « Je comprends à présent. » Arcambal était un homme d'une véritable intelligence; il n'avait dû son avancement qu'à ses services. Mais il était naturellement trop doux pour se faire obéir, et ses commis n'avaient que trop profité de cette inaltérable mansuétude qui faisait le charme de son caractère et le rendait, avec la grâce perpétuelle de son esprit, l'homme le plus élégamment sociable que j'aie connu. Je n'ai pas à parler de ses qualités, de son dévouement à ses amis et à ses devoirs, ni de cette probité à toute épreuve qui, à l'époque d'une corruption presque générale, sous le Directoire, l'avait si hautement placé dans l'estime des armées. On était heureux et honoré d'être son ami, son subordonné. Je me retrouvai donc auprès de lui dans les mêmes rapports d'intimité et de travail qu'avec d'Aure.

Le lendemain de mon arrivée j'avais été voir l'amiral Bruix, mon hôte de Paris. En m'apercevant il ne put s'empêcher de me demander ce que j'étais venu faire à Bou-

d'Ille-et-Vilaine, commissaire ordonnateur, commissaire général, député aux Anciens, ministre de la guerre (1796-1797), député de la Seine aux Cinq-Cents, conseiller d'État, administrateur de la République cisalpine, intendant général de l'armée (1803), sénateur (1806).

logne; à quoi je répondis que j'étais venu pour être préfet de Londres : « Je le dirai au premier Consul à sa première visite. — Vous me ferez grand plaisir, amiral », répondis-je. En effet, peu de jours après, il me tint parole et me dit que le premier Consul avait répondu : « Et pourquoi pas ? » — Nous passions presque toutes les soirées chez l'amiral, dont une invincible insomnie était une des infirmités habituelles; elle lui enlevait lentement tout moyen de guérison ou d'adoucissement pour ses autres maux. De sorte que, ne pouvant goûter aucun repos, il faisait veiller, pour n'être pas seul, le plus longtemps possible son état-major et ses invités; selon son goût, selon aussi l'habitude de la marine ancienne, ses nuits se passaient à jouer gros jeu, et il faisait habituellement les honneurs de chez lui en perdant gaiement son argent. Dans un corps petit, débile et délicat, Bruix portait des facultés et des passions qui le dévoraient : aussi était-il sujet à des crises nerveuses où alors il révélait tout ce qu'il avait d'élevé ou d'impétueux. La lame à chaque instant perçait le fourreau. C'était dans ces crises que Bruix, et j'en fus le témoin, traitait de *coquilles de noix* les deux mille bâtiments de toute grandeur qui remplissaient le port de Boulogne et tous ceux de la côte jusqu'en Hollande. Alors il déversait avec une énergie et une originalité singulières sur le premier Consul et surtout sur le ministre Decrès les reproches et les sarcasmes les plus sanglants : « Je voudrais le tenir au bout de mon fusil, ce misérable Decrès ! s'écriait-il; où est-il, que je le tue ? » C'était ainsi que tout ce qui entourait Bruix connaissait ses plus secrètes pensées.

Celle qui concernait Decrès m'avait d'autant plus frappé que j'avais toujours sur le cœur l'union de Bruix avec



contre Latouche-Tréville, union sans laquelle celui-ci arrivait au ministère. Un matin donc, un dimanche, jour de congé pour les bureaux, étant allé voir l'amiral, je mis la conversation sur Latouche-Tréville, tout en lui confiant l'intérêt particulier que j'avais porté à sa nomination. « Ah! je suis un malheureux! s'écria Bruix. Ce satan de Decrès m'avait ensorcelé. J'en suis au désespoir. — Permettez-vous, lui dis-je, que j'écrive cela à l'amiral Latouche? — Non seulement je vous le permets, mais je vous en prie, et dites-lui que c'est de ma part que vous le lui écrivez. Dites-lui, ajouta-t-il avec un mouvement d'âme impossible à exprimer, dites lui, mon cher ami, que je lui demande pardon!... » Bientôt je fus assez heureux pour lui faire lire la réponse de Latouche, dont il fut attendri jusqu'aux larmes. J'éprouvai une bien douce satisfaction d'avoir pu rapprocher et entièrement réconcilier les deux premiers hommes de notre marine : mais, hélas! ce ne fut pas pour longtemps. L'année suivante, un de mes frères voyageant dans le Midi m'avait demandé une lettre de recommandation pour l'amiral Latouche. Il m'écrivit que, le jour de son arrivée à Toulon, comme il s'informait de la demeure de l'amiral, on lui avait répondu en lui montrant un convoi : « Le voici qui passe. » Latouche, tombé malade sur le *Bucentaure*, n'avait pas voulu se laisser transporter à terre : « C'est sous le pavillon, dit-il, qu'un marin doit mourir. » Six mois après, Bruix, à l'âge de quarante-cinq ans, s'éteignait à Paris dans ma maison de la rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Je n'oublierai jamais qu'à Boulogne, lui ayant demandé son canot amiral pour aller *faire une visite* à la flotte anglaise en station devant nous, il eut la bonté de me l'accorder. J'avais invité à cette promenade Arcambal et

les généraux Andréossy(1) et d'Hautpoul(2). Le canot était paré avec une grande élégance, ainsi que les marins qui le montaient. Mais à la seule traversée du port, le mal de mer prit si horriblement au général d'Hautpoul, commandant des cuirassiers, dont une partie couchait déjà dans les péniches, que nous fûmes obligés de le mettre à terre. Le temps était beau, et nous allâmes réellement saluer les onze vaisseaux anglais qui observaient, faute de mieux, nos immenses préparatifs de descente. Après cette visite, pendant laquelle nous nous tinmes à une distance de *bon voisinage*, mais qui nous permit de juger que nous étions considérés par les Anglais comme de simples promeneurs dans les eaux de la France, nous regagnâmes Boulogne. En revenant, comme les hauteurs de Douvres brillaient de blancheur et de clarté, je demandai au maître canotier en combien d'heures il pourrait nous y [conduire : « D'ici, me dit-il, en moins de trois heures. » Tel fut le seul renseignement que j'obtins sur ma préfecture de Londres.

Bruix était, autant que cela pouvait être, l'ami intime de M. de Talleyrand. Il y avait une affinité singulière dans la trempe de leur esprit, toutefois de la part de Bruix avec moins de finesse, et partant plus de franchise. Cette différence venait de celle de leurs caractères. M. de Talleyrand, que je sache, n'a jamais eu dans sa vie un seul mouvement de violence, ni Bruix peut-être un seul instant de calme. Ce ne furent cependant pas les occasions qui manquèrent au grand diplomate pour sortir de la pla-

(1) Antoine-François, comte Andréossy (1761-1828), officier d'artillerie, accompagna Bonaparte en Égypte et fut son chef d'état-major en Brumaire. Général de division, il fut ambassadeur à Londres sous le Consulat, à Vienne et à Constantinople sous l'Empire. Il fut encore pair aux Cent-jours, membre de l'Académie des sciences, député en 1827.

(2) Jean-Joseph-Ange d'Hautpoul-Salette (1754-1807) était entré très jeune au service ; il fut fait sénateur après Austerlitz et fut tué à Eylau.

cidité qu'il s'était imposée. Le jeu n'était pour M. de Talleyrand qu'une autre manière de tenir son salon, et j'ai pu, ainsi que tout le monde, apprécier l'impassibilité élégante avec laquelle ses partners du whist et lui gagnaient et perdaient des sommes considérables. Pour Bruix, au contraire, le jeu était un emploi du temps, ou un amusement, ou enfin le remplaçant du sommeil. Il attachait, quant à lui, si peu d'intérêt au résultat du jeu qu'étant simple capitaine de vaisseau dans l'Inde, comme il avait gagné tout l'argent de ses officiers et que cette perte avait altéré leur bonne humeur et peut-être aussi leur affection pour lui, il les appela tous sur le pont et jeta dans la mer ce qu'il leur avait gagné, en leur disant en riant : « Voici l'équilibre rétabli. » C'est de lui que je tins cette anecdote.

Les voyages du premier Consul, surtout quand il était accompagné de Decrès, étaient un vrai supplice pour Bruix, indépendamment des fatigues que l'activité de Bonaparte lui faisait subir pendant plusieurs heures, dans les visites minutieuses qu'il se plaisait à faire des prames, péniches, canonnières du port de Boulogne. « Il veut me tuer, disait-il; encore un voyage et je suis mort! » En effet, il payait ordinairement par deux ou trois semaines de grave maladie le violent exercice de ces inspections.

Quant à Decrès, son apparition à Boulogne excitait toujours parmi les marins, dont le service y était si pénible depuis la formation des flottilles, une rumeur presque séditieuse. « Nous sommes perdus, disait Bruix, si Decrès est mal avec Bonaparte. Il fera payer à mes pauvres marins les frais du racommodement. » L'on savait bientôt à quoi s'en tenir. Decrès, arrivé avec un travail élaboré à Paris, présentait au premier Consul pour l'apaiser une économie de 60 ou 80,000 francs par mois sur

les salaires des ouvriers de la marine attachés aux ports de la côte du Nord. Il y joignait quelques réformes sur les attributions des officiers et diminuait ainsi leurs traitements. Aussi les malédictions pleuvaient sur lui de toutes parts, et, selon son usage, il en riait : il avait fait sa paix avec le maître n'importe à quel prix. Decrès avait pris pour devise le mot de Tibère : « Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent ! » Son mauvais cœur naturel savait y suffire ; il aimait le malheur des autres. « C'est au point, me dit un jour le chevalier de Panat (1), son ancien camarade et son secrétaire général à cette époque, c'est au point qu'étant avec Decrès dans sa voiture pendant un grand orage d'hiver où toute la population avait peine à se dérober aux torrents de pluie, de neige et de grêle qui l'inondaient, Decrès se prit à rire d'une manière si immodérée que je lui demandai la raison de tant de joie. — « Comment, me répondit-il, tu ne veux pas que je rie, « quand de ma bonne voiture bien fermée je vois patauger « dans la boue tous ces hommes et toutes ces femmes ! « — Ma foi, lui dis-je, il se peut qu'il y ait des gens qui « pensent ainsi, mais tu peux bien te vanter d'être le seul « qui ose le dire. — Mais je ne le dis qu'à toi. — Oui, « mais moi je le dirai à tout le monde... » Et je lui tiens parole. »

(1) N..., chevalier de Panat (1762-1834), frère de trois députés aux États généraux, servit dans la marine, émigra en 1792, se lia à Hambourg avec Rivarol, rentra en France sous le Consulat et fut employé au ministère de la marine, devint en 1814 contre-amiral et secrétaire général de l'amirauté. Chateaubriand dit qu'il « avait une réputation méritée d'esprit, de malpropreté et de gourmandise ». (*Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 137.)

CHAPITRE VIII

MORT DU DUC D'ENGHEN. — L'EMPEREUR A BRIENNE.

L'armée du camp de Boulogne était réellement devenue amphibie. D'abord il ne fut question que d'acclimater l'infanterie à la mer en la faisant caserner alternativement sur les bâtiments destinés à la descente. C'était déjà un spectacle assez neuf que celui de tant de milliers d'hommes occupant tant de centaines de bateaux plats nuit et jour, exposés aux rigoureuses intempéries du climat pendant l'hiver, et qui au lieu de murmurer contre cet étrange campement à la vue de leurs tentes alignées sur les dunes, y puisaient une ardeur de plus pour une entreprise où ils voyaient moins le terme de leurs souffrances que le triomphe de Bonaparte et le leur. Bientôt la cavalerie se montra jalouse de partager cette rude hospitalité : les bateaux-écuries furent disposés, et les deux colosses que présente un cuirassier monté vinrent prendre leur place dans ces nouvelles demeures ; il fut bien curieux de voir ces géants de notre cavalerie s'amariner ensemble sur leurs planchers mobiles. Le camp de Boulogne, de quatre-vingt à quatre-vingt-dix mille hommes, formait une vraie chevalerie générale et individuelle où chaque fantassin, où chaque cavalier voulait faire la descente pour son compte : tant cette masse de guerriers et leurs jeunes

généraux et officiers étaient fanatisés aux grandes choses et aux grands périls par l'homme de la victoire. D'ailleurs les vieux ferments de haine et de vengeance nationale contre l'Angleterre bouillonnaient dans les esprits et irritaient les courages.

Bientôt l'armée ne se contenta plus d'être stationnaire à la vue des côtes de la Grande-Bretagne, dans les ports qu'elle-même avait creusés. Je fus une nuit témoin de l'ardeur des soldats à ces travaux si pénibles, en accompagnant le général Andréossy dans une de ses inspections; nous les surprimes travaillant à élargir le port d'Ambleteuse à la lueur de quelques falots, et doublant ainsi le prix de leurs journées. L'armée devint encore jalouse des marins qui mettaient souvent en mer pour des courses sur les côtes d'Angleterre et notamment à l'embouchure de la Tamise : elle demanda et elle obtint que sur chaque bâtiment, un certain nombre de soldats fût embarqué pour en assurer les opérations à coups de fusil. Une expédition ainsi combinée revint triomphante à Calais avec des navires qu'elle était allée attaquer et prendre la nuit à l'abordage, dans le grand fleuve britannique.

Au milieu de cette héroïque rivalité où fraternisaient nos armées de terre et de mer, il eût été impossible de ne pas être électrisé et de ne pas partager l'enthousiasme dont le camp de Boulogne était transporté. Le soldat, sur sa péniche flottante, se croyait aussi solide et savait qu'il lui fallait être plus brave que sur le champ de bataille; il s'était fait à l'idée d'avoir de plus à combattre l'élément qui le portait et dont il pouvait chaque jour apprécier l'inconstance. Jamais le caractère d'aucun peuple ne se montra plus grand qu'à cette période aujourd'hui à peu près fabuleuse de notre histoire, qu'une seule idée de Bonaparte avait enfantée. Peut-être le génie de César lui

était-il apparu dans la tour romaine qui porte son nom. Quant au génie de Bonaparte, il était présent dans tous les rangs de l'armée, qui croyait au succès de la descente comme à la victoire de Marengo. « Avec un bon calme, disaient les soldats, il ne nous faut pas plus de cinq heures pour être de l'autre côté. Une fois là, Londres est à nous : et vive la Nation ! Vive le premier Consul ! »

Je dois dire que Bruix n'a jamais cru à la possibilité de la descente. Il disait « que la condition de quelques heures de calme dans un détroit comme le pas de Calais était absurde ; que la moindre émotion de la mer suffirait pour faire heurter toutes ces coquilles de noix ingouvernables, et que si on arrivait en Angleterre, ce ne serait que par échantillons ; que quant à lui, son métier était d'obéir et de faire obéir, et qu'il avait fait son testament... » Pour moi, j'avoue encore aujourd'hui que j'étais de la religion du soldat. Je croyais à Bonaparte, et certainement, si l'armée eût appareillé, je me serais embarqué. On était arrivé à ce point de perfection, qu'une demi-heure suffisait pour mettre à bord quatre-vingt mille hommes : et cela en même temps, à l'heure donnée dans tous les ports, depuis Étaples jusqu'à Dunkerque, partout où il y avait des transports et des troupes. L'Angleterre savait jour par jour ce qui se passait sur nos côtes : nous étions bien loin d'être intéressés au secret. Elle savait aussi que si les six heures de calme n'étaient pas probables, elles étaient possibles, et comme il s'agissait pour elle de la question posée par son grand poète, être ou ne plus être, elle avait aussi hérissé de canons et de combattants tout le littoral qui regardait le nôtre, et deux *côtes de fer* étaient en présence. Mais il y avait cette fatalité contre elle, que si le succès de la descente entraînait sa ruine, le contraire laissait la France intacte, et seulement veuve d'une de ses armées.

Après neuf ou dix mois de séjour à Boulogne, où j'avais pu voir à loisir et avec une constante admiration jusqu'à quelle hauteur un homme de génie pouvait faire monter et maintenir l'esprit de sa nation, je fus rappelé à Paris dans le but d'y demander pour la seconde fois justice au premier Consul des calomnies du général Rochambeau. Le silence absolu sur Saint-Domingue étant devenu un système invariable, ma requête reçue ne fut pas répondue. Au moins Rochambeau n'était pas plus écouté que moi, et de plus, ayant été gracié pour avoir iniquement versé le sang d'un Français, il était resté condamné. Cependant Valon d'Ambrugeac, son gendre, mon ancien major de *Royal-Wittgenstein-Émigré*, poussait la piété filiale jusqu'à aller chez les expéditionnaires de Saint-Domingue mendier leur signature pour un mémoire justificatif de son beau-père. Ceci, je puis d'autant mieux l'affirmer, qu'il osa venir me le présenter à moi-même.

Mais bien d'autres émotions m'attendaient à Paris. C'était dans le mois de mars 1804; Moreau et Pichegru étaient déjà arrêtés. Je venais de changer totalement de climat. J'avais laissé derrière moi les miracles de la discipline, du dévouement au premier Consul, de l'amour de la patrie : je me trouvai tout à coup en présence des passions adverses des royalistes et des républicains qui suivaient le drapeau de Pichegru ou de Moreau contre Bonaparte. Mon choix n'était pas douteux, et je pris hautement couleur pour celui qui avait si complètement dompté la Révolution. Tout à coup, dans la soirée du 20 mars, j'appris l'arrestation et l'emprisonnement au château de Vincennes d'un personnage mystérieux de la plus grande importance. Je n'en sus réellement pas davantage; seulement quelques-uns se hasardaient à dire que c'était un

prince de la maison de Bourbon... Mais lequel? Ils étaient dix dans les pays étrangers.

Le lendemain 21 mars, et c'est l'histoire qui consacre à jamais cette date fatale, je sortis de très bonne heure pour aller aux informations; j'appris dans la rue, où l'on apprend tout à Paris, qu'une commission militaire, composée de tous les colonels de la garnison, s'était assemblée la nuit à Vincennes, et qu'au point du jour un conspirateur qui s'appelait le *duc d'Enghien* (1) avait été fusillé. « Ce doit être un étranger », ajoutaient les bourgeois du faubourg Saint-Honoré. Atterré d'une pareille nouvelle, je courus à toutes jambes chez mon ami Auguste Colbert (2), colonel du 10^e chasseurs, qui demeurait dans la rue du Croissant. En passant rapidement sur le boulevard des Variétés, je vis venir à moi mon ancien condisciple Amédée de Duras (3) (depuis gentilhomme de la chambre sous Louis XVIII), qui me dit en passant sans s'arrêter : « Ils l'ont tué! » Enfin j'arrivai chez Auguste Colbert, en proie à l'anxiété de savoir si lui aussi avait trempé dans cette condamnation. Mais à peine fus-je entré dans sa chambre, qu'il me sauta au cou avec une joie étrange : « Félicite-moi, me dit-il; je suis l'homme de France le plus heureux! » Il était en train de se déshabiller, comme un homme qui rentre chez lui un peu tard. Me donnant à lire l'ordre remis à sa porte la veille au soir, de se rendre à Vincennes pour faire partie d'une commission

(1) Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé, duc d'Enghien (1772-1804), fils du duc de Bourbon et dernier descendant du grand Condé.

(2) Auguste-Marie-François, comte de Colbert-Chabanais (1777-1809), frère d'Edouard et d'Alphonse Colbert, l'un des plus brillants parmi les jeunes chefs de cavalerie de l'armée impériale. Il devint général après Austerlitz, comte, et fut tué à Calcabellos (Espagne).

(3) Amédée-Bretagne-Malo de Durfort, duc de Duras (1770-1836), maréchal de camp et pair de France sous la Restauration; sa femme, fille du conventionnel Kersaint, écrivit deux romans qui obtinrent un très vif succès.

militaire, il me raconta que son étoile l'avait appelé à l'Opéra, où il avait rencontré quelques amis qui l'avaient entraîné à un souper quelconque, d'où il arrivait. « Tu vois, me dit-il, que les mauvais sujets ont quelquefois raison : car si j'étais rentré chez moi après le spectacle, j'étais perdu à tout jamais. Tu penses bien qu'arrivé à Vincennes, j'aurais refusé de juger le duc d'Enghien, et dès lors il n'y avait plus de carrière pour moi. » Cette joie si naturelle, que mon amitié partageait vivement, contrastait d'une manière bien pénible avec le sentiment profondément douloureux dont nous étions pénétrés (1).

Paris, sauf le Paris encore révolutionnaire, fut en deuil. Le refrain de toutes les conversations, dont cette horrible exécution devenait le sujet, était invariable de la part des nombreux amis du premier Consul; chacun disait : « Bonaparte a flétri sa vie ! » Le jugement du dernier des Condé passera à la postérité la plus reculée avec le nom du plus grand homme des temps modernes; ils sont désormais inséparables; *sic voluere fata*, afin que dans toute l'histoire du monde il soit dit qu'aucune gloire, ni celle d'Alexandre, ni celle de César, ni celle de Charlemagne, ni celle de Henri IV, ni celle de Napoléon, n'a été sans une tache sanglante!

Dès lors, Napoléon prit hautement la responsabilité devant l'histoire de cet attentat au droit des gens et à sa propre grandeur, et il eut raison. Car déjà il était si absolu, que si alors il eût rejeté le crime sur ceux qui par la plus atroce servilité en précipitèrent l'exécution, par

(1) Dans le beau livre qu'il a consacré à la mémoire de son père, le marquis de Chabonais présente une version un peu différente et moins vraisemblable. D'après lui, Murat, gouverneur de Paris, « prévint ou fit prévenir Auguste Colbert de ne pas rentrer chez lui le soir et de ne point dire où on pourrait le trouver ». (*Traditions et souvenirs*, t. III, p. 229.) Nous avons peine à croire que Murat ait osé prendre une telle responsabilité.

cela seul il aurait rendu le dévouement inquiet pour tout son règne, et de plus il aurait prouvé qu'en 1804 on avait osé se passer de son aveu : ce qui fut vrai pourtant par rapport à la mort du duc d'Enghien. A Sainte-Hélène même, Napoléon, soit en dictant, soit en écrivant, posait devant l'avenir avec tout le despotisme du passé. Lui et les vrais coupables sont morts, et jusqu'à présent la France contemporaine, représentée encore par quelques vieillards comme moi, n'en a absous aucun. Oui, Napoléon, jusqu'à son dernier souffle de vie, a voulu, tout en abritant ces coupables d'une éternelle flétrissure, maintenir aussi intacte et sans commentaires possibles l'inviolabilité du privilège de sa toute-puissance. Ainsi, loin de le renier, en acceptant un crime véritable accompli sous son nom, il a eu pour but de signaler le degré et la nature de l'élévation à laquelle il avait porté le culte inconnu qu'il s'était décerné à lui-même, dont il fut l'unique confident, et qu'il conserva jusqu'au moment où la mort, seule plus forte que lui, lui commanda de l'abjurer et de l'abjurer devant Dieu.

L'originalité de cette nature était telle, qu'un jour un historien plus philosophe que M. Thiers et que moi en reconnaîtra les preuves caractéristiques, jusque dans les fautes qui précipitèrent sa chute. Je l'essayerai pourtant dans la suite de ces souvenirs, si l'âge me permet de les continuer.

Malgré ce qu'il a écrit ou dicté, Napoléon, Berthier, Caulaincourt, etc., ne sont coupables que de l'enlèvement et non de la mort du duc d'Enghien, que ni les uns ni les autres ne pouvaient prévoir. Vingt ans encore après, le comte Réal disait hautement que le 20 mars au soir, très tard, à la Malmaison, le premier Consul lui avait ordonné d'aller le lendemain matin de bonne heure interroger le

duc d'Enghien à Vincennes, et de lui rapporter cet interrogatoire. Ce fait m'a été de plus constamment confirmé par le duc de Bassano, qui en fut témoin, et qui plusieurs fois m'a dit avoir su du premier Consul que l'expédition d'Ettenheim n'avait eu d'autre but que de faire du duc d'Enghien un otage pour sa propre sûreté contre les entreprises de la maison de Bourbon, et que dans l'abandon de cette causerie Bonaparte avait ajouté : « Eh ! qui sait ce qui pouvait arriver un jour?... C'eût peut-être été un beau nom à placer parmi ceux de mes généraux... Je lui aurais donné un commandement, s'il avait voulu l'accepter ; car alors j'aurais compté sur sa fidélité. » Cette curieuse confidence était la poignante expression du profond regret qu'avait causé à Napoléon l'exécution du duc d'Enghien ; par cela seul on peut avoir l'idée du sacrifice que Napoléon crut devoir faire à Sainte-Hélène aux juges de ce prince ainsi qu'au souvenir de sa propre puissance, en prenant sur son compte la péripétie du drame d'Ettenheim (1).

La Révolution avait laissé alors des traces bien plus profondes qu'aucun de ses historiens ne l'a indiqué jusqu'à présent : car elle avait anéanti jusqu'au souvenir de ce qu'elle avait détruit. Certainement plus des neuf dixièmes de la population, même à Paris, ignoraient l'existence de la maison de Condé, et vingt fois je fus obligé de *professer* sur ce sujet dans des salons aussi neufs que leurs habitués étaient nouveaux. Parfois cependant des témoignages non suspects arrivaient à l'improviste par quelques-uns de nos militaires, qui aux lignes de

(1) Sur la question toujours discutée des responsabilités engagées dans ce drame, on peut consulter les ouvrages récents de MM. WELSHINGER, *le Duc d'Enghien*, et le comte BOULAY DE LA MEURTHE, *les Dernières années du duc d'Enghien*.

Lauterbourg et de Wissembourg avaient vu de près les trois générations des Condé, dont une, la vitale, la souche de l'avenir, venait de disparaître. De tels témoins étaient devenus rares depuis l'expédition de Saint-Domingue, où la fièvre jaune avait moissonné trente-cinq mille hommes des armées de Pichegru et de Moreau. A ce sujet, je me rappelle que peu de mois après mon retour, passant dans la rue des Petits-Champs, je me sentis tout à coup accolé par un officier qui me dit : « C'est la 7^e légère qui vous embrasse ! » En effet, il n'en restait que lui. Il se nommait Convers ; parti capitaine, il était revenu chef de bataillon ; il était réputé brave parmi nos braves.

A la première réception qui suivit la catastrophe de Vincennes, le climat de la cour sembla tout à fait changé, tant l'empressement fut morne, presque austère auprès du premier Consul. Il n'y parut de dégagés que ceux qui avaient déjà tué des rois. Mme Bonaparte fut admirable ; je la vis après la réception : elle ne cachait sa douleur à personne ; elle pleurait devant tout ce qui l'entourait, ainsi qu'elle avait pleuré devant son mari. Lui, il s'était tenu calme et digne en présence de la foule ; il était facile de voir qu'il refusait d'être pour elle l'objet d'une sorte de curiosité.

Quand on se rappelle les impressions vivaces et hostiles que produisirent dans toutes les opinions l'exécution du duc d'Enghien, le procès de Moreau, à qui ses propres gardes présentaient les armes en plein tribunal, le suicide très avéré de Pichegru, qu'on disait avoir été étranglé par les mameluks, et le supplice de Georges Cadoudal (1) et de ses complices, on a peine à concevoir qu'une telle époque, où Paris, où peut-être la France étaient aux

(1) Georges Cadoudal (1771-1804), célèbre chef chouan.

yeux de l'Europe divisés en deux camps et éventuellement en deux guerres civiles, eût été choisie pour décerner la couronne à Napoléon. Mais, et ceci est digne d'observation, les passions que soulevèrent ces graves événements, devenues tout à coup silencieuses, parurent vaincues par leur accomplissement, comme par une force du destin; la grande distraction de l'avènement à l'empire, auquel applaudirent comme à leur ouvrage et à leur propre récompense toutes les armées de la République, acheva miraculeusement la singulière conversion qui, extérieurement au moins, pacifia les esprits. Tout ainsi que la gloire militaire avait pu faire amnistier jusqu'à la Terreur, cet oracle d'une grandeur renouvelée de Charlemagne réveilla, saisit et charma enfin l'orgueil de la France; de sorte que ceux qui avaient attribué à une concession de Bonaparte aux jacobins la mort du duc d'Enghien se trouvèrent suffisamment détrompés deux mois après, quand Napoléon scella du sceau impérial la pierre de la République.

Dans la même année, il fallut bien, à la nouvelle de la prochaine arrivée du pape à Paris, entrer, malgré les récriminations des partis, dans un tout autre ordre d'idées. Pie VII, ce pontife saint devant Dieu et devant les hommes, aurait-il quitté la chaire de saint Pierre pour venir sanctionner à la face de l'univers le meurtre du duc d'Enghien sacrifié aux régicides, s'il avait cru Napoléon coupable de ce double attentat? Ce voyage, cette haute démarche, ce sacre, ce couronnement solennel ne furent pas des événements improvisés, mais les résultats d'une lente et consciencieuse négociation. Et peut-être est-ce dans les archives secrètes du Vatican que l'on trouverait la révélation qui seule aura pu décider le Saint-Père à se rendre au vœu de Napoléon. Étrange confession que celle

qui, au lieu d'avouer le crime, dut avouer l'innocence!

Toujours fut-il alors que l'auguste cérémonie de Notre-Dame, traitée de capucinade par quelques généraux révolutionnaires, consacra, étendit et sanctifia par la bénédiction du Père des fidèles la conversion religieuse de la France, dont le premier Consul avait rouvert les temples et relevé les autels. Ce fut une ère toute nouvelle que ce sincère et universel retour à la foi de nos pères, dont le pape allait presque chaque jour voir les témoignages dans les églises de la capitale, ainsi qu'il les avait recueillis sur sa route dans celles des départements. Aussi le restaurateur de la foi catholique et le fondateur du Code civil des Français a-t-il survécu dans la reconnaissance nationale à l'empereur d'Occident et au dominateur de l'Europe. La France n'a pas un seul jour où elle ne vive de ces deux bienfaits, auxquels il faut ajouter la création du crédit public et l'organisation de l'administration générale du royaume.

L'on n'avait réellement pas le temps de respirer, poursuivi que l'on était sans cesse par des circonstances ou des grandeurs nouvelles, en même temps que l'on était assourdi par le bourdonnement et les rivalités des petites ruches princières qui se groupaient autour de la grande ruche impériale. Celle-ci avait été tout d'abord assiégée et envahie par l'ancienne noblesse, qui, sans doute en raison de sa vieille origine du champ de bataille, vint se rattacher par instinct à celui que le champ de bataille avait fait empereur. Les rangs des deux sexes étaient si pressés autour du trône nouveau que l'on eut tout le loisir de choisir, même à compter des Montmorency. Sauf de rares exceptions, parmi lesquelles figurèrent constamment mes deux camarades du collègue d'Harcourt, les ducs de Duras et de Fitz-James, presque toute la cour

de Louis XVI, moins la fraction restée auprès des princes émigrés, serait devenue celle de Napoléon et de Joséphine, si le dogme politique de l'égalité n'eût conseillé le mélange des races roturières enrichies. Ce fut cette raison qui aux grands noms historiques de la France fit adjoindre ceux de Perregaux (1), de Germain (2), etc. Ce fut aussi dans le même système d'une bascule qui élevait d'un côté et abaissait de l'autre, que Fouché fut nommé duc et que le premier baron chrétien fut créé comte.

Mes amis déjà ralliés de l'ancien régime et de l'émigration avaient affaire ainsi que moi, à répondre aux informations que l'on nous demandait sur les familles postulantes. A cette occasion, je fus assez heureux pour placer comme chambellan auprès de la diva Paolina Borghèse l'un des hommes les plus agréables, les plus spirituels et les plus nobles de la société : c'était le comte Auguste de Forbin, que son talent plaça depuis à la direction générale des musées de Paris et de Versailles. A une figure charmante il joignait le caractère le plus aimable que j'aie connu. Il était déjà au service : il accepta avec une tendre reconnaissance celui qui l'attacha à la plus belle personne de l'Europe. Je le présentai à Saint-Cloud à la princesse ; le soir, elle eut le consentement de l'Empereur ; le lendemain Forbin était en activité.

En sa qualité de ministre de la police, Fouché, qui avait déjà le patronage du faubourg Saint-Germain, recrutait avec succès pour les maisons impériales. Appelé chez lui

(1) Alphonse, comte Perregaux (1785-1841), auditeur au Conseil d'État, chambellan de Napoléon, pair aux Cent-jours et sous Louis-Philippe. C'était le fils du banquier bien connu et le gendre de Macdonald ; sa sœur avait épousé Marmont.

(2) Auguste-Jean, comte Germain (1787-1820), chambellan et officier d'ordonnance de Napoléon ; sous la Restauration, il fut successivement préfet de Saône-et-Loire et de Seine-et-Marne et pair de France.

un matin, il me dit que j'étais sur sa liste pour être chambellan de l'Empereur, qui m'y avait fait placer. Je le priai de remercier Sa Majesté Impériale et de lui dire « que je savais trop bien lire et écrire pour être chambellan ». Peu de jours après, Fouché me dit qu'en présentant son travail à l'Empereur il avait fait part à Sa Majesté du motif de mon refus, et que l'Empereur avait répondu : « Il a raison. » Cette réponse eût été d'autant plus absurde dans la bouche de Napoléon, que bientôt on le vit choisir parmi ses chambellans ses préfets, ses conseillers d'État, ses ambassadeurs. Ce fut tout simplement une perfidie et un mensonge de Fouché, qui certainement m'avait drapé à sa manière.

Il est vraiment impossible à mon souvenir encore très vivace de cette époque, de ne pas rapprocher cette fièvre de promotions impériales de cette autre fièvre d'abjurations royales qui, dix ans plus tard, saisit les anciens courtisans de l'ex-empereur.

Cependant la cour impériale, qui réunissait déjà les noblesses de la France, du Piémont et de la Belgique, allait encore s'accroître de celle d'une autre nation à laquelle appartenait la famille Bonaparte. Quatre mois après le couronnement de l'empereur des Français, il s'agissait du couronnement du roi de cette Italie où le général Bonaparte avait fondé tant de républiques ! Mais les choses de l'Empire ont toutes été marquées d'une singularité qui leur est propre. L'acceptation de ce royaume, dont faisaient partie les Légations pontificales, ayant fait perdre au Pape l'espoir de les recouvrer, et Napoléon étant pressé d'aller prendre la couronne de fer, les deux souverains s'étaient séparés, l'un retournant à Rome par Fontainebleau, l'autre se rendant à Milan par Brienne, berceau de son éducation comme l'Italie était celui de sa

gloire. Ici je reparais nécessairement sur la scène ; car j'étais allé attendre l'Empereur au château de Brienne.

Il faut dire que depuis le Consulat ma cousine, Mme de Brienne, était venue souvent à Paris faire appel avec succès aux souvenirs de l'élève de l'École militaire, et qu'elle en avait été constamment accueillie avec une bienveillance véritablement affectueuse, quelque fatigant que fût pour le premier Consul le bavardage d'une vieille châtelaine qui tantôt l'appelait « son fils » et tantôt « son Dieu ». Une fois empereur, il lui avait bien fallu s'en tenir à le traiter de « Majesté » ; elle avait donc été le saluer en cette qualité, et elle était revenue dans son château avec la promesse d'y être visitée par l'Empereur. Napoléon avait deux motifs pour cette visite : l'un de juger par lui-même s'il pouvait rétablir l'École militaire, l'autre de faire l'acquisition du château et de la terre de Brienne. Je veux dire tout de suite que, bien que cette négociation eût été plusieurs fois entamée à Paris, l'Empereur n'y fut pas plus heureux que le Pape ne l'avait été pour la restitution de ses Légations : de sorte qu'en balançant les adorations et les refus de Mme de Brienne, il put juger que l'avantage restait à ceux-ci. « Je n'ai jamais vu, disait-il à son aide de camp Caulaincourt, qui l'accompagna, une vieille femme plus opiniâtre. Veuve et sans enfants, qu'est-ce que c'est que Brienne pour elle ? Pour moi, c'était beaucoup. — Pour moi, c'est tout », disait ma vieille cousine.

L'Empereur avait couché à Troyes, où il avait laissé le gros bagage impérial, ministres, grands officiers, etc. Il s'était donné deux jours de congé, entre deux couronnes, pour revoir à son aise et presque incognito le château, l'École militaire, les jardins, le parc de Brienne et les autres promenades de son enfance. Aussi un détachement

de chevaux de selle était arrivé depuis deux jours. Sa Majesté fut annoncée par l'un de ses écuyers, Louis de Canisy (1), mon cousin et celui de Mme de Brienne. Les écuyers justifiaient leur titre de cavalcadours : car ils faisaient à cheval tous les voyages de nuit et de jour, sans quitter les portières de la voiture de l'Empereur, et de plus ils faisaient le service de courriers d'honneur pour l'annoncer au besoin. Les voitures impériales ne se firent pas attendre, et comme il leur fallait monter la rampe qui conduit à l'esplanade où est assis le château, on eut le temps de se préparer à la réception. En effet, Sa Majesté trouva sur le perron la dame du château, ses invités des deux sexes, l'un de mes frères et moi. Il y avait trois voitures : dans la première étaient des officiers de la maison ; l'Empereur était dans la seconde avec M. de Caulaincourt, grand écuyer, aide de camp et alors, comme depuis, sauf Duroc, en grande et exclusive faveur ; dans la dernière voiture étaient les gens de la chambre, le service intérieur. Nous fûmes tous et toutes présentés et nommés à l'Empereur par Mme de Brienne. « Ah ! pour celui-là, dit-il en me voyant, je le connais », et il répondit à mon salut par le sourire le plus gracieux. En effet, Caulaincourt me dit que l'Empereur me savait gré d'être venu l'attendre à Brienne. Après cette réception, Sa Majesté monta avec Caulaincourt dans l'appartement qui lui était destiné ; c'était celui qui, avant la Révolution, était réservé à Mgr le duc d'Orléans, grand-père du roi Louis-Philippe.

Deux tables avaient été préparées pour les repas. L'une, celle de l'Empereur, était dans une pièce de l'appartement de Mme de Brienne, où jadis le savant M. de Parcieux venait chaque année nous faire un cours d'électricité et

(1) Le mari de la future duchesse de Vicence.

de physique expérimentale. La magnifique collection d'instruments avait survécu à l'orage révolutionnaire, ainsi que celle du cabinet d'histoire naturelle, dans la longue galerie-bibliothèque qui précédait le salon : leur destinée était de devenir un jour la proie de nos amis les ennemis. L'autre table, celle de la suite, était dans la grande salle à manger ; Louis de Canisy devait en faire les honneurs. Au bout d'une demi-heure, l'Empereur reparut dans le salon accompagné de Caulaincourt, qui de sa part invita à sa table les dames du château, mon frère et moi. Un moment après, un ecclésiastique vêtu d'une redingote brune entra et s'approcha de l'Empereur avec un empressement extraordinaire. C'était un curé du voisinage : il avait été sous-maitre à l'École militaire (elle était dirigée par les Minimes, ordre dont faisait partie le général Pichegru, le suicidé du Temple, ancien professeur de mathématiques à Brienne du nouvel empereur). — « Qui êtes-vous ? » demanda Napoléon au curé. Celui-ci resta interdit, croyant que son ancien élève ne l'aurait pas oublié : « Je suis un tel, répondit-il, curé de tel village, et j'espérais... » Napoléon l'interrompit et d'une voix sévère lui dit : « La soutane a été donnée et imposée aux prêtres, afin que de près ou de loin on les reconnaisse toujours, et que chacun puisse savoir d'où ils viennent et où ils vont. Je ne reconnais pas un curé en redingote. Allez vous habiller ! » Le curé ne se le fit pas dire deux fois : il courut faire sa toilette chez son confrère de Brienne et revint en soutane. « Ah ! à présent, curé, je vous reconnais bien et je suis très content de vous voir », lui dit l'Empereur ; puis il l'entretint avec une complaisance singulière de mille petites particularités qui prouvèrent au curé que Napoléon avait aussi la mémoire du cœur. Le bon prêtre, à qui l'étiquette impériale n'était pas connue, et cela avait

été son seul tort, jouissait de s'entendre rappeler au souvenir de l'Empereur par les bons procédés et les soins qu'il lui avait prodigués à l'École. De minutieuses questions sur sa cure terminèrent à l'édification du pasteur cet entretien dont je regrette de n'avoir retenu que la première partie. Un témoignage particulier de bienveillance mit fin à ce curieux épisode du séjour de Napoléon à Brienne (1).

A dîner nous eûmes la petite pièce. L'Empereur était placé, comme chez lui, au milieu de la table, ayant à sa droite la maîtresse de la maison et à sa gauche Mme Charles de Loménie, jeune veuve devenue depuis ma belle-sœur et veuve aussi de mon frère Auguste. Le dîner fut beaucoup plus long, et c'était la crainte de Caulaincourt, que ne le permettait l'invariable habitude de l'Empereur; déjà il nous était facile de voir sur son visage les progrès que traçait son impatience. Heureusement une horrible maladresse du maître d'hôtel, qui dans son empressement répandit une saucière sur la nappe et presque sur les genoux de l'Empereur, vint déridier le front impérial, en même temps qu'un profond désespoir s'emparait du visage déjà assez peu gracieux de Mme de Brienne. Alors l'Empereur se mit à rire aux éclats. Cet impromptu si bien accepté par lui mit à l'instant même les convives plus à leur aise, et chacun de nous sortit de table moins sérieux qu'il n'y était venu. Les deux anecdotes, comme on pense bien, arrivèrent ensemble à Paris et firent fortune dans les salons (2).

Le lendemain matin de très bonne heure, l'Empereur

(1) Peut-être était-ce cet Henriot, curé de Maizières, dont parlent les historiens de Brienne. (Frédéric Masson, *Napoléon inconnu*, t. I, p. 60, note 1.)

(2) Mme de Rémusat, en envoyant force détails à son mari, ajoutait : « Mme de Brienne en a la tête tournée de joie. » (*Lettres*, t. I, p. 100-101.)

était monté à cheval, et, guidé par Canisy, il avait été visiter son École militaire. Malheureusement les immenses bâtiments avaient servi pendant la Révolution d'ateliers de construction pour les charrois militaires. Ils avaient été en partie abattus, et ce qui en restait était si dégradé, si défiguré que toute restauration était impossible. Aussi l'Empereur, sensiblement attristé de cet état de ruine, jugea qu'au lieu de quelques centaines de mille francs il lui faudrait compter par millions pour rétablir l'École; il y renonça donc, « à son grand regret », nous dit-il dans la journée. Alors, dans le chagrin de cet espoir trompé, il poussa brusquement à toute vitesse son cheval arabe, sortit de Brienne par la route de Bar-sur-Aube et, se jetant rapidement à gauche dans les champs, courut à triple galop, comme un élève ou un empereur en liberté, reconnaître les lieux où il s'était jadis promené si souvent. Doublement entraîné par la rapidité de ses sensations et celle de son cheval, il fut bientôt perdu de vue dans les bois où il s'était lancé. Caulaincourt, Canisy et sa suite le traquèrent pendant environ trois heures, quand un coup de pistolet, tiré en l'air par le grand écuyer en signal de rappel, rallia enfin Napoléon à ses officiers. Il les aborda en riant, heureux qu'il avait été, lui le maître de quarante millions d'hommes, d'avoir été le sien pendant trois heures! La sueur qui couvrait son cheval, le sang qui lui sortait des naseaux et de la bouche et sa vitesse bien connue ne permirent pas à Caulaincourt de douter que l'Empereur eût parcouru moins d'une quinzaine de lieues. Où avait-il été? Il n'en savait rien lui-même : il avait franchi des bois, des champs, des villages; une éclaircie lui avait dans le lointain rendu l'aspect du château de Brienne, et cette vue avait guidé son retour..... Deux ans après, et sur un terrain moins hospitalier, nous devions,

le duc de Bassano et moi, restés à sa suite pour toute escorte, le voir nous échapper et s'aventurer tout seul à toute bride. Alors ce fut un peu plus dramatique : car au lieu de l'hôte de Mme de Brienne, c'était le vainqueur de Friedland lancé à son caprice dans la banlieue de Tilsit. Heureusement Caulaincourt arriva sur un cheval frais, qui lui permit de voler à la recherche de l'Empereur et de le rallier avec un autre coup de pistolet, que le lieu pouvait faire suspecter. En le suivant sur la route de Tilsit, nous nous rappelâmes l'innocente incartade de la plaine de Brienne. Le sort des deux coursiers arabes fut le même : ils restèrent fourbus.

Après le déjeuner, où l'Empereur parla gaiement de son *descampativos*, comme nous étions tous en cercle debout devant lui : « Eh bien, me dit-il, pensez-vous encore à Saint-Domingue ? » Je répondis que je venais de terminer un mémoire sur le rétablissement de Saint-Domingue. « Voyons, quelles sont vos idées ? » me dit l'Empereur en prenant position à l'angle gauche de la cheminée, comme quelqu'un qui veut entendre et interroger.

« Mes idées, Sire, sont totalement à l'inverse de ce qui a existé jusqu'à présent. Le mouvement, au lieu de partir de la circonférence au centre, qui était la France, aurait lieu du centre, qui serait le gouvernement local, à la circonférence. Accrue de la partie espagnole, trois fois plus grande que la partie française et encore vierge à plus des trois quarts, la colonie par cela seul prend la qualité d'un État. Elle est la plus grande province de la France : elle en devient la vice-royauté. — Les ports de mer, étant mortels à toute population européenne, redescendent exclusivement à la simple considération commerciale : ils n'auront ni garnison ni établissement, sauf la municipalité, la paroisse et l'hôpital. Quelques invalides du pays serviront

la pièce de canon destinée à donner les signaux nécessaires à un port de commerce. En cas de guerre, les négociants et leurs marchandises trouveront un asile inattaquable dans la capitale et les villes de l'intérieur, également placées, pour la sûreté comme pour la salubrité, sur les plateaux élevés des mornes. L'emplacement de la grande cité est indiqué sur l'un des immenses plateaux de la partie espagnole. On commencera par un camp : on finira par une ville. — Une armée devenue indigène de trente mille hommes suffira à l'ordre public et à la défense. En dix ans l'Empereur aura cette armée. Elle sera de plus une famille à la fois industrielle, agricole et militaire. Elle existe dans la France sous nos yeux et déjà aux frais de l'État. Ces nouveaux colons de Saint-Domingue sont nos enfants trouvés; Paris seul en compte par année six à sept mille : on peut décupler ce nombre pour toute la France. Ces enfants des deux sexes, choisis parmi les mieux conformés, seraient transportés dès l'âge de sept ans et au-dessus sur les mornes de Santo-Domingo, où ils seraient abrités et acclimatés dans des baraquements construits dans ce but. Les garçons auraient pour instituteurs d'abord le prêtre missionnaire, ensuite des sous-officiers de toutes armes et des hommes de métier, afin que dès leur jeune âge ils apprennent une profession, la discipline et le maniement des armes. Les filles auront également pour institutrices, indépendamment du prêtre, des Sœurs grises, des couturières, des femmes de ménage; destinées qu'elles sont à reproduire l'armée avec leurs frères de la Crèche devenus hommes, elles seront préparées à cet avenir, qui de plus se composera de la propriété. Les garçons prendront le service militaire à dix-huit ans, jusqu'à trente. A cet âge ils seront libérés du service régulier, et ils se marieront avec les filles. A chaque ménage sera donnée en toute

propriété par l'État une étendue de cinquante acres, plus ou moins. Leurs enfants recevront la même éducation : filles et garçons seront ce qu'auront été leurs mères et leurs pères ; à leur mariage ils seront également dotés d'une propriété. Les enfants trouvés de nos villes, fruits de la débauche ou de la misère, deviendront ainsi la source d'une seconde nation française à l'usage spécial de Saint-Domingue. Les pères et les mères auront été légitimés par le premier mariage : les enfants le seront par leur propre naissance. Ces pupilles de l'État formeront un peuple qui n'existe nulle part, un peuple propriétaire à tout jamais, tant sont immenses les concessions à faire dans le grand désert espagnol. — L'armée nouvelle indigène, sauf les troupes qui pendant quelques années seraient envoyées de France, sera formée en gendarmerie, vingt mille hommes d'infanterie, dix mille de cavalerie. Les officiers seront tous Français ou pris parmi les colons indigènes de race blanche. Il n'y aura pas d'autre marine que des flottilles de goélettes, qui par leur peu de tirant d'eau échapperont à l'ennemi, en trouvant toujours un refuge dans les anses et les criques innombrables des côtes ; ces goélettes suffiront au transport des vivres, des munitions, des détachements. Dans le cas de guerre, l'ennemi prendra nos ports, où il ne trouvera rien, et il n'ira pas au delà, parce que tout le système de l'intérieur est défensif par ses localités et par son armée. D'ailleurs la fièvre, l'intempérance et la famine chasseraient bientôt l'ennemi de nos ports ; car il devrait y vivre de ses vaisseaux. — J'arrive à la capitale. Elle sera le siège du gouvernement et de l'administration. Elle renfermera le palais du vice-roi, celui du gouverneur, l'évêché, le ministère, la cour de justice, l'université, les casernes, le grand hôpital et aussi des greniers d'abondance pour semer du blé pendant la guerre. Ce centre de

tous les pouvoirs et de tous les intérêts attirerait infailliblement les riches propriétaires, qui viendraient s'y abriter contre les chaleurs qui dévorent la plaine. — Ainsi la patrie sera établie et représentée à Saint-Domingue comme elle l'est en France. L'île serait divisée en commandements militaires, préfectures, sous-préfectures, chefs-lieux d'arrondissement et de canton, dont aucun ne serait établi sur les bords de la mer. A tour de rôle chaque grand propriétaire serait le juge de paix de son canton, dont il aurait la police. — Les noirs et les hommes de couleur ne pourront occuper aucun emploi civil ni militaire; mais ils pourront être propriétaires, négociants, marchands, artisans. Les nègres seront payés et traités comme cultivateurs par les colons, ou salariés par les habitants. Une forte amende sera imposée au blanc qui aura produit un mulâtre (1) : il faut viser à l'extinction de cette race, qui ne tend qu'à asservir les deux couleurs dont elle est sortie. — Un code civil et criminel sera spécial à la vice-royauté de Saint-Domingue; la loi française ne lui est pas applicable. — En dehors des populations actuelles, une nouvelle population étrangère, à la fois agricole et industrielle, pourra compléter le grand système de régénération de cette contrée. Votre Majesté chargerait ses ambassadeurs en Hollande d'offrir des concessions à tout capitaliste qui voudrait apporter à Saint-Domingue sa maison de bois toute faite, et y arriver avec un certain nombre de cultivateurs; ce serait en raison de ce nombre que la conces-

(1) Napoléon caressait une idée aussi baroque et moins morale. Voici une des réflexions que lui inspirait à Sainte-Hélène le livre du général Pamphile Lacroix sur Saint-Domingue : « Serait-il donc impossible d'autoriser la polygamie dans nos îles, en restreignant le nombre de femmes à deux, une blanche et une noire? Le premier Consul avait eu quelques entretiens avec des théologiens pour préparer cette grande mesure. » (*Correspondance*, t. XXX, p. 535.)

sion toute gratuite aurait lieu, et aussi en proportion de la famille du concessionnaire. Au lieu d'aller mourir à Surinam ou à Batavia dans l'effrayante proportion des trois cinquièmes, les Hollandais, qui sont nés colons, préféreront sans doute les rives salubres et fertiles de la Yune, navigable à plusieurs lieues, aux plaines pestilentielles de l'Amérique et de l'Asie, et un voyage d'un mois sans danger à huit ou dix mois d'une périlleuse navigation. — L'impôt territorial serait exclusivement perçu par la douane à l'exportation des produits de toutes ces concessions, soit de celles faites aux colons indigènes ou étrangers, soit de celles aussi faites aux pupilles de l'État. — Je n'ai pas à parler à Votre Majesté des moyens militaires à employer pour réduire de nouveau la trahison et la rébellion des noirs et des mulâtres : mais le point d'attaque partirait nécessairement du drapeau du général Ferrand, qui occupe Santo-Domingo. »

Je n'ai pas besoin de dire que cette série de propositions fut fréquemment coupée par des exclamations ou des questions de l'Empereur, dont souvent elles furent les réponses, souvent aussi par des approbations qui pouvaient me donner quelque orgueil. Mais ce dont je me souviens parfaitement encore, c'est qu'en parlant de cette armée composée des enfants trouvés et de leur établissement en colonie militaire de propriétaires, il s'écria : « On ne m'a jamais dit cela : six mille enfants trouvés à Paris!... Vous avez raison ; c'est une grande et belle idée. » L'appel aux Hollandais lui plut également, ainsi que le système central d'une grande capitale. Comme je tirais de ma poche le sommaire que j'avais préparé le matin même sur ce plan : « Donnez-moi cela, me dit-il en le prenant et en le mettant dans sa poche ; ça n'ira pas dans le portefeuille des ministres. » Puis un moment après : « Est-ce

que vous retourneriez à Saint-Domingue? — Oui, Sire, quand Votre Majesté me l'ordonnera. — C'est bon. A mon retour d'Italie je vous ferai appeler (1). »

Trois mois après, l'Empereur revenu d'Italie avait trouvé entre Saint-Domingue et moi une nouvelle coalition, celle de la Russie et de l'Autriche; de sorte qu'il ne me fit pas appeler pour me parler de Saint-Domingue. Mais il ne m'avait pas oublié. La veille de son départ pour cette magnifique campagne d'Austerlitz, Duroc, le grand maréchal, me fit venir à huit heures du matin, et, bien qu'il me connût parfaitement, il me demanda sérieusement si j'étais *Montbreton Norvins de Saint-Domingue*. Sur ma réponse affirmative, il me dit : « Eh bien, lisez vous-même sur mon carnet. Voilà votre nom et votre qualité écrits par l'Empereur hier au soir. » C'était indéchiffrable. « J'ai eu l'ordre, reprit-il, de vous faire cette question et d'y ajouter que vous êtes nommé maréchal des logis du quartier général impérial. Cette commission, comme vous le pensez, m'est particulièrement agréable. Allez voir notre ami Caulaincourt, qui vous donnera votre brevet et l'ordre pour votre départ. Nous partons demain. » — J'allai chez Caulaincourt, la joie dans l'âme de voir de près ce que c'était que la grande guerre avec Napoléon. Caulaincourt me fit compliment de cette nomination, dont il était instruit, et me dit qu'il m'enverrait mon brevet de Strasbourg, où l'Empereur avait remis son travail avec lui, qu'il y joindrait l'ordre de mon départ, tout en me laissant le temps de faire faire mes uniformes, et que je rattraperais encore à temps le quartier de l'Empereur...

(1) « J'ai vu Norvins enchanté, transporté de l'amabilité de l'Empereur à Brienne, et en particulier de ses bontés pour lui. Sa Majesté a daigné lui promettre une préfecture. » (Mme DE RÉMUSAT, *Lettres*, t. I, p. 139.)

Hé las! Philippe de Ségur (1) se trouva à Strasbourg tout botté et tout équipé. Le prince de Neuchâtel le proposa à l'Empereur, qui l'accepta, et bien malgré Caulaincourt, je puis le dire, je me retrouvai sur le pavé. L'Empereur lui avait répondu : « J'en ferai autre chose. » J'avais eu l'intuition de cette disgrâce quand j'avais dit au grand écuyer : « Je vais partir à franc étrier pour Strasbourg, et là je me ferai habiller (2). »

(1) Philippe-Paul, comte de Ségur (1780-1873), fils du diplomate grand maître des cérémonies, engagé volontaire en 1800, général de brigade à la fin de l'Empire, membre de l'Académie française, lieutenant général en 1831, pair de France en 1832. C'est l'auteur des célèbres *Mémoires* sur les guerres de l'Empire, récemment réédités.

(2) Philippe de Ségur faisait partie, depuis 1802, de « l'état-major intérieur » de Napoléon. (Frédéric Masson, *Napoléon chez lui*, p. 51-52.)

CHAPITRE IX

AUX GENDARMES D'ORDONNANCE

J'étais évidemment rentré en faveur auprès de Napoléon, mais non auprès de la fortune. Revenu mourant de Saint-Domingue deux ans plus tôt, je n'avais pu, malgré tous mes efforts, obtenir enfin que ce que nos spéculateurs industriels appellent aujourd'hui une *promesse d'action*. La promesse et l'action m'avaient échappé à la fois, et, suivant mon penchant habituel, j'étais allé déposer mes justes doléances chez l'impératrice Joséphine, dont la constante bienveillance ne laissait échapper aucune occasion de me rappeler à celle de l'Empereur. J'en étais instruit soit par elle-même, soit par Mme de Rémusat, dame du palais, qu'ainsi que son mari j'ai bien le droit de regretter *comme mes meilleurs amis*. L'Impératrice me parla de cette nomination de maréchal des logis, qui me remettait sur pied avec le grade de capitaine, comme d'une chose à laquelle au moins son approbation avait pris une part active; ce que je crus facilement. Dans le courant de la conversation, elle dit négligemment que le comte de Ségur, grand maître des cérémonies, était chargé de la formation d'un corps de volontaires à cheval. Je ramassai le gant qu'elle ne voulait pas avoir l'air de m'avoir jeté, et je la remerciai de son avis. « Bon Dieu! me dit-elle, est-ce qu'à votre âge et dans votre position vous iriez vous engager? — Oui vrai-

ment, madame : je suis bon à tuer au moins comme soldat.» Ce fut alors que je me repentis d'avoir refusé à Saint-Domingue le grade de chef de bataillon et celui de chef de brigade, que m'avait offerts avec instance le général Leclerc. La fortune est rancuneuse et ne pardonne pas facilement. Je courus m'inscrire chez M. de Ségur, mais cette création n'eut pas lieu. La victoire, autre fortune, marchait si vite alors qu'elle n'avait déjà plus besoin d'être aidée par une nouvelle milice. Il y avait dans cette création un secret dont je ne connus le mot que l'année suivante. Toutefois, cette démarche était de ma part et à mon insu un acompte sur l'avenir ; je venais de faire les approches de mon service militaire.

Cependant, le 2 décembre 1805, après seize victoires, la bataille des Trois Empereurs avait élevé Napoléon sur le pavois européen, comme guerrier et comme souverain. L'armée d'Angleterre, mon armée amphibie de Boulogne, avait gagné la grande bataille d'Austerlitz, et ma malheureuse étoile ne m'avait pas permis d'en être le témoin ! J'en fus profondément affecté. Il me fallut bien cependant, au retour des vainqueurs, aller leur sourire, et ils le méritaient bien : ce ne fut pas sans une véritable émotion que j'allai avec la foule dorée saluer le grand homme. Jamais mon habit *français*, l'épée au côté, le chapeau sous le bras, comme un maître de danse d'autrefois, ne me parut plus ridicule au milieu de ces broderies, de ces plumets, de ces épées de guerre, que j'avais dû porter avec ma part de cette auréole triomphale qui donnait le droit de dire : *Moi aussi, j'y étais !*

En revenant à Paris, l'Empereur s'était amusé à faire deux rois allemands, l'Électeur de Bavière Maximilien (1),

(1) Maximilien-Joseph de Wittelsbach (1756-1825), colonel au service de France, duc de Deux-Ponts en 1795, électeur de Bavière en 1799, roi

l'ancien colonel de Deux-Ponts-infanterie au service de France, et le duc de Wurtemberg. Celui-ci prit tant à cœur sa promotion, qu'à l'instant même il fit sculpter des couronnes royales sur toutes les bornes de sa capitale, que sous d'autres couronnes toutes ses pendules lui sonnaient l'heure de sa royauté, et qu'enfin l'amplitude de son lit, proportionnée à celle du plus gros souverain de l'univers, s'étalait avec ses immenses rideaux sous une couronne dorée colossale qui la couvrait en entier. Napoléon crut devoir aussi distribuer des couronnes à sa famille et à ce qui l'entourait : de sorte que, du 15 mars au 12 juillet, Murat, son beau-frère, était grand-duc de Berg, Joseph roi de Naples, Louis (1) roi de Hollande, M. de Talleyrand prince de Bénévent, et l'Empereur lui-même enfin protecteur de la Confédération du Rhin. — Dans tous ces avènements, un seul m'allait à la fois au cœur et à l'esprit : c'était celui de Joseph, à cause de sa personne et de ses engagements avec moi, quand dans l'allée d'Ermenonville il mettait sa disgrâce à côté de la mienne et qu'il m'assurait le partage de sa réconciliation avec son frère. De plus, dès ma première jeunesse, le séjour de Naples, où mon cousin, le baron de Talleyrand, était ambassadeur, où j'avais dû le rejoindre pendant l'émigration, ce séjour dans une terre poétique et enchantée avait laissé en moi une impression qui se réveilla tout à coup, comme une jouissance désirée et tardive, que j'allais enfin goûter en offrant mes services au nouveau souverain. Stanislas Girardin, l'ami de Joseph, ne doutant pas qu'ils ne fussent acceptés avec

en 1806 sous le nom de Maximilien I^{er}, abandonna Napoléon après la bataille de Leipzig.

(1) Louis Bonaparte (1778-1846), frère de Napoléon et mari d'Hortense de Beauharnais, connétable de l'Empire en 1804, roi de Hollande en 1806, abdiqua en 1810 et vécut sous le nom de comte de Saint-Leu. C'était le père de Napoléon III.

empressement, me mena au Luxembourg, au premier cercle que tenaient le roi et la reine de Naples. « Sire, dit-il au roi quand Sa Majesté s'approchait, voici M. de Norvins... » Je n'eus pas le temps d'ajouter : « Qui désire servir Votre Majesté... » Sa Majesté Napolitaine avait déjà passé outre, non sans me voir, mais sans me regarder. Stanislas fut aussi étonné que moi.

Il y eut dans le temps deux versions sur la cause de ma mésaventure, dont je voulus faire du bruit. Les uns dirent, et c'était à la fois faux et absurde, que MM. Rœderer et de Jaucourt s'étaient opposés à mon admission, tandis que ma situation eût été loin, ainsi que mes propres dispositions à leur égard, de vouloir rivaliser avec la leur. L'un et l'autre, au contraire, dirent à Stanislas qu'ils me croyaient des leurs ainsi que lui, et sous la Restauration Rœderer me le répéta. D'autres prétendirent que l'Empereur, à qui, selon l'usage d'alors, Joseph avait soumis la liste des Français passant à son service, m'en avait rayé, soit pour me réserver pour le sien, ce qui m'eût fait beaucoup d'honneur, soit parce que j'y renonçais de mon plein gré sans avoir pris ses ordres; et peut-être, d'après ce que j'aurai à dire par la suite au sujet de mon service en Westphalie, y aurait-il quelque vérité dans cette dernière supposition. Dans ce cas, comme chacun savait que tout passage au service des membres de sa famille n'avait lieu que sous le bon plaisir de l'Empereur, Joseph, le roi Joseph aurait dû charger Stanislas, témoin de ses promesses à Ermenonville, de me dire que Napoléon l'avait refusé pour moi. Quoi qu'il en soit, je ne me retrouvai qu'une seule fois, et ce fut pendant les Cent-jours, en présence du cidevant roi de Naples et des Espagnes, et j'imitai à son égard par mon profond silence la conduite qui, dix ans plus tôt, m'avait si vivement blessé au Luxembourg. Depuis

lors, le 31 janvier 1829, M. le comte de Survilliers voulut bien me donner un signe public d'existence, en lançant contre mon *Histoire de Napoléon*, où j'ai eu le malheur d'écrire : « le faible Joseph... », seize colonnes petit texte de la *Gazette de New-York*. Il en adressa un exemplaire aux généraux Sébastiani, Belliard (1), Lamarque (2), etc., à tous, excepté à moi : ce qui, d'après le conseil de ces trois généraux, me décida à ne pas répondre. Je crois me rappeler que le numéro de cette gazette que je possède m'a été donné par le maréchal Sébastiani, qui avait tellement pu bien juger les opérations politiques et militaires du roi Joseph en Espagne.

Cette année 1806, qui voyait éclore tant de couronnes, ne devait pas être non plus tout à fait stérile pour moi : je devais y prendre mes degrés littéraires et guerriers. Pour la première fois donc je lançai mon manifeste poétique, sous la rubrique d'un dithyrambe intitulé : *Les ruines et les monuments* (3). Comme à cette époque Napoléon faisait des ruines des États ennemis les monuments de sa puissance, le public crut avoir affaire à un panégyrique de circonstance (4). Mais j'avais pris mon vol de plus haut et aussi de plus loin, en menant le lecteur de la tombe ignorée

(1) Auguste-Daniel, comte Belliard (1769-1832), chef d'état-major de Dumouriez à Jemappes, se distingua en Italie, en Égypte, ainsi que dans presque toutes les campagnes de l'Empire; pair de France en 1814, rayé en 1815, réintégré en 1819, Louis-Philippe l'envoya à Bruxelles après la révolution belge.

(2) Maximilien, comte Lamarque (1772-1832), soldat à la Révolution, général de brigade en 1801, divisionnaire en 1806; il se distingua à Naples, à Wagram et en Espagne; exilé en 1816, député en 1828, il demeura opposant après 1830, et ses funérailles donnèrent lieu à une sanglante émeute.

(3) *Les ruines et les monuments*, poème dithyrambique, par M. DE NORVINS-MONTBRETON. Paris, 1806, in-8°.

(4) Le public fut surtout indifférent, à en juger par ce détail, que l'exemplaire de la Bibliothèque impériale ou nationale resta *quatre-vingt-neuf ans* sans être feuilleté. C'est moi, en effet, qui en ai coupé les pages le 23 janvier 1895.

du pauvre Irus (1) aux tombes royales de Saint-Denis (2) et à la gloire de Napoléon, en passant par les ruines prophétiques de Palmyre. Mme de Rémusat, à qui je m'empressai de faire hommage de ce petit poème, voulut bien en présenter en mon nom quelques exemplaires à l'Impératrice, chez laquelle je fus appelé le dimanche suivant avant la réception du matin. « J'ai lu, me dit-elle, hier soir votre poème tout entier à l'Empereur. Il en a été très content et m'a fait relire ces deux strophes. » Et elle m'indiquait celles-ci :

Quel astre pur et sans aurore
Sort de l'empire du trident !
Quel vaste et nouveau météore
De ses feux baigne l'Occident !
O terre, reçois ce présage !
Un génie inconnu descend sur les humains :
Seul il balance dans ses mains
Des Césars l'immense héritage,
Et des temps brisant l'esclavage,
Il va des nations rajeunir les destins.

Césars de Rome et de Byzance,
Fantômes d'un pouvoir détruit,
Un nouveau fondateur s'avance :
Fuyez dans l'éternelle nuit !

(1) « Habitant d'Ithaque fameux par sa pauvreté », dit une note du poème. Dans HOMÈRE (*Odyssée*, chant XVIII, v. 1-109), Irus est en réalité un mendiant vorace et insolent qu'Ulysse tue d'un coup de poing.

(2) Voici les périphrases bizarres auxquelles recourait Norvins pour décrire d'abord la combustion des ossements royaux dans la chaux en 1793, puis l'institution par Napoléon du chapitre de Saint-Denis (chanoines-évêques) :

Dans les brasiers d'un feu liquide
S'achève ce long parricide,
Et la vapeur royale arrive jusqu'aux cieux.

.....
Les vieux lévites de la France,
Gardiens du culte sépulcral,
Devant ce reste de puissance
Courbent un front épiscopal.

Fuyez : il affranchit l'Europe,
Rend un culte à vos arts, un peuple à vos déserts,
Rouvre les cieus et les enfers,
Et des palais de Parthénope
Jusqu'aux rivages de Canope
Retentit le réveil qu'attendait l'univers.

Je remerciai l'Impératrice de cette gracieuse confiance, et, joyeux comme un premier prix, j'allai prendre rang dans la grande galerie. L'Empereur parut, s'arrêta devant moi : « Vous faites des vers, me dit-il. — Oui, Sire, faute de mieux. » Et il passa en souriant.

Dans les idées de Napoléon, la littérature était une mésalliance avec les affaires. Il ne voulait pas que ceux à qui il destinait un service politique, ou administratif, ou militaire, fissent ce qu'il appelait le « métier d'auteur ». Il voulait parquer les intelligences dans une spécialité. Jamais il n'avait pardonné à Népomucène Lemercier, qu'il aimait et dont il appréciait le talent, d'être sorti de la carrière littéraire pour entrer dans la controverse de ses actes et de son gouvernement, tandis que Luce de Lancival (1), qui ne faisait que des tragédies, et Talma (2), qui ne faisait que les jouer, étaient réellement ses favoris. Aussi j'avais bien saisi toute la portée du mot de l'Empereur, et par conséquent il fut content de ma réponse, tandis que mes voisins de l'audience, qui n'étaient pas *dans notre secret*, eurent la bonté de s'en montrer inquiets par rapport à moi. Jusqu'à présent, Napoléon est un livre qui a été plus commenté que traduit.

Enfin, pour que j'eusse l'honneur d'être officier de la

(1) Jean-Charles-Julien Luce de Lancival (1766-1810), grand vicaire de M. de Noé, évêque de Lescar, se déprêtrisa à la Révolution, devint poète dramatique et épique et professa la rhétorique au lycée impérial (Louis le Grand).

(2) François-Joseph Talma (1763-1826). Il suffit de le nommer.

garde impériale, faveur que la victoire d'Austerlitz n'avait pas laissé le temps à trois empereurs de me faire octroyer, il fallut que S. M. le roi de Prusse voulût jouer son royaume sur une carte à la bataille d'Iéna. Dès lors, comme après la Prusse entière à conquérir, il restait à combattre et à vaincre encore la Russie. Napoléon reprit et réalisa le projet d'augmenter sa garde d'un corps de volontaires à cheval, sous le nom de gendarmes d'ordonnance. Le commandement et la formation de ce corps furent confiés au vicomte de Montmorency-Laval (1), père du duc Mathieu. Il portait un grand nom et une grande queue : c'était, avec la paternité de Mathieu, toute son illustration militaire. Napoléon l'avait nommé sur l'étiquette du sac : quand il lui fut présenté, il était trop tard pour se dédire. J'allai m'inscrire chez lui ; il y avait foule. Tout ce qu'on appelle *fils de famille* accourait des départements, et plus d'un tiers était gentilhomme : la noblesse et la haute bourgeoisie reprenaient leur ancien instinct français. Chacun se montait, s'armait, s'équipait à ses frais : on trouvait encore le marché bon. La fortune et la gloire de Napoléon étaient devenues un véritable patrimoine national, où chacun avait le droit et la volonté de prendre part. L'uniforme, celui de chasseurs, était vert avec la passementerie en argent ; il était relevé par l'aiguillette de la garde impériale, signe de supériorité sur la ligne. Je fus bientôt habillé, et je trouvai tout simple d'aller faire mes adieux en costume complet de simple gendarme. J'avais trente-six ans, et cependant je ne parus pas plus ridicule aux autres qu'à moi-même (2). L'esprit comme le caractère de cette

(1) Mathieu-Paul-Louis, vicomte de Montmorency-Laval (1748-1809).

(2) Ce n'est rien moins que sûr. « On s'en moque ici, écrivait Mme de Rémusat, et moi je le défends, parce qu'il n'est pas assez heureux pour qu'on se le permette. » (*Lettres*, t. II, p. 58.) Mais elle-même avait, cinq jours plus tôt, donné libre cours à sa verve : « Vous avez donc vu Norvins ?

époque est unique dans l'histoire. J'en retrouvai de plus vieux que moi, de la vieille émigration de Paris et des provinces : et vraiment il nous en arriva un jour à Mayence, du Limousin, je crois, deux ou trois à petites journées sur des chevaux qui dataient comme eux de l'armée de Condé. L'un d'eux, entre autres, avait la croix de Saint-Louis, qu'ainsi que mon bon frère Villemoyenne il portait sous sa veste.

L'un de mes amis, de mes amis de tous les jours, Armand Digeon (1), capitaine dans l'artillerie de la garde, partait dans le même moment pour Mayence, où mon régiment s'organisait sous les ordres supérieurs du maréchal Kellermann. Mais il passait par l'Alsace, où il devait reconnaître la livraison de ces beaux attelages blancs et gris pommelé, destinés à transporter les pièces, les caissons et les fourgons de son artillerie depuis le Rhin jusqu'au Niémen. Il me proposa de partir avec lui, et comme nous devions, sauf les légers retards de son inspection, courir jour et nuit jusqu'à Mayence, je montai dans sa chaise de poste. Nous visitâmes de grands dépôts de deux à trois mille chevaux, tous de la même robe, et là se trouvaient déjà les officiers, les canonniers et les soldats du train de la garde, qui devaient les emmener. L'ordre, la prévoyance, la rapidité, l'exactitude, la discipline carac-

Ne trouvez-vous pas qu'il a fait une belle équipée et qu'il est comique d'entrer au service à près de quarante ans, pour tâcher d'obtenir une place d'administration ou de magistrature, qu'il avait, à la vérité, demandée le dithyrambe à la main ? Je lui ai prédit qu'il reviendrait curé, et je le crois si heureux que probablement il se fera blesser, non à quelque affaire, mais dans quelque coin, par un accident dont il ne pourra tirer parti. » (*Ibid.*, t. II, p. 49-50.)

(1) Armand-Joseph-Henry Digeon (1778-...), fils d'un fermier général, fit la campagne d'Égypte, gagna en Espagne le grade de colonel et fut fait général de brigade en janvier 1814 ; à la seconde Restauration, il commanda l'artillerie de la garde royale. C'était le jeune frère du général vicomte Digeon, qui fut pair de France et se distingua par son zèle royaliste.

térisaient tous ces immenses préparatifs de guerre, dont l'Empereur lui-même avait arrêté jusqu'aux plus minutieuses dispositions. C'était la carte sous les yeux qu'il avait fixé les étapes, les jours de marche et les jours de repos pour chacun des corps qui composaient son armée : de sorte que pendant qu'il guerroyait dans la Prusse, il savait quel jour et dans quelle proportion il trouverait sur l'Oder ou sur la Vistule les forces qu'il faisait marcher contre l'armée russe par l'Allemagne centrale. Alors Napoléon était certain, bien certain d'être compris et d'être obéi : et, soit dit en passant, si en 1813, 1814 et 1815 il eût été, comme en 1806, compris et obéi, il n'aurait vu ni l'île d'Elbe, ni l'île de Sainte-Hélène.

Les deux grandes places d'armes de la France étaient, et devraient être encore, Strasbourg et Mayence : mais, par une étrange palinodie de la fortune, Mayence, d'où venait de partir à sa grande joie l'armée impériale pour détrôner le roi de Prusse, obéit aujourd'hui à ce prince ! Quoi qu'il en soit du passé, du présent ou de l'avenir de cette antique cité, fondée par Drusus dix ans avant Jésus-Christ, après un voyage où chaque relais nous avait appris une victoire, nous fîmes notre entrée à Mayence, Digeon et moi, le 27 octobre 1806, jour où l'Empereur faisait la sienne à Berlin. Mon premier soin, en arrivant, fut de faire acte de présence au dépôt de mon régiment.

L'Impératrice, la reine de Hollande (1) et la toute jeune princesse Stéphanie (2), grande-duchesse de Bade, tenaient à Mayence une cour charmante. C'était une vie de château

(1) Hortense-Eugénie-Cécile de Beauharnais (1783-1837), fille de Joséphine, femme de Louis Bonaparte et mère de Napoléon III.

(2) Stéphanie-Louise-Adrienne-Napoléon de Beauharnais (1789-1860), cousine issue de germains d'Eugène et d'Hortense, fille adoptive de Napoléon, mariée, en avril 1806, au prince héréditaire de Bade. (Cf. F. MASSON, *Napoléon et les femmes*, p. 151-163.)

au milieu d'un quartier général. Égayée par une sorte de laisser aller militaire, la cour de Mayence avait su modifier agréablement les sévérités de l'étiquette, dont, en l'absence de l'Empereur, le général Ordener (1) paraissait être le gardien peu en faveur. Malheureusement, mes aiguillettes de laine ne me semblaient pas pouvoir me permettre de m'y présenter, bien que de tout temps j'eusse mes entrées. Mais, rencontré dans la rue par plusieurs de mes amis attachés à ces princesses, dès le soir même l'Impératrice avait appris mon arrivée et le motif qui me privait de l'honneur de venir lui faire ma cour. Le lendemain, le gendarme d'ordonnance reçut l'ordre de se présenter le soir au palais.

Je ne demandais pas mieux que d'obéir : je me rendis au palais en uniforme complet de gendarme avec la giberne au dos. Mais aussitôt que le comte de Béarn (2), chambellan de service, m'eut annoncé à l'Impératrice, j'eus la bonne fortune de causer à ce salon si bien rempli un moment de distraction. D'un coup d'œil, je m'y trouvais en pays ami. L'Impératrice était à droite de la porte d'entrée, à une table de whist avec le prince d'Arenberg (3), aveugle, le maréchal Kellermann et le général Ordener. Après les salutations de mon respect auxquelles la bonne Joséphine répondit par le reproche de ne m'être pas pré-

(1) Michel, comte Ordener (1755-1811), entré au service en 1773, général de brigade en 1803, divisionnaire après Austerlitz, premier écuyer de l'Impératrice. (Cf. F. MASSON, *Cavaliers de Napoléon*, p. 190-200.)

(2) Alexandre-Léon-Luce de Galard de Béarn, marquis de Brassac, comte de Béarn, baron de la Roche-Beaucourt (1771-1844); il occupa des postes diplomatiques sous la Restauration.

(3) Louis-Engelbert-Marie-Joseph-Augustin, duc d'Arenberg (1750-1820), aveugle par accident de chasse; il accepta de Napoléon un siège de sénateur et le titre de comte. La princesse de Schwarzenberg, qui périt dans l'incendie de 1810, était sa fille; un de ses fils épousa Stéphanie Tascher de la Pagerie, cousine germaine de Joséphine. (Ce mariage fut annulé après l'Empire.)

senté la veille ; aussitôt que le coup fut fini, Sa Majesté se leva, interrompit la partie et me dit : « Je ne souffrirai pas que vous soyez soldat. » Puis appelant le maréchal, qui se hâta de venir : « M. de Norvins, dit-elle, est un de mes anciens amis d'*autrefois*. Entendez-vous, mon cher maréchal ? — Oui, j'entends bien, Votre Majesté. — Il faut lui donner une compagnie. En avez-vous une ? — Non, Votre Majesté, elles sont données. — Eh bien, il faut toujours le nommer officier. — Oui, Votre Majesté, je nommerai monsieur premier lieutenant de la compagnie du comte d'Arberg (1), chambellan de Sa Majesté l'Empereur. — C'est entendu : j'y compte, monsieur le maréchal. — Monsieur il aura demain son brevet. » L'Impératrice, ravie d'avoir enfin et à elle toute seule fait quelque chose pour moi, au lieu d'écouter mes remerciements, me dit tout bas : « J'écrirai demain à l'Empereur que je vous ai nommé officier de sa garde », en appuyant sur ces derniers mots ; puis elle retourna à son whist. Dans le court intervalle où le maréchal devait y aller aussi reprendre sa place, il me mit la main sur l'épaule en disant : « Monsieur, je vois que l'Impératrice elle t'aime bien ; tu viendras demain diner chez moi. » Dès le lendemain, tout ce qui était en laine dans mon uniforme était remplacé en argent : galons, aiguillettes, rien n'y manquait, et j'étais déjà en marché pour deux chevaux. J'arrivai donc en officier très bien tenu chez le maréchal, qui me dit : « Voilà un garçon expéditif ! Où est le brevet de monsieur ? » Le silence de son chef d'état-major, presque aussi vieux que lui, me prouva que le maréchal avait oublié de lui en

(1) Charles-Philippe, comte d'Arberg de Vallengin (1774-1814), fils d'un général autrichien, adopta la nationalité française comme Belge et devint chambellan de Napoléon ; il fut chargé d'une mission de surveillance auprès des princes espagnols prisonniers à Valençay ; il fut enfin préfet des Bouches-du-Weser (Brême).

parler ; mais comme dès lors il était bien averti, j'eus mon brevet trois jours après. Il est daté du 31 octobre 1806.

Mon début dans ma compagnie fut très heureux. Je trouvai garde d'écurie un gendarme si petit, si enfant, qu'il excita à la fois mon intérêt et ma curiosité. A mes demandes successives, il répondit qu'il se nommait Navailles, qu'il était l'arrière-petit-fils du maréchal de France (1), qu'il n'avait point d'argent, point de cheval... Quant à son âge et à sa taille, il ajouta en pleurant qu'étant trop petit de quatre pouces et trop jeune de quatre ans, il craignait d'être renvoyé, qu'alors il serait bien malheureux !... Déjà il l'était suffisamment : car, pour tout uniforme, il n'avait que sa veste, un manteau et un shako ; il n'avait même pas de sabre, et de plus je vis bien qu'il était le jouet de ses camarades, étant sans défense par son âge, sa misère et sa petite taille. A l'instant je courus au palais raconter à Mme de la Rochefoucauld (2), dame d'honneur de l'Impératrice, l'histoire du jeune Navailles, et je la priai de demander pour lui à Sa Majesté un secours de douze cents francs, qui le mettrait en état de se monter, de s'habiller et de s'équiper. Je m'étais bien adressé : Mme de la Rochefoucauld revint avec la somme que j'avais demandée et dont je conserve le reçu signé Navailles. Ainsi, dans cette matinée j'avais fait trois heureux : l'Impératrice, M. de Navailles et moi.

(1) Ce détail doit être inexact, Philippe de Montaut, maréchal duc de Navailles (1619-1684), n'ayant laissé que des filles. La duchesse de Gontaut, née de Montaut-Saint-Sivié, raconte, d'autre part, que son père prenait le nom de Montaut-Navailles (*Souvenirs*, p. 5) ; peut-être le petit gendarme appartenait-il à cette branche.

(2) Adélaïde-Marie-Françoise Pivart de Chastulé (1772-1814), cousine germaine d'Alexandre de Beauharnais, mariée à Alexandre-François, comte de la Rochefoucauld, second fils du duc de Liancourt le philanthrope. Son fils aîné releva le titre de duc d'Estissac, et une de ses filles épousa le prince Aldobrandini-Borghèse, beau-frère de Pauline Bonaparte.

Une audience de remerciement devait naturellement terminer cet épisode : je l'obtins pour le lendemain. Introduit chez l'Impératrice, je la trouvai seule. Après avoir agréé, avec cette grâce qui lui était particulière à elle et à sa fille, l'hommage de la reconnaissance du jeune Navailles et de la mienne : « J'ai voulu, me dit-elle, vous parler sans témoins. Vous ne savez pas ce que j'ai fait pour vous en vous faisant nommer lieutenant des gendarmes de la garde par le maréchal, qui n'en sait pas davantage. Le voici, et en échange de mon secret, je demande votre parole de le garder pour vous seul. » Je la donnai. « Depuis deux ans, l'Empereur veut avoir des gardes du corps. L'année dernière, quand je vous parlai d'un régiment de cavalerie dont le comte de Ségur devait avoir le commandement, c'était le projet qui se réalise aujourd'hui : après la campagne, les gendarmes d'ordonnance deviendront gardes du corps. L'Empereur m'a promis une de leurs compagnies, et c'est vous qui la commanderez. Ainsi, en vous faisant lieutenant, je vous ai assuré pour un avenir très prochain une haute position à la cour et dans l'armée... » En entendant ces paroles de l'Impératrice, je croyais rêver. Mais j'allai au plus pressé en lui offrant des remerciements qui, malgré le désaveu de ma raison, lui exprimaient vivement ma reconnaissance. Depuis comme alors, j'ai gardé si bien le secret de l'excellente Joséphine, que je viens de le trahir pour la première fois. De son côté, la pauvre Impératrice croyait fermement qu'elle le serait toujours : elle était bien loin de songer que, vingt-sept mois plus tard, une autre qu'elle donnerait des ordres à *son capitaine des gardes* ! Ce secret, au surplus, fut pénétré, le jour de notre incorporation dans la garde impériale à Marienwerder, par tous ceux, maréchaux, généraux, officiers et soldats, qui étaient intéressés à ce que Napoléon ne mît entre lui et eux aucune

nouvelle force militaire. Plus tard, je dirai à quelle occasion le maréchal Bessières et le duc de Padoue m'en parlèrent.

L'Impératrice avait raison de croire à ce dessein de l'Empereur. Malgré la Révolution et tous les auspices de son élévation, Napoléon était resté forcément un homme de l'ancien temps avec le génie du nouveau, et son inclination comme son instinct le portait également à raviver sur son terrain impérial les nobles institutions de la monarchie. Si, de toute justice, il se croyait plus grand que Louis XIV, son imagination ne lui fournissait rien de plus beau que ce qui l'avait frappé dans sa jeunesse. Aussi il n'avait oublié ni ces brillants gardes du corps, gentils-hommes ou hauts bourgeois, avec leurs larges bandoulières, leurs espontons, leurs bas rouges, etc., ni les grands noms de Luxembourg, d'Havré, de Gramont, de Noailles, que portaient avec orgueil leurs quatre compagnies. Or, c'était encore en ceci que ma raison appréciait la bienveillance de l'Impératrice à mon égard : car, une fois organisateur de cette troupe d'élite, Napoléon n'eût pas manqué, et il aurait bien fait, de placer à sa tête les illustres noms que portaient plusieurs de ses chambellans. Il était évident, d'après cette confiance de l'Impératrice, qui causait tous les soirs avec lui sur le pied de son lit, et aussi d'après ce qui, de temps à autre, transpirait au dehors, que la présence d'une garde prétorienne lui pesait autant que lui déplaisait la bourgeoisie de ses chefs. C'était probablement dans la même pensée qui lui avait conseillé la création des gendarmes d'ordonnance, qu'il faisait marcher avec nous de futures gardes françaises, sous le nom de vélites ou de pupilles de la jeune garde et sous le commandement du brave colonel Boyer (1), voulant consacrer

(1) Joseph Boyer de Rebeval (1768-1822), entré en 1787 comme simple soldat au régiment d'artillerie d'Auxonne, y connut Bonaparte, qui le fit

également aux yeux de l'armée ces deux formations par le baptême du feu, à la plus solennelle campagne de sa vie.

Les deux mois que je passai à Mayence, entre Paris et le champ de bataille, furent pour ainsi dire étoilés de tant de variétés, qu'aucun temps de ma vie ne peut leur être comparé. L'Impératrice tenait royalement le grand salon de la cour, où paraissaient et disparaissaient sans cesse ceux qui venaient de l'intérieur et ceux qui venaient de l'armée, de sorte que nous étions journellement au courant de ce que nous avons laissé derrière nous et de ce que le victorieux empereur léguait à la postérité. La reine Hortense, d'accord avec sa mère, qui venait parfois s'y délasser de la représentation impériale, tenait le salon de la ville, sans étiquette; on se croyait dans sa maison de la Chaussée d'Antin. Vers les dix heures du soir, heure à laquelle se retirait la princesse de Bade, dont l'Impératrice sa tante gardait maternellement la jeunesse et le veuvage momentané, nous quittions le cercle pour aller causer, rire, nous asseoir à notre aise, entendre de la musique et prendre le thé chez la reine Hortense. La princesse Stéphanie n'y venait jamais qu'avec l'Impératrice, et quand il y avait quelque chose d'extraordinaire, comme des proverbes. Ces impromptus, Rémusat, Desprez et moi, nous allions les préparer le matin, quand il faisait beau, dans le lieu le moins propre assurément à de telles inspirations. C'était dans l'antique cimetièrre des légions romaines que, assis sur les cippes funéraires des vainqueurs des Gaulois, nous nous plaisions à apaiser leurs mânes communs par des couplets plus ou moins profanes et par des motifs de scènes où Desprez mettait cette intention comique qui

venir à l'armée d'Italie, où il devint capitaine; général de brigade en 1811, de division en 1813, il prit part à presque toutes les guerres de l'Empire et fut plusieurs fois blessé grièvement.

caractérisait son esprit et dont son jeu assurait le succès. Desprez, cet homme si aimable, était secrétaire des commandements de l'Impératrice. Le couplet était plus particulièrement dans mes attributions, à cause de ce vieux brevet de poète de château dont j'avais été honoré à Brienne dans ma jeunesse. Chez la Reine, le soir, nous improvisions deux choses : sa surprise, d'abord, car elle n'était pas dans le secret, et ensuite le dialogue du proverbe. Rémusat y était supérieur. Labédoyère (1), qui avait déjà débuté avec succès sur le théâtre de Coppet, nous était d'un secours assuré et agréable dans les grandes occasions, ainsi qu'Hippolyte d'Espinchal (2), garçon spirituel, gai et plein de mouvement. Le dérangement et l'arrangement des paravents, des tables et des fauteuils annonçaient à la Reine et à son salon l'impromptu fait à loisir le matin. Nous mettions naturellement en ligne de compte l'inspiration causée par les spectatrices : car autour de la reine Hortense se groupaient la charmante Mme de Broc (3), son amie intime, Mmes de Rémusat, Duroc (4), de Villeneuve (5), etc., etc., qui, ainsi, que Mlle Cochelet (6),

(1) Charles-Angélique Huchet, comte de Labédoyère (1786-1815), aide de camp de Lannes et du prince Eugène, était colonel en 1815. On sait comment, aux Cent-jours, il se rallia des premiers à Napoléon, qui le fit son aide de camp, général de division et pair de France. Il fut aussi la première victime de la réaction qui suivit.

(2) Il devint officier supérieur et a laissé sur cette époque des *Mémoires* inédits.

(3) Adèle Auguié (1788-1813), sœur cadette de la maréchale Ney, dame du palais de la reine Hortense, avait épousé le baron de Broc, qui fut grand maréchal du palais de Louis Bonaparte et mourut en 1810. Elle-même périt sous les yeux d'Hortense, à la cascade de Grésy, près d'Aix-les-Bains.

(4) Duroc, après avoir, dit-on, refusé la main d'Hortense, avait épousé une Espagnole, Mlle Hervas d'Alménara.

(5) Adélaïde-Charlotte-Apolline de Guibert (1776-1852), fille du célèbre tacticien et moraliste de la fin de l'ancien régime. Son mari, François-René Valet, comte de Villeneuve de Chenonceaux (1777-1863), était chambellan d'Hortense; Napoléon III le fit sénateur du second Empire.

(6) Mlle Cochelet épousa en 1822 le commandant Parquin, celui dont on

lectrice inséparable de la Reine, étaient toutes alors dans la fleur de la jeunesse.

L'Impératrice avait la bonté de comprendre toujours son futur capitaine des gardes parmi les personnes qui devaient l'accompagner dans ses visites de l'autre côté du Rhin : car, en vassaux intelligents, les princes de la rive droite étaient assidus à venir féliciter l'Impératrice des victoires de l'Empereur. En cela, il faut leur rendre justice, ils étaient moins heureux de l'élévation de Napoléon que de l'abaissement du roi de Prusse, dont le voisinage tracassier les alarmait. De plus, ils pouvaient avoir et ils avaient en effet l'espoir de s'agrandir aux dépens du vaincu ; la carte du royaume de Prusse, appendue dans leurs petites chancelleries et de jour en jour plus échanquée par le canon français, tenait constamment en haleine leurs récriminations anciennes et leurs nouvelles prétentions. On les voyait donc souvent à la cour militaire de Mayence, et il fallait bien de temps en temps aller reconnaître et encourager le sincère intérêt qu'ils prenaient à nos succès. Ainsi l'Impératrice annonça un soir au cercle que le lendemain elle irait faire une visite à Biebrich, résidence favorite de cette branche de la maison de Nassau. La Reine et la princesse de Bade, accompagnées ainsi que l'Impératrice de leurs premières dames et de leurs principaux officiers, devaient être du voyage. Aussi le lendemain six voitures royalement attelées étaient rangées dans la cour du palais, et l'escorte d'honneur de l'Impératrice fut le début des gendarmes d'ordonnance. Sa Majesté fut très sensible à cet hommage que nous lui rendions, le comte

a publié en 1892 les *Souvenirs et campagnes* et qui prit part aux tentatives de Louis-Napoléon sous la monarchie de Juillet; elle mourut en 1835, et on a édité sous son nom des *Mémoires sur la reine Hortense* dont le fond au moins est bien authentique.

d'Arberg et moi, en mettant la seconde compagnie à sa disposition.

Parmi les voitures destinées à la suite de l'Impératrice, il y en avait une d'une forme et d'une couleur si singulières, que je l'avais adoptée de préférence à toutes les promenades de la cour, de sorte que la Reine lui avait donné mon nom. C'était un charmant petit vieux carrosse, entre le vis-à-vis et la berline, moins étroit que l'un, moins large que l'autre; il avait été retrouvé dans les remises de l'ancien Électeur, dont c'était la voiture favorite, et on le voyait bien. Elle était écarlate en dedans et en dehors, ainsi que l'impériale toute galonnée en or à l'intérieur et à l'extérieur, et garnie de coussins et d'accoirs en soie rouge aussi moelleux et élastiques qu'il pouvait convenir à un prince-archevêque, le premier des Électeurs. Cette voiture avait été sa dernière fantaisie électorale, la République française étant venue brusquement séculariser ses États et l'ayant obligé à aller chercher un asile à Erfurt, qui lui appartenait encore. Dans la précipitation de sa fuite, songeant d'ailleurs peut-être qu'il n'était plus Électeur, le prince-archevêque avait laissé à Mayence sa jolie voiture, et par un miracle bizarre de cette époque toute républicaine, il n'avait été fait aucun outrage aux brillantes armoiries qui couvraient les panneaux des portières. Ce carrosse jadis si connu des habitants en était toujours aimé : ils l'auraient salué volontiers. Ils nous savaient gré de sa complète et intacte résurrection, et les pères de famille en le voyant passer disaient à leurs enfants : « C'était la voiture favorite de son Altesse Électorale. »

Cette visite solennelle, qui, suivant l'étiquette, avait été annoncée la veille, fut aussi, suivant l'usage, longue, cérémonieuse, assommante pour les visités et pour les visiteurs, en raison de toutes les recherches de politesse, de préve-

nance, de luxe et de cérémonial que dans son délicieux palais la famille de Nassau prodigua aux trois princesses et à leur suite. Je me souviens que j'étais de ceux qui restèrent debout toute la soirée. Heureusement pour tout le monde, l'hiver porta conseil, et le signal du départ étant donné, la cour du château de Biebrich fut de nouveau éclairée par les torches de nos courriers et des valets de pied. Les respects des souverains de Nassau accompagnèrent les princesses jusqu'à leurs voitures, et chacun de nous regagna la sienne. Nous n'étions que des hommes dans la mienne, mais en voulant y monter nous la trouvâmes si pleine de pains de sucre, de sacs de café, etc., que nous eûmes beaucoup de peine à y entrer, avec la condition nécessaire d'y tenir nos jambes à l'horizon de nos sièges. Les valets de pied nous supplièrent de ne rien dire, et, pour nous engager au silence, nous assurèrent que toutes les voitures, celle même de l'Impératrice, étaient également garnies de marchandises. Il n'y avait pas à délibérer : mes gendarmes et la voiture de l'Impératrice étaient déjà au galop ; il nous fallut donc, bon gré, mal gré, devenir les complices des contrebandiers de la livrée impériale. Nous arrivâmes à Mayence vers minuit, ayant franchi et fraudé impunément toutes les consignes de la douane. — Le lendemain les salons de l'Impératrice et de la Reine étaient de véritables bazars ; des piles de robes, de châles, de dentelles et de broderies de fabrique anglaise couvraient les tables et les canapés, et les trois princesses faisaient gaiement leurs cadeaux aux dames de leurs maisons, après avoir fait leur choix pour elles-mêmes. Ainsi rien n'était plus clair : l'Impératrice s'amusait pour son compte à faire la contrebande des étoffes et des modes, et sa livrée, à son propre profit et à celui des épiciers de Mayence, en faisait une d'un tout autre genre. « L'Empereur finira par

le savoir, me dit Rémusat, et alors gare la bombe! » Il ne l'apprit qu'après notre départ. Les voitures de l'Impératrice, qu'aucun avis de ses serviteurs affidés n'avait pu persuader, furent arrêtées en plein jour à l'entrée du pont de Mayence par les douaniers, leurs officiers en tête, puis fouillées, et ensuite escortées par les préposés, qui verbalisèrent au palais et y complétèrent leur opération en observant toutes les rigueurs de la loi.

A Mayence, la scène et les émotions variaient avec une incroyable diversité. Il y avait journallement deux mouvements en sens inverse, espèce de pompe aspirante et foulante à l'usage de cette guerre. L'un provenait des colonnes de nos conscrits, à qui le maréchal Kellermann, après quelques jours d'instruction, commandait de partir du pied droit, et qui, à notre grande satisfaction, partaient tous du pied gauche pour l'armée. L'autre mouvement était celui des prisonniers prussiens, qui s'étaient succédé chaque jour sans interruption depuis les batailles d'Iéna et d'Auerstaedt. Il nous manquait Blücher (1), qui arrêté à Weissensee par le général Klein (2), lui jura sur l'honneur qu'il y avait armistice, et à qui ce parjure rendit la liberté. Le grand-duc de Berg nous envoyait les prisonniers par armées. Le 18 octobre, le jour du parjure de Blücher, Erfurt capitulait et lui livrait quatorze mille hommes, parmi lesquels le prince d'Orange (3), depuis roi

(1) Gebhard Leberecht de Blücher, prince de Wahlstadt (1742-1819), feld-maréchal général prussien; son nom en dit assez.

(2) Dominique-Louis-Antoine, comte Klein (1761-1845), employé dans la maison du Roi, devint en 1790 lieutenant d'infanterie et passa presque aussitôt dans la cavalerie, où il fit une brillante carrière; il fut en 1795 général de brigade, en 1799 général de division et chef d'état-major de Masséna, sénateur en 1807, pair de France sous la Restauration et Louis-Philippe.

(3) Guillaume de Nassau (1772-1843), fils du dernier stathouder des Provinces-Unies, prit part à la campagne de 1793-1794 contre la France, dut

des Pays-Bas, et le maréchal de Møellendorf (1), l'un des compagnons du grand Frédéric. Dix jours après, au combat de Prentzlow, le grand-duc de Berg faisait capituler le prince de Hohenlohe (2) et le voyait défilér devant lui à la tête de vingt-cinq mille hommes. Ce fut cette seconde armée prisonnière que je vis arriver à Mayence. Je dînai ce jour même chez le maréchal, qui avait invité plusieurs généraux et officiers supérieurs prussiens. Du nombre de ceux-ci était un vieux major de hussards, soldat sous le *grand Roi*, comme il disait dans sa langue. Ce vétéran de la gloire prussienne, couvert de cicatrices et de rides, au lieu d'imiter la froide résignation de ses compagnons d'infortune, se livrait devant nous à un désespoir héroïque, et il ne saluait pas de ce nom la capitulation du prince de Hohenlohe : « Nous devons nous battre et périr jusqu'au dernier, disait-il, comme on faisait du temps du grand Roi. » Je regrettais que le prince feld-maréchal ne fût pas des convives : mais sa dignité l'avait appelé à la table de l'Impératrice. Certainement le vieux major, affranchi de la discipline du champ de bataille, ne l'eût pas ménagé. Il se trouva à table à la droite du général chef d'état-major du maréchal, qui, placé vis-à-vis, avait pour voisins deux généraux, et ainsi de suite jusqu'au grade de major exclusivement : la même hiérarchie existant aussi pour les vainqueurs, qui à partir du maréchal s'entrelaçaient aux vaincus. Notre vieux Kellermann, qui lui aussi avait débuté

quitter la Hollande, y revint en 1813 et fut en 1815, sous le nom de Guillaume I^{er}, roi de la nouvelle monarchie des Pays-Bas ; il perdit la Belgique en 1830 et abdiqua en 1840.

(1) Richard-Joachim-Henri de Møellendorf (1725-1815), d'abord page de Frédéric II, se distingua pendant la guerre de Sept ans, devint feld-maréchal en 1787 et fut vainqueur en 1793, à Kaiserslautern.

(2) Frédéric-Louis, prince de Hohenlohe-Ingelfingen (1746-1818), feld-maréchal prussien, s'était signalé de 1792 à 1794 dans la guerre contre la France.

au service par la pelisse de hussard, avait pris en affection son contemporain de la guerre de Sept ans, avec lequel il avait peut-être croisé le sabre en 1755 ; il n'avait d'yeux et de paroles que pour lui, qui ne parlait qu'allemand et à qui il parlait toujours en français quelconque. « Laisse ta chagrin, major, lui criait-il, et bois du bon vin ! » Et le major buvait par obéissance, d'après la traduction de son voisin. Enfin le maréchal, qui payait d'exemple, ne trouvant pas ses intentions suffisamment remplies, se leva et apostropha son chef d'état-major en ces termes : « Vilain gourmand, tu bois tout, tu manges tout et tu laisses mourir de faim et de soif le brave major ! » — Cette saillie eut un succès plus que complet. Le major prussien devint ivre jusqu'à l'attendrissement : ses larmes ruisselaient sur ses larges moustaches blanches, qui se noyaient avec elles dans son verre, et quand il fallut se lever de table, il tomba dessous. Le maréchal était très content et se mit à rire. On emporta le major.

CINQUIÈME PARTIE

CAMPAGNE DE FRIEDLAND — ROYAUME
DE WESTPHALIE — MARIAGE DE NAPOLÉON

CHAPITRE PREMIER

CAMPAGNE DE POMÉRANIE. — MARIENWERDER
ET FINKENSTEIN

Le 2 janvier 1807, appelés par l'hiver de la Baltique, qui nous tendait les bras jusque sur les bords du Rhin, nous quittâmes Mayence au complet de quatre compagnies, formant deux forts escadrons : plus les cadres de deux autres compagnies, que probablement l'on ne songeait pas à recruter de volontaires prussiens. Seule cavalerie d'un corps qualifié d'extrême gauche de la Grande Armée impériale, nous complétions ses catéchumènes : car le brillant régiment des pupilles de la garde, commandé par le colonel Boyer, et la brigade italienne aux ordres du général Teulié (1), que nous devons rejoindre à Berlin, n'avaient pas plus que nous encore reçu le baptême du feu. Notre mission était de prendre nos degrés dans cette banlieue de la gloire nationale que le sabre et le fusil français n'avaient fait que traverser, et de délivrer la Poméranie du peu de défenseurs qui y restaient à la Prusse sous le commandement du partisan Schill (2).

(1) Pierre Teulié (1763-1807), Italien, d'abord avocat, devint en 1796 aide de camp du commandant en chef des milices de Milan, et demeura fidèle à la cause française ; ministre de la guerre de la République cisalpine après Marengo, il fut fait général de division en 1805.

(2) Frédéric de Schill (1773-1809), entré de bonne heure dans l'armée

Les routes, les villages, les villes, soit par le passage, soit par les étapes des détachements, ou des trainards, ou des malades rejoignant plus ou moins leurs dépôts ou leurs corps, m'offraient une continuation de la France que je croyais bien avoir quittée à Mayence. Plus nous marchions, plus la patrie se prolongeait. Il n'y eut pas jusqu'aux sauvages et abrupts escarpements du Harz, mon ancienne connaissance de 1791, où il n'y eût pour ainsi dire encombrement de troupes, parties d'une autre frontière et allant aussi où nous allions. La grande route, broyée et obstruée par la cavalerie et les charrois militaires, ne présentait aux malheureux fantassins qu'une voie pénible, allongée par ses contours : aussi beaucoup d'entre eux, qui avaient voulu couper au court, avaient disparu tout armés dans les abîmes où la neige s'était amoncelée. A cause du verglas, nous avions dû mettre pied à terre pour gravir la montagne, au sommet de laquelle était une assez grande auberge. Une foule de soldats en occupaient déjà la cuisine ; plusieurs même y paraissaient comme domiciliés. Peut-être qu'ayant pris parti parmi les fricoteurs et séduits par l'hospitalité de la conquête, terminèrent-ils dans cette hôtellerie hanovrienne leur campagne de Tilsit ! Quant à moi, les souvenirs de ma jeunesse me poussaient en avant dans la route que nous suivions : au lieu de jeter du haut de ces sommets glacés des regards philosophiques sur cette étrange métamorphose de ma vie parisienne, je n'aspirais qu'au bonheur de réaliser par mon entrée armée à Berlin la menace prophétique dont j'avais si rudement salué des officiers prussiens sous les murs de Longwy, à la retraite de Champagne : « Une armée française prendra Berlin un

prussienne, défendit Colberg et devint après Tilsit major des hussards de la garde ; pendant la guerre austro-française de 1809, il tenta de déterminer un soulèvement de l'Allemagne contre Napoléon, échoua et fut tué à Stralsund.

jour, et j'en ferai partie ! » Plusieurs de mes camarades, anciens émigrés comme moi, tels que MM. de Sourdis (1), de Juigné, d'Espinchal, etc., applaudirent à cette rancune héroïque qui était loin aussi de leur être étrangère. La Prusse était notre ennemie favorite depuis l'émigration. Son généralissime, le duc de Brunswick, venait de tomber à Auerstaedt sous une balle française. Rien ne manquait à l'expiation, bien que tardive. Napoléon, le héros des Français, vengeait toutes leurs injures, n'importe lesquelles. De fait, l'armée était pleine d'émigrés et de fils d'émigrés : ceux-ci formaient au moins le tiers de nos gendarmes d'ordonnance. La guerre de Prusse était donc de plus pour nous une croisade contre les infidèles.

Enfin nous approchions de Berlin, où nous fîmes notre entrée en grande et élégante tenue, trompettes sonnantes, sans manteaux et le sabre à l'épaule, par le plus beau froid du Nord. Nous fûmes tout naturellement accueillis par la haine et par la curiosité, ces deux passions des villes conquises. Toutefois, à chaque pas que nous faisons dans cette grande capitale, il était facile de voir que la curiosité au moins se montrait satisfaite, si la haine ne l'était pas. Deux causes produisaient ce miracle. Ce fut d'abord la composition distinguée de notre régiment, où, au lieu de fronts bronzés par la guerre, au lieu de la rusticité soldatesque, on vit de frais visages, aux regards à la fois bienveillants et fiers. Ce fut ensuite l'intelligence de la population, de celle qui du haut des fenêtres et des balcons paraissait examiner avec intérêt les nouveaux venus, à qui d'ailleurs la brutalité de la victoire ne pouvait être reprochée. Or, c'est bien le droit des vaincus de chercher à connaître ceux à qui ils vont avoir affaire ; or aussi, tout

(1) Antoine-René d'Escoubleau, marquis de Sourdis (1767-1849), maréchal de camp en 1815.

ce public des maisons était composé exclusivement des femmes dont les maris, les frères, les cousins ou les amants avaient été emportés de Berlin par la guerre. Ainsi déparpillées et pour un temps inconnu privées de leurs appuis naturels, les colombes berlinoises, au lieu d'être effarouchées par les aigles d'argent de nos shakos, dès le lendemain, à l'exemple des femmes de tous les siècles, pour lesquelles, même dans l'adversité, la nouveauté est un attrait, les colombes du grand monde, dis-je, descendirent dans la place publique et enfin, pour la première fois depuis l'occupation de Berlin, elles parurent au théâtre. De part et d'autre l'intelligence fut égale, comme si le rendez-vous de la curiosité eût été réciproque ; car nos gendarmes se rendirent aussi en foule au théâtre : dans le but très politique d'aider à la civilisation de la conquête, nous ne leur avions refusé aucune permission. Quand j'arrivai à mon tour avec mes camarades, nous fûmes très agréablement surpris de voir les loges peuplées de jolies femmes très élégantes, et dans toutes plusieurs de nos jeunes cavaliers. Quant aux conversations, elles me parurent d'autant plus animées qu'elles étaient sous la protection d'un opéra à grand orchestre, dont les chants couvraient leurs paroles. La population virile de ce théâtre était en grande majorité composée de nos militaires de toutes armes et des employés de notre gouvernement ; le reste consistait en quelques vieux amateurs de spectacle, égoïstes incarnés dont l'habitude est toute la patrie et toute la vie. J'y fis connaissance avec plusieurs descendants de nos réfugiés de la persécution de Louis XIV, qui, bien que poursuivis encore par des Français dans l'hospitalité d'un exil de cent vingt-deux ans, cédaient cependant à l'étrange séduction d'une gloire qui pour eux n'était plus nationale et dont ils étaient aussi les victimes. A la fin du spectacle, voyant nos gendarmes

donner le bras aux dames pour sortir de leurs loges et descendre l'escalier, et continuer avec elles l'entretien de la représentation en les conduisant à leur voiture ou en les accompagnant jusqu'à leur porte, il me fut démontré que la haine prussienne, une fois tombée en quenouille, perdait nécessairement une partie de sa rigueur. Le fait est, et en ceci les dames de Berlin furent très excusables, qu'elles crurent que notre régiment devait y rester en garnison.

Le duc de Feltre (1), gouverneur de la Prusse, y représentait l'Empereur par un décret spécial. Aussi, en notre qualité de corps de la garde impériale, chacune de nos compagnies prenait à son tour le service du palais du Roi, qu'habitait le lieutenant de Sa Majesté Impériale. Cet honneur ne devait pas nous suivre en France; je ne cessais cependant d'en nourrir l'espoir, d'après la confiance dont l'Impératrice m'avait honoré à Mayence, quand elle m'avait dit : « Je viens de vous faire nommer capitaine de ma compagnie de gardes du corps. »

Il y avait encore à Berlin un autre général en chef à la tête d'une autre armée. C'était celui, non moins redouté, qui tenait en partie double le livre rouge de la conquête; la colonne *Doit* représentait la Prusse, et la colonne *Avoir*, c'était la France. Le comte Daru (2), intendant général et ministre des finances de la Grande Armée, l'était également de la Prusse : car il percevait tous les impôts de la guerre

(1) Clarke ne reçut ce titre que le 15 août 1809; à Berlin, il n'était même pas encore comte de Hunebourg (ce titre est du 24 avril 1808).

(2) Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte Daru (1767-1829), commissaire des guerres dès 1784, ordonnateur en chef en 1796, inspecteur aux revues en 1799, membre du Tribunat, conseiller d'État, intendant général de la maison de l'Empereur et de la Grande Armée, ministre secrétaire d'État de 1811 à 1813, directeur de l'administration de la guerre, pair de France en 1819; il était membre de l'Académie française et a laissé des travaux historiques et littéraires.

et tous les revenus du royaume. Il fallait que le comte Daru fût aussi dévoué qu'il l'était à la France et à l'Empereur pour supporter le poids de la haine fiscale, bien autrement ardente que la haine politique, dont il était non accablé, mais assiégé chaque jour davantage. Horace, son auteur favori, semblait l'avoir prophétisé quand il avait dit : *Robur et æs triplex circà pectus*. Le premier il se courbait sous la rigueur d'un devoir inexorable, tant il était, par sa propre nature, justicier des autres et de lui-même. Son irréprochable et robuste conscience avait accepté sans pâlir le faix de la plus grande responsabilité qui ait pesé sur un homme : car il avait en tête tout à la fois les vainqueurs et les vaincus, sur le propre terrain de la victoire et de la défaite, où les exigences sont plus tyranniques et les plaies plus saignantes. Aussi toutes les troupes restées à la garde des provinces conquises n'étaient, à vrai dire, que les garnisaires de l'administration de M. Daru. Mais si l'impôt en argent était la dette des habitants, l'impôt en nature était devenu la dette de notre armée : d'après la statistique du temps, il fut à peu près prouvé que l'armée française était parvenue à combler les vides qu'avait dû laisser sur les champs de bataille l'armée prussienne. Ces remplaçants de la population ont aujourd'hui quarante ans. Et voilà pourquoi un peuple ne périt jamais, surtout quand il a été conquis, ainsi qu'il est arrivé à toutes les nations de notre Europe.

Cependant, au bruit de la sanglante victoire du 8 février à Preussisch-Eylau, où, au lieu du *Te Deum* russe, on aurait dû chanter le *De profundis* dans les deux camps, il nous fallut remonter à cheval et aller nettoyer ce qui pouvait rester de sol ennemi entre Stettin et Colberg, sur la mer Baltique. J'eus à peine le temps d'aller prendre congé de M. Daru, qui m'avait comblé de bienveillance et m'avait

plusieurs fois initié au secret de tous les désespoirs de sa position. Quand il était maudit par la Prusse entière, il était sa première victime à lui-même : car aucune considération, celle même incessamment poignante de sa bonté native, ne le faisait dévier du chemin qui lui était tracé. Le devoir et l'ordre quand même étaient, avec la plus haute intelligence, le travail infatigable, la volonté et l'action, les éléments de la puissante organisation dont était doué ce véritable homme d'État. C'était beaucoup pour un peuple ennemi d'avoir affaire à la fois à Napoléon et à Daru ! Depuis ce moment je vouai à ce ministre la profonde estime et l'attachement que je lui ai conservés jusqu'au dernier jour de sa vie, où nous pleurâmes souvent ensemble sur les ruines de Babylone. Hommage posthume rendu à sa mémoire et aussi à celle de Napoléon, qui avait su le deviner et le choisir !

Nous avons déjà quitté Stettin, port de la Baltique à l'embouchure de l'Oder, et nous entrions enfin dans la carrière ouverte à nos exploits. Ainsi que je l'ai déjà dit, nous formions un corps ou un détachement de quatre à cinq mille hommes avec quelque artillerie de campagne attachée à la division du général Teulié, devenu notre général en chef. Il avait pour chef d'état-major le très spirituel général Mazzuchelli (1), avec qui je fus bientôt lié, et deux généraux de brigade, aussi Italiens, sous ses ordres. Le comte d'Arberg, chambellan de l'Empereur, ayant obtenu de faire la campagne à l'état-major du général Teulié, je me trouvai investi, à ma grande satisfaction, de l'honneur

(1) Louis, comte Mazzuchelli (1776-...), originaire de Brescia, devint général de division et passa en 1814 au service d'Autriche, où il fit une carrière aussi longue que brillante; il fut successivement feld-maréchal lieutenant (1814), propriétaire d'un régiment (1817), feldzeugmestre et gouverneur de Mantoue (1830). Il vivait encore en 1867, où l'on fêta solennellement à Vienne son jubilé de colonel-propriétaire.

de mener au feu la seconde compagnie, dont il était le capitaine. Les pupilles de la jeune garde, les plus beaux jeunes gens que j'aie vus au drapeau, formaient deux bataillons sous le commandement du colonel Boyer, l'un des plus brillants officiers de la garde. Les pupilles étaient plus heureux que les gendarmes d'ordonnance. Et ici, c'est bien le lieu, au moment d'entrer en campagne, de parler de celui qui nous commandait.

Il portait un des plus beaux noms de notre histoire. Malgré cet avantage, qui, au moins avant la Révolution, devait lui assurer le respect et la considération, le vicomte de Montmorency-Laval n'était cependant connu dans le monde que comme le mari et le père de deux personnes qui, à l'époque où nous sommes parvenus, avaient depuis longtemps cessé de le voir. Son fils Mathieu, déjà célèbre, devait l'être un jour plus encore par l'abjuration de son ancienne abjuration. On a vu, dans mes récits sur la Suisse en 1793 et au delà, le parti que la vicomtesse de Laval avait pris, ainsi que son fils, elle dans l'amour du prochain (1), lui dans l'amour de Dieu. Aussi leur époux et père, philosophiquement révolutionnaire, avait très légitimement divorcé et avait convolé en secondes noces (2). Il végétait avec son grand nom et sa seconde femme dans l'obscurité qui lui convenait, quand la manie de ressusciter les grands noms oubliés vint s'emparer de Napoléon. Le nom de Montmorency, sans s'inquiéter nullement de celui à qui il était échu, lui avait été rappelé par le maréchal Berthier, grand conservateur des souvenirs de Versailles, alors qu'il lui avait confié l'idée d'avoir enfin des gardes du corps.

(1) Depuis son retour de l'émigration, elle vivait publiquement avec Narbonne, lui-même séparé de sa femme. (BARANTE, *Souvenirs*, t. I, p. 88-89.)

(2) Les généalogies ne mentionnent pas ce second mariage du vicomte de Laval.

Ce nom historique se trouva donc tout prêt pour baptiser noblement les futurs gardes du corps. En conséquence, M. de Montmorency, confirmé maréchal de camp, fut nommé à ce commandement ; mais le jour où le commandant des gendarmes d'ordonnance fut admis à venir remercier l'Empereur, le désenchantement fut complet. Malheureusement Napoléon, malgré lui toujours un peu esclave des grands noms depuis son École militaire, n'osa pas revenir sur cette nomination. Le maréchal Berthier paya rudement, ainsi que je l'appris du grand maréchal Duroc et du duc de Vicence, les frais de cette étrange mystification ; en effet, il le méritait bien.

Sauf ce maudit grand nom, M. de Montmorency avait tout contre lui, même l'usage de la parole. Son organe était affecté d'un embarras qui ne peut être comparé qu'à l'étranglement d'une voix de polichinelle. Il avait de plus un tic très singulier, celui de répéter presque à chaque mot : « *Voyez ben ça !* » Son extérieur au repos eût d'ailleurs été passable ; bien que courbée par l'âge, sa taille était élevée et sa constitution très robuste. Sa grande chevelure grise et poudrée eût pu ajouter encore quelque dignité à sa personne, sans les contractions habituelles de son visage, sans ses gestes plus ou moins convulsifs, et aussi sans une longue queue qui lui descendait jusqu'aux reins. Dès les premiers mots Napoléon l'avait interrompu et renvoyé au ministre de la guerre pour prendre ses ordres ; d'un coup d'œil il avait vu tout le ridicule du personnage, et il s'en était débarrassé. Mais c'était impossible à l'armée, où il devenait inévitable. Je n'oublierai jamais qu'au château de Finkenstein, à la revue de la garde, M. de Montmorency, s'avançant pour saluer l'Empereur à notre tête, prit si mal ses distances qu'il lui balaya le visage avec le long plumet de son shako, en même temps que par la pré-

cipitation de son profond salut, son sabre, qu'il devait tenir à la main, s'échappa bruyamment du fourreau et tomba par terre. Ce second accident fit une heureuse diversion au premier : le sabre sauva le plumet. Le front de Napoléon, pour qui toute inconvenance militaire était chose sérieuse, se dérida au fou rire de ses maréchaux et de la brillante et chevaleresque troupe dorée qui l'entourait. Mais par cela seul M. de Montmorency fut déclaré impossible à la tête d'un corps quelconque, surtout d'un corps de la garde. L'ambassadeur persan, qui assistait à cette revue, fut très étonné de revoir M. de Montmorency défilér à cheval : il croyait que l'Empereur lui avait fait couper la tête après une aventure aussi malencontreuse en présence de l'armée. Nous apprimes avec joie que deux lieutenants généraux, le comte de Valmy (1), qui avait si brillamment attaché son nom à la victoire de Marengo, et le général Vincent (2), aspiraient à nous commander. La bonne Joséphine n'avait pas bien gardé sans doute le secret de Napoléon, car il n'y avait que l'ambition de commander les gardes du corps qui pouvait séduire deux généraux d'un pareil rang dans l'armée.

Je serais assurément bien ingrat et bien injuste, si je

(1) François-Étienne Kellermann, comte, marquis, puis duc de Valmy (1770-1825), fils du maréchal, l'un des premiers officiers de cavalerie de son temps. Attaché d'abord à l'état-major de son père, il fit la campagne d'Italie, fut fait général de brigade en 1797 sur les instances de Bonaparte, et général de division après Marengo; pair des Cent-jours, il succéda en 1820 à la pairie du maréchal.

(2) Le manuscrit autographe porte très lisiblement *Vincent*; d'autre part, il n'y avait en 1807 aucun général en vue portant ce nom. Sans doute Norvins avait un autre nom en tête, et a écrit Vincent par une distraction bien excusable chez un vieillard de soixante-dix-huit ans. M. Frédéric Masson, à qui j'ai fait part de mon embarras, a bien voulu me répondre : « Je n'ai pas la moindre connaissance d'un Vincent général en l'an XIV. Ce n'eût pu être un petit seigneur, pour aller de pair avec Kellermann. Je crois donc comme vous à un *lapsus*. »

n'avais conservé le souvenir de trois affaires dont le succès honora les débuts de notre petite armée. La première, où notre cavalerie ne pouvait assister que comme témoin, eut lieu à une ou deux journées de Stettin, sur la route de Colberg, dont le siège était définitivement le but de la campagne de Poméranie. Il s'agissait de prendre d'assaut un fort entouré d'un fossé large et profond, dont les talus presque perpendiculaires étaient tapissés de verglas. Ce fort était défendu par quelques compagnies d'infanterie et plusieurs pièces de canon ; la mousqueterie et la mitraille nous avaient largement salués à notre apparition. C'était donc exclusivement le rôle de notre infanterie. Nous autres officiers, cependant, ayant mis pied à terre, nous ne pûmes nous empêcher d'aller en amateurs nous mêler aux officiers des pupilles de la garde, qui bordaient déjà le fossé et à qui le colonel Boyer destinait l'honneur de ce premier assaut. Là, j'eus la représentation en grand de la difficulté qu'avait éprouvée le baron des Adrets à décider un prisonnier à se précipiter du haut de la tour de Montbrison, supplice qu'évita ce malheureux en lui disant : « Monseigneur, je vous le donne en dix ! » Le colonel Boyer, lui aussi, épuisait tous les encouragements qui se présentaient en foule à son esprit guerrier pour décider ses pupilles à se précipiter dans le fossé, dont, sous un feu meurtrier, il leur fallait gravir l'autre bord, pour aller à la baïonnette attaquer encore d'autres ouvrages et ensuite le fort qui les dominait. Enfin, comme il n'y avait pas à reculer et qu'il marchait à leur tête, il eut le génie de s'écrier : « Comment, malheureux ! Vous ne voulez pas vous faire tuer pour l'Empereur ! Vive l'Empereur ! En avant ! » Il n'avait pas achevé que ce cri si magique sur les soldats : *Vive l'Empereur !*, répété par toute sa troupe précipitée comme une avalanche et emportée par son élan jusqu'au sommet de

l'autre escarpement, et nous tous à sa suite, devint le cri d'une victoire complète, vainement disputée par l'ennemi. La baïonnette détruisit toute la garnison, dont le sang répandu à flots sur la neige offrait le plus hideux spectacle. C'était dans un petit cadre la miniature de cette immense tuerie de Russes et de Français dont, à Eylau, pendant douze heures et aussi sur la neige, six cents pièces de canon avaient célébré les funérailles. J'arrivai à temps dans le fort, au milieu de cette scène de carnage, avec d'Espinchal et Labédoyère, pour sauver de la rage de nos pupilles, devenus des tigres, trois officiers prussiens qui, blessés de coups de feu dès le commencement de l'action, recevaient les soins de leur chirurgien. Il nous fallut sur l'escalier croiser nos sabres avec leurs baïonnettes sanglantes, et je puis dire que ces officiers furent sauvés au péril de notre vie. *Respect aux vaincus !* disait Napoléon : à plus forte raison quand ces vaincus étaient des blessés.

Après cette affaire où les pupilles venaient d'être émancipés par la victoire et aussi par leur baptême de sang, car plusieurs y étaient restés, ils prirent un air martial, un air de famille qui devait bientôt les faire reconnaître de la garde impériale comme ses enfants. Quant à nous, en notre qualité de cavalerie légère, nous marchions presque toujours en manœuvre indépendante, éclaireurs ardents, voués à la recherche des partisans que le colonel Schill lançait des remparts de Colberg sur notre route, où il plaçait aussi des embuscades. Mais, non moins actifs que lui et les siens, nous arrivions souvent dans des villages qu'il quittait à notre arrivée. Les mouvements de nos compagnies détachées déroutaient sans cesse le mauvais vouloir des paysans ; à cause de la couleur de nos manteaux, ils nous avaient donné le surnom de *Diables verts*. Nous protégeons ainsi à distance la marche de l'infanterie, qui, plus heureuse que

nous, ne marchait que d'étapes en étapes, remplaçant régulièrement dans les villages les habitants en fuite, et n'était pas obligée, ainsi que cela nous arriva pendant huit jours et huit nuits, par un froid de trente degrés, de bivouaquer et de se terrer dans la neige comme des bêtes fauves. C'était en sortant de la petite ville de Cörlin (1), où on nous fit avec d'autant plus de raison laisser nos bagages, que nous devions marcher à la découverte en rase campagne vers un point indiqué vaguement, mais dans la direction approximative d'une position retranchée et défendue, avant-poste à plusieurs lieues de Colberg du côté de l'ouest; l'attaque de cette position devait être le coup d'essai de la division italienne, ainsi que celle dont je viens de parler avait été celui des pupilles de la garde. Livrés à nous-mêmes, sans guides du pays et sans espoir d'y faire des prisonniers, nous étions obligés d'envoyer sur cette terre glacée à perte de vue de forts détachements aux vivres et aux fourrages. Mais comme de tout temps pour des Français le malheur d'une situation a toujours son côté plaisant, un soir que je guettais avec une grande anxiété le retour de dix gendarmes que dès l'aube j'avais envoyés aux provisions, je fus attiré par le bruit inaccoutumé d'une clochette, et peu d'instant après, à ma grande joie, je revis mes dix jeunes gens, dont l'un marchant en tête était monté sur une vache parée de son grelot et portant suspendues à ses cornes plusieurs oies fumées, nourriture d'hiver des paysans. Ils furent reçus en triomphe par ma compagnie. C'étaient toutes les provisions d'un hameau qu'ils avaient découvert après cinq heures de marche et où, suivant l'usage, ils n'avaient trouvé aucun habitant. Deux jours après on sonna à cheval : nous partimes au

(1) Il ne faut pas confondre cette localité avec la ville voisine de Cöslin, qui est chef-lieu de régence.

grand trot, enchantés de quitter notre Thébaïde, où nous avions couvert les approches d'un petit camp prussien flanqué de bonnes redoutes et bien garni d'artillerie. Nous ne nous doutions pas de cette bonne fortune. Là je fus témoin d'abord du véritable héroïsme, ensuite de la barbarie des Italiens. Ils s'avancèrent l'arme au bras, sans tirer un coup de fusil, malgré le feu meurtrier de l'infanterie et de l'artillerie prussiennes ; ils arrivèrent ainsi au pied des retranchements : puis soudain, emportés comme par un ouragan, ils les escaladèrent, les franchirent la baïonnette en avant, et, poussant des cris sauvages et terribles, ils massacrèrent avec une férocité singulière tous les défenseurs de ces redoutes, officiers et soldats, refusant la vie à ceux qui se rendaient, égorgeant ceux qui étaient blessés, et se baignant, je peux le dire pour l'avoir vu, avec une sorte d'ivresse bestiale dans le sang de leurs ennemis. Ils n'écoutèrent pas plus leurs officiers, à qui un tel carnage faisait horreur, que les cris de grâce des ennemis tombés devant eux. « Voilà ce qu'ils sont, me dit le général Mazzuchelli ; voilà ce qu'ils étaient, soldats de la Cisalpine. La férocité leur est naturelle à la guerre, comme le plaisir en temps de paix. La vengeance est leur point d'honneur à l'armée ; la bravoure n'en est que l'instrument. Et vouloir, tout général que je suis et aimé d'eux, les arrêter dans le carnage, ce serait aller moi-même à la mort. »

Après cette expédition anonyme, nous allâmes à Cöslin, jolie petite ville où je trouvai mon logement fait chez un pharmacien, et mon palefrenier saxon, ennemi naturel des Prussiens, établi dans le salon de l'apothicaire avec deux de mes chevaux. Je me récriai sur cet abus de la conquête, mais Fritz se mit à rire ; il faisait la guerre pour son compte, et il avait déjà très bien déjeuné chez l'apothi-

caire. Celui-ci, cependant, vint à l'aide de Fritz, en me disant que son écurie ne pouvait loger que son cheval et que toutes celles de la ville étaient retenues. Le cheval que je montais depuis Berlin étant très fatigué, je lui proposai de l'échanger contre le sien, ce qu'il accepta d'emblée; il était connaisseur, et il m'enrossa à la prussienne, seul droit qui restait au vaincu. — Ce ne fut pas sans une véritable émotion que, me promenant dans cette petite ville, où étaient casernés les invalides, je me vis saluer par de vieux soldats de la victoire de Rossbach. Ils me rappelèrent le major de hussards que j'avais laissé ivre chez le maréchal Kellermann, à Mayence. La vieillesse des champs de bataille ne ressemble à celle d'aucun ordre de citoyens : elle conserve quelque chose de la victoire et l'attitude du courage. Aussi je saluai à mon tour les nobles médailles dont ces vrais fondateurs du royaume de Prusse, qu'ils voyaient aujourd'hui captif des Français, étaient presque tous décorés. Quelques mots allemands échangés entre eux et moi exprimèrent de leur part cette douloureuse pensée.

Après deux jours de repos, dont nous avions grand besoin, notre petite colonne se mit en marche, les gendarmes d'ordonnance en avant, et moi avec ma compagnie en avant-garde très avancée. Nous étions sur la grande route de Colberg, éloigné de Cöslin de cinq ou six lieues. Je cheminais paisiblement sur le cheval du pharmacien, que je trouvais excellent pour faire route, mais à qui je reconnus bientôt les facultés négatives d'un cheval de guerre et surtout de cavalerie légère. Mon cheval de confiance était en arrière avec nos bagages, à la queue des colonnes de l'infanterie, sur laquelle j'avais déjà deux bonnes heures d'avance, quand, aux approches d'un assez grand village, je crus y remarquer un mouvement auquel

ne nous avait pas accoutumés la solitude imposée aux villages à notre approche. En effet, au moment même, des coups de feu partant des haies couvertes de neige m'avertirent que notre tour de gloire était enfin venu. En un instant ma compagnie fut en bataille, et au cri de *Vive l'Empereur!* je commandai la charge au galop sur ces haies et dans les rues du village. L'infanterie prussienne, qui, d'après les règles de la guerre, avait bien cru nous arrêter, déconcertée par cette attaque imprévue, prit la fuite en partie, nous laissant une cinquantaine de prisonniers, qui jetèrent leurs armes et qui à eux seuls auraient pu nous faire un mauvais parti s'ils avaient eu le courage de se défendre, car c'étaient de vrais géants de toutes armes, et en grande partie de la garde du Roi. Ils n'avaient pas besoin de crier *Gnade!* (grâce). Ils furent remis sains et saufs à la compagnie qui suivait la mienne. Après ce succès, dont j'avais avec tant de joie brusqué l'occasion, apercevant des cavaliers en avant de nous qui reprenaient la route de Colberg, je devinai que Schill, mécontent avec raison du mauvais succès de son embuscade, allait chercher à Colberg de nouvelles forces. Je remis alors ma compagnie au grand trot, puis au galop, et je l'atteignis presque à vingt pas des fossés de Colberg, où, en regardant derrière moi, je me trouvai seul avec M. de Saint-Mars (1), de la première compagnie, qui m'avait suivi. Un coup de pistolet, que je tirai à tout hasard dans la direction où je voyais Schill, l'avertit qu'il était reconduit avec honneur, et le décida toutefois à enlever au galop son beau cheval et à disparaître sous les portes de Colberg avec son escorte. Je fus très étonné de le voir suivi d'un cheval sans cavalier, dont je n'avais pas vu la chute au milieu du hourra de

(1) D'après les Mémoires inédits de d'Espinchal, Abel de Saint-Mars, brigadier aux gendarmes d'ordonnance, devint capitaine de hussards en 1812.

notre charge ou plutôt de notre poursuite. Mais ce cheval était un déserteur sorti de nos rangs, seule tache imprimée à notre uniforme; sans doute il avait reconnu son pays natal, et dans les chevaux de Schill ses compagnons de pâturage. Le fait est qu'il s'était débarrassé du petit de Navailles, que je retrouvai une heure après à pied et pleurant, le sabre encore à la main : le pauvre enfant se croyait déshonoré, tandis qu'il n'était que démonté et réduit à ce qu'il avait sur le corps. Rejoint par ma compagnie, après avoir salué les glacis de Colberg, nous reprenions fièrement au pas le chemin de Cöslin, quand je fus averti qu'un escadron sorti de la place, trompettes sonnantes, nous faisait aussi l'honneur de nous suivre. Son intention n'étant pas douteuse, trois fois je fis volte-face pour lui offrir le combat, mais trois fois aussi il le refusa. J'attribuai ce refus à la découverte que nécessairement Schill dut faire, du point élevé de la route où il se trouvait, des trois autres compagnies de notre régiment que j'allais rallier.

Sans cet *impromptu de campagne*, nous aurions été fusillés homme par homme par les Prussiens embusqués derrière les haies, dans les rues et dans les maisons. Toutefois, il fut blâmé par M. de Montmorency, qui, à une lieue en arrière de ma compagnie, ne pouvait juger de sa nécessité, encore moins commander la charge. Toutefois aussi cette attaque justifiée par le succès nous fit honneur à bon marché. Car nous n'aurions eu à regretter que le cheval du jeune Navailles, si celui de l'apothicaire de Cöslin n'avait été fourbu pour avoir galopé une fois dans sa vie, et si Carrion de Nisas (1), l'un de nos capitaines à la suite, qui

(1) Marie-Henri-François-Élisabeth, baron Carrion de Nisas (1767-1842), officier avant la Révolution, membre du Tribunat après Brumaire, rentra dans la carrière militaire, fut secrétaire général du ministère de la guerre à la première Restauration et général de brigade aux Cent-jours.

était venu me faire une visite à l'avant-garde, n'eût plaisamment dénoncé une balle perdue dans le ventre de son cheval, sur lequel il était toujours et dictait au commissaire des guerres le procès-verbal de la blessure. Quant à nos prisonniers, quelques coups de sabre d'amateurs au travers du visage les envoyèrent presque tous à l'ambulance.

Ce fut ainsi que pour notre compte nous terminâmes le siège de Colberg, où trois mois plus tard le brave général Teulié, qui venait d'en faire l'investissement, fut atteint d'un boulet dans la tranchée et mourut peu de jours après. Un ordre pressant de l'Empereur nous rallia inopinément à son aigle impérial, ainsi que les pupilles de la jeune garde. Je pris congé du général Mazzuchelli, que douze ans plus tard je devais revoir en Allemagne, lui général autrichien et moi proscrit de la France! Nous primes la route de Marienwerder, situé sur la rive droite de la Vistule. Nous traversâmes, toujours sur la neige, les déserts du premier partage de la malheureuse Pologne, et entre autres une forêt de sapins d'où nous ne sortîmes qu'après trois jours de marche. C'était précisément l'époque de Longchamps, et malgré notre insouciance militaire des plaisirs de Paris, les froides, interminables et monotones chaussées de la forêt prussienne, dont à nous seuls nous étions tout le mouvement, nous firent parfois regretter les avenues si vivantes des Champs-Élysées et du bois de Boulogne. Mais ces petites rancunes de notre mémoire s'effaçaient bientôt, en dépit des intarissables quolibets de Carrion de Nisas, devant l'impatience de rejoindre la garde impériale, cette armée modèle, d'y prendre rang après ces glorieux chasseurs, ces guides célèbres immortalisés en Italie et en Égypte, et d'être enfin sous les yeux et dans la famille militaire de Napoléon. J'avais particulièrement à cœur le besoin de me venger de ses rigueurs depuis Saint-

Domingue, en lui montrant un soldat de plus dans sa propre garde : et ce besoin, c'était l'espoir de le reconquérir à jamais.

Cet espoir ne se fit pas attendre. Nous arrivâmes à Marienwerder avec la coquetterie de gens qui avaient gagné leurs éperons. Dans nos quatre compagnies il ne manquait pas de manteaux déchirés, de shakos déplumés, etc. Ceux qui vinrent au-devant de nous, artilleurs, dragons et chasseurs de la garde, vieux connaisseurs à qui il nous importait beaucoup de plaire, jugèrent en nous voyant que nous avions été à *la peine* et qu'ils avaient à patronner, comme la garde à pied, un corps de pupilles. L'accueil de nos futurs camarades de guerre fut donc bienveillant (1) ; d'ailleurs, l'aspect seul de notre chef eût désarmé leur critique. M. de Montmorency fit sur tous nos spectateurs une impression telle que la vue, les gestes et les paroles d'un homme aussi étrange devaient la produire sur des officiers et des soldats d'élite... Je n'attendis pas longtemps ces confidences. Mes amis, le major Letort (2), des dragons, et les capitaines d'artillerie Doguereau (3) et Digeon son beau-frère, celui avec qui j'avais quitté Paris

(1) Voici l'appréciation d'un officier de l'artillerie de la garde : « C'était un véritable corps d'élite pour la naissance, mais médiocre pour la tenue et la discipline, et ayant peu de consistance militaire... J'y fis quelques connaissances intéressantes, et entre autres celle de M. de Norvins, homme aimable, d'un esprit piquant, mais grave et réfléchi. » (Général BOULART, *Mémoires*, p. 163.)

(2) Louis-Michel, baron Letort (1773-1815), se distingua dans les guerres de la Révolution, entra dans les dragons de la garde dès leur formation, fut général de brigade pendant la campagne de Russie et divisionnaire après Montmirail ; il fut mortellement blessé à Ligny. (Cf. Frédéric MASSON, *Cavaliers de Napoléon*, p. 270-273.)

(3) Louis, baron Doguereau (1777-1856), entré en 1793 à l'École d'artillerie, fit la campagne d'Égypte, fit partie de l'artillerie de la garde, et fut, en Espagne, chef d'état-major de l'artillerie ; maréchal de camp en avril 1814, lieutenant général en 1832, député de 1837 à 1845, commandant de l'École polytechnique, pair de France en 1845.

pour aller à Mayence, l'avaient jugé au passage, et nous n'avions pas mis pied à terre qu'il était devenu l'objet d'une véritable curiosité. Dès le lendemain, tous les cantonnements de la garde entre Marienwerder et le château de Finkenstein, quartier général de l'Empereur, ne parlaient que du commandant des gendarmes d'ordonnance, et cette ridicule renommée parvint aux oreilles de Napoléon, qui savait bien à quoi s'en tenir. — Peu de jours après, l'Empereur ayant accordé quatre croix de la Légion d'honneur au régiment, la première décoration fut pour moi. J'en ai conservé le précieux avis, daté du camp impérial de Finkenstein, 16 avril 1807, signé Berthier, prince de Neufchâtel, ainsi que le brevet de la grande chancellerie, signé Lacépède (1). Ce fut le plus beau jour de ma vie, où ils furent si rares que je peux encore les compter et les apprécier, aujourd'hui surtout qu'ayant atteint ma soixante-dix-huitième année, cette étoile du 16 avril 1807 jette seule quelque clarté sur l'obscur perspective de ma longue vie. Ce jour-là j'avais amnistié complètement l'Empereur. J'appris du grand maréchal Duroc que Sa Majesté Impériale avait vu avec satisfaction dans le rapport du général Teulié l'éloge de ma conduite.

Voici à quelle occasion j'allai à Finkenstein présenter ma croix au grand maréchal, dont j'étais d'ailleurs bien connu. Je dus cette bonne fortune au jeune Navailles, mon protégé de Mayence auprès de l'Impératrice, par l'entremise de la comtesse de La Rochefoucauld. Cette fois, ce fut pour le même motif que celle de Duroc me devint nécessaire auprès de l'Empereur : il s'agissait encore d'obtenir cinquante

(1) Bernard-Germain-Étienne de la Ville-sur-Ilion, comte de Lacépède (1756-1825), continuateur de Buffon ; dans l'ordre politique, il fut sénateur, grand chancelier de la Légion, ministre d'État, grand maître de l'Université aux Cent-jours, pair de France.

louis pour remonter et rééquiper le petit-fils d'un maréchal de France. Le grand-maréchal, à qui je rendis compte du premier bienfait, ne me fit pas attendre le second, sachant de plus que c'était devant l'ennemi que la perte avait eu lieu. Il n'avait pas besoin, me dit-il, de consulter l'Empereur, qui, plus tard, serait informé de ma démarche. Je revins à Marienwerder avec la somme que j'avais demandée et dont je remis au général Duroc le reçu motivé.

Le camp de la garde impériale autour du vaste château de Finkenstein présentait une véritable ville militaire, construite par les soldats dans des proportions colossales, et avec le luxe exclusivement guerrier qui caractérisait cette grande époque : vrai sanctuaire de la gloire militaire de la France, alentour du temple habité par le dieu ! Je parcourus avec admiration ses larges rues alignées par des faisceaux d'armes, ses places, ses retranchements peuplés de l'élite des vainqueurs de l'Europe, que la fortune plaçait à la fois sur la route de Tilsit et sur celle de Moscou ! Troupe à jamais glorieuse, qui ne devait et ne pouvait être vaincue que par les éléments, pour trouver enfin son dernier jour avec l'Empire et l'Empereur à Waterloo !

Il n'était, sans doute, pas plus singulier de voir l'empereur Napoléon recevoir à son quartier général impérial de Finkenstein une ambassade du schah de Perse, qu'il ne l'avait paru à l'empereur Charlemagne de recevoir à Aix-la-Chapelle celle du calife Haroun-al-Raschid. Cet ambassadeur et sa suite avaient été logés dans le château. Pour lui témoigner sa bienveillance particulière, l'Empereur voulut lui donner le spectacle de la revue générale de sa garde, et profiter en même temps de cette occasion solennelle pour faire connaissance avec ses gendarmes d'ordonnance. Cette revue fut magnifique : le soleil de Napoléon

s'y trouva. Le défilé de l'infanterie causa aux Persans une admiration extraordinaire; ils furent également émerveillés à celui de la cavalerie, qui eut lieu au trot et au galop avec cet ensemble et cette précision qui la caractérisaient. Cependant, sur la demande qui fut faite à l'ambassadeur de l'impression que lui faisait cette cavalerie d'élite, il témoigna peu de faveur à l'ordre qui régnait dans ses rangs, et trouva l'allure des chevaux un peu lente. L'Empereur comprit que ce que voulait le Persan, c'était ce qu'il avait vu dans son pays, et comme c'était à notre tour de défilé, on nous commanda un hourra à volonté, au triple galop, qui fut exécuté avec une verve passionnée. Alors l'ambassadeur témoigna la joie la plus vive : il crut revoir ses Tartares et ses Afghans. Nous fûmes ainsi la petite pièce de cette brillante revue, où notre commandant avait débuté en saluant l'Empereur par une gaucherie si risible, que l'ambassadeur croyait qu'il allait la payer de sa tête. Il témoigna la même surprise quelques jours après, à l'égard des habitants de Dantzig, qui venait de se rendre au maréchal Lefebvre par capitulation, et où l'Empereur le mena dans l'intention de perfectionner son éducation militaire : il ne concevait pas qu'on laissât la tête à un seul des habitants. Sauf cette légère critique, il fut très content de la manière dont il avait été traité et de ce qu'il avait vu. Il partit grand admirateur de Napoléon, qui envoya peu de jours après, en qualité d'ambassadeur auprès du schah de Perse, le général Gardanne (1), un de ses aides de camp, accompagné d'officiers de toutes armes destinés à l'instruction de l'armée persane.

(1) Gaspard-André, comte de Gardanne (1766-1818), général de brigade en 1799, gouverneur des pages de Napoléon, fut disgracié à la suite d'un échec en Espagne.

Mon camarade de collègue et d'émigration, Jacques de Juigné, commandait la quatrième compagnie. Liés par cette triple fraternité, il avait été convenu que, dans les cantonnements, nous logerions toujours ensemble. A Marienwerder, nous avions pour hôtes le ménage de Philémon et Baucis, dans la personne de M. Neuwurst, conseiller de guerre, vieillard septuagénaire, et de sa vieille femme ; c'étaient des gens de la primitive Allemagne, des chrétiens réellement évangéliques, pour qui le billet de logement et les exigences qu'il entraînait avec lui dans un état de guerre comme celui de 1807 furent nettement traduits par la plus bienveillante et la plus large hospitalité. Ils étaient riches et sans enfants : ils nous avaient accueillis comme des parents, comme des amis que Dieu leur envoyait. Nous étions bien décidés, Juigné et moi, à ne pas user de nos droits de victorieux et de conquérants, et à nous nourrir à nos frais. Mais cette intention, qui devait bien naturellement satisfaire nos vieux hôtes, leur causa, au contraire, une sorte de mécontentement : au lieu de se croire ménagés par nous, ils se crurent méprisés, tant ils étaient loin de soupçonner un sentiment de modération de la part d'officiers de la garde impériale, d'après la suite de calamités de toute nature qui, chaque jour, pesaient davantage sur le royaume de Prusse. Aussi leurs arguments furent exclusivement en faveur de leur cuisinier, dont, disaient-ils, aucun autre dans la ville ne pouvait supporter la concurrence. En résultat, voyant que nous ne pouvions être compris et sacrifiant notre délicatesse à leur amour-propre, nous avons accepté leur table le jour de notre arrivée, par pure bien-séance, avec la résolution de ne plus leur être à charge sous ce rapport. Mais ce fut bien le cas de dire que nous comptions sans notre hôte. Le fait est que leur diner était

excellent, mais nous étions loin de deviner, Juigné et moi, la surprise qu'ils nous ménageaient en sortant de table. Ils se levèrent, s'embrassèrent, puis, l'un après l'autre, vinrent nous embrasser également. Il fallut bien nous laisser faire, quelque rigoureuse que nous parût leur hospitalité. Nous mimés cette galanterie imprévue sur le compte du premier accueil, sans tirer à conséquence pour l'avenir. Car, malgré leur excellente nature, je dois dire que leurs vieux visages portaient des stigmates de décrépitude dont le contact était peu agréable.

Le lendemain, nous avions voulu en vain nous réunir à une table d'officiers de la garde : l'orgueil du vieux ménage se mit encore de la partie. L'idée d'un bon procédé ne put nullement entrer dans leur esprit : ce qui était pour eux bien évident, c'était que leur table n'était pas assez bonne pour nous ; enfin, ces braves gens allèrent jusqu'à nous dire qu'ils seraient déshonorés dans la ville auprès des autres conseillers et des habitants, si, dans la position de fortune et de rang où Dieu et le Roi les avaient placés, nous persistions à leur faire l'affront de refuser leur hospitalité. Alors, nous dûmes nous résigner à subir le joug des vaincus. Ils nous demandèrent seulement pour toute grâce d'empêcher qu'on ne donnât d'autres billets de logement dans leur maison, qui était une des plus grandes de la ville ; notre crédit allant jusque-là, nous le leur promîmes de bon cœur. Une chose, toutefois, nous restait à obtenir pour que l'harmonie fût complète : c'était la suppression du *baiser de paix* après le repas, d'autant qu'il n'était que la tradition trop fidèle de ceux du moyen âge. Mon Saxon, Fritz, se chargea de la négociation, cette coutume étant, leur dit-il, trop contraire à nos usages, et il n'en fut plus question pour nous : car, pour eux, c'était la tradition d'un demi-siècle et la pratique

hospitalière de la contrée. Au reste, le sacrifice qu'ils nous firent de cette habitude, regardée par eux comme un devoir vis-à-vis de leurs hôtes, ne laissa pas la moindre amertume ni la moindre réserve à nos relations, car devant nous ils ne cessaient de vanter la bonté de leur souverain et de parler de leur dévouement pour lui : ce qui était nous honorer en s'honorant eux-mêmes. Une telle franchise me prouva mieux encore que toutes leurs prévenances l'estime et l'affection, j'ose le dire, qu'ils me portaient personnellement. Car Juigné fut commandé avec sa compagnie pour aller éclairer la rive gauche de la Vistule, et je demurai seul en jouissance de mes excellents hôtes, dont chaque jour les attentions pour moi prenaient davantage le caractère d'une véritable paternité.

Je me laissais donc aimer par M. et Mme Neuwurst, et je répondais à leur affection par les plus grands égards. Mais enfin, après quelques semaines de séjour, la trompette sonna et on battit aux armes dans tous les cantonnements de la Grande Armée. Il fallait donc se quitter. Cette phrase sentimentale n'était que trop justifiée de part et d'autre par une conversation qui eut lieu entre eux et moi la veille du départ. Ma juste gratitude en a retenu ce qu'elle eut de plus touchant et de plus imprévu pour moi, qui, arrivé chez eux comme un ennemi et m'en séparant comme un ami, allais encore redevenir l'ennemi de leur patrie. « Nous nous étions accoutumés à vous, me dit en pleurant le conseiller, en présence de sa femme qui pleurerait aussi; nous sommes vieux, nous n'avons plus de famille. Vous étiez pour nous un fils et un héritier.... Restez avec nous ! » — Je crus rêver, quelle qu'eût été pour moi leur bienveillance habituelle, en entendant ces dernières paroles. L'émotion me gagna facilement : je me

sentis bien malheureux d'être condamné à leur répondre que mon devoir m'appelait à contribuer, autant qu'il était en moi, à la ruine de leur souverain et de leur pays, mais que je ne les oublierais jamais, ce qui n'était pas moins vrai et dont voici la preuve, quarante ans après ces singuliers adieux. Mais loin de se décourager, ils acceptèrent les trop bonnes raisons que j'avais à opposer à leurs intentions si paternelles, ils me sollicitèrent de revenir chez eux après la campagne contre les Russes, et ils ajoutèrent avec une recherche de sentiment singulière : « Vous n'avez plus ni père ni mère, et vous n'êtes pas marié. Nous serons votre père et votre mère, et nous vous marierons ici..... Nous avons du bien : tout cela sera pour vous, et vous nous fermerez les yeux... » — Telle fut à peu près la seconde instance, car c'est bien le mot, que firent auprès de moi M. et Mme Neuwurst. J'étais pénétré de reconnaissance, mais avec l'habit que j'étais si fier, si heureux de porter, l'impossibilité de disposer de moi sans renoncer à la France, à ma famille, à ce noble service de Napoléon, se présenta à mon esprit comme une barrière infranchissable, comme la condition de mon propre honneur, supérieure à toute espèce de considération, surtout à celle d'un intérêt de fortune, et je déclinai ainsi tout engagement pour l'avenir.

Le lendemain, je ne pus éviter l'embrassement du dernier adieu. Pour abrégé l'émotion d'une scène devenue trop pénible pour eux et pour moi, je sautai sur mon cheval, saluai pour la dernière fois les deux vieillards et allai rejoindre mon régiment. A quelques lieues, on fit halte pour déjeuner. Ayant demandé à Fritz s'il avait songé aux provisions, il se mit à rire en me montrant sur mon cheval de suite une cantine qui m'était inconnue. Fritz l'ouvrit, et je la trouvai remplie de pain frais, de

jambon, de volaille, de bouteilles de vieux bischop et de vieux rhum de la cave du conseiller. Mme Neuwurst avait tout arrangé elle-même et avait défendu à Fritz de m'en parler. Ainsi, son hospitalité me suivait encore après mon départ.

CHAPITRE II

BATAILLES DE GUTTSTADT, D'HEILSBERG ET DE FRIEDLAND

Pendant notre séjour à Marienwerder, j'avais visité souvent les cantonnements voisins, où étaient les dragons et l'artillerie de la garde. J'y avais d'anciens amis, et comme ces deux vieux corps de la garde avaient depuis longtemps leurs habitudes de bien-être militaire et la ressource des fourgons bien conditionnés, ils me dirent, et ils me tinrent parole, que je ne manquerais de rien pendant la campagne. L'hospitalité en temps de paix est bien douce, sans doute; mais l'hospitalité du champ de bataille est le plus grand des bienfaits, surtout à l'époque de ces grandes guerres, où les étapes n'entraient pas régulièrement dans les combinaisons de Napoléon. J'avais donc mon couvert mis pour toute la guerre chez les dragons, dont le colonel était le duc de Padoue (et cette invitation lui était particulière), et chez les artilleurs, alors commandés par le général Couin (1), qui avait table commune avec ses officiers. Le second jour de marche, par le plus beau soleil du monde, la garde fit halte à

(1) Joseph-Christophe Couin, baron de Grandchamp (1763-1834), canonier en 1780, devint général de brigade en 1806 et fut mis à la retraite par la Restauration.

l'entour d'un joli château où s'arrêta l'Empereur. A l'armée et surtout quand l'Empereur la commandait, on savait qu'il fallait manger partout où l'on s'arrêtait : ce qui était rare et toujours imprévu. Aussi en moins d'un quart d'heure toute l'armée était à table, et j'étais à peine descendu de cheval qu'un message de l'artillerie m'arriva. Notre bivouac étant voisin du sien, en peu de minutes j'étais rendu à l'invitation, et je trouvai la table mise au milieu d'un jardin. En attendant qu'on s'y plaçât, le général et ses officiers faisaient en plein air un peu de toilette ; Digeon entre autres avait accroché à un arbre un petit miroir et il se rasait. « J'aurais bien voulu en faire autant, leur dis-je ; mais sitôt appelé, sitôt rendu, et me voici. — Asseyez-vous là, mon camarade, me dit le général Couin : je vais vous raser, moi. — Parbleu, répondis-je, je ne manquerai pas cette occasion d'être rasé par un général de la garde impériale ! » Et je m'assis courageusement, car ma confiance pouvait se traduire par la soumission militaire, vu l'immense distance qui existait, à l'armée surtout, entre un premier lieutenant et un général de brigade. Mais à peine eus-je le temps de mettre mes idées au niveau de ma situation, en un tour de main je m'étais trouvé savonné et rasé comme par enchantement. Je me pris à dire au général Couin, après l'avoir vivement remercié : « En vérité, mon général, quand vous n'auriez pas fait autre chose toute votre vie, vous ne feriez pas mieux !... » Aussitôt je me sentis presque jeté par terre d'un coup de coude que mon ami Digeon me donna dans la poitrine : « Animal, me dit-il, le général était le perruquier de son régiment ! » Bien que j'eusse rencontré juste, je restai abasourdi, et reprenant mon sabre et mon shako, j'allais cacher ma honte en retournant à mon quartier, quand Digeon me dit : « Ce serait bien pire ; il faut rester.

Le général sait bien que tu ne peux pas avoir voulu l'offenser, et il pourrait le croire si tu partais. D'ailleurs il n'est pas susceptible. » En effet, le général Couin s'en était allé en sifflant, et à quelques pas de là il couvrait tranquillement de son brillant uniforme son négligé de barbier. « Surtout ne va pas lui faire d'excuses, ajouta Digeon ; tiens, on sert : mettons-nous à table. » Le général était déjà assis, et jamais je ne fis un dîner plus gai. Depuis ce jour il me combla de prévenances, comme si c'était lui qui eût à réparer envers moi ; il avait compris tout mon chagrin, et je sus apprécier sa générosité. On pense bien que je gardai l'anecdote pour moi, bien qu'elle fût entièrement à la gloire du général Couin. La gloire, je ne dis pas trop : car s'il n'eût pas été le meilleur des hommes, il pouvait me perdre. J'aurais été sans rémission mis à l'ordre de l'armée et renvoyé du service pour avoir insulté un officier général (1).

Nous marchions à la recherche de la grande armée russe, où ce qui avait survécu de l'armée prussienne s'était réfugié, ainsi que le roi de Prusse lui-même. Placés plus près du soleil, nous étions informés un peu plus tôt que l'armée des événements de la guerre. La capitulation de Dantzig, le 26 mai, nous donnait le grand port de la Baltique avec un matériel considérable, et ouvrait brillamment cette incomparable campagne où Napoléon fut élevé à l'apogée de la gloire militaire et de la domination européenne, où enfin il fut placé si haut avec la fortune de la France, que par les simples lois de la gravitation,

(1) Voici le portrait du général Couin tracé par un de ses officiers : « Troupier renforcé, au langage trivial, au physique commun, au visage défiguré par une dépression du nez qui équivalait presque à l'absence de cet organe ; mais, pour rendre hommage à la vérité, excellent homme, très obligeant, simple, et loin d'avoir les prétentions qu'affectaient beaucoup de parvenus de cette époque. » (Général BOULART, *Mémoires*, p. 160-161.)

malgré tout son génie, ne pouvant plus monter, le grand homme devait descendre, sans cesser d'être encore, sinon le maître, du moins le premier souverain du monde. La grande nouvelle de Dantzig causa dans tous nos cantonnements une joie universelle. De cette ville il nous vint le bruit, en forme de légende, qu'un loup de mer, un corsaire français nommé Desmolands, ayant à son bord les enfants perdus de Paris, avait avec eux attaqué et pris, dans le port de Dantzig et jusque dans le Frisches Haff, à la vue d'Elbing, des bâtiments anglais. Or ce Desmolands était une ancienne connaissance, dont je ne pus toutefois constater l'identité que six ans plus tard à Rome : alors ce fut lui-même qui, à table chez moi, me parla de ses exploits de la Baltique, tandis qu'en l'examinant à mon aise je reconnus en lui le Comant du quaterne d'Angers, le passant du préau de la Force, et le forçat de Brest lors de notre visite du bagne avec le général Leclerc. Quant aux enfants perdus de Paris, ils étaient sortis tout armés du cerveau de Fouché, qui fit faire la presse des voleurs et des vagabonds et les enrégimenta en deux bataillons, l'un rouge, l'autre vert, ce qui faisait dire aux Parisiens, au changement de leur tour de service, en parlant des corps de garde et des guérites : *Quand les écrevisses s'en vont, les vers s'y mettent.* Devenus par trop militaires à Paris, ces brigands furent appelés à l'armée. Nous les avons vus passer à Mayence, sous la conduite d'officiers et de sous-officiers choisis pour leur sévérité et leur force physique. Il me rappelèrent ces bandits croates, sans armes en pays ami, sans solde en pays ennemi, dont l'empereur d'Autriche infestait ses armées. Je ne sais si, à son exemple, Napoléon accordait un grade supérieur aux officiers qui avaient le courage de les commander ; mais lui, loin de vouloir les continuer comme son futur beau-père, il ne les appela à l'armée que pour

en débarrasser Paris. En effet, leur campagne d'hiver fut si rude et leurs excès en tout genre si multipliés, sans parler des périls où les précipitait leur audace naturelle et l'attrait du brigandage, qu'il en réchappa fort peu. Par une coïncidence singulière, les services maritimes du corsaire Desmolands cessèrent avec celui des enfants perdus de Paris. Après la campagne, l'ex-corsaire se maria avec la plus grande et la plus belle fille de Tilsit, qui par le départ d'un de mes amis, Alfred de Lameth (1), alors, je crois, aide de camp du maréchal Soult, se trouvait sans emploi. Je n'appris cette particularité que longtemps après, quand, au retour des Bourbons, M. Desmolands, décoré de la cocarde blanche et d'un uniforme de colonel, habitait Paris avec madame son épouse.

Une anecdote d'un autre genre, et qui nous égaya en cheminant, nous était venue aussi de Dantzig. Le maréchal et la maréchale Lefebvre, qui n'avaient pas dérogé de leur passé, malgré les métamorphoses que l'Empereur avait opérées avec plus ou moins de succès dans tous les rangs de la société et de la cour, étaient connus, elle surtout, par ce que l'on était convenu d'appeler ses *bons mots*, faute d'oser leur donner le nom qui convenait. Ils avaient un fils au service, mais que ses écarts en tout genre avaient constamment rendu, soit en garnison, soit à l'armée, justiciable des sévérités militaires. Je me souviens qu'à Boulogne, je crois, il passa plusieurs mois à l'hôpital ayant au pied de son lit un factionnaire qui lui coûtait cinq francs par jour de haute paye, pour l'empêcher de se sauver. Or à Dantzig, le grand éclat de la victoire du

(1) Alfred-Malo-Séraphin de Lameth (1783-1809), fils du marquis et neveu des deux constituants, s'engagea comme volontaire en 1800, fut successivement aide de camp de Soult et de Murat, devint chef d'escadrons à vingt-cinq ans et paraissait appelé à un brillant avenir, quand il fut tué en Portugal par une guérilla.

maréchal son père, ayant redoublé en lui l'esprit d'indépendance et de désordre qui le faisait mettre à l'ordre et aux arrêts habituellement, le maréchal le fit appeler et lui tint à peu près ce langage : « Gredin, tu veux donc déshonorer ton père ! » Et il menaçait du geste son fils, qui se tenait à distance et ne disait rien. De plus en plus exaspéré, le maréchal termina son allocution par ces mots : « Misérable, tu oublies donc que je suis le fils d'un paysan ! » Et en disant cela il s'était levé la canne à la main. « Je sais bien, mon père, lui répondit son fils, que vous êtes le fils d'un paysan : mais moi, je sais aussi que je suis le fils d'un maréchal de France ! » Alors le père, passant soudain de la colère aux transports de la joie, se jeta au cou de son fils et, fouillant dans sa poche, lui donna une poignée d'écus (1). Un aide de camp du maréchal écrivit l'anecdote à la maréchale, qui, selon son usage, assise chez sa portière et défendant elle-même sa porte aux visites, se fit peut-être lire la lettre par elle.

Cependant, enfin, le 9 juin, en marche, nous entendîmes le canon, et un murmure de satisfaction, dont la présence de l'Empereur tempéra l'expression, s'éleva de tous nos rangs. Cette voix d'une armée a quelque chose de solennel et de terrible, comme serait l'oracle de la force et de la colère; la voix de la tempête peut en donner l'idée, car c'est aussi une tempête qu'une armée qui s'avance. Bientôt la canonnade plus près de nous parut devoir annoncer l'entrée en scène de la garde. En effet, sa cavalerie s'ébranla et, lancée au grand galop à la suite de l'Empereur, traversa la petite ville de Guttstadt, dont le

(1) Le fils du maréchal Lefebvre devint général et mourut à Wilna en décembre 1812. « Il était connu dans l'armée sous le nom de *Coco*; ce personnage, mal élevé et aimant les grosses farces, ne fut regretté de personne. » (Maréchal DE CASTELLANE, *Journal*, t. I, p. 209.)

grand-duc de Berg venait de chasser le grand-duc Constantin (1) et le général hanovrien Benningsen, celui dont la ceinture, disait-on, avait servi à étrangler Paul I^{er}. « Alexandre est entouré des assassins de son père », dit Napoléon, et l'histoire le redira à jamais. — Nous franchîmes au galop à la suite de l'Empereur le pont de la ville, que les Russes n'avaient pas eu le temps de détruire en entier, et où nos troupes avaient en les poursuivant jeté des planches qui, sous le galop de nos chevaux, étaient loin de conserver leur aplomb. A la sortie de la ville, la garde s'arrêta et prit du repos. Comme j'en prenais aussi au pied de quelques arbres sur un gazon très épais, j'entendis, je sentis remuer violemment l'auprès de moi. « Voyez ce que c'est, dis-je à deux chasseurs. — Ce n'est rien, me dirent-ils; c'est un officier russe qui vient de mourir. » En effet, atteint d'un coup de feu à la poitrine, il venait d'expirer près de moi sous une touffe d'herbes, dans une dernière convulsion dont j'avais reçu le contre-coup.

Plusieurs de mes camarades passèrent et me proposèrent d'aller voir la ville. Jamais plus étrange spectacle ne s'était offert à nos yeux. La ville avait été pillée par les Russes, et elle était démeublée par les Français, qui n'ayant rien trouvé à boire ni à manger, s'amusaient à transporter en plein champ les lits, les chaises, les canapés, les secrétaires, jusqu'aux pendules, et à se faire en plein air des appartements de la fantaisie la plus grotesque. Ne pouvant s'y inviter à diner, ils se faisaient des visites, burlesquement vêtus des nippes de femmes qu'ils avaient pu trouver. Plusieurs avaient simulé une cuisine : une broche était posée sur deux baïonnettes, et au travers de

(1) Constantin Paulovitch (1779-1831), frère du tsar Alexandre, fut vice-roi de Pologne à partir de 1815 et se désista de ses droits à la couronne de Russie en faveur de son jeune frère Nicolas.

la broche figurait un sac de soldat en guise de rôti ; et ils disaient : « Quand le veau sera cuit, nous vous appellerons ! » Un coup de tambour mit fin à cette étrange métamorphose d'une petite ville qui, peu d'heures auparavant, était vivante de la double population de ses habitants et de leur alliés, et où il ne restait plus que des cadavres et des meubles. Tous les habitants s'étaient enfuis à l'approche de nos premières troupes. Nous suivîmes le mouvement de l'armée.

L'affaire de Guttstadt, bien qu'elle eût été très chaude, n'était qu'un engagement d'arrière-garde pour la grande armée russe, dont les masses se concentraient et se fortifiaient en avant de la nôtre. Le signal de la grande guerre était donné de part et d'autre. Nos masses s'avançaient aussi avec cette formidable artillerie, à laquelle celle de la garde, incomparable par la rapidité de ses mouvements et sa puissance de destruction, donnait l'exemple de la foudre. Quant à notre armée, il semblait que chaque soldat s'identifiât à la gloire de son Empereur, tout en se familiarisant avec sa grandeur : ce qui fut le chef-d'œuvre de Napoléon et attestait à soi seul son génie. Je me souviens que, dans une marche de nuit, l'Empereur, passant grand train avec le prince de Neufchâtel dans sa petite voiture éclairée d'une lanterne dans l'intérieur et attelée de quatre chevaux à la Daumont, traversait des files innombrables d'infanterie. Nous étions d'escorte, et j'entendis des Gascons de cette infanterie qui lui criaient : *Kléba ! Kléba !* (*du pain*, en polonais). L'Empereur baissa la glace de sa voiture et leur répondit en riant, aussi en polonais : *Niéma kléba !* (1) » (il n'y a pas de pain). Soudain il fut

(1) Ces mots étaient devenus proverbiaux à l'armée, car ils constituaient la sempiternelle réponse des paysans polonais à toutes les demandes de provisions. (MÉNEVAL, *Mémoires*, édit. 1894, t. II, p. 79.)

salué du cri général de : *Vive l'Empereur !* Ces admirables soldats se consolait ainsi gaiement de la faim et de la fatigue ; ils savaient bien que, quand il y aurait du pain, il y en aurait pour eux. Ce grand vivat dura pendant quatre lieues qu'occupaient nos colonnes, et pour beaucoup il fut un adieu.

Le lendemain de l'affaire de Guttstadt, dans la matinée, comme la garde à cheval était lancée au grand trot à la suite de l'Empereur, il prit brusquement à gauche et se porta au galop de son cheval arabe sur un grand mamelon qui dominait la campagne. Nous l'y suivîmes, ainsi que la pléiade des satellites de Mars. Elle était alors au complet, cette race des héros du siècle que Napoléon avait nommés maréchaux de son Empire. Parmi eux brillait l'enfant gâté de la gloire et de Napoléon, le paladin Murat, en habit de fête, couvert de plumes, de velours, de soie et de lauriers ; il avait le commandement général de la cavalerie, qu'il exerça rudement deux jours après et qu'il quitta momentanément pour aller prendre Kœnigsberg avec le maréchal Soult. — Arrivé au milieu d'une grande esplanade qui couronnait la hauteur, l'Empereur arrêta son cheval et sauta à terre en disant : « Berthier, mes cartes ! » Aussitôt le grand écuyer fit signe à l'ordonnance chargé du portefeuille des cartes, l'ouvrit et le remit au major général, qui, le chapeau bas ainsi que lui, déploya par terre une carte immense, sur laquelle l'Empereur se mit d'abord à genoux, puis se courba sur ses mains, puis enfin se coucha tout de son long, armé d'un petit crayon dont il la pointait. Il resta une grande demi-heure profondément silencieux dans cette attitude. En avant de lui, et dans l'attente d'un signe ou d'un ordre, les deux grands dignitaires restaient debout, immobiles, la tête toujours découverte, malgré le brûlant soleil des étés du Nord. La

cavalerie de la garde encadrait le tableau, veillant militairement sur son souverain. Je ne peux pas dire qu'elle

Imitait son silence, autour de lui rangée,

car j'étais là à quelques pas derrière l'Empereur. Or le général Guyot (1), qui commandait les chasseurs et les gendarmes d'ordonnance, répondant courtoisement à un signe que je lui avais fait avec un gros flacon du vieux rhum du conseiller de guerre Neuwurst, était venu l'étreindre et, après avoir consenti à en faire les honneurs à ses officiers, me l'avait rapporté avec ce qu'il fallait bien juste pour que je pusse boire tout haut à la santé de l'Empereur. « Taisez-vous donc, bavards ! » cria Napoléon sans se déranger : car mon toast avait été répété. Puis enfin, au grand contentement du prince de Neufchâtel et du duc de Vicence, dont la tête brûlait, s'étant relevé, il se tourna vers nous et se mit à rire en montrant ses belles dents, tempérant ainsi comme le Jupiter d'Homère la gloire de son front. Il venait, lui aussi, un peu mieux que le citoyen Carnot, d'organiser la victoire et d'étudier les deux théâtres où elle devait descendre sur l'aile de son aigle. En un clin d'œil il fut à cheval, partit comme l'éclair, et un hourra au galop, comme un écho de sa pensée, nous ramena sur la route des champs de bataille.

Nous nous trouvâmes bientôt au milieu de la Grande Armée. On fit halte. L'Empereur escorté de l'escadron de service alla occuper une espèce de château où ses fourriers l'avaient précédé. La garde reçut ordre de stationner

(1) Claude-Étienne, comte Guyot (1768-1837), engagé en 1790, ne put dépasser le grade de capitaine avant 1802, où Napoléon le distingua ; général de brigade après sa charge de Wagram, divisionnaire en 1811, il commanda en 1814 la cavalerie de la garde ; Louis-Philippe songea à le faire maréchal de France.

dans les champs et de border la route. Quant aux vivres et à l'étape, il n'y fallait pas songer; d'ailleurs, les Russes et les Prussiens avaient passé par là. Il fallut donc s'arranger en commun pour ne pas manger. Bêtes et gens en avaient d'autant plus besoin, ainsi que du moindre abri, que nous venions de faire grand train une longue traite, dévorés par des flots de poussière que soulevaient, tant que s'étendait la vue, cent cinquante mille hommes lancés presque à la course, et que le soleil au milieu de la sienne nous foudroyait de ses rayons. Mais à peine avions-nous mis pied à terre que derrière nous un fracas épouvantable, tel que celui d'une avalanche précipitée de la montagne, et précédé aussi d'un nuage de poudre qui nous enveloppa tout à coup, se fit entendre au loin. Des officiers d'état-major du prince de Neufchâtel passaient au galop en criant : « Place ! place aux cuirassiers ! » Nous n'eûmes que juste le temps d'éviter par un mouvement en arrière d'être enfoncés, rompus et foulés aux pieds d'une brigade de ces terribles centaures, que le général Fouler (1), écuyer de l'Empereur, portait en avant avec l'impétuosité d'une charge sur l'ennemi. Le lendemain nous devions les voir à l'œuvre. Arrivé devant nous, le général Fouler s'arrêta pour voir défiler sa cavalerie. Tout à coup il s'avisa de regarder mon cheval, le reconnut pour lui avoir appartenu et, me disant qu'il l'avait toujours regretté, m'offrit de l'acheter : « C'est mon cheval de confiance, lui répondis-je, nous sommes inséparables. » Puis lui ayant demandé quel âge il pouvait avoir, le général me dit qu'il l'avait acheté hors d'âge aux guerres de la Révo-

(1) Albert-Louis-Emmanuel Fouler, comte de Relingue (1769-1831), page du Roi en 1786, sous-lieutenant en 1787, fit la campagne d'Italie, devint en 1806 général de brigade et écuyer de l'Empereur, fut fait général de division en 1814 sur le champ de bataille de Saint-Dizier et confirmé dans son grade par la Restauration

lution, et qu'il ne devait pas avoir moins de vingt-cinq à vingt-six ans. Cela dit, il partit au triple galop pour rejoindre ses hommes de fer, qui cuisaient réellement sous leurs casques et leurs cuirasses; aussi plusieurs tombèrent en route.

Après ce petit épisode, qui me donnait une notion précise sur la longévité du cheval, un autre plus agréable m'était réservé au passage d'une division de dragons. Je fus reconnu par mon compagnon d'enfance et de jeunesse, le général Grouchy, qui la commandait et qui, m'ayant laissé *pékin* à Paris, ne s'attendait guère à me retrouver à l'armée officier de la garde impériale et décoré. Après m'avoir félicité de ces deux promotions : « Il faut, dit-il, que je te régale; c'est mon droit de général. » Et il me mena à une charrette où une horrible vivandière lavait d'une main l'enfant dont elle venait d'accoucher et de l'autre débitait dans des gobelets d'étain une boisson inqualifiable. Après avoir eu le courage de la boire, malgré son étrange couleur et son goût, tant le tourment de la soif est insupportable, nous pûmes voir que le bain de l'enfant n'y avait pas été étranger... Comme ce breuvage sans nom n'était susceptible d'aucun prix, la bonne mère demanda et reçut six francs : elle le donnait pour deux sols aux soldats, et se refaisait sur les épaulettes, surtout celles qui avaient des étoiles. — « Je te traiterai mieux une autre fois, me dit Grouchy, car nous sommes de revue. » En effet, peu de jours après je le revis en bon lieu à la tête de sa belle cavalerie. Une telle rencontre, si imprévue de part et d'autre, avait un charme particulier, à l'armée surtout et dans la crise d'une telle guerre, où les lendemains étaient douteux. Car nous savions tous que l'extermination de la grande armée russe était le dernier mot de la campagne.

Je n'avais plus soif, grâce au général Grouchy, mais la faim me dévorait. Il m'était impossible d'aller chercher l'hospitalité des dragons ou de l'artillerie : nous étions sur le qui-vive à nos corps respectifs et nous ne savions où étaient nos équipages. Je revenais à ma compagnie, quand je vis un fantassin qui courait avec un pain de munition enfilé dans sa baïonnette. « Un napoléon pour ton pain, lui criai-je. — Et moi, qu'est-ce que je mangerai? — Eh bien, un double napoléon pour la moitié! — Et mon déjeuner de demain? Je mourrai de faim avec vos quarante francs. » Et il disparut. Ce n'était pas d'un bon chrétien, mais c'était d'un bon soldat. Heureusement, je fus régalaé d'une cuisse d'oie fumée par le comte d'Arberg, qui avait envoyé quelques gendarmes aux provisions. Décidément l'hospitalité rurale n'était pas plus recherchée dans le second partage de la Pologne que dans le premier, sauf cette Capoue de Marienwerder, à l'hôtel de Philémon et Baucis.

Le soir nous fûmes rejoints par nos équipages. Il faut dire que ceux des gendarmes d'ordonnance ne brillaient pas parmi ceux de la garde : ils avaient comme nous le cachet d'une création récente. Cependant on eut à peu près de quoi se refaire pour le lendemain, sauf nos chevaux, qui ne trouvèrent rien à brouter sur un sol que deux à trois cent mille amis et ennemis avaient foulé. Ces pauvres animaux, afin de suppléer autant qu'il était en eux aux rares et minces distributions qui leur étaient faites, dévoraient les feuilles des arbres avec les branches. Quant au cheval du général Fouler, il partageait mon pain quand j'en avais, faute de quoi je lui disais, comme l'Empereur aux soldats : « *Niéma kléba!* »

Au point du jour nous étions en marche à la suite de Napoléon. Toute l'armée et l'artillerie de la garde avaient

filé la nuit. Comme nous arrivions en vue de la petite ville d'Heilsberg, où les Russes nous attendaient (c'était le 12 juin), je trouvai sur la route le général Couin, qui m'attendait aussi, mais avec une cuisse de volaille et un bon morceau de pain, en me disant : « C'est votre part de notre souper d'hier. » Cet excellent homme avait oublié ou amnistié l'anecdote de la barbe, et rendez-vous me fut donné pour le soir, si je pouvais le rejoindre. C'était impossible, parce que j'étais de piquet pour vingt-quatre heures auprès de l'Empereur : aussi je quittai brusquement le général en le lui disant et en glissant dans mon manteau ployé devant moi le bon déjeuner dont il venait de me gratifier. L'Empereur arriva en plein galop sur un large mamelon, suivi de sa troupe dorée. A sa vue, un immense vivat s'éleva de tous les corps de sa nombreuse armée, et l'ennemi y répondit galamment par une décharge générale de son artillerie; Napoléon sourit à ce double salut. Des officiers partirent à toutes brides du groupe où nous étions, et la bataille commença. Elle avait été annoncée pendant toute la nuit par le canon, qui en avait sonné les heures inégales, brisant par intervalles le sommeil de notre armée épuisée de fatigue.

Il n'y avait de silencieux que le mamelon impérial, où seul j'étais resté à cheval avec mon piquet, prêt à suivre ou à précéder l'Empereur. Lui, debout au milieu de ses maréchaux de la garde, de ses aides de camp et des officiers d'ordonnance, portant sa lunette sur tous les points du champ de bataille, il étudiait sa victoire au milieu du fracas d'une lutte acharnée, aussi froidement que la veille au matin, au milieu de sa garde, il l'avait pointée sur la carte avec son crayon.

Je suis loin de vouloir faire le récit de cette bataille; je ne dois rappeler que ce qui s'est passé sous mes yeux.

L'armée russe était couverte en entier sur son centre et sur sa droite par des lignes fortifiées et par des étagès de redoutes non interrompues, et sur sa gauche par un grand bois, d'où son infanterie et son artillerie légère faisaient contre notre droite un feu très meurtrier. Au lieu de laisser à nos bataillons le soin de forcer les Russes dans ce bois, le grand-duc de Berg choisit ce point d'attaque pour sa cavalerie. Peu soucieux de la vie de ses cavaliers, encore moins de la sienne, il en sacrifia inutilement une grande partie par des charges multipliées, et il eut trois chevaux tués sous lui : lui, il était invulnérable. Il fallut un ordre sévère de l'Empereur, porté par un de ses aides de camp généraux, pour mettre fin à cette sanglante échauffourée. Je vis aussi et je saluai marchant vivement au feu nos jeunes compagnons dans notre petite guerre de la Poméranie ; ces beaux pupilles de la garde passaient fièrement devant les grenadiers, sous les ordres du colonel Boyer. Ce fut bien ce jour-là qu'ils reçurent leur baptême de sang : car deux heures après je les vis revenir réduits presque à moitié. Je me rappelle à présent qu'à l'armée cela s'appelait *tâter* un régiment.

A cette heure la bataille était arrivée à ce point où les soldats, enivrés par cette sorte de rage que donne le péril, se battent pour leur propre compte en désespérés. J'entendis l'Empereur, toujours armé de sa lunette, crier : « Faites couvrir ces hauteurs par l'artillerie de la garde, et foudroyez ! » Le général Lariboisière (1), qui la commandait, partit à l'instant même : dix minutes après, ces beaux attelages gris pommelé que j'avais été reconnaître en Alsace avec mon ami Digeon en nous rendant à

(1) Jean-Ambroise Baston, comte de Lariboisière (1759-1812), officier d'artillerie dès sa jeunesse, prit part à toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire, et mourut pendant la retraite de Russie.

Mayence s'ébranlèrent au grand galop avec leur matériel colossal et couronnèrent de cent bouches à feu les hauteurs que l'Empereur avait indiquées, en avant et un peu sur la droite de celle où il était placé. Un moment après, les pupilles de sa garde étaient vengés; jamais voix plus formidable ne porta l'arrêt de la mort. L'ennemi ne s'y trompait jamais : le canon de la garde était reconnu tout d'abord. Mais tandis qu'il faisait taire en les brisant les batteries des Russes et détruisait leurs rangs, l'Empereur, afin de terminer par un effort imprévu la résistance que prolongeait encore l'occupation des redoutes, les fit tout à coup attaquer et escalader par les cuirassiers de la ligne. Rien ne résista à cet assaut gigantesque, inouï jusqu'alors dans les traditions de la guerre. Cette lourde cavalerie emporta, aux applaudissements de l'armée, les ouvrages escarpés, contre la mitraille et la mousqueterie qui les défendaient.

Cependant, malgré l'épouvantable retentissement de ces dernières luttes du champ de bataille conquis presque en entier par nos troupes, on entendit crier derrière nous : « Voilà les grenadiers d'Oudinot!... » Aussitôt, par respect pour eux et pour le général qui leur donnait son nom, les rangs de l'armée s'ouvrirent, et je vis passer lentement, au pas ordinaire, couverts de sueur et de poussière, ces bataillons d'élite qui venaient de faire quinze lieues sans s'arrêter. Mais eux, vétérans de la guerre, une fois arrivés en face des positions que l'ennemi ne pouvait presque plus défendre, ils s'arrêtèrent spontanément en disant : « Il nous eût fallu être ici quatre heures plus tôt. A présent on n'a plus besoin de nous. » Et aussitôt ils jetèrent à bas leurs sacs et s'assirent dessus, ne trouvant plus rien à faire qui fût digne de leur courage. La terrible journée d'Heilsberg se termina par cette scène vraiment

antique, par ce refus sublime de prendre leur part d'une victoire qu'ils n'avaient pas commencée.

Toutefois l'armée russe gardait ses positions. La nuit, qui seule avait terminé le combat, vint aussi protéger les blessés et les funérailles de vingt mille hommes des deux nations. Une brise légère rafraichissait tout à coup l'atmosphère encore brûlante des feux de la guerre et de ceux du jour. La lune s'était levée sereine au-dessus des épaisses vapeurs qui au loin s'exhalaient lentement de la terre, et, semblable à une lampe suspendue sur une vaste sépulture, elle mêlait ses timides rayons aux pétillantes clartés des bivouacs des deux armées. Tout ce qui avait échappé à la mort allait se confondre par le sommeil avec son repos. Le repos était déjà dans la tente impériale, où veillait seul Napoléon. Je visitais nos postes à pied au bas du mamelon, savourant ce silence qu'interrompaient seulement par intervalles soit le transport des blessés aux ambulances, soit le qui-vive des sentinelles et des vedettes, soit quelques échos des joies du soldat, soit enfin les cris féroces des oiseaux de proie, quand à quelques pas de moi je vis errer un de ces magnifiques lévriers du Nord, à longs poils bleu ardoise, que sans doute les corbeaux, les éperviers et les orfraies venaient d'éloigner du corps de son maître. On sait que, plus heureux que les hommes, les chiens ont le don de connaître à première vue ceux qui les aiment : aussi, l'ayant appelé, le pauvre animal dépaysé dans notre victoire vint à moi timide et suppliant. Je le caressai et lui donnai un morceau de biscuit ; et comme il appartient aussi au chien d'être reconnaissant, il me combla de témoignages d'affection ; retrouvant un ami et un protecteur, il reprit tout à coup sa noblesse et sa beauté, puis il me suivit comme s'il m'eût toujours appartenu. Ainsi un Russe s'était

rendu à moi, et j'avais aussi mon trophée d'Heilsberg.

L'ennemi avait profité de cette trêve funèbre de la nuit pour commencer sa retraite et nous en dérober les mouvements. Afin de n'être pas embarrassé dans sa marche, il abandonna d'immenses magasins. Alexandre et Frédéric avaient furtivement quitté la ville à la pointe du jour. Le soir, la retraite était complètement opérée, et Napoléon alla passer la nuit au château d'Heilsberg, après avoir mis en marche plusieurs maréchaux avec leurs corps d'armée dans diverses directions à la recherche de l'armée russe, dont ils devaient à tout prix couper la retraite sur Kœnigsberg.

Après quelques heures de repos, vers les quatre heures du matin, je dus monter à cheval avec mon détachement pour suivre l'Empereur, qui allait suivant son usage visiter le champ de bataille. Un escadron des chasseurs de la garde était d'escorte, et moi, je reçus l'ordre du maréchal Bessières de me porter en avant en éclaireur avec mes gendarmes. Nous allâmes d'abord reconnaître ces terribles redoutes conquises par nos hommes de fer, mais non sans y avoir laissé d'irrécusables témoignages de leur valeur. A cette heure si matinale, dont la lueur mêlée encore à celle de la lune est un peu fantastique, après avoir traversé des lignes de cadavres, il me semblait de loin voir des corps d'éléphants gisant au pied de ces redoutes. C'était un assez grand nombre de chevaux tués, qui avaient enflé d'une manière prodigieuse. Leur équipement et les cadavres cuirassés qui étaient couchés auprès, tous frappés par la mitraille ou le boulet, fixèrent pendant quelques instants les regards de l'Empereur : « Quels braves gens ! » disait-il. Plusieurs ainsi que leurs chevaux étaient restés dans les redoutes, et il ajouta : « Il faut l'avoir vu pour le croire ! Rien n'est impossible



avec de tels soldats ! » Ce fut leur oraison funèbre ; elle fit l'orgueil des régiments à qui ces cuirassiers avaient appartenu. Napoléon était pour l'armée le Messie du Dieu des combats, souvent le Dieu lui-même.

En revenant de visiter les redoutes et les retranchements de l'ennemi, nous passâmes dans un petit chemin rural au travers d'un champ de blé. Aucun bruit n'y révélait la présence d'un être humain, quand sur la droite je vis deux soldats russes, l'un privé d'une jambe et l'autre d'un bras, qui s'aidaient mutuellement avec un sabre à trouver leur nourriture dans le ventre d'un cheval. Ils avaient été oubliés ou ignorés, ainsi que beaucoup d'autres. Auprès d'eux était un seau plein d'eau, où ils s'abreuyaient comme des animaux ; ils devaient ce précieux secours à l'humanité des paysans qui étaient venus visiter le champ de bataille avant nous. « Quelle horreur ! s'écria l'Empereur ; sommes-nous donc des barbares ? Et encore, des blessés ennemis ! » Et sur-le-champ il donna ordre au prince de Neufchâtel de faire faire des patrouilles par régiment, pour fouiller tous les recoins du champ de bataille et transporter aux ambulances les blessés que l'on parviendrait à découvrir, car pas un cri, pas un gémissement ne trahissait leur voisinage. J'en avais déjà eu la preuve dans la prairie de Guttstadt. Au moment même les officiers du prince partirent pour faire exécuter cet ordre. « Outre l'humanité, disait encore Napoléon en reprenant la route du quartier impérial, l'honneur français, mon honneur aussi sont ici en jeu. Il y a égalité complète de nation sur le champ de bataille. Les blessés sont sacrés, n'importe lesquels ; amis ou ennemis, ils ont droit aux mêmes soins. C'est ainsi que j'entends la guerre... » Les ordres de l'Empereur, bien compris, furent bien exécutés. Les blessés russes furent transportés aux ambulances où

étaient les nôtres, tandis qu'ils crurent, en voyant nos soldats, qu'ils venaient pour les achever. Ainsi Napoléon se montrait héroïque avant, pendant et après le combat.

Une heure après, l'Empereur remonta à cheval pour aller visiter une autre partie du champ de bataille et quelques plateaux accidentés qui le dominaient. Arrivé là avec sa nombreuse escorte, il s'arrêta, et je reçus l'ordre de M. le maréchal Bessières de me porter sur la gauche avec mes gendarmes et d'en placer quelques-uns en vedettes avancées. Je revenais d'exécuter cette dernière disposition et je couvrais avec mon détachement, quatre ou cinq cents pas plus loin, le groupe de l'Empereur, quand j'entendis une petite détonation qui fut suivie d'un coup dont mon cheval me parut atteint à l'épaule droite. Il fléchit, et j'éprouvai dans le genou un assez fort engourdissement; je descendis pour m'assurer s'il était blessé, mais comme il marchait librement, je le remontai. M. le maréchal Bessières eut la bonté d'accourir, me croyant blessé, et ce fut lui qui découvrit, sur la partie de ma chabraque dont la fonte était couverte, un trou de la grandeur d'un écu. Je défis la courroie, je tirai le pistolet de la fonte, et nous fûmes bien étonnés de voir sa batterie abattue, le canon aplati; le coup n'était pas parti, ce qui est inexplicable. Sans cela, comme j'étais placé à cheval à la hussarde, j'aurais eu infailliblement le pied droit brisé. « Voici treize ans que je fais la guerre, dit le maréchal, et je déclare n'avoir jamais vu un pareil effet d'un coup de feu. » Cette anecdote amusa l'Empereur. Un chasseur ramassa à quelques pas de là le bisciaïen qui avait opéré ce miracle pyrotechnique. Mais un moment après plusieurs détonations semblables se succédèrent, et quelques mitrailles s'enterrèrent dans les portemanteaux et dans les bonnets à poil des chasseurs de l'escorte. C'était une

petite batterie de coulevrines, cachée dans les herbes au ras de terre, qui protégeait la retraite des trainards de l'armée ennemie. J'eus donc ainsi l'honneur du dernier coup de feu de la sanglante bataille d'Heilsberg. A la faveur des arbres et des broussailles, les canonniers russes disparurent, emportant leurs coulevrines sur des chevaux de bât.

Le soir à la brune, toute l'armée se mit en marche sur Eylau, où le 8 février l'hiver avait vu des sacrifices bien plus sanglants. La nuit nous surprit au milieu d'une grande forêt dont la chaussée, déjà brisée par la retraite des Russes, de leur artillerie, de leurs charrois, était devenue impraticable. L'obscurité profonde ajoutait encore aux difficultés de notre marche, qui offrit perpétuellement un pêle-mêle d'infanterie et de cavalerie souvent dangereux pour les fantassins. Je ne puis mieux exprimer cette pénible situation qu'en disant que notre armée était devenue une guerre civile, que la fatalité rendait inséparable : car il y eut des estropiés et même des blessés. Le jour seul devait rétablir l'harmonie, et quand il vint à poindre, le contentement fut général ; alors les malédictions de la nuit se changèrent en quolibets et en éclats de rire. Dans cette horrible bagarre nocturne, mon lévrier russe avait brisé la corde avec laquelle, au milieu des bagages de la garde, Fritz le tenait en laisse. Arrivés au grand jour sur les hauteurs de Bartenstein, où nous fîmes halte, Fritz vint me dire que Fédor avait déserté, quand à quelque distance sur la gauche passa un régiment de chasseurs, et un jeune homme de ma compagnie reconnut mon chien qui les suivait ; il avait été trompé par la couleur du manteau. Je le sifflai, sans espérer qu'il me reconnût : mais tout à coup je le vis accourir comme le vent, et d'un saut il s'élança sur ma selle. La joie de ce pauvre animal, qui

une demi-heure après prit un lièvre dont nous dinâmes, ne put être égalée que par la mienne. Enfin, à la nuit, nous arrivâmes à Eylau, où l'hospitalité la plus complète du duc de Padoue, colonel des dragons de la garde, c'est-à-dire un souper et un lit, me fut offerte de sa part par un de ses gens sur la place de cette petite ville, dont une horrible vapeur cadavéreuse, au loin répandue, nous avait annoncé le voisinage. Immense cimetière où de luxuriantes touffes de gazon couvraient cinquante mille cadavres, dont la neige avait été la seule sépulture jusqu'au dégel! Napoléon y établit pour la seconde fois son quartier général. C'était là que, quatre mois plus tôt, sa propre valeur avait doublé celle de son armée par ces efforts surhumains que savent seuls tenter et inspirer les grands capitaines.

Ce fut dans cette halte funèbre d'Eylau que Napoléon, à la tête de soixante mille hommes dont vingt-sept mille de sa garde, attendait des nouvelles de Murat, de Soult, de Davout et de Lannes, là aussi qu'il entendit le canon qui l'appelait à Friedland. Cet avis guerrier lui vint du maréchal Lannes, qui avec quinze mille hommes seulement soutenait et contenait l'attaque de l'armée de Benningsen. Ce général, voyant l'infériorité des Français, avait repassé la rivière d'Alle pour les écraser. Mais il avait eu affaire à Lannes, à Mortier, à Oudinot, à Grouchy et à Nansouty (1), guerriers éprouvés qui n'avaient jamais compté l'ennemi. Cette fois les grenadiers d'Oudinot ne purent dire qu'on les avait appelés trop tard : ils avaient commencé la bataille de Friedland. La marche de

(1) Étienne-Marie-Antoine Champion, comte de Nansouty (1768-1815), camarade de Napoléon à Brienne, sous-lieutenant en 1785, général de brigade en 1799, général de division en 1803, premier chambellan de l'Impératrice, premier écuyer de l'Empereur, colonel général des dragons en 1813, capitaine-lieutenant des mousquetaires sous la première Restauration.

l'Empereur et de son armée fut rapide, pressée par le bruit formidable qui nous guidait. Le vent qui venait du nord nous donnait, en nous rafraîchissant, des nouvelles de ce grand combat qui bientôt allait à la voix de Napoléon grandir dans une bataille solennelle. Ces échos expliqués, jugés par l'intelligence et l'expérience des soldats de la garde, ranimaient leur ardeur, doubleraient leurs forces : tant, et je ne cesserai de le dire, chacun d'eux se croyait personnellement engagé dans la cause du grand capitaine ! Ils aimaient tous la gloire et allaient en courant aux périls qui la donnent. Aussi cette grande et héroïque réserve de cinquante mille hommes, à la tête de laquelle marchait Napoléon, arriva tout d'un bloc à cinq heures du soir devant Friedland, sans laisser en route un seul traînard. Il y avait dans cette armée d'élite un esprit de corps admirable : il ne s'agissait pas d'arriver le premier, mais d'arriver ensemble ; la valeur y était compacte, indivisible. Un tel souvenir reste impérissable. Il date pour moi de quarante ans, et aujourd'hui, à la fin de ma carrière, j'atteste que l'honneur d'avoir fait dans la garde impériale la campagne de 1807 est resté la consolation de mes vieux jours. Qu'il était beau alors d'être Français !

Arrivé sur un plateau peu élevé, l'Empereur reconnut à l'instant que la ville de Friedland était au centre de l'armée russe, dont les deux ailes, en s'y appuyant, la dépassaient chacune environ d'une lieue. Aussi, toujours fidèle à son ancien système de briser les forces de l'ennemi pour les battre après séparément, et de plus saisissant l'idée capitale d'enlever aux Russes leur unique point de retraite, qui était Friedland, Napoléon donna pour direction à l'attaque le clocher de la ville. Ce fut à Lannes qu'il confia cette grande manœuvre centrale. Ney eut la droite, Mortier la gauche ; Victor, qui commandait le

corps de Bernadotte blessé à Spandau, faisait partie de la réserve. Nous crûmes un moment que nous allions enfin engager le fer avec les Russes : un mouvement rapide, une espèce de hurra au galop, nous fut ordonné sur la gauche, ainsi qu'aux chasseurs et aux Polonais. Mais à peine étions-nous en bataille qu'un contre-ordre nous rappela autour de l'Empereur; cette démonstration avait suffi pour dégager le corps de Mortier d'un vol de Cosaques qui disparurent. Ce fut au milieu de cette grande bataille, dont à deux genoux sur ma selle je suivais avec le plus avide intérêt toutes les péripéties, que l'Empereur, à pied et, je le vois encore, cinglant et brisant de hautes herbes à coups de cravache, dit au maréchal Berthier : « Quel jour est-ce aujourd'hui ? — C'est le 14 juin, Sire. — Jour de Marengo ! Jour de victoire ! » reprit l'Empereur ; et il continua à jouer sa bataille comme une partie d'échecs. De mon observatoire équestre, je vis Grouchy charger dix fois avec les dragons. Je vis aussi deux superbes régiments de cuirassiers saxons, l'un rouge, l'autre blanc, faire au travers de la ligne russe une irruption foudroyante et se perdre à nos yeux dans ses derniers rangs, pour en ressortir victorieux par l'immense brèche qu'ils y avaient faite avec leurs grands sabres. Aussi nous nous associâmes avec ivresse aux vivats dont l'armée salua leur bravoure. Je vis enfin la dernière et terrible scène de ce grand drame, dont sept à huit cents pièces de canon composaient l'orchestre et trois cent mille combattants fournissaient la pantomime. Notre infanterie de ligne du corps de Ney et de la division Dupont (1) alla

(1) Pierre, comte Dupont de l'Étang (1765-1839), fit ses premières armes en Hollande en 1787, se distingua comme officier d'état-major dans les guerres de la Révolution, fut général de brigade en 1793, de division en 1797, se couvrit de gloire à Marengo, à Iéna, à Friedland, et fut dégradé pour

attaquer et tuer à la baïonnette la garde impériale russe, toute recrutée de colosses du Nord, dans le ravin qui entourait la ville de Friedland et où, fortement embusquée, elle était la dernière et redoutable espérance de la grande armée ennemie. Ce fut la victoire des pygmées sur les géants ; c'étaient ces petits Gascons qui, la nuit, demandaient à Napoléon du pain en polonais. L'attaque et la défense furent si serrées, si on peut le dire, qu'en passant deux heures après dans ce ravin, où nos chevaux eurent du sang jusqu'aux jarrets, nous vîmes, avant d'entrer à Friedland, tous les cadavres des grenadiers de la garde russe restés en tombant à peu près alignés, et frappés presque tous à la hauteur de la poitrine : la baïonnette de nos soldats n'avait pu atteindre plus haut. Chacun de ces braves avait défendu et gardé son rang. Nos petits fantasins étendus parmi ces grands morts semblaient insulter à leurs mânes.

La déroute fut si complète que presque toute l'aile droite des Russes fut engloutie dans la rivière d'Alle, avec son artillerie et ses bagages. Vingt généraux furent pris ou tués. Mais ce ne fut que quelques jours après que nous pûmes avoir une idée des pertes de l'ennemi par l'immense quantité de soldats qui, échappés à la nage du champ de bataille, avaient pu se cacher dans les blés et dans les bois, et qui, abrutis et désespérés, mourant de faim et de misère, vinrent se rendre par troupes dans les villes et dans les villages que nous occupâmes.

La bataille avait duré six heures. L'armée russe n'existait plus : et les vingt-sept mille hommes de notre garde n'avaient ni brûlé une amorce ni tiré le sabre ! Son artillerie seule l'avait représentée. Napoléon s'arrêtait à la

avoir signé en 1808 la capitulation de Baylen ; il fut le premier ministre de la guerre de la Restauration et fut député de 1815 à 1830.

victoire : au delà, c'est la férocité du carnage. Aussi le nombre immense de ses prisonniers dans toutes ses batailles est un des plus beaux titres de sa gloire. L'ardeur parfois inconsidérée avec laquelle il accordait la paix, lui qui aimait tant la guerre, est connue du monde entier. Il avait à déposer les armes le même penchant qu'à les reprendre.

Si Napoléon avait précipité sa marche sur Guttstadt, sur Heilsberg et sur Friedland, ce fut bien autre chose de Friedland à Tilsit : il y vola sur les ailes de la paix, après avoir fatigué celles de la victoire. Le 15 juin, notre belle et joyeuse armée, que semblaient fêter aussi les splendeurs de la nature, se mit en marche vers ce Niémen qui, alors ignoré, fermait obscurément l'Europe au nord de la Prusse polonaise et au midi de la Russie. Alexandre avait déjà mis cette fatale barrière entre Napoléon et lui, et à la tête d'une dernière armée où, suivi encore de quelques soldats, son allié détroné et fugitif avait trouvé un asile, il attendait, il appelait la paix sur la rive droite du fleuve. La nuit du 14 au 15 juin lui avait porté la nouvelle de la défaite de Benningsen, et il avait été réveillé par la troisième victoire de Napoléon. Tilsit l'avait vu quitter ses murs, et pour se dérober au vainqueur, il avait incendié le pont du Niémen. Ce pont fumait encore quand la cavalerie légère de Piré (1), lancée en éclaireur bien en avant de l'armée, avait tout à coup surpris les habitants de Tilsit. C'était donc vers ce point culminant de la campagne que Napoléon nous menait à marches forcées. Nous avions

(1) Hippolyte-Marc-Guillaume de Rosnyvinen, comte de Piré (1778-1850), émigra encore enfant, fut blessé à Quiberon, s'engagea après Brumaire, fut fait colonel à Friedland, général de brigade en 1809 et de division en 1813 ; il commanda en 1815 l'avant-garde des troupes opposées au duc d'Angoulême, dut s'expatrier jusqu'en 1819, fut remis en activité sous Louis-Philippe et combattit les insurgés de juin 1848.

à sa suite passé à gué, ayant de l'eau jusqu'à nos fontes, la rivière d'Alle en arrière de Friedland, tout à coup transformé de théâtre de carnage en immense hôpital de vainqueurs et de vaincus. L'Empereur et sa cavalerie, afin de se garantir de l'eau, avaient dû relever les jambes au-dessus des fontes, et plusieurs, ayant perdu l'équilibre, étaient tombés dans la rivière, ce qui avait égayé le passage, dont le spectacle fut du plus grand effet. Il ne fut attristé pour moi que par les hurlements de Fédor, qui n'avait jamais voulu se jeter à l'eau et que Fritz avait dû abandonner sur le rivage. Une fois hors de la rivière, Napoléon prit sa course, escorté des chasseurs, des gardarmes d'ordonnance et de ses aides de camp. Il changea deux fois de chevaux, ce qui fit que cinq ou six heures après, arrivés à une petite chapelle d'un hameau qui dominait Tilsit et son territoire, et où je trouvai Piré couché sous un arbre, nous n'étions plus que trois, l'Empereur, le duc de Bassano et moi. Nous avions brûlé deux étapes : aussi nos chevaux s'arrêtèrent. Celui du ministre et le mien, le favori du général Foulcrand, avaient gagné au moins leurs invalides ; M. de Bassano et moi nous fûmes obligés de mettre pied à terre. Mais l'Empereur nous échappa, et seul dans ce pays si accidenté et encore occupé par l'ennemi, il se lança en enfant perdu, de toute la vitesse de son cheval. Il renouvelait ainsi témérairement, au travers d'une contrée inconnue et peuplée de paysans hostiles, de trainards et de Cosaques, la course aussi imprévue, mais moins inquiétante, où deux ans plus tôt, à Brienne, avant d'aller prendre à Milan la couronne de fer de son royaume d'Italie, il s'était égaré à la recherche des ses souvenirs de l'École militaire. Quel roman, bon Dieu ! et qu'en reste-t-il aujourd'hui, que le pittoresque et glorieux souvenir !

Caulaincourt arriva, et repartit furieux réellement de l'incartade de Napoléon, sur la tête duquel fut pendant une grande demi-heure placée à fonds perdu toute la fortune de la France. Le grand écuyer parvint, comme à Brienne, à rallier l'Empereur en tirant un coup de pistolet, qui retentit heureusement solitaire, et il gronda vertement Napoléon. La garde arrivait successivement par individus. Quand nous fûmes à peu près en nombre, l'Empereur se mit en marche, précédé des hussards de Piré et escorté d'une partie de sa garde à cheval. L'autre ne put rejoindre que le soir; un assez grand nombre de gardes étaient à pied : leurs chevaux étaient fourbus.

Napoléon entra à Tilsit comme un général, et non en souverain. La ville nous sembla dépeuplée; en effet, c'était une solitude en comparaison de cette immense population au milieu de laquelle nous vivions depuis le départ du camp impérial de Finkenstein. Aussi, dès le lendemain, elle ne pouvait plus contenir notre armée, et de vastes campements à l'entour de ses murailles la transformèrent bientôt en une immense cité militaire. J'étais de service, et le soir en me promenant sur la terrasse du château, d'où l'on voyait les deux rives du fleuve, j'entendis un sous-officier des grenadiers de la garde dire à ses camarades : « Les voilà encore, ces Russes, de l'autre côté de l'eau! On n'en a pas fini avec eux. Si j'étais de l'Empereur, je passerais demain la rivière et j'irais leur donner une seconde bataille de Friedland, et *nous ferions après notre royaume de Pologne!* — Oui, oui, voilà ce qu'il faudrait, répondirent les autres sous-officiers de toutes armes. Avec notre artillerie de ce côté-ci pour assurer le passage de la rivière, ce serait l'affaire d'une matinée, et nous serions tranquilles... » Frappé de la haute portée de cette causerie de soldats, je courus la raconter au maré-

chal Bessières, qui allait chez l'Empereur. « Ils ont raison, me dit le maréchal, ils ont raison, et je vais conter cela à l'Empereur. » Un instant après, voyant passer le duc de Bassano, je lui fis la même confidence. « Il est trop tard, me dit-il, j'ai dans ma poche le projet de traité. — Quoi ! déjà?... » Voilà comme était Napoléon, prompt à la paix comme à la guerre. Voilà aussi de quels hommes était composée cette garde, dont le dévouement à la gloire de Napoléon et à la grandeur de la France égalait l'intelligence. Je dois ajouter que le rétablissement du royaume de Pologne était dès lors le vœu passionné de l'armée, et que pour l'obtenir elle eût couru avec enthousiasme à une dernière victoire. Elle connaissait les Polonais depuis les premières guerres d'Italie ; ils venaient de partager avec elle les travaux des deux dernières campagnes, et deux superbes régiments de lanciers servaient dans les rangs de la garde. Encore une bataille de l'autre côté du Niémen, et la Pologne était rétablie, et ce fleuve n'aurait pas revu cinq ans après Napoléon le repasser seul dans un traîneau avec le duc de Vicence ! Les sous-officiers de la garde avaient raison !

L'entrevue théâtrale des deux empereurs eut lieu sur le radeau, où le roi de Prusse, comparse amnistié, m'intéressa en souvenir de ce bon M. Neuwurst, son conseiller de guerre à Marienwerder. Le soir, on partagea la ville en ville française et en ville russe. Il fallait entendre les bénédictions que donnaient aux deux empereurs les généraux et les officiers de notre armée, qui étaient obligés de déménager. Le maréchal Berthier lui-même ne cachait pas son désappointement. Souverain de Neufchâtel et de Valengin, il était gardé par son contingent de cinquante grenadiers vêtus de jaune et coiffés de bonnets pointus, ainsi que les Baskirs d'Alexandre, vrais soldats

de mélodrame qui, de plus, portaient des arcs et des flèches, ce qui faisait rire nos conscrits à baïonnettes.

Le surlendemain de cet intermède, dont le duc de Bassano avait donné le programme, eut lieu une grande représentation à ciel ouvert dans la grande rue de Tilsit, plus large, je crois, que celle de Sainte-Marie Majeure à Rome (1). L'empereur Napoléon y recevait à la tête de toute sa garde sous les armes ses nouveaux hôtes de la Moscovie et de la Prusse, pendant que son artillerie sonnait à toutes volées les fanfares d'Heilsberg et de Friedland. Sans la feuille de papier du duc de Bassano, c'était aussi une bonne occasion d'en finir, et le mélodrame eût été complet. Nous nous disions cela en riant à nos rangs de la garde, où nous voyions de loin arriver, conduits par notre empereur, le tsar russe, les grands-ducs ses frères et le pauvre roi dépouillé, lui confondu dans la foule des suivants des deux cours militaires impériales. « Ce serait, disions-nous, un bon coup de filet », et le refrain obligé était : *Et nous ferions notre royaume de Pologne!* Le mot du sous-officier avait fait fortune.

La garde était en grande tenue. Elle avait passé la nuit à se blanchir et à polir ses armes : aussi les buffleteries étaient éclatantes, les habits tout neufs et les armes à l'avenant. La pièce continuait. Les deux souverains savaient parfaitement leurs rôles. Alexandre s'arrêta devant les grenadiers de la garde : « Comment, dit-il, avez-vous pu les habiller de neuf en vingt-quatre heures ? — Ce sont les uniformes qu'ils ont rapportés d'Espagne sur leur dos », répondit Napoléon. Puis s'arrêtant ensuite devant

(1) Norvins veut sans doute parler de la rue dite aujourd'hui *via Carlo-Alberto*, qui part de la façade de Sainte-Marie Majeure dans la direction de Sainte-Croix de Jérusalem. Il ne faut point oublier qu'avant M. Haussmann les larges rues étaient inconnues à Paris ; c'est ce qui explique ce terme de comparaison.

nous : « Quel est ce régiment si jeune, si élégant ? — Ce sont mes chevaliers-gardes. » Et Alexandre nous salua gracieusement. On verra que cette réponse de Napoléon ne fut pas perdue pour les autres corps de la garde.

Le soir, je fus si vivement pris par la fièvre que, deux jours après, M. le maréchal Bessières m'autorisa à aller changer d'air à Kœnigsberg. De sorte qu'à mon grand contentement je ne vis pas fraterniser les deux gardes impériales à ce colossal repas donné par la nôtre à celle du Tsar. J'avais du chagrin ; la paix n'avait pas eu mon suffrage. Il restait une armée à Alexandre : encore une bataille, il n'en avait plus ; au lieu de négocier la paix, la France l'eût dictée, *et nous aurions fait notre royaume de Pologne !*

CHAPITRE III

DE TILSIT A KOENIGSBERG. — DE KOENIGSBERG

A BERLIN.

Grâce à un ordre de service que me donna obligeamment M. le maréchal Bessières, je partis avec le courrier de l'Empereur, porteur des dépêches de la paix. Par conséquent, nous allions grand train, seulement un peu plus armés qu'en pays tout à fait ami, tout juste ce qu'il fallait pour se tirer d'affaire dans une mauvaise rencontre de jour ou de nuit, quand à environ deux ou trois lieues de Tilsit, en plein jour, un nuage de poussière nous avertit qu'une troupe nombreuse s'approchait. Nous mîmes la main sur nos sabres et sur nos pistolets, et nous nous trouvâmes tout à coup au milieu de deux à trois cents Russes qui nous barraient la route; il avait bien fallu que le postillon s'arrêtât. Ces Russes étaient tous sans armes, mais leur nombre et leur misère auraient pu facilement y suppléer : de plus, ne comprenant pas ce qu'ils nous criaient tous à la fois, nous ne savions s'ils implorait ou s'ils exigeaient la charité. Je remarquai, toutefois, deux hommes avec des sabres, et je demandai en allemand si, parmi eux, il s'en trouvait un qui parlât cette langue. Sur l'affirmation de ces deux hommes, qui étaient leurs sergents, je leur demandai ce qu'ils voulaient. Ils

m'apprirent alors que, fugitifs de la bataille de Friedland, ils s'étaient tenus cachés dans les blés, et que ne trouvant plus à vivre nulle part, ils venaient se rendre prisonniers à Tilsit. Je leur annonçai qu'ils trouveraient à Tilsit Napoléon et Alexandre, qu'il ne s'agissait plus de prisonniers, que la paix était faite. Il se passa sur leur visage quelque chose de si étrange que je me vis contraint de le leur affirmer par serment. Alors, ils se jetèrent sur mes mains pour les baiser, et traduisant aussitôt mes paroles à leurs soldats, un cri universel d'étonnement et de délire, mêlé de bénédictions pour moi, me donna le spectacle d'une véritable transfiguration. D'accablés, d'avisés, de dénaturés que ces hommes étaient par la fatigue, la faim, la soif, le désespoir, la certitude de revoir dans deux ou trois heures leur patrie, leur drapeau, leur souverain, les avait transformés aussi physiquement. Dégradés, tombés, ils se relevèrent, ils redevinrent beaux, presque fiers. Soudain, saisis comme d'une espèce de folie, ils se mirent à sauter, à gesticuler d'une manière presque convulsive, et je les laissai chantant à gorge déployée une chanson vive et sauvage, consacrée, sans doute, à l'expression de quelque joie nationale. « Voici cependant ce que l'on gagne aussi à la guerre », me disais-je en philosophant à part moi ; ce n'était ni la première ni la dernière émotion dont je devais avoir à la remercier.

Arrivé à Kœnigsberg avec une fièvre ardente, je fus bientôt logé et couché, grâce à l'empressement que mes hôtes mirent à prendre soin de moi. Le commandant de la place m'avait bien adressé. Mais après une nuit que je comptais prolonger jusqu'à la suivante, en raison de la course pittoresque que je venais de faire, à sept heures du matin, au lieu du médecin que j'attendais, je fus un peu étonné de voir entrer familièrement dans ma chambre

un capitaine de la gendarmerie d'élite, assisté de deux gendarmes, lequel me signifia de le suivre pour me rendre chez son général, le duc de Rovigo, gouverneur de la Vieille-Prusse. J'eus beau protester, à cause de mon état de faiblesse, et lui dire que du moment où je pourrais sortir, mon intention était d'aller m'y présenter : il me répondit qu'il avait ordre de m'aider à me lever et que ses gendarmes allaient prendre mes effets. Puis, jugeant sur ma mine que j'avais besoin de consolation : « Mon camarade, me dit-il, un bon logement vous attend au palais du gouvernement ; hier au soir, aussitôt que Son Excellence eût lu votre nom sur le rapport de la place, elle s'écria : « Bon, voilà ce qu'il me faut. Amenez-moi « Norvins demain matin de bonne heure, et qu'on dispose « pour lui un appartement près du mien. » — La pilule étant ainsi dorée, il me fallait bien l'avalier. Je fus supérieurement aidé dans ma toilette par les gendarmes, dont je n'étais pas le coup d'essai, et de cette bonne maison, où j'aurais peut-être trouvé un autre Neuwurst dans son propriétaire, je sortis avec une inquiétude visible, comme un prisonnier important, escorté, enlevé par un capitaine de gendarmerie et deux gendarmes nantis de mes effets. J'arrivai ainsi chez le duc de Rovigo, qui se mit à rire de l'anecdote et me dit : « Mon cher ami, mon premier aide de camp est parti pour la Perse, et, mort ou vif, je vous mets en réquisition pour le remplacer. Je l'écrirai à Bessières. Voici le docteur qui vous traitera, et voici votre bureau dans mon premier cabinet. Je ne puis me passer de vous. »

Ce fut ainsi que je fus installé, par suite du grand ricochet impérial, chez S. Exc. le gouverneur, où je fus constamment et littéralement comblé de soins, de travail et de service de toute espèce. Car il me fallait de plus monter

à cheval par la plus ardente chaleur à la suite du général, ou par mission, pour des visites de casernes et d'hôpitaux, pour la parade, pour recevoir une autre armée française de quarante à cinquante mille hommes arrivant par gros détachements des dépôts ou des hôpitaux, ou pour recevoir une autre armée russe de quinze à vingt mille hommes, aussi par troupes nombreuses et de la même famille que ceux dont j'avais fait le bonheur près de Tilsit; les malheureux, à la lettre expirant de faim, de maladie et de toutes les misères d'une armée détruite et radicalement démoralisée, firent convertir en hôpitaux un bon quart de la ville, au risque de payer par la peste l'hospitalité qu'ils venaient nous demander. J'avoue que je ne remerciai pas la guerre de cette nouvelle émotion, bien qu'en supputant tranquillement avec le général, d'après le croisé de sa correspondance avec toutes les places où nous avions seulement un poste, il nous ait été établi que la victoire de Friedland et ses suites avaient coûté à l'empereur de Russie une perte de soixante à quatre-vingt mille hommes, sans compter celles, incalculables pour lui et le roi de Prusse, des magasins, des approvisionnements et des armements. Je puis donc me flatter d'avoir assisté au désastre militaire le plus complet et le plus décisif dont fasse mention l'histoire moderne. C'était vraiment un spectacle très curieux de voir à Tilsit les deux empereurs bras dessus bras dessous, comme si l'un n'eût rien pris et l'autre rien perdu!... Ce genre de philosophie est exclusivement spécial à ceux qui ont le malheur d'être sur un trône, et je suis encore à rechercher les avantages qu'ont pu en retirer les peuples qui, activement ou passivement, ont contribué à la leur inspirer. Car pour nous quel a été le résultat de Tilsit? Moscou et Waterloo. Quel a été le résultat de l'Empire? La Restauration. Quel sera celui de la révolu-

tion de Juillet?... Je remercie l'avenir de son silence. Mais en attendant, la patrie vit des œuvres de Napoléon sous le drapeau qu'il lui a légué et qu'elle avait eu l'impiété de rejeter pendant quinze ans, quoiqu'il eût été consacré, baptisé par le sang d'un million de Français depuis 1792, et salué dans cent batailles par toutes les nations de l'Europe.

Cependant Napoléon, qui était toujours pressé soit de faire la guerre, soit de faire la paix, l'était au moins autant de revenir montrer à la France et à la ville de Paris, qui l'occupait toujours, le vainqueur de Friedland, le pacificateur de Tilsit, l'arbitre et le dominateur de l'Europe. Cette fois ce n'était pas *incognito* qu'il traverserait Kœnigsberg, et nous eûmes fort à faire au gouvernement pour que la ville fût disposée, ainsi que sa banlieue, à l'hospitalité de toute la garde impériale, du service de cour de l'Empereur et du service militaire attaché à sa personne. De tous les personnages de son entourage, le duc de Vicence, le duc de Frioul et le duc de Rovigo étaient sans nul doute ceux qui savaient le mieux exécuter et faire exécuter ses ordres. Indépendamment de Napoléon et de ses deux maisons, il y avait le prince de Neuchâtel, le prince de Talleyrand avec sa chancellerie, le duc de Bassano avec la sienne, puis le ministre civil de cette guerre, le comte Daru, avec ses agents, puis les maréchaux avec leurs officiers, tous gens dont le billet de logement portait une maison entière. Il fut pourvu à toutes ces exigences officielles; rien de plus élastique qu'une ville prise, si ce n'est sa population. L'Empereur visita avec un grand intérêt cette ville importante dans tous ses détails militaires, selon son usage, et partit après avoir nommé le duc de Rovigo son ambassadeur à Pétersbourg, mission temporaire à la suite du traité de Tilsit. Je voulais l'y

accompagner. Les facilités d'obtenir de l'Empereur cette autorisation ne m'eussent pas manqué de la part de MM. de Talleyrand et de Bassano : mais il fallait partir le lendemain, et le temps matériel me manquait pour renouveler entièrement ma garde-robe ; je restai donc, et à mon grand regret. Car ce départ pour Pétersbourg m'ouvrait enfin une carrière à laquelle je m'étais cru depuis longtemps moins inhabile qu'à toute autre, et dont à mon retour de Saint-Domingue j'avais renouvelé la demande à M. de Talleyrand. Cette petite cause de mon vestiaire me fit perdre une grande occasion et me livra de nouveau aux incertitudes de ma destinée ; car je voyais bien que mon régiment n'avait pas pris racine dans la garde, malgré l'Impératrice et l'Empereur. J'avais trente-huit ans : il était dur pour moi d'avoir toujours pris le plus long, soit par Saint-Domingue, soit même par Tilsit, et de me retrouver à pied. Cependant en regardant ma croix, j'y vis à la fois une récompense et un titre ; cependant aussi la fortune venait au-devant de moi, et voici comme je la reçus.

Le lendemain du départ du duc de Rovigo, qui, par parenthèse, pour reconnaître mon service de jour et de nuit d'aide de camp benévole auprès de sa personne, m'enrossa malgré moi d'un cheval qu'il me fit payer huit cents francs et que je ne pus monter parce qu'il avait un mal incurable au garrot, le lendemain, dis-je, comme j'avais rallié ma compagnie de gendarmes d'ordonnance, je reçus un ordre pressé de M. le maréchal Bessières de me rendre chez lui. J'y fus à l'instant même, un peu inquiet et surtout fort étonné qu'un simple lieutenant en premier fût mandé d'emblée chez un maréchal de l'Empire, commandant toute la cavalerie de la garde. « Asseyez-vous, me dit-il, nous avons à causer. » Je déclare n'avoir rien perdu de cet entretien, dont ma bien juste reconnaissance

consacre aujourd'hui le souvenir. « Nous avons su que l'Empereur voulait faire de vous des gardes du corps. La garde, ses colonels, ses généraux et ses maréchaux s'y sont opposés. Je suis un de ceux qui ont porté la parole au nom de la garde. Elle a trop fait pour l'Empereur, pour l'armée, pour la France. Elle ne devait pas supporter une pareille humiliation et descendre de son rang en faveur d'un corps privilégié à tout jamais, et dont le titre est si nouveau. L'Empereur aime la garde; il lui a rendu justice, bien qu'elle parlât un peu haut. Mais nous avons profité de la liberté des camps, après deux campagnes où elle s'est couverte de gloire, et l'Empereur a décidé l'incorporation de vos quatre compagnies, d'après le rang de taille, dans les différents corps de cavalerie de la garde. Quant à vous (ce furent ses expressions), nous ne voulons pas vous perdre. Nous vous aimons tous, et le duc de Padoue, votre ami, vous garde une compagnie dans ses dragons. » Je restai comme abasourdi, au lieu de crier : « Oui, oui, j'accepte! » — Le maréchal ajouta : « Nous allons en Espagne. Vous y arriverez capitaine, vous en reviendrez officier supérieur. C'est mon affaire et ce sera la vôtre. Un officier comme vous est hors de ligne, et avance toujours. »

C'était bien le cas de répondre, cette fois. Aussi je répondis, et c'est la plus pénible confession de ces Mémoires, je répondis au maréchal par la plus sincère expression de ma profonde et respectueuse reconnaissance, et aussi par un stupide refus, motivé sur l'empire, plus stupide encore, qu'avait sur cette détermination mon attachement pour un corps avec lequel j'avais eu l'honneur de faire partie de la garde impériale et d'obtenir la décoration : « ...Qu'enrôlé dès sa formation, il était de mon honneur de suivre sa destinée et de finir avec lui, tandis que si j'acceptais, au moment de sa destruction, la compagnie que

le duc de Padoue me réservait, j'aurais le tort, vis-à-vis de mes camarades, d'avoir cherché mon élévation au milieu de leur disgrâce; que je me décidais à n'être pas le transfuge de leur adversité», etc., etc., et autres lieux communs du plus pur et du plus sot genre admiratif, dont me pourvoyait à chaque instant une incurable et niaise sentimentalité. Le maréchal se leva; mon audience était finie. Mais comme il était l'un des hommes les plus polis que j'aie connus, il voulut bien me témoigner quelque regret de ma détermination, et je le quittai pour aller compléter ma sottise en allant aussi remercier et refuser le duc de Padoue. Lié avec moi, le duc eut la bonté de me dire que j'étais un imbécile, ce qui est resté complètement vrai dans le jugement que tant de fois depuis, et aujourd'hui encore, 10 juillet 1847, je n'ai cessé de porter sur une telle conduite. Ce qui, dans ce pauvre souvenir de ma vie, m'attriste et m'afflige encore, c'est la certitude qu'après avoir entendu ma réponse, le maréchal Bessières se sera repenti de tant de bienveillance si mal placée et si mal reconnue. Cette fortune unique dans la vie d'un officier inférieur était descendue sur moi soudainement, comme une faveur d'en haut, pour réparer d'une manière brillante celle que, cinq ans plus tôt, le refus d'un grand avancement m'avait fait perdre, aussi malgré les instances de mon général, de mon ami Leclerc, sur le champ de bataille à Saint-Domingue, où je partageai bien moins de gloire, mais bien plus de dangers qu'à Friedland. Pour peu que j'eusse été alerte, je serais peut-être maréchal de France.

Il résulte clairement de ce récit que deux fois ma destinée a été d'être militaire, et que deux fois j'ai résisté à la destinée. Cependant de toutes les carrières, celle de l'armée, outre que, selon moi, elle est la plus honorable,

est la seule qui soit assurée. Car elle vous accompagne, comme une amie fidèle, jusqu'à la fin de la vie, et quand la mort vient vous surprendre, il vous revient encore, en manière d'adieu, quelques coups de fusil sur votre cendre. C'est ce que me disait, en 1832, le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, quand je fus rappelé de la préfecture de la Loire : « ... Eh bien, à présent, vous n'êtes plus rien ! Vous n'avez pas même le droit de porter votre uniforme... Je viens d'ôter son commandement à un général : mais pour cela il n'est pas rayé du service, et quand il vient réclamer ici, ma sentinelle lui porte les armes. Il a un habit. » Je trouvai cette compassion d'autant plus piquante que, le matin même, Didier, alors secrétaire général du ministère de l'intérieur, m'avait dit que le bon maréchal avait particulièrement contribué à mon rappel.

Je m'étais bien gardé de confier à mes camarades l'entretien du maréchal Bessières. J'avais deux bonnes raisons pour être discret, dont la plus grave, sans nul doute, était l'incorporation des gendarmes d'ordonnance dans les régiments de la garde ; car l'autre, c'est-à-dire le refus de la compagnie de dragons, était toujours plus que jamais à mes yeux une action plus qu'honorable, un peu glorieuse, dont je ne devais pas plus me vanter que je ne devais leur donner le coup de la mort. Aussi cette route, longue de cent vingt à cent trente lieues, qui nous ramenait à Berlin, cette route où, en allant à la Grande Armée, les espérances et les dévouements avaient été en commun parmi cette jeunesse d'élite, je la parcourais de nouveau au milieu de la garde triomphante, où déjà mon régiment ne comptait plus que pour mémoire. Ainsi Napoléon, à qui la victoire et la paix venaient à nos yeux de donner le sceptre de la domination européenne, était resté sous le joug de sa garde ; ce que la Prusse et la Russie n'avaient

pu faire, elle venait de l'accomplir. La garde avait dit à Napoléon : « Je ne veux pas ! » et lui, il avait cédé. L'un et l'autre avaient fait ce qu'ils avaient dû faire ; leur honneur, sous deux formes différentes, était simultanément engagé à un tel résultat. Je fus donc le témoin intéressé de cette vieille vérité consacrée par l'histoire, ce magnifique traité de la philosophie universelle, que jamais, dans toutes les circonstances de la vie privée ou publique, il n'exista de despote complet, et que la volonté la plus absolue a aussi ses repos comme elle a ses obstacles. Sans doute, un homme aussi prudent, aussi penseur que Napoléon devait prévoir cette grande difficulté et se dispenser de nous appeler de toutes les parties de la France. Mais alors rien ne s'opposait à ce qu'il se crût tout possible : peu de jours après cette idée rétrospective d'avoir aussi des gardes du corps, la couronne du grand Frédéric tombait au pied de son cheval à Iéna et à Auerstaedt !

Je songeais ainsi en cheminant ; car, que faire dans une marche d'armée, à moins que l'on n'y songe ? quand nos chevaux, s'arrêtant tout à coup, me tirèrent brusquement de la rêverie que leur allure monotone entretenait. C'était entre Kœnigsberg et Elbing. Il y eut un coup de chaleur si violent que ces pauvres animaux s'arrêtèrent instinctivement, fouillèrent le sol avec leurs pieds et y plongèrent leurs naseaux pour y humer quelque fraîcheur. Il y avait dans la garde beaucoup d'expéditionnaires d'Égypte et quelques-uns de Saint-Domingue : nous déclarâmes tous n'avoir jamais éprouvé une influence aussi torride. Nous étions de brigade avec les lanciers polonais, qui, eux aussi, ces amis acharnés de la France, avaient suivi notre drapeau partout où il avait marché, et qui revenaient avec lui tournant le dos à leur patrie.

Nous eûmes trois jours de rafraîchissement dans l'Atlantide de la Vistule, terre de promesse, île féconde à qui le bras oriental du fleuve a donné son nom de Nogat. En admirant l'indicible fraîcheur de ces pâturages à perte de vue, encadrés dans des haies vives dont mille chênes robustes assuraient et embellissaient les clôtures, on aurait pu se croire en Normandie. Sous cette latitude boréale, la nature se dépêche et la végétation se passionne pour ainsi dire; elles savent qu'elles n'ont pas de temps à perdre pour assurer la subsistance de l'homme et du bétail. Aussi le rayon de soleil qui sur les bords de la Baltique fait fondre les vieux glaçons, les remplace tout à coup par des fraisiers en fleurs. Le printemps y arrive adulte et par invasion. Parsemées dans ces héritages de verdure, de jolies habitations, accompagnées de belles granges et de vastes écuries, disaient assez quelle était l'industrie des habitants de la Nogat. De ceux-ci, ils ne restait plus que les hommes, les femmes, les enfants : les trois quarts de la population avaient disparu. Vingt à trente mille chevaux avaient, en passant, remonté les escadrons de Grouchy, de Lasalle (1), de Nansouty, etc., et les bons insulaires les pleuraient toujours comme des enfants enlevés à leurs soins et des produits à leur épargne. Quelques poulains orphelins, trop jeunes pour avoir suivi leurs mères et leurs frères, semblaient être devenus sauvages dans les enclos paternels, où ils se trouvaient solitaires. J'étais logé chez l'un de ces éleveurs avec mes quatre chevaux, à qui, par amour pour leur espèce, il prodiguait les approvisionnements devenus inutiles dont ses granges étaient remplies. Ils étaient

(1) Antoine-Charles-Louis Collinet, comte de Lasalle (1775-1809), l'un des plus brillants chefs de cavalerie de l'Empire, se distingua en Italie, devint colonel aux Pyramides, général de brigade en 1804, divisionnaire en 1806, et fut tué à Wagram.

beaux, il est vrai ; mais enfin ils étaient les seuls hôtes d'une magnifique écurie où, sans l'agression d'Iéna, me dit-il, il aurait eu à me montrer cinquante juments de race, de premier choix : il me les eût toutes nommées, comme le sultan ses odalisques, si je n'étais parvenu à distraire, en la partageant, sa douleur si légitime. Il n'avait pu douter de ma sympathie quand il avait vu ma table frugale s'approvisionner au marché teutonique de Marienbourg, et non aux dépens de la sienne. La singularité du procédé l'avait touché, et de cette impression très naturelle il avait bientôt passé, le brave homme, à ce qu'il appelait une confiance sans bornes. En effet, dès le lendemain de mon arrivée, m'ayant proposé de visiter ses écuries désertes et ses granges pleines, arrivé au fond d'une de celles-ci, où je ne voyais qu'une muraille de fourrages, il en détacha quelques bottes, et tirant de sa poche une petite clef, il ouvrit une porte mystérieuse dont il était impossible de soupçonner l'existence. Je le suivis alors dans un véritable boudoir, au fond duquel reposait, sur une litière épaisse, comme sur un sofa, un splendide étalon bai doré, de pure race anglaise. Il avait été desolé d'un pied par un accident à qui il devait sa conservation. Sans cela il aurait occupé sa place habituelle dans les écuries, et il eût été enlevé avec ses femmes et ses enfants, « ainsi qu'il est arrivé, ajouta le propriétaire, à six autres chefs de famille, aussi de race pure et de grande beauté. Mais, aussitôt son accident, j'avais pris la précaution de lui ménager cet asile invisible, et je le connais, dans peu d'années, il aura, grâce à Dieu, réparé mes pertes. » Ils se comprenaient, sans doute : car ils se donnaient visiblement des témoignages d'affection. Cet homme m'avait réellement gagné le cœur en me montrant, à moi ennemi, ce qu'il avait de plus précieux : si, au lieu d'un

étalon blessé, il m'eût fait voir le fils du roi de Prusse, il ne m'aurait pas donné une plus grande preuve de sa confiance. J'eus d'autant plus raison d'y être sensible, qu'étant allé deux ans après visiter en Normandie le haras du Pin, on me montra plusieurs étalons prussiens provenant de cette campagne de 1807 et parmi lesquels le sien aurait noblement figuré. L'île de Nogat fut pour moi l'idylle de cette grande épopée.

J'eus toujours le bonheur, pendant cette terrible guerre, de rencontrer partout des hôtes excellents. Il est vrai que chez aucun d'eux il ne m'arriva jamais d'entrer en ennemi, même en allant, et vraiment je me souviens de n'avoir été pour mon malheur hébergé qu'une seule fois. C'était à Stettin, bonne et forte ville commerçante sur la rive gauche de l'Oder, que trois mois plus tôt Lasalle avait fait capituler et contribuer avec ses hussards. Je fus logé chez un ministre du saint Évangile, qui me traita en sectaire vindicatif, en me donnant pour souper des lamproies, que j'ai en horreur depuis le collège, en souvenir des gastronomes romains, et aussi de leurs esclaves. Il était tard : il ne pouvait me donner autre chose. Heureusement le veau froid, si méprisé aujourd'hui à cause du veau d'or, était alors en estime; Fritz, qui ordinairement en avait pour notre consommation, vint à mon secours, et le digne révérend recouvra ses murènes, qu'il aimait beaucoup. Il en fut quitte pour une bouteille de nos gros vins du Midi, frelatés en route par terre et par mer, qu'il baptisait bordeaux, ou plutôt *porto*, en raison de l'hostilité de sa prononciation : double calomnie, lui dis-je, dont je parvins, à sa grande satisfaction, à lui faire comprendre le mécanisme géographique. Le prédicant était loin de croire qu'en nommant simplement son vin il insultait à la fois la France et le Portugal.

En allant, nous avons remonté la France jusqu'à la Vistule et même jusqu'au Niémen; en revenant, nous la descendions par conséquent depuis Tilsit jusqu'à Berlin, et partout, entre autres à Custring, nous fûmes reçus par des garnisons françaises. Mais cette fois notre entrée à Berlin, au lieu d'être solitaire, fut celle de la première armée du monde connu, celle de la garde impériale triomphante. Aussi, car le cœur des dames conquises continue d'être encore pour moi un mystère inexplicable, aussi donc, au passage de la garde, de tous les étages des maisons et des populations pleuvaient sur elle soit les reconnaissances, soit les admirations du beau sexe. L'on sent tout ce qu'il devait y avoir d'imprévu, de magique à se revoir après tant de périls, ou simplement à se voir pour la première fois; de sorte que les Berlinoises furent très fondées à dire à leur foyer, comme le comte d'Artois à la ville de Paris (édition Beugnot) : « Ici rien de changé, si ce n'est un Français de plus (1). » A ce propos, je ne puis me défendre de placer une observation courtoise de morale purement historique, à qui ce mémorial est particulièrement consacré.

En effet, malgré l'espèce de défaveur répandue à l'étranger sur le compte des dames de Paris, l'Europe, quand elle y vint deux fois, n'eut pas trop, ce me semble, à se réjouir de leur hospitalité, si l'on en excepte cinq ou six coryphées, matrones brevetées de l'émigration, qui se donnèrent la mission de faire à leur manière les honneurs de la grande ville à leurs amis nos ennemis; mais ceux-ci les remplacèrent bientôt par les armées du commerce, dont tout vainqueur est la proie naturelle. Cette diffé-

(1) On sait que le comte Beugnot se vante, dans ses *Mémoires*, d'avoir composé après coup un certain nombre de mots historiques, entre autres celui du comte d'Artois à son entrée dans Paris.

rence de conduite entre les dames de Paris en 1814 et 1815 et celles de l'Allemagne, de l'Italie et même de l'Espagne, où notre drapeau bien porté fut aussi bien traité, vient uniquement de ce que la France avait à regretter le premier rang parmi les nations, et parmi les rois le premier des souverains, tandis que ces contrées gagnaient finalement presque toutes, soit à la réunion, soit au protectorat, et cela au grand détriment de la mère patrie, quoi qu'on en dise. Alors ce fut en habit de veuve que celle-ci reçut et dut recevoir l'Europe; sa douleur demeura digne et silencieuse à l'occupation étrangère. Mais après quinze années de résignation, elle se dit un jour : « C'est assez ! » et elle reprit violemment ses couleurs et son drapeau.

Nous étions casernés avec les Polonais, élégants lanciers de la garde, dans le quartier des gardes du corps du Roi, au bout de la rue Frédéric; par conséquent les officiers logeaient dans le voisinage. Sous ce rapport encore mon bonheur ne m'abandonna pas : j'échus en hospitalité exclusive à un jeune avocat qui avait une jolie petite maison, une jolie petite femme, deux jolis petits enfants et un assez grand jardin, terminé au midi par une serre, selon l'usage de Berlin. Là je vis quelques pruniers, cerisiers et abricotiers fleurissant et fructifiant ensemble, n'importe la saison, qui leur était indifférente, mais au climat de la température d'un grand poêle et de plusieurs bouches de chaleur : moyen peu économique mais certain de manger de mauvais fruits. Les ananas représentaient encore plus mal dans cette serre ceux qui embaumaient les maisons du Cap et de Port-au-Prince. Mais en revanche les lis et les tubéreuses s'y disputaient la royauté ou plutôt la tyrannie de l'odorat par l'âcreté de leurs parfums, auxquels nous préférions, l'avocat et moi, ceux de l'écurie.

Là, il était devenu sérieusement amoureux de mon vieil ajezan, qui avait reçu le nom de *général Fouler* et qui le portait bien, étant le doyen, le meilleur et le plus beau cheval de l'armée.

Jamais je n'ai connu un avocat moins avocat. Il aimait à l'égal de sa femme et de ses enfants les fleurs, le jardinage, l'agriculture, la musique et les chevaux. Pourquoi ai-je oublié son nom? Car une proposition qui me fut bien sensible m'attache encore à sa mémoire. J'avais dans ma pensée et dans ma reconnaissance arrangé en France l'avenir de mon vieux compagnon d'armes. Il avait un asile libre et assuré dans une terre de mon frère aîné : là, jusqu'à son dernier jour, sans fers, sans licol, le patriarche de la cavalerie française, abrité à volonté dans une petite écurie sans porte donnant sur une belle prairie, aurait trouvé son champ d'asile et terminé paisiblement ses longs jours. Mon roman était fait, et je le lui racontais un jour, quand l'avocat entra tout à coup, comme un homme qui a pris son parti et qui enfin va parler : « Puisque je vous trouve ensemble, me dit-il, je dois profiter de l'occasion... » Et alors, redevenant avocat, il me dit avec cette volubilité d'une improvisation inquiète et chaleureuse qui ne permet aucune interruption : que mon cheval était né en Prusse, dans le haras du prince de Pless (1); qu'il était naturel qu'il achevât sa vie où il l'avait reçue; qu'il y aurait de la barbarie à lui faire suivre jusqu'à Paris une route de plus de deux cents lieues; que malgré tous mes soins il était incapable de la faire; qu'il me proposait de le lui céder au prix que je voudrais, s'engageant sur l'honneur à ne l'employer qu'une fois par semaine

(1) Les princes d'Anhalt-Cœthen-Pless tiraient ce dernier nom d'un château voisin de la petite ville de Pless, en Silésie. Cette branche de la maison d'Anhalt s'est éteinte en 1847.

pendant la belle saison à transporter sa petite famille et lui dans un petit char à bancs léger, pour aller à sa maison de campagne, située à deux petites lieues, et que, sauf les deux heures que mettrait le cheval pour l'aller et le retour, il serait au repos les autres jours de la semaine... Sa femme et ses enfants l'aimaient tant!... Ils en auraient tous bien soin... — Mon roman ne pouvait tenir devant une telle proposition; je fus réellement attendri. Je me sacrifiai donc au bonheur actuel de mon cheval, que d'un autre côté il répugnait à ma délicatesse d'ami de vendre comme un esclave, et je dis à l'avocat ces belles paroles : « Le *général Fouler* est à vous; je ne l'aurais donné à nul autre, ni vendu à personne. » — Fritz me dit, le soir, que l'avocat lui avait donné cinq napoléons. Je quittai Berlin le lendemain, heureux et reconnaissant de cette bonne action envers l'avocat, qui en était le véritable auteur, et comblé des vœux de son intéressante famille qui me remerciait de m'avoir rendu service. Il est rare que dans mes pérégrinations civiles ou militaires je n'aie pas dû ou laissé quelque amitié aux hospitalités que j'ai reçues. — Par ménagement pour son âge et ses services, je n'avais pas remonté une seule fois mon cheval favori depuis Tilsit : il suivait ses compagnons en liberté. Je m'y étais encore plus attaché à Kœnigsberg, où il avait été guéri de la fourbure qu'il avait gagnée à faire dix-sept lieues au galop à la suite de l'Empereur par la plus ardente chaleur. Dans la route, je le cherchais involontairement des yeux, bien qu'il m'en restât trois aussi de noble origine; mais je les regardais avec indifférence, et je me surprénais à parodier ce mot charmant d'une mère : « L'enfant qu'on perd est toujours *unique* ! »

CHAPITRE IV

ENTRÉE AU SERVICE DE WESTPHALIE.

La jolie et forte ville de Hanovre, où nous arrivâmes, se trouvait réellement trop petite pour contenir la population qui venait plus que doubler la sienne. D'ailleurs, depuis le commencement de la guerre de Prusse, à qui l'année précédente l'électorat avait été cédé, cette ville était déjà le siège permanent d'hôpitaux, de dépôts, de magasins, de sorte que les trente mille hommes que nous présentions, avec l'immense attirail de notre matériel en artillerie, en fourgons, en équipages de toute espèce qu'autorisait le privilège de la garde, n'auraient pu y trouver place pour eux seuls. Aussi cet ordre admirable qui s'appelait l'intendance générale de l'armée y avait pourvu. Nos maréchaux et plusieurs de nos généraux seulement, avec les grenadiers de la vieille garde, furent logés dans la ville; quant aux autres corps, infanterie et cavalerie, ils avaient reçu en route leurs destinations respectives dans les villages voisins. Cette distribution de cantonnements momentanés s'était faite sur la plus grande échelle : car il nous échut, au comte d'Arberg et à moi, le joli château de Wülfel, appartenant à Mme la baronne de Walmoden, à deux petites lieues de Hanovre. Il était impossible d'être mieux traités

Un vaste jardin, dessiné en parc anglais, couronnait le promontoire méridional du plateau, où le château et derrière lui le village étaient assis. Il dominait, comme une immense terrasse de verdure et de fleurs, une large et profonde vallée. Ce ne fut qu'à la nuit que je pus en apprécier l'étendue et la population, par la multitude de colonnes de fumée qui à perte de vue et de tous les points de l'horizon s'élevèrent simultanément des foyers rustiques, annonçant la fin des travaux par le repas du soir. L'imprévu sans cesse renaissant de cette décoration fantastique charma et attachâ mes regards. Une brise légère, embaumée des amours des plantes et rafraîchie par la course des ruisseaux, semblait prendre plaisir à élever les vapeurs qui s'exhalaient lentement des prairies, des champs, des bois, des grandes bruyères, et à voiler de leur transparence mobile les rayons trop vifs que la lune versait à flots sur les heures du sommeil. Au loin l'on entendait parfois, dans le silence du repos universel, les clochettes des troupeaux errant dans les pâturages, parfois l'Angélus du presbytère, parfois le coup de fusil du chasseur à l'affût. Les étoiles ravivées par le crépuscule planaient étincelantes, comme des esprits de Dieu invitant au spectacle des joies et des splendeurs célestes. C'était comme une aspiration de la terre au séjour d'en haut. Jamais le doux et merveilleux aspect qui tant de fois m'avait enchanté sur les Alpes de la Suisse, sur les mornes de Saint-Domingue et sous le charme des nuits tropicales de l'Océan, n'avait aussi vivement pénétré mon âme ni saisi mon esprit de la poésie religieuse et brillante qu'il étalait à mes yeux. J'éprouvais, si je puis le dire, toute la magie d'une sorte de tentation du ciel. Assis sur le banc qui du plan le plus avancé du jardin me livrait toute la paisible magnificence des deux horizons du firmament et du paysage, je ne pouvais en détacher mes yeux, et malgré

les messages réitérés du comte d'Arberg, à qui il semblait avec raison par trop militaire de s'obstiner à bivouaquer au pied d'une habitation si confortable, je persistai dans ce qu'il appelait ma fantaisie. Soudain, par une opération de ce magnétisme indéfinissable qui attire et enchaîne à un objet, à une pensée, à une idée ou même à une simple rêverie toute la passion et toute l'intelligence de l'âme et de l'esprit, je me trouvai envahi par le sentiment, par la conviction de notre immortalité, et cent vers jetés aux échos improvisèrent l'épisode devenu le premier chant du poème que, sept ans après, je consacrai à cette sublime croyance. Rentré au château vers les deux ou trois heures du matin, je les écrivis, et j'ai encore ce premier jet daté de Wülfel, ainsi que deux autres essais qui continuent l'épisode, et qui occupèrent mes loisirs nocturnes aux étapes de Grossdorf et de Goldingen. Telle fut l'origine de ce poème : un clair de lune allemand. Il fut pour moi comme un avis du sort, qui, au moment où par ma faute j'allais perdre ma carrière militaire, m'offrait celle des lettres en consolation d'autres infortunes plus grandes encore. Ainsi cet ouvrage sur l'immortalité de l'âme, conçu sous le shako, le sabre au côté, en revenant des champs de bataille d'Heilsberg et de Friedland, où sans doute à la vue de tant de morts il eût été naturel de s'inquiéter de leurs âmes, ce poème, dont j'aurai occasion de reparler, est au moins une étrange singularité de ma nature et de ma vie. Il fut aussi pour moi quelque chose de plus (1).

Arrivé à Cassel, d'où le comte d'Arberg, chambellan de l'Empereur, dut partir pour Paris, je restai chargé du triste devoir de classer par rang de taille pour les régiments de cavalerie de la garde les gendarmes de ma com-

(1) Les papiers de Norvins ne nous ont point donné la clef de cette phrase énigmatique.

pagne qui voudraient continuer d'y servir. L'instruction de M. le maréchal Bessières autorisant les commandants de compagnie à désigner parmi les sous-officiers ceux qui méritaient le grade supérieur, j'eus le plaisir d'y comprendre mon jeune protégé M. de Navailles, qui entra sous-lieutenant dans un régiment de chasseurs ou de hussards (1). Les autres firent bien leur chemin : deux d'entre eux, je crois, parvinrent au grade de colonel. A Rome, en 1813, je fus encore mieux inspiré : car, ayant forcé un jeune homme à la suite d'une administration financière de s'engager dans les gardes d'honneur, remplaçants tardifs des gendarmes d'ordonnance, il est depuis longtemps officier général. Ce qui m'a laissé la pauvre consolation de parodier en ma faveur le vers fameux :

J'ai fait des rois, et n'ai pas voulu l'être.

— Ce qui prouve aussi que j'ai eu pour les autres la main plus heureuse que pour moi-même. C'est là une consolation que je puis avouer.

La semaine que j'employai à me séparer de chacun des gendarmes de ma compagnie, soit en les remettant après le nivellement de la toise aux sous-officiers de cavalerie de la garde, soit en faisant délivrer des feuilles de route à ceux qui voulurent retourner chez eux, fut pour moi une semaine bien douloureuse. Comme il y a toujours un *crescendo* inévitable dans la sottise humaine, et que

Une chute toujours entraîne une autre chute,

je crus ne rien faire de mieux, pour me venger de l'Empereur, que de passer au service de son frère Jérôme. Or Dieu sait lequel fut puni, de Napoléon ou de moi!

(1) Il devint chef d'escadrons et fut tué en 1813. (*Mémoires inédits de d'Espinchal.*)

Tout fraîchement éclos des traités de Tilsit, le royaume de Westphalie était encore dans les langes. Composé de pièces rapportées de la Prusse, du Hanovre, de la Saxe, de la Hesse, etc., cet État formulé en rébus eût donné Arlequin au berceau. Ses pères nourriciers, envoyés par l'Empereur, étaient trois conseillers d'État, Siméon (1), Beugnot et Jollivet (2), pour l'administration civile, et un général de sa garde pour la guerre, Lefebvre des Nouettes (3). Les berceuses vinrent après, et très nombreuses. De celles-ci je ne parlerai pas, mais bien de la Reine (4), à qui j'ai voué un culte qui ne finira qu'avec moi. Quant au Roi, je l'avais laissé à Saint-Domingue officier de marine en uniforme de hussard. Depuis il avait épousé à New-York la ravissante fille du riche et honorable négociant Patterson (5), et il en avait eu un fils (6); malgré sa généreuse résistance d'époux et de père, il avait vu briser ce mariage, bien préférable à ceux de ses frères Joseph, Lucien (7) et même Napoléon, et avait dû épouser dans la personne de Cathe-

(1) Joseph-Jérôme, comte Siméon (1749-1842), avocat à Aix, proscrit sous la Terreur, député aux Cinq-Cents, membre du Tribunat, puis du Conseil d'Etat; sous la seconde Restauration, il fut député, ministre de l'intérieur (1820-1821), puis pair de France en 1821; sous Louis-Philippe, premier président de la Cour des comptes (1837-1839).

(2) Jean-Baptiste-Moïse, comte Jollivet (1753-1818), notaire à Melun, siégea parmi les modérés à la Législative, occupa d'importants emplois financiers sous la Convention et le Directoire; conseiller d'État après Brumaire, il organisa les quatre départements du pays rhénan, contribua activement à la préparation du Code civil, puis fut envoyé en Westphalie.

(3) Charles, comte Lefebvre des Nouettes (1775-1822), colonel en 1804, général de brigade en 1806, de division en 1808, prit part en mars 1815 au complot militaire du Nord, fut pair des Cent-jours, condamné à mort par contumace en 1816 et périt dans un naufrage, en retournant en France.

(4) Catherine-Frédérique-Sophie-Dorothee, princesse royale de Wurtemberg (1783-1835).

(5) Elisabeth Patterson (1785-1879).

(6) Jérôme-Napoléon Bonaparte-Patterson (1805-1870).

(7) Quand il épousa la femme divorcée de l'agent de change Jouberton, Lucien était veuf de la fille d'un aubergiste, Christine Boyer.

rine de Wurtemberg une des premières princesses de l'Europe par la naissance et la première sans contredit pour la beauté, le caractère, l'esprit, l'instruction et la dignité. Napoléon commit une double faute par cette violation des liens les plus sacrés. Mlle Patterson aurait aussi bien régné à Cassel que Milles Clary à Madrid et à Stockholm, et, décidé qu'il était déjà à divorcer, c'était sur le trône de France qu'il aurait dû faire monter la princesse Catherine. Elle y eût été au besoin une autre Marie-Thérèse... Je fus saisi de cette conviction le 28 mars 1810 à Compiègne, où j'avais accompagné la Reine au mariage de l'Empereur : en voyant Marie-Louise d'Autriche et Catherine de Wurtemberg, le choix n'était pas douteux. Mais un de mes amis à qui je communiquai cette observation me répondit que la fille du roi de Saxe n'avait pas été trouvée d'assez haut rang pour devenir l'épouse de l'Empereur, et mon étonnement se changea tout à coup en une tristesse profonde, en songeant quel empire l'orgueil avait pu prendre sur la tête la plus forte et la plus pensante du monde.

C'était beaucoup, sur quatre organisateurs du royaume de Westphalie, d'en connaître trois, qui en furent les ministres. Ce fut ce qui m'arriva. Mes relations étaient anciennes avec Beugnot : elles dataient, ainsi que je l'ai dit, du château de Brienne, avant la Révolution. Nous avions renouvelé connaissance après le 18 brumaire, où étant, sous Lucien Bonaparte, directeur du ministère de l'intérieur, il n'avait voulu de moi ni comme préfet ni comme son secrétaire général, alors qu'il s'était nommé à la préfecture de la Seine-Inférieure. Mais avec Beugnot les souvenirs ne comptaient pas, et c'était toujours à recommencer. Aussi la première chose qu'il me dit en me voyant entrer chez lui me prouva bien son oubli volontaire de

notre passé : « Ah ! c'est vous ! Soyez le bienvenu ! Il faut couper vos moustaches et rester avec nous. C'est une bonne fortune. Nous ne sommes que deux ici, Siméon et moi : nous serons trois... » Je restai interdit de la proposition ; car je m'attendais si peu à faire de l'étape de Cassel un établissement, que j'avais envoyé mes chevaux à Paris, où je comptais retourner après ma visite aux trois futurs ministres. M. Siméon arriva dans ce moment, et comme entre l'Empereur et lui il y avait toujours eu peu de sympathie, il voulut bien enchérir encore, avec son exquise bienveillance, sur la valeur de ma coopération à leurs travaux et aussi sur l'avantage d'attacher ma fortune à celle de ce nouvel État, tandis qu'en France, démissionnaire de la garde, je serais confondu et oublié parmi les mécontents et les pétitionnaires. Ce dernier argument, qui ravivait en moi le chagrin du licenciement de mon régiment, ne m'éclaira pas : il m'aveugla et me décida. — « Alors je m'empare de vous, me dit M. Siméon ; je suis chargé de la justice et de l'intérieur, nous travaillerons ensemble. » — Le lendemain on joignit à cette fonction de secrétaire général la création et la rédaction en chef du *Moniteur westphalien*. Adieu donc aux aiguillettes de la garde et aux inspirations de l'immortalité de l'âme ! La plume et la prose m'asservirent de nouveau, ce qui jurait un peu avec mon uniforme, sous lequel je tins à être présenté au Roi à son arrivée. Je n'avais pas mis plus de temps à me décider à l'expédition de Saint-Domingue : il n'avait fallu qu'un mot du général Leclerc, comme à Cassel du ministre Siméon. De tout temps la vie n'avait été à mes yeux que ce qu'elle est encore aujourd'hui, une aventure où le *savoir-vivre*, tout bien considéré, est plus utile que le *savoir-faire* et à coup sûr plus agréable. Ceux à qui il est donné de cumuler l'un et l'autre atteignent la

perfection sociale : tel le prince de Talleyrand. J'ai eu, d'ailleurs, d'autant moins de mérite à faire constamment bon marché de ma personne, que je me sentais doué de la faculté de me tenir aussi droit dans l'adversité que dans la prospérité. Je l'avais prouvé pendant mes vingt-cinq mois de prison directoriale, et depuis mon retour de Saint-Domingue jusqu'à mon engagement dans les gendarmes d'ordonnance, et j'ai la satisfaction de le prouver encore aujourd'hui 1^{er} août 1847, depuis un autre 1^{er} août de l'an de grâce ou de disgrâce 1832.

Quant au général Lefebvre des Nouettes, c'était un ami qui datait pour moi du 18 brumaire, jour à jamais férié dans ma vie. Il reçut la confession de ma désertion aussi énergiquement que son camarade le duc de Padoue. Il se plaignait amèrement de l'Empereur, mais c'était de l'avoir créé ministre de la guerre en Westphalie : il aurait mille fois préféré revenir à Paris avec la garde et entrer avec elle en Espagne. Ses regrets, vivement accentués, ainsi qu'il convenait à un général d'action tel que lui, m'impressionnèrent profondément et devinrent pour moi des remords véritables. Son chagrin, son humeur dessillèrent tout à coup mes yeux, et la confession de mon repentir suivit la sienne. Mais il n'était plus temps, et je dus m'arranger pour être mieux avec les autres que je n'étais avec moi-même.

Je ne connaissais nullement M. et Mme Jollivet, de sorte que quand Beugnot m'y présenta, je crus de sa part à une mystification. Madame me rappela à la première vue les vieilles loueuses de chaises de Saint-Côme, du temps de mon collègue. D'ailleurs ils me parurent très bien assortis : car lui, le comte Jollivet, était le type de la plus vulgaire bourgeoisie. Il avait hardiment traversé la Révolution avec ce que Beugnot appelait la coiffure primitive, la boucle à

l'œil et le catogan. Or ce catogan ne se défaisait jamais que le 1^{er} janvier : pendant douze mois de jour et de nuit il restait intact, si bien que quand M. Jollivet se mettait en costume de conseiller d'État, il implantait le catogan dans sa bourse, ce qui, vu par derrière, faisait un étrange effet. « Jollivet, me dit Beugnot, était jadis arpenteur terrier du château du marquis de***, en Poitou, et il mangeait à l'office avec ses gens. Ces jours-ci, un ancien domestique de cette maison reconnu dans la rue un de ses vieux camarades : « Ah ! c'est toi, Lapierre ; et chez qui « diable es-tu ici ? — Hélas ! mon ami, répondit l'autre, « je suis chez Jollivet. » A force d'arpenter en tout sens, ajouta Beugnot, Jollivet est parvenu comme une vraie taupe à faire son chemin. Son ancien commensal Lapierre l'appelle « Monsieur le comte », et nous, au conseil d'Etat, nous l'avons proclamé le « tyran de l'hypothèque ».

Je suis probablement le seul rédacteur en chef d'un *Moniteur* qui ait goûté un véritable agrément à ce travail, dont l'ingratitude est proverbiale. Mais j'avais profité des plus vieilles ressources du pays pour faire ma cour à l'Allemagne et aussi à Napoléon. J'atteignis passablement le premier but en me lançant avec deux jeunes néophytes hessois dans le dédale de l'archéologie la plus patriotique, de sorte que nous étions parvenus à donner un journal fort intéressant des campagnes d'Arminius contre les Romains, suivi de la contre-partie des triomphes de Drusus, qui dans le temps avait fait oublier à Auguste son *Varus, rends-moi mes légions*. Plusieurs bourgs sont encore protégés par les tours que Drusus avait élevées pour les asservir ; et enfin la mémoire de ce terrible vainqueur est encore tellement enracinée dans la postérité des vaincus, que dans les villages, où les traditions se conservent religieusement, le paysan de mauvaise humeur, au lieu de

dire comme en France et dans toute l'Allemagne : « Que le diable t'emporte ! » dit lestement à son interlocuteur, sans se douter qu'il fait de l'histoire : « *Dat tich Drös ab !* » (Que Drusus te cherche !) — Je fus moins heureux, je dois en convenir, dans les efforts que je fis pour seconder les vues de l'Empereur pour la civilisation des Juifs. C'était l'époque du sanhédrin rassemblé à Paris par ses ordres et très judicieusement présidé par le comte Molé, petit-fils du célèbre Samuel Bernard, le plus riche banquier israélite du règne de Louis XIV. J'avais, dans mon zèle tout chrétien, tellement mis de côté les oracles des prophéties contre le peuple juif, que je consacrais régulièrement plusieurs colonnes à l'engager à renoncer à sa loi pour la nôtre, et à lui persuader qu'il était plus honorable, plus doux et plus utile de vivre en citoyen français qu'en ennemi de tous les citoyens du monde. Enfin j'en dis tant sur cette question que l'Empereur, à qui son essai fait en grand n'avait pas réussi, s'ennuya de mon opiniâtreté et me fit défendre de continuer mon prosélytisme. Je fis part de cette décision à M. G..., négociant israélite, homme éclairé, que j'avais contribué à faire nommer conseiller d'État à l'époque de faveur du sanhédrin parisien. Voici quelle fut sa réponse : « L'Empereur a raison d'en finir avec mes coreligionnaires. Il y a vingt ans que je dépense annuellement trente mille francs pour entretenir des écoles au profit des enfants d'Israël : mais ils en profitent si bien qu'en sortant de leurs classes ils vont voler des mouchoirs... L'Empereur a raison : le temps seul changera les mœurs de notre nation. »

Le Roi était arrivé avec la belle et gracieuse Reine et un nombreux cortège de dames et d'hommes, dont pas une n'était laide, dont pas un ne savait l'allemand (1). En

(1) Sur l'administration du royaume de Westphalie, on peut consulter deux ouvrages allemands : R. GOECKE et Th. ILGEN, *Das Koenigreich West-*

revanche, il n'y avait pas à Cassel ni dans le royaume un homme tant soit peu distingué qui ne sût le français : de sorte qu'au début les commissaires de l'Empereur avaient trouvé à qui parler, et l'on avait si bien parlé de part et d'autre qu'ils purent présenter au Roi un personnel complet pour un conseil d'État. Nommé provisoirement secrétaire général le 17 décembre, je fus chargé d'en préparer l'organisation. Présenté au Roi, il s'était bien souvenu de notre vie commune à Saint-Domingue, chez sa sœur Mme Leclerc, et il avait accepté mes services ; mais sous ce rapport nous n'étions libres ni l'un ni l'autre, car l'autorisation de l'Empereur était indispensable. Plusieurs fois demandée par le Roi lui-même, elle se fit attendre jusqu'au mois de juillet 1808 : or, pendant ces huit mois les nouveaux venus, c'est-à-dire les hommes nouveaux à la suite du prince, gagnèrent du terrain à mon préjudice. Ceci nécessite une explication toute confidentielle.

Siméon, Beugnot et moi, réunis par nos relations journalières de travail, et par quelque chose de plus intime encore que je puis traduire par le penchant si naturel de l'intelligence, nous formions un petit conseil privé dont les résolutions, proposées au Roi par des hommes tels que Siméon et Beugnot, l'un ministre de la justice et de l'intérieur, l'autre ministre des finances, avaient sur ses décisions une autorité naturelle. Dans une haute vue politique, l'Empereur avait attaché au service de son jeune frère un homme d'une grande renommée germanique et euro-

falen : 7 Jahre franzoesischer Fremdherrschaft im Herzen Deutschlands (Düsseldorf, 1888) ; A. KLEINSCHMIDT, *Geschichte des Koenigreichs Westfalen* (Gotha, 1893). — Sur la cour même de Jérôme, un livre français anonyme, dont le titre est peu fait pour inspirer la confiance (*Un roi qui s'amusa*. Paris, Dentu, 1888), contient pourtant des détails sûrs, empruntés pour la plupart à la correspondance diplomatique de Reinhard, ministre plénipotentiaire de France.

péenne. C'était le célèbre Jean de Müller (1), auteur de l'*Histoire universelle* et de l'*Histoire de la Suisse*, sa patrie. Dans sa jeunesse il avait philosophé à la cour du grand Frédéric, et il faisait partie de la pléiade où brillaient Goethe le grand poète, Schiller, Herder, Lessing, Heyne, etc. Müller était donc arrivé ministre secrétaire d'État; mais vingt caisses de manuscrits et dix mille volumes, qu'il lui fallait sacrifier à des cartons de tout autre nature, témoignaient suffisamment de l'opiniâtreté de sa vocation. A l'inspection du savant, nous avons jugé qu'il ne pourrait satisfaire aux exigences journalières de la haute bureaucratie qu'il était destiné à établir, que son humeur, que ses habitudes, que son génie enfin ne pourraient se ployer à cette œuvre pour lui toute matérielle, etc., et finalement que, pour mieux répondre encore aux vues de l'Empereur, il fallait donner à J. de Müller le ministère des affaires étrangères. Là il y aurait un homme qui saurait parler à l'Allemagne et s'en faire écouter. A la suite de cet arrangement de notre petit comité secret, la secrétairerie d'État m'était dévolue, mais sans titre de ministre. Il ne manquait à la proposition au Roi qu'une chose capitale, qui était l'autorisation impériale de passer à son service : faute de quoi le Roi, malgré la présomption de son acquiescement à cette proposition, dut passer acte et compléter son ministère. Or, ce qui n'arrive ordinairement qu'aux vieux souverains, le choix royal tomba sur un favori.

Celui-ci était arrivé avec toute sa famille dans les bagages du prince, dont il était un ancien familier, créole, par-dessus le marché, de la Guadeloupe ou de la Martinique, et

(1) Jean de Müller (1752-1809), né à Schaffhouse, professa l'histoire en Suisse, fut au service de différents princes allemands, fut employé à la chancellerie d'État de Vienne, passa à Berlin en 1804 comme historiographe et fut enfin ministre du royaume de Westphalie.

datant pour le Roi d'une relâche qu'il avait faite dans une de ces colonies comme capitaine de frégate. Ce favori se nommait Le Camus. C'était un excellent homme, à qui d'ailleurs l'Europe était aussi inconnue qu'il l'était à l'Europe. Il fut donc nommé, au grand étonnement de tous, ministre des affaires, qui lui étaient complètement étrangères. Bientôt le Roi y joignit le titre, le nom et les domaines d'un ancien comte de Fürstenstein, nom que le nouveau titulaire ne put jamais prononcer (1). Aussi la plaisanterie habituelle était de lui demander son nom; car, malgré ses grandeurs, il était resté accessible à toute familiarité, et il reçut un jour une lettre qui portait pour suscription : *A Son Excellence M. le comte de Fürstenstein, né Camus, ministre des affaires étrangères.* Comme dans le fond il était bon prince, il en rit tout le premier. « Quand on prend du galon, dit la vieille comédie, on n'en saurait trop prendre. » Ainsi fit-il en armoriant ses voitures et ses gens du blason et de la livrée des Fürstenstein. Ce ne fut pas assez : le Roi tenait à l'anoblir même dans son lit, et lui fit épouser, au grand scandale de la noblesse allemande, la charmante comtesse de Hardenberg, fille du grand veneur de Westphalie et nièce du célèbre ministre du roi de Prusse (2). Alors, il faut lui rendre cette justice, le comte de Fürstenstein se mit sérieusement à apprendre la géographie.

Le secrétariat général du conseil me donnait des rapports de service habituels avec le secrétaire d'État, et de là data ma liaison avec Jean de Müller. Mais ces relations d'office ne durèrent pas longtemps; l'indépendance native

(1) Il prononçait *Furchetintin*. (Note d'une écriture de femme, peut-être Mme de Norvins.)

(2) Charles-Auguste, prince de Hardenberg (1750-1822), Hanovrien de naissance, plénipotentiaire prussien à Bâle en 1795, ministre des affaires étrangères de 1804 à 1807, chancelier d'État à partir de 1810.

de Müller devança tous nos calculs. Arrivé le 19 décembre, peu de semaines après il donna sa démission et fut nommé, à la grande satisfaction des universités, conseiller d'État, directeur général des études. Pendant son court ministère, il avait été si accablé de visites, de devoirs, de demandes, de paperasses de toute espèce, qu'il avait manqué en devenir fou à la lettre, et que de réelles hallucinations, notamment à l'un de ses jours de réception, avaient pu attrister et inquiéter la foule qui se succédait dans ses salons. Mais lui, au lieu de s'affliger, avait été enchanté de cette publique abdication. A Fontainebleau, où il avait été appelé de Berlin par le duc de Bassano, il s'était vainement épuisé en protestations de reconnaissance et surtout de refus auprès du roi Jérôme, et il regrettait amèrement que l'absence de l'Empereur lui enlevât tout moyen de se soustraire à son élévation. « Une pension de l'Empereur à Paris et ma liberté au milieu des gens de lettres auraient, me disait-il, comblé mes vœux. » J'en eus la preuve journalière pendant les treize mois que je passai encore à Cassel dans l'intimité de cet homme si digne d'être aimé pour la beauté de son âme et d'être admiré pour l'élévation et l'étendue de son esprit (1).

La cour de Westphalie était malheureusement une contre-épreuve ardente de la cour impériale; la richesse des costumes était effrayante. Le pauvre Müller se trouva ruiné et endetté à son début par le transport de sa bibliothèque, les frais de son établissement et ses uniformes de

(1) Norvins développe dans les pages suivantes cet éloge dithyrambique de Jean de Müller, mais il convient de faire observer dès à présent que les historiens modernes donnent de l'écrivain suisse une tout autre idée; ils le peignent comme trafiquant des secrets d'État et se vantant volontiers de ce genre de vices qu'on a précisément coutume d'appeler inavouables. (PIN-CAUD, *le Comte d'Antraigues*, 2^e édit., p. 203. — FOURNIER, *Gentz und Cobenzl*, p. 125, note 1.)

ministre et de conseiller d'État. Il avait le goût de la pauvreté comme celui du travail; c'était un savant de la vieille roche, et de plus un enfant obscur de l'Helvétie. Il avait donc raison de n'ambitionner pour lui que le nécessaire : mais de cette modération au désespoir d'être endetté à tout jamais pour des dépenses contractées malgré lui et contre sa nature, il y avait tout un abîme. D'ailleurs une vieillesse précoce l'avait déjà atteint à l'âge de cinquante-cinq ans qu'il avait alors. Il s'inquiétait du peu d'avenir qui lui restait pour payer sa dette; il s'attendrissait aussi avec larmes sur la crainte de ne pouvoir terminer ses ouvrages et recueillir au moins le fruit des travaux de toute sa vie; il croyait à sa fin prochaine.

Le conseil d'État se tenait dans la maison que j'habitais en qualité de secrétaire général. Müller assistait religieusement à ses travaux, et nos rapports se multiplièrent. Insensiblement il prit l'habitude de s'arrêter chez moi avant d'entrer en séance ou dans les bureaux, et aussi en en sortant. De ces points de contact si fréquents, et que j'encourageais autant qu'il était en moi, résulta une véritable liaison, dont le précieux et honorable souvenir ne m'a jamais quitté, et de cette liaison vint une très douce habitude, celle de dîner chez moi tous les lundis à une petite table de trois couverts, dont M. Bruguières (1), poète agréable, secrétaire général de la guerre, avait accepté le troisième. Ces petits lundis étaient mes jours de fête. Ce fut à ces rendez-vous hebdomadaires que je pus connaître la variété et la souplesse de l'esprit de

(1) Antoine-André Bruguières, baron de Sorsum (1773-1823), employé d'administration à l'armée d'Italie, s'y lia avec Dessoles, qui, en 1819, voulut lui confier un emploi diplomatique. En Westphalie, il quitta le secrétariat de la guerre pour le poste de secrétaire du cabinet royal. C'est lui qui fit connaître au public français le poème hindou de *Çakountala* (1803)

Müller. Il était merveilleux et attachant dans le négligé de la conversation, où son abandon lui était aussi imprévu qu'à nous. Car dans le monde, où nous nous rencontrions presque tous les soirs, soit chez le ministre de France Reinhard (1), son ancien ami, soit chez MM. Siméon et Beugnot, dont il appréciait particulièrement les hautes facultés, il se trouvait toujours, me disait-il, avoir affaire à trop de personnes, tandis qu'il ne se sentait réellement à son aise que chez moi. Aussi pour rien au monde, en dépit d'autres invitations, n'eût-il manqué ma modeste hospitalité. — Au premier dîner, j'avais remarqué qu'il lui était incommode de demander à boire : aussi aux suivants il eut la liberté de se servir lui-même, et c'était sans doute par distraction que, placé entre deux carafes, il ne touchait jamais à celle où était l'eau ; mais rarement la bouteille de bordeaux se renouvelait plus de deux fois. C'était à la seconde bouteille que Müller nous faisait les récits les plus piquants, parfois les plus étranges, sur la vie intérieure du grand Frédéric et sur la cour de Berlin. Ces anecdotes si originales venaient après une bonne et lucide conversation sur la politique ou la littérature générales, de sorte que, quand nous sortions de table, la soirée était déjà fort avancée. Mais le café entraînait aussi pour beaucoup dans le régime de Müller, et il devait sans doute à son arôme pénétrant la surexcitation d'imagination qui, sur la religion, la philosophie, la politique ou la littérature

(1) Charles-Frédéric, comte Reinhard (1761-1838), Wurtembergeois de naissance, fixé en France dès 1787, exerça des fonctions diplomatiques à l'étranger ou travailla à Paris aux questions diplomatiques pendant tout le cours de la Révolution et fut le dernier ministre des relations extérieures du Directoire (1799). Sous Napoléon, il fut ministre résidant à Hambourg, consul général à Jassy, ministre de France en Westphalie ; sous la première Restauration, son ami Talleyrand le fit directeur de la chancellerie ; sous la seconde, il représenta la France auprès de la diète germanique. Louis-Philippe le nomma pair de France.

le saisissait comme une inspiration de la pythonisse.

Un jour qu'à ce troisième acte du petit festin il avait demandé à Bruguières de lui réciter un morceau de ses poésies, Müller ayant remarqué que je prenais une part assez active à la causerie qui suivit : « Eh! mais, me dit-il, mon cher ami, est-ce que vous cultivez aussi les lettres? » Je lui répondis, ce qui était vrai, que je n'étais qu'un très obscur amateur. — « Avez-vous fait aussi des vers? — Oui. — Voyons-les... » Et je lus les trois essais de Wülfel, de Grossdorf et de Goldingen... Pendant que je lisais, je vis s'empourprer le visage de Müller, ses petits yeux flamboyer et un moment après s'éteindre dans un torrent de larmes. Puis il s'écria : « Vous êtes un poète, un vrai poète! Il y a là un grand ouvrage : il faut le trouver. Quel bonheur! vous êtes poète! » Et quand je lui contai comment cette inspiration m'était venue, cette demi-nuit passée sur le terrain du jardin de Wülfel, l'improvisation au clair de lune, etc., son émotion aussi devint poétique, sa fibre si religieuse improvisa à son tour et s'empara de mon sujet avec une verve dont j'étais loin de le croire susceptible. Ce jour-là, je puis le dire, l'historien, le publiciste, le philosophe chrétien fut sur le trépied : ce fut une bonne fortune.

Quinze jours après, quand Müller vint pour dîner : « J'ai trouvé le poème, lui dis-je. J'ai dû le premier chant, l'épisode que je vous ai lu, au clair de lune; je dois le poème à un accès de fièvre de la nuit dernière. — Dites-moi donc ce que vous avez trouvé? me dit-il avec une vive impatience. — L'immortalité de l'âme prouvée par les quatre grandes religions du monde. — C'est du génie! s'écria-t-il; ce bel ouvrage manque à la littérature! » Et il m'embrassa... « Il faut vous y mettre tout de suite. — Et nos cartons du conseil d'État? — Ah! c'est vrai, il faut

être entièrement libre. Mais vous le serez un jour; vous devez ce poème à l'Europe... » Je ne pus l'entreprendre que dix ans plus tard, et ce fut à Strasbourg, où en effet j'avais toute la liberté que peut avoir un proscrit. Je dus à ce travail l'oubli total de la persécution de 1815 à 1817. Mais seize mois après cette ovation dont Müller m'honora, il n'était plus! S'il eût vécu, je lui aurais dédié mon poème. Je le dédiai mentalement à sa mémoire, pendant les quatre hivers que je consacrai à l'écrire, de 1817 à 1821; car, sans ses encouragements, je me serais probablement borné au chant épisodique de Wülfel.

En sa qualité de directeur de l'instruction publique, la seule fonction qui lui convînt, Jean de Müller avait repris, avec une sorte de piété filiale qui était dans sa nature, d'habituelles et intimes relations avec son ancien maître le célèbre Heyne, dont j'ai déjà parlé. Heyne était alors le patron vénéré de l'université de Göttingen, qui avec celles de Marbourg et de Halle composait le beau domaine académique du royaume de Westphalie. J'avais donné à Müller le premier essai de poésie que j'eusse livré à l'impression : c'était le poème dithyrambique *Les ruines et les monuments*, publié par Michaud en 1806. Il eut la bonté d'en être si content, qu'il me pria de lui permettre de l'envoyer en mon nom à son ami Heyne. Peu de jours après, et j'en conserve le précieux manuscrit autographe, il me remit de la part de Heyne ce délicieux remerciement en vers latins, auquel je crus devoir répondre aussi dans la langue de Virgile :

Nobilissimo de Norvins Montbreton
 « Spiritum Phœbus cui, Phœbus artem
 Carminis nomenque dedit poetæ (1), »

(1) Ces deux vers sont empruntés à HORACE (*Odes*, IV, 6, vers 29-30), avec cette différence que le poète latin avait écrit : « Spiritum Phœbus mihi... »

J. D. (1)

Ejusdem numinis oraculorum

Intrepres et propheta

Chr. G. Heyne.

Dùm rerum cantas plectro maiore (2) ruinas,
 Ingenii condis tu monumenta tui.
 Sic quoque Peligni sancis decreta poetæ :
 Vivitur ingenio : cætera mortis erunt (3).

A ces vers charmants, dont ma vieillesse a pris le dernier pour devise, était joint un numéro de la feuille littéraire de Göttingen, 12 janvier 1809, où le professeur Heyne avait fait insérer un article qu'il avait consacré à ce petit poème. Je place ici les deux strophes citées par lui, afin de donner l'idée de l'empire que Napoléon exerçait alors sur les plus grands esprits et les plus indépendants de l'Allemagne :

Césars de Rome et de Byzance,
 Fantômes d'un pouvoir détruit,
 Un nouveau fondateur s'avance :
 Fuyez dans l'éternelle nuit !
 Fuyez ! Il affranchit l'Europe,
 Rend un culte à vos arts, un peuple à vos déserts,
 Rouvre les cieux et les enfers,
 Et des palais de Parthénope
 Jusqu'aux rivages de Canope
 Retentit le réveil qu'attendait l'univers.

La strophe suivante était pour Heyne une préférence

(1) Ces deux initiales sont celles de ces mots consacrés : *Jubente Deo* ou *Juvante Deo*. (Note de l'auteur.)

(2) Orthographe de Heyne pour *majore*. (Note de l'auteur ; j'ai cru devoir la conserver malgré sa naïveté.)

(3) Ce dernier vers n'est pas, comme pourrait le faire supposer celui qui précède, emprunté textuellement à Ovide (que désigne la périphrase *Pelignus poeta*). Voici ce que m'écrivit à ce sujet un délicat humaniste : « Je

de famille, en sa qualité de commentateur de Virgile :

Reviens, ombre auguste et chérie!
 Franchis des morts le triple seuil!
 O Virgile, avec ta patrie
 Renais immortel du cercueil!
 Reviens, la tête couronnée
 Du sacré rameau d'or redouté des enfers,
 Et, chantre d'un autre univers,
 D'un héros plus brillant qu'Énée
 Suivant la noble destinée,
 Reprends aux mêmes lieux ta lyre et tes beaux vers.

Il citait aussi ces deux vers :

Chaque jour donne à sa fortune
 Un siècle d'immortalité.

Voilà ce que je dus à l'amitié de J. de Müller, à qui je dois aussi l'épisode le plus précieux sans doute de cette grande biographie de ma vie. Aimé de J. de Müller et chanté par Heyne, sauvé par Mme de Staël et délivré par Napoléon, tels sont mes titres à la faveur de mes contemporains. Et voilà pourquoi il est doux, il est consolant pour mes vieux jours de remonter le cours de ceux qui les ont précédés.

J'aurais pu joindre ici d'autres témoignages de l'affection dont me combla J. de Müller, sans un *perfidé larcin* qui m'enleva sept ou huit lettres de cet homme illustre. A l'époque où le baron Cotta (1), chef de la fameuse

crois que Heyne a tout simplement résumé, condensé, dans un vers qui est d'ailleurs d'une bonne facture, une pensée très familière à Ovide. Vous la trouverez développée tout particulièrement dans une très jolie pièce, l'épigramme XV, qui termine le premier livre des *Amours*. »

(1) Jean-Frédéric Cotta, baron de Cottendorf (1764-1832), prit en 1787 la direction de la maison qui était dans sa famille depuis 1645; il fut lié avec tous les hommes distingués de son époque.

librairie de Stuttgart, se proposa de publier à la suite des œuvres complètes de J. de Müller sa correspondance avec ses amis, le médecin Koreff (1), que malheureusement j'avais connu et reçu chez moi en 1812 à Rome, où il avait accompagné Mme la comtesse de Custine (2) et son fils (3), sachant que j'avais des lettres de J. de Müller, vint me les demander *de la part de M. Cotta*, pour faire partie de la publication dont il s'occupait. Heureux de trouver cette occasion de contribuer autant qu'il était en moi aux intentions de la famille de Müller et à la belle entreprise de M. Cotta, je mis à la disposition de M. Koreff, dont je ne me permis pas un instant de suspecter la mission, toutes les lettres autographes que j'avais reçues de Müller. Nous choisîmes ensemble celles qui présentaient un intérêt réel, soit littéraire, soit politique; avant de les emporter pour les adresser de suite *par une occasion sûre* à M. le baron Cotta, à Stuttgart, M. Koreff, à qui je témoignai le désir de ne lui en remettre que des copies, me dit qu'il me répondait de la restitution des originaux, qui seuls faisaient titre auprès de M. Cotta pour la publication.

Quelques mois après, n'ayant reçu aucun avis de la réception de ces autographes de la part de la maison Cotta, j'allai confier mon inquiétude à M. Koreff, qui me renou-

(1) David-Frédéric Koreff (1783-1851), né à Breslau, exerça la médecine à Paris, à Vienne, à Berlin, où il fut secrétaire de Hardenberg. Il a laissé une réputation de générosité peu conciliable avec l'acte dont l'accuse Norvins.

(2) Louise-Éléonore-Mélanie-Delphine de Sabran, marquise de Custine (1770-1826), l'amie de Chateaubriand. Son mari, fils du général de la Révolution, avait été guillotiné peu après lui. Sa mère est célèbre par sa liaison et son second mariage avec Boufflers. M. Bardoux a écrit la vie de Mme de Custine.

(3) Astolphe-Louis-Léonor, marquis de Custine (1790-1857); ses récits de voyage eurent un grand succès sous la monarchie de Juillet.

vela l'assurance de leur envoi et m'en garantit de nouveau le retour. Cependant j'appris que M. Cotta fils était venu à Paris, et ne pouvant m'adresser à d'autres qu'à M. Koreff pour savoir où le trouver, et s'il l'avait vu, il me répondit qu'en effet il n'avait fait que paraître à Paris et en était parti sans qu'ils pussent se rencontrer... Enfin, bien convaincu que je fus dès lors que mes lettres n'avaient pas été envoyées à M. Cotta, j'appris par les journaux la publication des œuvres complètes et de la correspondance de J. de Müller. Je me rendis de suite chez le libraire chargé de la vente de cette importante publication, M. X..., rue de Richelieu, et l'ayant prié de me permettre de chercher mon nom dans la table attachée à chaque volume de la correspondance de Müller, il voulut bien m'aider lui-même à cette recherche, qui fut complètement inutile. Instruit alors par moi de ce qui avait eu lieu de la part de M. Koreff, il m'offrit obligeamment d'en écrire à Stuttgart à M. Cotta, dont il me remit la réponse entièrement négative, tant sur l'entremise du docteur Koreff que sur l'envoi et, par conséquent, la réception de mes autographes. Or, c'était alors, à Paris comme dans toute l'Europe, la manie des collections autographiques. Ces sortes de lettres écrites par des hommes célèbres se vendaient un grand prix : on cotait les Napoléon, les Montesquieu, les Henri IV, les grand Frédéric, etc., etc., comme on cote aujourd'hui les actions des chemins de fer. C'était de plus une manière de faire sa cour à quelque puissant collecteur d'autographes que de lui en offrir de peu répandues en France, telles que celles de J. de Müller, dont l'Allemagne et la Suisse étaient seules bien approvisionnées. Ces observations, que me firent plusieurs de mes amis, me décidèrent alors à m'abstenir de toute relation quelconque avec le

sieur Koreff. Mais je crois devoir avertir les personnes qui sont, d'une manière ou d'une autre, en possession de ces autographes, que le titre n'en est pas légitime, et que la morale la plus vulgaire les oblige à restitution, sauf leur recours contre qui de droit.

Il ne me reste que sept lettres de J. de Müller, toutes de l'époque si courte de son ministère, de décembre 1807 au 15 janvier 1808, et semi-officielles, antérieures à notre liaison, dont son entrée au Conseil d'Etat devint l'occasion. J'en possédais donc seulement une quinzaine, car nous n'avions pas besoin de nous écrire, nous voyant chaque jour pendant cette année 1808 que je passai avec lui à Cassel avant ma mission à Carlsruhe, où il m'écrivit quatre ou cinq fois. Je regrette d'autant plus ces lettres qu'elles précédèrent de peu sa mort. Une entre autres parlait de mon poème, et les autres contenaient quelques détails piquants sur la vie et la cour de Cassel. Quand le Roi habitait le palais de campagne nommé Napoleonshöhe (1), le conseil d'Etat, qu'il aimait et que j'aimais aussi à lui voir présider, s'y transportait, et j'avais le privilège d'y mener J. de Müller, qui oubliait ordinairement d'y porter les papiers dont il avait besoin. Mais il y suppléait habituellement par la mémoire, parce qu'il avait étudié consciencieusement les questions à résoudre. L'instruction publique était son domaine naturel, et il était très fort sur son terrain.

On se rappelle peut-être la rencontre singulière qu'en 1793 je fis sur la route de Morat à Lausanne de mon ancien ami d'Éprémèsnil de Maréfosse, que j'avais vu marier à Paris en 1789 et que je retrouvai en uniforme de hussards de la Mort de l'armée de Condé, partant pour

(1) Ce palais, célèbre par son parc et ses eaux, a repris depuis 1814 son ancien nom de Wilhelmshöhe.

Genève avec le dessein de rentrer en France et de s'y remarier, sa jolie femme ayant, me disait-il « jugé convenable d'épouser un prêtre ». Ce prêtre, ancien grand vicaire de Reims, M. Legras de Bercagny, je l'avais laissé à Paris, jouissant de tous ses droits d'époux et de père. Il avait été attaché comme secrétaire général à la préfecture de M. de Pontécoulant (1) à Bruxelles; mais malgré le bien juste crédit dont jouissait auprès de l'Empereur le conseiller d'État Regnaud de Saint-Jean d'Angély (2), son parent, il avait dû songer à aller chercher fortune hors de France. Je le vis donc arriver à Cassel, bien recommandé au Roi et à ses ministres; comme il était de l'intérêt de sa position de sonder le terrain pour savoir où placer sa tente, il venait souvent chez moi aux renseignements, et je l'accueillais avec toute la serviabilité dont mes amis savent que je suis doué. A force de venir chez moi, Bercagny s'amouracha de ma maison, celle du conseil d'État, si bien qu'étant parvenu, je ne sais plus comment, à faire créer en sa faveur la direction de la police, il persuada aussi que cette maison, toute meublée qu'elle était par le gouvernement, était la seule qui convînt à ses fonctions.

Mais pour moi le déménagement fut plus complet : car un décret royal du 19 octobre 1808 m'appela à remplacer mon convive Bruguières au secrétariat général de la guerre. Or, depuis la fin de juin, ayant été autorisé à passer

(1) Louis-Gustave Le Doucet, comte de Pontécoulant (1764-1853), officier de cavalerie, député à la Convention, proscrit sous la Terreur, député aux Cinq-Cents, préfet de la Dyle sous le Consulat, sénateur sous l'Empire, pair de France.

(2) Michel-Louis-Étienne, comte Regnaud de Saint-Jean d'Angély (1762-1819), lieutenant de la prévôté de la marine à Rochefort, député aux États généraux, emprisonné sous la Terreur, administrateur des hôpitaux de l'armée d'Italie; après Brumaire, conseiller d'État, président de la section de l'intérieur, secrétaire d'État de la famille impériale; aux Cent-jours, ministre d'État et député; exilé en 1816, il mourut le lendemain de son retour à Paris.

définitivement au service de Westphalie, par cela seul j'étais devenu taillable et corvéable à volonté. Il y avait plusieurs mois que mon ami Lefebvre des Nouëttes était parvenu à se faire rappeler par l'Empereur, qui l'avait prêté à son jeune frère. Des Nouëttes avait été remplacé au ministère de la guerre par le général Morio (1). Malheureusement ce ministère, sur lequel l'Empereur avait constamment les yeux comme sur l'une des sections de celui qu'il dirigeait lui-même à Paris, était tombé en des mains malhabiles, et le lieutenant général Eblé (2), célèbre général d'artillerie, avait été envoyé d'office pour y pourvoir. Éblé était généralement connu par d'incontestables facultés de discipline et d'organisation militaire, mais aussi par une inflexibilité de volonté et une rigueur dans le travail qui, si elles lui conciliaient les esprits par leur résultat, lui aliénaient le cœur de ses sous-ordres. Je refusai donc ma coopération, par raison d'incompatibilité d'humeur. Mais dans l'intérêt de la loyauté commune de son caractère et du mien, je jugeai devoir, après l'avoir fait informer de mon refus par Bruguières, lui en porter

(1) N..., comte Morio, ancien élève de l'École polytechnique et capitaine du génie, avait été attaché, pendant la campagne de 1807 en Silésie, à Jérôme, qui le fit général, ministre de la guerre, et lui fit épouser une sœur de son favori Le Camus-Fürstenstein. Après avoir commandé le contingent westphalien en Espagne, il devint grand écuyer de Jérôme. Il fut assassiné en 1811, dans les écuries royales de Cassel, par un maréchal ferrant qu'il avait congédié. Sa veuve épousa l'amiral Duperré. (Cf. *Un roi qui s'amusa*, passim.)

(2) Jean-Baptiste, comte Eblé (1758-1812), lieutenant d'artillerie en 1785, général de brigade en septembre 1793, général de division moins d'un mois après, fit la plupart des guerres de la Révolution, fut gouverneur de Magdebourg (1806-1808), ministre de la guerre de Jérôme (1808-1810), commandant de l'artillerie de Masséna en Portugal (1811-1812), commandant en chef des pontonniers en Russie; on sait qu'il assura le passage de la Bérésina au prix de fatigues auxquelles il succomba. Trois jours après sa mort, Napoléon signait le décret qui le nommait premier inspecteur général de l'artillerie. Une attachante biographie lui a été consacrée en 1893 par le capitaine GIROD DE L'AÏN.

moi-même les motifs dans toute leur franchise. Le général Éblé avait sur son visage de granit le portrait de sa nature intérieure; mais comme il ne s'attendait pas à ma visite, j'y remarquai une sorte d'émotion qui en colora sensiblement l'impassibilité habituelle. C'était un succès, ou plutôt une découverte. Il me reçut donc avec une sorte d'empressement qui ne lui était pas ordinaire, et me dit d'emblée : « Monsieur, si vous n'étiez pas venu, je comptais aller vous trouver... Pourquoi ne voulez-vous pas être mon secrétaire général? » Je le lui dis dans toute la sincérité qu'il méritait et qu'il sut apprécier. — « Je savais bien, reprit-il, que nous nous convenions. Aussi est-ce moi qui vous ai demandé au Roi. Il faut ici nettoyer les étables d'Augias. Je ne le puis pas à moi tout seul : il n'y a que vous en état de m'aider, et vous le savez bien... L'Empereur demande avec raison où est son armée de Westphalie. Eh bien, il nous faut faire cette armée. Le peu qui en existe part pour l'Espagne sous les ordres du général Morio : nous avons donc table rase. Ici il s'agit aussi de servir la France, et nous le voulons l'un et l'autre... » Il ajouta en me tendant la main : « Je suis très sensible à votre démarche; je vous estime de m'avoir parlé aussi franchement. Vous voyez bien que nous nous convenons. » — Le lendemain j'étais au ministère de la guerre à six heures précises. « Vous me surprenez toujours, me dit-il en entrant dans mon cabinet. — Je suis venu, général, pour le travail avant les bureaux, répondis-je. — Ah! ah! voilà ce qui s'appelle comprendre la situation », dit le ministre... Nous nous mîmes ainsi d'arrache-pied à nettoyer les étables d'Augias, comme il disait. Mais il profita de ma bonne volonté matinale pour en faire un ordre à ses bureaux et gagner ainsi trois heures de travail. Ce fut pour moi une consolation d'être de moitié dans les mal-

dictions des employés : car on sait que l'employé, c'est l'habitude faite homme. Les six mois que je fus secrétaire général de la guerre furent peut-être les plus laborieux de ma vie : je travaillai certainement avec et pour le ministre au moins quinze heures par jour. Souvent il me retenait à dîner, sauf mes lundis, réservés à Müller, et pour ne pas perdre de temps, souvent en sortant de table nous mettions en œuvre les questions que nous venions d'y traiter : car il avait établi deux employés de planton tous les soirs jusqu'à neuf heures, à tour de rôle. Il y eut une belle et bonne armée en Westphalie.

J'avais de plus gagné un ami dans l'homme le plus rigide et le plus exemplaire que j'aie connu. Certainement il n'existait pas d'esprits ni de caractères plus différents que les nôtres; notre point de contact, et c'était rare à citer entre un ministre et son subordonné, était le franc parler. Je puis dire que le devoir et l'estime nous apprivoisèrent mutuellement. Il est vrai que je savais apprécier la faveur d'être le collaborateur journalier de l'un de nos meilleurs généraux, que tant de services éclatants recommandaient au respect de l'armée. J'avais conquis, et je crois avoir été le seul, l'affection et la confiance du général Éblé. Un jour, à l'heure de notre tête-à-tête matinal, il me dit : « Vous allez me dire que je suis un vieux fou. J'ai cinquante ans, et je vais me marier. » Comme il n'y avait pas moyen de ne pas prendre au sérieux ce que disait le général Éblé : « Avec qui, mon général? répondis-je d'un ton dégagé de tout étonnement. — Avec Mlle Fréteau de Pénil (1). » Il l'avait bien choisie; ils s'étaient bien choisis l'un et l'autre. Éblé méritait de connaître le bonheur d'une vie de famille... Mais il n'en jouit

(1) C'était la fille d'un ancien conseiller au Parlement de Paris; le mariage fut célébré à Cassel le 5 avril 1809.

pas longtemps. Ayant noblement achevé son œuvre en Westphalie, il alla rejoindre en Portugal le maréchal Masséna. En 1812, il eut la gloire de sauver l'Empereur et la plus grande partie de l'armée, en dressant en une seule nuit un pont de bois sur les glaces mouvantes de la Bérésina. Mais ayant passé trois jours et trois nuits à la conservation de ce pont miraculeux, il mourut peu après à Kœnigsberg des suites de telles fatigues et de l'excès du froid, alors que l'Empereur venait de lui donner le commandement en chef de l'artillerie.

Les six mois que je devais passer au ministère de la guerre étant expirés, je fus nommé chargé d'affaires, au lieu de ministre, à la cour de Bade. C'était de ma part un goût ancien, que M. de Talleyrand avait éconduit. De plus la diplomatie, sauf nos relations de Saint-Domingue avec la terre ferme espagnole et les États-Unis, était la seule carrière que je n'eusse pas encore abordée, et le Roi n'avait pas trouvé mauvais que j'en eusse fait la condition de mon entrée au ministère de la guerre. Je quittai Cassel dans les premiers jours de mars 1809 pour me rendre à Carlsruhe, où j'allais renouveler mes hommages de Mayence à la jeune grande-duchesse héréditaire de Bade, la princesse Stéphanie.

CHAPITRE V

A LA COUR DE BADE.

Charles-Frédéric (1), grand-duc de Bade, le Nestor des souverains allemands, était âgé de quatre-vingt-un ans. Si la vieillesse peut être belle, la sienne l'était assurément. Ce prince avait dû la protection spéciale de Napoléon à la conduite plus que politique qu'il avait rigoureusement tenue lors de l'enlèvement à main armée de M. le duc d'Enghien sur son territoire, en complétant cet attentat par l'exclusion de ses États « de tous les émigrés, des individus de l'armée de Condé et de tous ceux qui seraient suspects au gouvernement français ». Aussi, en 1803, de margrave il était devenu électeur, et en 1806, d'électeur il était devenu grand-duc, avec le titre d'Altesse Royale. Enfin de souverain de deux cent mille sujets, il l'était alors de plus d'un million, par les accroissements successifs de territoire stipulés en sa faveur par Napoléon dans les traités de Presbourg et de Vienne. L'Empereur voulait avoir sous sa main un voisin un peu étoffé, qui lui dût sa fortune. Cette fortune, il l'avait de plus inféodée à la sienne, en mariant en 1806 le grand-duc héréditaire (2)

(1) Charles-Frédéric (1728-1811), margrave, électeur, puis grand-duc de Bade.

(2) Charles-Louis-Frédéric (1786-1818), grand-duc en 1811 : c'était le petit-fils de Charles-Frédéric.

avec sa fille adoptive la princesse Stéphanie de Beauharnais, nièce de l'Impératrice. A peine marié, ce jeune prince, à la tête du contingent badois, avait fait avec distinction sous les yeux de Napoléon la guerre de Prusse et celle de Pologne, depuis Iéna jusqu'à Tilsit, et il avait été choisi pour être l'un des témoins du mariage du roi Jérôme avec la princesse Catherine de Wurtemberg.

J'étais donc accrédité auprès du vassal le plus complet de la couronne impériale, et d'ailleurs ma liaison avec le ministre de France tout-puissant, le baron Bignon (1), me donna au début dans cette petite cour, tant auprès du souverain qu'auprès du corps diplomatique, plus de considération qu'il n'en revenait à mon titre modeste de chargé d'affaires. Cet appui naturel de Bignon, dont je devenais une dépendance, ainsi que mon royaume en était une de l'Empire, n'était pas inutile à beaucoup près, quelque insignifiants que fussent les rapports d'État à État entre la Westphalie et le pays de Bade, parce qu'à côté du vieux grand-duc il existait un parti antifrçais. Ce parti était représenté par Mme la comtesse de Hochberg (2), son épouse morganatique, par son fils le margrave Louis (3) et par trois des princesses ses petites-filles. Elles venaient d'être dépossédées et détrônées, l'une, la reine de Suède (4), par l'abdication prochaine de Gustave IV, et les deux

(1) Louis-Pierre-Édouard, baron Bignon (1771-1841); occupa divers postes diplomatiques de 1797 à 1813, fut chargé du portefeuille des relations extérieures à la fin des Cent-jours, député sous la Restauration, ministre sans portefeuille au début du règne de Louis-Philippe, pair de France en 1837. Il écrivit l'histoire de la diplomatie impériale, pour obéir à un vœu du testament de Sainte-Hélène.

(2) Louise-Caroline Geyer de Geyersberg (1768-...), créée comtesse de Hochberg par l'empereur François. Sa descendance occupe aujourd'hui le trône grand-ducal.

(3) Louis, troisième fils du premier mariage de Charles-Frédéric, succéda à son neveu en 1818.

(4) Frédérique de Bade, mariée à Gustave IV, roi de Suède.

autres, l'électrice de Hesse (1) et la duchesse de Brunswick (2), par l'incorporation de leurs États dans celui dont j'étais l'envoyé, ce qui devait m'être peu favorable. Deux autres filles (3) du grand-duc occupaient les trônes de Russie et de Bavière. On pense bien que dans mon humble position je laissais franchement à Bignon le poids de toutes ces haines d'un ordre si élevé : aussi je m'arrangeais pour ne me croire accrédité qu'auprès de la jeune grande-duchesse héréditaire. Après mes révérences à Carlsruhe, j'avais été la chercher à Mannheim, où cette charmante princesse m'accueillit avec toute la bonne grâce dont elle avait le secret, et aussi comme un ancien ami de sa famille. Les soirées de Mayence lui avaient laissé quelques souvenirs, et dès le premier jour de ma présentation officielle à Mannheim, elle avait eu la bonté de me dire qu'il serait pour moi le dernier de l'étiquette.

Ce fut au palais de Mannheim, où un logement m'avait été réservé, que j'eus le plaisir de retrouver un ancien ami de Paris et de Tilsit dans le baron de Dalberg (4), depuis duc, qui cumulait alors les fonctions de ministre d'État à la cour de Bade et de ministre plénipotentiaire à celle de Napoléon. Je fus reçu et traité comme tel par sa famille, qui de tout temps habitait Mannheim. Il était venu faire ses adieux à la grande-duchesse et à ses parents ;

(1) Il y a là une erreur ; Wilhelmine de Bade épousa non pas l'électeur de Hesse-Cassel, mais le grand-duc Louis de Hesse-Darmstadt, dont la souveraineté fut respectée par Napoléon.

(2) Marie de Bade, mariée au duc Guillaume de Brunswick.

(3) Élisabeth, mariée au tsar Alexandre I^{er}, et Caroline, mariée au roi Maximilien I^{er} de Bavière. L'aînée des six sœurs, la princesse Marie, ne s'était pas mariée.

(4) Émeric-Joseph, duc de Dalberg (1773-1833), neveu du prince-primat de la confédération du Rhin, fut en 1809 naturalisé Français et nommé conseiller d'État ; devenu le familier de Talleyrand, il fit partie du gouvernement provisoire de 1814 ; sous la Restauration, il fut pair de France et ambassadeur à Turin.

il retournait prendre son poste à Paris, où l'attendait une haute fortune.

A Carlsruhe, à Bade, c'était presque toujours chez la princesse Stéphanie que Bignon et moi nous passions les soirées. Sa cour féminine était de son âge et continuait gaiement avec elle le pensionnat de Mme Campan (1). Nous menions une vie de château même à Carlsruhe, toute capitale qu'elle était. La configuration de cette jolie résidence, moitié ville, moitié campagne, conseillait à elle seule plus de liberté et d'aisance à la vie même princière. On sait que le palais ducal est le point de réunion d'un double éventail, dont les rayons du nord sont les allées d'une belle forêt et les rayons du sud les rues de la ville : de sorte qu'en cas de nostalgie de cour, ou de société, ou de ménage, le palais et la ville vont prendre l'air dans les bois.

Jamais je ne fus plus riche en domiciles qu'à cette douce époque de ma vie. J'avais ma maison officielle à Carlsruhe, ma maison de campagne aux eaux de Bade, et grâce aux bontés de la princesse un appartement à la Favorite et un autre au château de Mannheim, qu'elle habite toujours (2). Sa dame d'honneur, Mme la comtesse de Walsh (3), était

(1) Jeanne-Louise-Henriette Genest, mariée à N. Campan (1752-1822), lectrice de Mesdames filles de Louis XV et première femme de chambre de Marie-Antoinette, fonda sous la Révolution un pensionnat fréquenté par Hortense de Beauharnais et plusieurs de ses parentes ou amies (Stéphanie, Mme de Lavalette, Mme Savary, etc.). Napoléon la nomma surintendante de la maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Écouen.

(2) La grande-duchesse Stéphanie ne fut pas plus oublieuse que Norvins, comme en témoigne une lettre reçue par ce dernier quelques semaines avant sa mort : « Croyez bien que tous les souvenirs d'autrefois sont profondément gravés dans mon cœur et dans ma mémoire. Hélas ! mes meilleurs moments sont ceux où je pense à ces temps-là, temps de gloire et d'espérance. — Vous vous souviendrez aussi de nos courses dans les montagnes, souvent par un temps bien mauvais, mais à l'âge que j'avais alors, la pluie ou le soleil sont à peu près indifférents. » (3 mars 1854 : *Papiers de Norvins.*)

(3) Est-ce Louise-Charlotte-Élisabeth-Marie Rigaud de Vaudreuil, veuve

Française, ainsi que trois des jeunes personnes de son service, ses compagnes d'autrefois, ses amies toujours. Son chambellan, le baron de Berstett (1), depuis ministre des affaires étrangères, était un gentilhomme d'Alsace. Le grand-duché était devenu une seconde Alsace, que le Rhin unissait à l'autre, au lieu de les séparer : de sorte qu'il était impossible d'être plus en France dans un État allemand. Mais alors, dans ce temps des Mille et une Nuits politiques et militaires, il en était à peu de chose près ainsi depuis Dantzig, la patrie des Forster (2), les compagnons de Cook, jusqu'à Sorrente, la patrie du Tasse.

Ce n'était pas la longévité, mais c'était la vitalité que commandait la destinée d'alors. Chacune de ces années du règne de Napoléon était décuple de celles de jadis. Il fallait suffire à cette dévorante activité des événements qui, poussés les uns sur les autres, débordaient les cadres du temps, comme la France débordait ses belles frontières de la république.

Tout à coup éclata une quatrième guerre d'Autriche, ce qui fit dire par Napoléon à ses soldats : « J'arrive avec la rapidité de la foudre ! » En effet il apprend le 12 avril à Paris l'invasion autrichienne en Bavière, nouvelle manière de déclarer la guerre ! Le soir il est en voiture. Le 14, avertie du passage de l'Empereur à Strasbourg, la cour de Bade est en *focchi* depuis sept heures du matin à Carlsruhe. Aussi passe-t-il ailleurs : il connaît le prix et l'emploi du

du conventionnel girondin Izarn de Valady, remariée à Antoine-Joseph-Philippe Walsh, comte de Serrant ?

(1) Guillaume-Louis-Léopold Reinhard, baron de Berstett (1769-1837), servit d'abord dans l'armée autrichienne, accompagna le grand-duc Charles au congrès de Vienne, fut ministre des affaires étrangères en 1817 et président du ministère de 1820 à 1831.

(2) Jean-Reinhold Forster (1729-1798) et son fils Jean-Georges-Adam Forster (1754-1794), tous deux naturalistes, accompagnèrent Cook dans son second voyage.

temps, des heures comme des jours, et l'ordre de le rejoindre quatre lieues plus loin nous arrive, à Bignon et à moi, dans le palais où nous l'attendions avec toute la cour et le corps diplomatique. A l'instant la voiture de Bignon nous transporte à toutes brides au village indiqué. Arrivés, nous sommes introduits. Napoléon dit à Bignon : « Vous recevrez bientôt l'ordre de me rejoindre. » C'est un rendez-vous à Vienne. Quant à moi, c'est un appel à l'armée westphalienne; il dit : « Envoyez un courrier à mon frère, et informez-le que je suis entré en Allemagne. » Nous sommes congédiés.

Le cœur me saignait en voyant pour toute escorte à l'Empereur un détachement des dragons de la garde où, revenu avec eux d'Espagne, j'aurais peut-être commandé un escadron. Dès les premiers bruits qui avaient précédé l'invasion autrichienne, et dont les rumeurs étaient venues jusqu'en Espagne troubler la joie de ses succès, Napoléon, reparti à l'instant pour Paris, avait acheminé sa garde à grandes journées sur Strasbourg : car si la déloyauté pouvait surprendre sa confiance et sa sécurité, il n'était pas de sa nature de laisser surprendre sa vengeance. Le lieutenant-colonel des dragons, le brave Letort, l'ami intime de Bignon et le mien, nous était arrivé la veille, et le soir même il avait rejoint ses dragons, qui avec les Bavaois allaient composer toute l'armée de l'Empereur à son entrée en Allemagne... A la vue de ce petit nombre de Français perdus avec Napoléon au milieu de troupes étrangères, Bignon et moi, inquiets déjà des dispositions du prince royal (1) qui les commandait, nous restâmes en proie à une poignante anxiété. L'Empereur devait la ressentir

(1) Louis (1786-1868), roi de Bavière de 1825 à 1848 sous le nom de Louis I^{er}, célèbre par les embellissements qu'il fit à Munich et par les bizarreries qui le forcèrent à abdiquer.

aussi, car ce que nous savions, ce que nous croyions savoir, sans doute il le savait mieux que nous. Plus il allait s'avancer en Bavière, dont le Roi dut évacuer sa capitale devant l'archiduc Charles, plus on pouvait craindre que l'esprit machiavélique du cabinet de Vienne n'eût filtré dans les rangs de nos confédérés allemands... C'était une occasion immanquable d'en finir avec Napoléon, si un fusil était dans la main d'un traître ou d'un fanatique... Napoléon jouait sa destinée et celle de la France sur une carte inconnue... Telles étaient nos pensées, nos craintes, peut-être tels étaient nos pressentiments en reprenant le chemin de Carlsruhe, où notre retour devait être attendu par d'équivoques empressements.

Mais l'heure de Napoléon n'était pas venue, et il allait donner au monde le plus noble spectacle de la grandeur humaine. Le 16, à Dillingen, il embrassait le roi de Bavière et lui disait : « Avant quinze jours vous serez à Munich. » Et cette prophétie de son génie militaire s'exécute jour par jour, comptés par une victoire, à Pfapfenoffen, à Thann. Le 20, c'est à Abensberg que, livré à la loyauté allemande des Bavares et des Wurtembergeois, seul avec eux, il gagne cette belle journée. Le lendemain c'est à Eckmühl; le maréchal Davout, duc d'Auerstaedt, en reçoit le titre de prince. Dès le début les Bavares et les Wurtembergeois, conduits par Napoléon, ont vengé leurs patries des violations de l'Autriche. — Ce fut alors un immense événement politique dans la fortune de l'Empire français. Aussi à Carlsruhe les petites haines se turent, et nous triomphâmes hautement des triomphes de l'Empereur. Le corps diplomatique nous fêtait; le margrave Louis lui-même parlait de son admiration. Ce qui nous charmait par-dessus tout, c'était la joie expansive de notre grande-duchesse héréditaire, qui se vengeait par sa gaieté des

dédains dont elle avait dû souvent dévorer l'injure dans la famille ducale.

D'autres dédains plus cuisants sans doute étaient moins consolables. Le jeune grand-duc son mari ne faisait que de rares apparitions à Mannheim, et à Carlsruhe, logés sous le même toit, ayant quarante ans à eux deux, ils semblaient être devenus complètement étrangers l'un à l'autre. Notre position de ministres de famille nous donnait le droit délicat d'intervenir de temps en temps en faveur d'un rapprochement si désirable et si désiré par la princesse. Bignon et moi nous eussions mal reconnu la confiance dont elle nous honorait et mal répondu aux intentions de nos cours respectives, si nous n'eussions pas cherché à pénétrer et à aplanir les difficultés sans motif qui éloignaient le prince de sa jeune épouse. Elle avait alors dix-huit ans, et je renvoie au portrait que je traçai d'elle d'après nature pendant un de mes séjours à Mannheim; de ce portrait je puis dire aussi qu'il n'était *ni fini ni flatté*. D'ailleurs, pour nous, ses habitués, comme pour tout le monde, sa maison était de verre, et il n'y avait pas une seule mère en Europe qui n'eût voulu être la sienne ou la donner pour amie à sa fille. Son mari et elle ayant assisté, lui comme témoin, au mariage du roi Jérôme et de la princesse Catherine, j'étais particulièrement autorisé à aider autant qu'il serait en moi à la réunion des deux époux. Un jour, et ce fut le grand-duc qui m'en fournit l'occasion, un jour que j'étais allé lui faire ma cour avec l'intention de ménager cette réconciliation, où lui seul était brouillé, il me dit : « L'Empereur ne m'aime plus, je ne sais pourquoi. Vous voyez qu'il ne m'a pas appelé à l'armée, comme en 1806 et 1807. » Je ne voulus pas répondre à cette récrimination que réfutait la guerre; il gardait la France à l'est. « Monseigneur, dis-je, l'Empereur ne vous aime pas

parce que vous n'aimez pas votre femme. Il vous a donné la plus charmante princesse de l'Europe, sa fille chérie, qu'il a adoptée avec amour ; il vous l'a donnée pour que vous lui soyez bon mari, et non pour la flétrir d'un isolement et d'un abandon qui vous compromettent l'un et l'autre aux yeux de tous. Vous savez bien, Monseigneur, que vous n'avez rien à reprocher à la princesse. Elle vous aime, je le sais, et il ne tient qu'à vous de rentrer dans la faveur de l'Empereur et d'être aussi le plus heureux des hommes. Vous devez ce rapprochement à la France, à vos sujets, à vos engagements mutuels. » Peu de jours après, comme nous étions au château de la Favorite, le grand-duc vint passer la plus grande partie de la journée, mais sous le prétexte des affaires militaires du grand-duché, dont il avait la direction, il repartit pour Carlsruhe après le dîner. Cette visite fut tout le résultat de mon éloquence. Nous avions beau chanter : *Quand le bien-aimé reviendra*, il ne revenait que de loin en loin, soit à Bade, soit à la Favorite, soit à Mannheim ; et à Carlsruhe, où ils étaient portés à porte, il ne venait pas (1)...

On était au mois de mai. Napoléon avait pris Ratisbonne, le 12 il était entré à Vienne, et ainsi qu'il l'avait dit à Bignon à son passage un mois plus tôt, il l'avait appelé dans cette capitale ; moi, j'étais resté chargé de correspondre avec Bignon. Ce fut par cette petite porte que j'entrai dans la diplomatie française. Je me trouvai ainsi, chargé d'affaires d'un petit État naissant, accrédité auprès d'un État encore plus petit, représenter à moi seul l'ambassade de famille et être autorisé à exercer une haute

(1) Cette froideur fit bientôt place à l'attachement le plus passionné ; mais Stéphanie, demeurée veuve de bonne heure avec trois filles, répéta pendant quarante ans qu'on avait empoisonné son mari et substitué un enfant mort à l'un au moins de ses deux fils. (Cf. Frédéric MASSON, *Napoléon et les femmes*, p. 161-163.)

surveillance sur les intérêts allemands que l'Empereur avait laissés derrière lui et qui, malgré ou à cause de ses prodigieux succès, pouvaient d'un jour à l'autre, surtout si la victoire l'emportait trop loin, exiger une observation plus particulière.

Mais avant le départ de Bignon, un épisode qui commença par m'être personnel et qui finit par nous être commun était venu apporter à notre existence une variété d'un véritable intérêt. Nous étions à Bade, quand on vint me dire que Mme la baronne de Krüdener (1), depuis si célèbre et depuis mon intime amie (2), demandait à me voir avec la plus vive instance. Veuve de l'ancien ambassadeur russe à Berlin, elle trouva dans ma diplomatie, bien que secondaire, un motif d'empressement à me rendre auprès d'elle. Elle était, non précisément logée, mais campée à la manière des patriarches dans une maison isolée au milieu de la jolie vallée nommée *Lichtenthal* (la vallée des lumières). La dignité de son air, la sérénité ineffable de son visage et de celui de sa jeune fille (3), non moins que la sévérité puritaine, bien que négligée, de leur toilette, eussent, n'importe où, attiré mon attention sur ces deux personnes. La mère, avec ses longs cheveux encore blonds confusément épars et ses yeux d'un bleu pénétrant, presque incisif, aurait pu donner l'idée de la

(1) Julie de Wiktinghoff, baronne de Krüdener (1766-1823), après une jeunesse passablement légère, se jeta dans le mysticisme et exerça, à partir de 1814, une grande influence sur l'esprit du tsar Alexandre.

(2) Les papiers de Norvins contiennent plusieurs lettres de Mme de Krüdener, où l'exaltation religieuse s'allie souvent à une grande délicatesse de sentiment et de style. Il paraît bien qu'elle crut l'avoir gagné à ses doctrines; en 1849, Eynard-Eynard, qui préparait une biographie de la baronne, écrivait à Norvins qu'il croyait lui être agréable en supprimant ce passage d'une lettre : « La Récamier est toute convertie; Norvins fait des progrès étonnants. » (*Papiers de Norvins.*)

(3) Julie de Krüdener devint plus tard baronne de Berckheim.

pythonisse d'Endor, et sa fille, d'une beauté et d'une résignation bibliques, donner l'idée de celle de Jephté, ou rappeler la colombe de l'arche, quand elle revint dire que la terre ne paraissait nulle part. En effet, la terre venait de leur manquer : elles étaient l'une et l'autre, avec leurs gens et ceux qu'elles appelaient leurs amis, hommes, femmes, enfants, fugitives bannies du royaume de Wurtemberg, et elles demandaient un asile à la terre de Bade. Les paquets, les bagages de cette petite colonie dispersés autour d'elle, deux vieilles calèches devant la maison, l'air étrange, inconnu de toutes ces personnes qui ressemblaient à des martyrs en convalescence, tout cet ensemble me causa une impression singulière. Mais avant tout il leur fallait, ce qu'on ne peut refuser qu'aux parricides, un asile, un sol où reposer la tête, et ayant trouvé dans notre voisin de Wurtemberg, disait Mme de Krüdener, un tyran impitoyable, un vrai Moabite, elle sollicitait ma protection auprès du gouvernement badois. Je la lui garantis à l'instant au nom de mon souverain, et je l'assurai que le jour même mon ami le ministre de France viendrait la lui offrir aussi au nom de l'Empereur. Alors ce fut de sa part et de celle de la douce Juliette sa fille un concert de bénédictions, une sorte de délire de reconnaissance. En effet, je tendais la main à des naufragés, à des bannis de la civilisation du dix-neuvième siècle. C'était pour elles, persécutées et proscrites, les faibles femmes, échapper à une horrible infortune.

Le soir, je leur amenai Bignon, qui avait pris feu à cette violation wurtembergeoise ; à l'instant nous avons écrit à Carlsruhe, réclamant au nom de nos souverains le droit d'asile pour Mmes de Krüdener et leur suite. Or, voici ce qui était arrivé. Depuis l'invasion autrichienne, l'énorme roi de Wurtemberg avait saisi vigoureusement,

en portant son armée sur ses frontières, l'occasion de gagner les éperons de sa royauté. Nous avons profité de son absence de Stuttgart pour aller faire une visite à mon ancien camarade Durant de Mareuil (1), ministre de France. Sous ses auspices, nous avons vu à loisir l'immense multiplication des couronnes royales dont ce prince avait orné, soit en pierre, soit en métal, les bornes de sa capitale, les pendules de ses appartements et le ciel de son lit. A sa maison de plaisance, qui s'appelait Montplaisir ou Lieu de délices, l'unique point de vue était la prison d'Etat, où il avait entassé des détenus politiques des deux sexes, qu'ainsi il ne perdait jamais de vue. Malgré la monstrueuse corpulence dont il était affligé, il avait imaginé, ne pouvant se tenir à cheval, d'aller commander lui-même son infanterie légère, dont il avait pris l'uniforme. Enfin, absorbé par les devoirs de la défense nationale, et de plus protecteur peu évangélique du repos public et du sien, il avait été alarmé de l'entraînement qui portait les gens de la campagne aux prédications religieuses de Mme de Krüdener, et aussi du crédit que lui conciliait son inépuisable charité. En conséquence il avait donné ordre à ses baillis de l'expulser de la terre wurtembergeoise, elle et ses adeptes étrangers, n'ayant nul souci du rang qu'elle avait tenu dans le grand monde, encore moins de ses doctrines, et ne voulant pas en avoir d'autre que celui de repousser les Autrichiens de son royaume et

(1) Joseph-Alexandre-Jacques Durant, comte de Mareuil (1769-1855), après avoir fait la campagne de 1793 en Alsace, entra dans la diplomatie en 1794, fut, de 1796 à 1805, chef de la division politique au ministère, puis, sous l'Empire, ministre plénipotentiaire à Dresde, à Stuttgart, à Naples; il géra un instant le ministère des affaires étrangères sous le gouvernement provisoire, fut député aux Cent-jours, sous la Restauration, ministre à la Haye et à Lisbonne, pair de France en 1832, ambassadeur à Naples de 1832 à 1834.

de servir l'empereur Napoléon, à qui il devait sa couronne.

Nous fûmes bien payés de notre service, Bignon et moi, par le charme de l'entretien de l'auteur de *Valérie* et de cet esprit d'ange qui était selon moi exclusif à sa fille. Ces dames devinrent donc notre société habituelle jusqu'au moment où Bignon dut partir pour Vienne. Alors je restai seul héritier d'une partie de ses pouvoirs politiques et de toute l'affection qu'il portait à Mme de Krüdener. Je me crus obligé de l'aimer pour deux. Les conversations littéraires de Juliette et de sa mère avaient pour moi un attrait tout à fait nouveau. Leur exquise sensibilité en matière de goût était, si je puis le dire, le reflet académique de celle de leur âme; elles portaient en toute chose l'amour passionné du bien, sans prétentions, sans intolérance, sans bruit, sans vanité. Rien n'était plus délicieux que de voir la douce Juliette, qu'un enfant eût fait rougir, s'échauffer insensiblement, au gré de sa nature expansive, pour une action, pour une idée, pour une œuvre de prose ou de poésie, de poésie surtout. Elle devenait alors sublime à sa manière, qui n'était pas celle de sa mère. Celle-ci était la harpe ou la lyre; Juliette était la mélodie.

Le manuscrit présente ici une lacune, constatée par une note laconique de Mme Gengoult de Clairville, fille de l'auteur : « Manque quatorze pages. » Ces quatorze pages, égarées ou volées sans doute, car rien ne nous donne lieu de supposer une suppression volontaire, formaient la dernière et majeure partie du chapitre v. Voici, dans le sommaire placé par Norvins en tête du chapitre, ce qui se référait à cette dernière partie :

Course avec la princesse Stéphanie aux eaux thermales de Kintzingerthal. — Le cuisinier du duc d'Enghien. — Inquié-

tudes sur l'armée française. — Bruits malveillants. — Université d'Heidelberg. — Le professeur Voss. — Esprit révolutionnaire des étudiants contre Napoléon pour l'affranchissement de l'Allemagne. — J'en écris à Vienne à M. Bignon. — L'Empereur dédaigne l'avis. — La reine de Westphalie doit quitter Cassel. — Elle se rend à Strasbourg, auprès de l'Impératrice et de la reine de Hollande. — Je détermine la princesse Stéphanie à s'y rendre. — Je vais plus tard faire ma cour aux quatre princesses à Strasbourg. — Là, je fais connaissance avec la reine de Westphalie. — Victoire de Wagram. — La reine de Westphalie et la grande-duchesse de Bade retournent dans leurs États. — Je suis remplacé à Carlsruhe par un ministre plénipotentiaire, le général Girard. — Je suis nommé chambellan de la Reine et introducteur des ambassadeurs. — Retour à Cassel.

CHAPITRE VI

MARIAGE DE NAPOLEON.

Je fus bien traité par le Roi, la Reine et la cour à mon retour à Cassel. Mais je fus frappé des progrès que, pendant mon absence de six mois, avaient fait la royauté, celle du Roi surtout, et sa représentation. Le luxe des costumes et des fêtes était porté à son comble : il n'y avait que M. Jollivet qui ne fût pas endetté. Il menait toujours son affaire de directeur des domaines et de l'enregistrement, plus l'hypothèque, avec son catogan dans sa bourse. Mais avec Siméon et Beugnot, il formait un trio de pleureurs sur Babylone. Je me rappelai alors que M. Jollivet avait été appelé par l'Empereur à Erfurt, et qu'à cette demande : « Eh bien, monsieur Jollivet, comment va mon frère Jérôme ? » il avait répondu : « Sire, ce jeune prince ne me paraît pas encore mûr pour la royauté. » Peu de jours après cette naïve observation, j'avais vu arriver au palais Daru, cet inflexible exécuteur des dispositions fiscales de l'Empereur : « Mon cher, me dit-il, je viens laver la tête à votre petit roi... Tudieu ! comme il y va ! D'un trait de plume il se donne deux millions de plus de revenu sur ses domaines ! Il joue un jeu à se faire rappeler à Paris, et je vais le lui dire de la part de l'Empereur. » Il y alla, et fit son message sans

autre ménagement. C'était le commentaire infallible du mot de Jollivet, qui avait averti l'Empereur à sa manière. Beugnot et Siméon eurent leur part de l'humeur du grand maître, ce qui était injuste : car depuis sa prise de possession, le Roi n'admettait plus la tutelle, les commissaires de l'Empereur n'étant plus que ses ministres (1).

Tout chambellan que j'avais l'honneur d'être de S. M. la Reine, je ne voyais pas venir les occasions de reprendre librement avec elle les causeries de Strasbourg. Je n'entretenais un peu le feu sacré de *notre conquête réciproque* qu'au jeu de la cour, où je pouvais en me plaçant derrière son fauteuil échanger de temps à autre quelques paroles avec elle : tant ses dames, peu rigoureuses d'ailleurs pour leur propre compte, se montraient jalouses de préserver la Reine des plus innocentes distractions ! Mais il faut l'avouer, parfois leur zèle de pruderie était si comique qu'il finissait par égayer la conversation, et j'avais le bonheur de les mettre en scène au grand plaisir de la Reine, qui en riait comme un enfant. Quand j'étais de service, ces charmantes eunuques du palais se grimaient en colombes effarouchées et nous donnaient à rire, à nous autres chambellans célibataires. La morale de tout cela était que S. M. la Reine n'était visible qu'en public et serait morte d'ennui dans son délicieux appartement, s'il n'y avait pas eu une bibliothèque où les quatre langues littéraires de l'Europe étaient à son service.

A propos de livres, je me trouve avoir conservé un petit in-folio de cent vingt et une pages, divisé en onze *titres*, subdivisés eux-mêmes en *chapitres*, et ceux-ci en *articles*,

(1) Ce fut bien pis après le départ de Beugnot et de Jollivet : Jérôme alors, selon le mot de Talleyrand, « régna seul, c'est-à-dire qu'il eut une cour et un budget, ou plutôt des femmes et de l'argent ». (TALLEYRAND, *Mémoires*, t. II, p. 24.)

dont le dernier, chapitre *Des demoiselles d'honneur*, porte gravement : « Leurs fonctions et attributions sont déterminées par un règlement intérieur. » Il fut en effet si intérieur que, pendant ma chambellanerie, il m'échappa complètement, ainsi qu'à ces demoiselles, à qui parfois j'en demandais des nouvelles. Toujours est-il que le *Code de l'étiquette westphalienne*, que j'ai sous les yeux, est à l'instar de celui des Tuileries de l'époque imprimé sur papier jésus, sans nom d'auteur, sans nom de libraire, sans nom d'imprimeur, sans millésime, sans le nom même de la capitale où il fleurissait. Il donnait par un incognito si complet l'idée de quelque chose d'éternel, d'incrédé, telle que serait une loi tombée du ciel pour rendre les hommes heureux. Je saisis cette occasion de reconnaître l'inviolabilité de cet ouvrage d'un auteur inconnu : car il n'en a jamais existé de contrefaçon, tant il porte avec lui le despotisme de son privilège. L'Évangile est moins favorisé : mais il dure encore.

Je ne sais plus combien nous étions de la *maison*, hommes, femmes et demoiselles : mais je me rappelle que pour toutes les fêtes de ville et de campagne où nous passâmes l'hiver et le carnaval, Madame, c'est-à-dire le Roi, demandait toute sa toilette. Ces jours-là, nous étions tous de service, acteurs et comparses. Les ministres eux-mêmes n'y échappaient pas, et il fallait voir le vieux provençal Siméon, qui de sa vie n'avait mis un chapeau sur sa tête, alors que par trente degrés de froid nous devions aller chercher du plaisir en traîneau à Napoleonshöhe, il fallait le voir, ce vieillard si sociable, enfoncer malgré lui son chapeau à plumet sur son toupet à frimas pour se garantir des autres, et désolé, quand il arrivait au lieu de la fête, de se sentir si outrageusement décoiffé et d'être par-dessus le marché dans l'impossibilité de remettre ce

chapeau enfariné sous son bras. Au moins avait-il, dans l'indépendance de son costume de ministre, le droit et la ressource de le cacher sous une épaisse douillette de soie piquée. Mais nous, gens de la maison, hommes à l'habit écarlate brodé en or, il nous fallait l'arborer courageusement, malgré la température, sur la pelle du maudit traîneau... Mais, je dois le dire, cela ne m'arriva qu'une fois : à la suivante, je parus avec un énorme manteau bleu par dessus l'uniforme. On cria au révolutionnaire, et cela avec d'autant plus de raison que ce mauvais exemple, qui glaça d'indignation la royauté tout en réchauffant son service, finit, comme toute nouveauté, par devenir une règle générale. « Où est donc votre manteau ? » dit un jour avec humeur le premier chambellan à un camarade du pays, plus habitué que nous au froid et surtout au servilisme. On ne voulait déjà plus de cette sorte de zèle. — En cela, je fus législateur, et même après moi le manteau du chambellan garda mon nom. Ce fut ma seule fondation en Westphalie, après celle du *Moniteur*.

De toutes les fantaisies ruineuses et amusantes qui signalèrent le carnaval de 1810, il n'y en eut pas de comparable au ballet des *Noces de Figaro*. Taglioni (1), le père de la future sylphide (2), dirigea ce divertissement et ses répétitions avec le talent qu'on lui connaissait. Blangini (3), alors aussi dans toute la fraîcheur de son génie musical, composa, je crois, la musique et condui-

(1) Philippe Taglioni (1777-1871), successivement maître de ballet à Stockholm, à Cassel et à Varsovie.

(2) Marie Taglioni, comtesse Gilbert de Voisins (1804-1884), la plus célèbre danseuse de son temps. Son triomphe fut le ballet de la *Sylphide*, composé par son père.

(3) Joseph-Marc-Marie-Félix Blangini (1781-1841), maître de chapelle du roi de Bavière, de Pauline Borghèse, de Jérôme, fut sous la Restauration professeur au Conservatoire.

sait l'orchestre. Mais il fallait des costumes, et le Roi siégeant chez la Reine en conseil chorégraphique décida, à l'unanimité du beau sexe, que tous les costumes seraient en velours et en satin. Épuisés que nous étions par la cherté de nos uniformes, dont j'avais pour ma part déjà changé trois fois depuis mon entrée au service westphalien, en apprenant la nouvelle de ce verdict royal, nous fûmes au moment de donner notre démission en masse, quand on vint nous dire que Sa Majesté s'était réservé de faire tous les frais du vestiaire masculin et féminin. Alors, transporté de reconnaissance, j'allai remercier toutes les dames du palais... et le tailleur de la cour vint nous prendre mesure. — Je ne me souviendrais que de mon costume de jardinier, qui était en velours épinglé gris clair avec des agréments en satin ponceau, si pendant une de ces mortelles répétitions du palais mon ami le comte de Salha (1), chevalier d'honneur de la Reine, qui était un de mes causeurs de choix et d'habitude, ne fût venu me dire à l'oreille que j'étais du voyage de Leurs Majestés pour assister au mariage de l'Empereur. Ce fut cette fois seulement que j'approuvai ce mariage.

J'avais, indépendamment de la faveur dont j'étais honoré, une distinction toute particulière : c'était d'être le seul de ma catégorie qui ne fût pas décoré de l'ordre de Westphalie, bien que son fondateur m'eût trouvé à son arrivée à Cassel avec les aiguillettes de la garde et la croix de la Légion d'honneur reçue à l'armée. Cette observation ne devait pas échapper à celui qui me l'avait donnée. Cependant, malgré l'absence de cet insigne sur ma poitrine, je demandai au Roi la mission qui devait le représenter

(1) N. de Salha, ancien officier de marine, était l'un des favoris de Jérôme, qui le créa comte de Hœne et le fit ministre de la guerre à la fin de 1810.

soit à Vienne, soit à Berlin, appuyant cette requête de la nécessité qui sautait aux yeux de ne confier l'une et l'autre qu'à des Français : car toute victoire, pour porter son fruit, a besoin d'être continuée par la diplomatie. Il me fut répondu par des promesses que je pris pour des engagements, mais on y manqua doublement en nommant deux Allemands... Mais aussi nous partimes enfin pour Paris, où, comme Antée, je repris des forces en foulant le sol natal. C'était la seconde fois que j'y revenais depuis que j'étais au service de Westphalie, et je me promis que cette fois j'y resterais. En attendant, ou plutôt en guettant l'occasion convenable d'un divorce avec cette cour, je ne fus pas fâché d'assister au mariage de Napoléon. Ce fut donc avec une véritable joie que je remontai dans les voitures de Leurs Majestés, mes souverains, pour aller rejoindre l'Empereur parti pour Compiègne, où il voulut avec raison tout disposer lui-même pour la réception de Marie-Louise. Là se réunirent avec tout l'éclat de la circonstance les cours de famille, au petit pied, seulement par échantillons, mais bien choisis. Napoléon y avait appelé sa maison d'Empereur, ses ministres, les maréchaux colonels généraux de sa garde, son grand maréchal, les principaux officiers de son service d'honneur, etc., etc. Il n'y avait de place au château que pour la nouvelle Impératrice, les ménages royaux et leur intérieur. Depuis Son Altesse le prince de Neufchâtel et de Valengin jusqu'à moi, tous les entours de tant de majestés logèrent dans la ville. Napoléon lui-même en donnait l'exemple : il s'était chastement réservé l'hôtel de la Chancellerie, afin de ne pas habiter sous le même toit que sa jeune fiancée avant la célébration nuptiale... mais il savait par cœur l'histoire de Henri IV.

Ce fut à peine si, pendant les quatre ou cinq jours que

nous passâmes à Compiègne, nous pûmes entrevoir l'Empereur, à moins qu'il ne traversât nos salons de service, où il ne s'arrêtait point. Quant à lui être présentés comme maison d'honneur du roi et de la reine de Westphalie, il n'y avait pas eu moyen d'y songer. Entièrement absorbé par la passion de son mariage, sa journée se passait à ordonner et à préparer toutes choses. Chaque jour il expédiait un courrier à Marie-Louise avec une lettre; chaque jour il en recevait une d'elle. Tantôt il lui envoyait un bouquet de fleurs rares de ses jardins d'hiver, tantôt des faisans de ses réserves. L'homme des grandes actions se faisait l'homme des petits soins. Il était complet et toujours supérieur et original dans tout ce qu'il faisait lui-même. Aussi c'était bien curieux de le voir faire l'amour de loin. Il allait et venait dans les appartements de l'Impératrice, où les tapissiers étaient encore; il pressait, il poussait les ouvriers; il improvisait des détails qu'il faisait exécuter sous ses yeux. Il était dans une agitation de futur jeune marié, dans une impatience fiévreuse d'amoureux de premier amour, qui transformaient à tous les regards le profond législateur, le grand politique, le géant de la guerre. Après l'avoir vu si glorieux de la victoire de Marengo, de celle d'Austerlitz, de celle de Friedland, de celle de Wagram, il était précieux de le saisir, de le surprendre dans ce négligé, dans cet abandon, dans cette abdication momentanée de sa puissante nature.

Au milieu de toutes ces occupations domestiques, Napoléon n'oubliait pas qu'il était un amant couronné de cette grosse couronne qui aurait pu être celle de l'empire d'Occident. Alors il devenait le législateur de l'étiquette impériale, et il dictait gravement les programmes du cérémonial pour la réception de l'Impératrice. Il avait ordonné que trois tentes fussent dressées à deux lieues en

avant de Soissons, et le programme portait cette disposition sacramentelle : « Lorsque Leurs Majestés se rencontreront dans la tente du milieu, l'Impératrice s'inclinera pour se mettre à genoux; l'Empereur la relèvera, l'embrassera, et Leurs Majestés s'assoieront. » Mais l'Empereur avait compté sans son hôte, et cet hôte, c'était lui.

On était sur le qui-vive, empereur, rois, reines et chambellans : car le cérémonial exigeait que toute la cour accompagnât Napoléon à l'entrevue. La garde à cheval attendait l'ordre pour les escortes, et les voitures étaient prêtes; chacun aussi était prêt à y monter. « Vous devriez bien, dis-je au comte de Rémusat, premier chambellan chargé des théâtres, nous donner ce soir pour intermède *Hercule aux pieds d'Omphale*. » Nous en étions là de nos causeries dans le salon de service, quand on vint nous dire qu'Hercule avait disparu.

En effet, profitant du trouble du palais, de l'obscurité et du mauvais temps, l'Empereur s'était esquivé par un escalier dérobé et était sorti par une petite porte du parc. Il y avait trouvé une simple calèche bien attelée où, précédé d'un seul courrier, il se jeta avec Murat, enveloppés l'un et l'autre dans de grands manteaux, et à toutes brides il alla s'embusquer à deux lieues de Soissons, au village de Courcelles, sous le porche de l'église, pour y guetter l'arrivée de Marie-Louise. Murat avait aussi un intérêt quelconque dans cette échauffourée conjugale, car depuis Strasbourg la reine de Naples accompagnait l'Impératrice. Enfin parut la voiture si désirée : à l'instant, comme un sous-lieutenant qui revoit sa cousine, Napoléon s'élança de la calèche, ouvrit brusquement la portière de la berline impériale, mit sa sœur Caroline sur le devant, prit sa place et embrassa l'Impératrice. Tout cela se fit si rapidement qu'il avait dix fois embrassé la jeune archiduchesse.

qu'elle savait à peine à qui elle devait cet impromptu. Ce fut une affaire d'avant-postes, conçue et exécutée militairement : Marie-Louise fut surprise et conquise.

Pendant que cette scène d'un romanesque si original se passait sur la grande route, nous avons eu le temps de visiter les délicieux appartements que le bon goût et le luxe des artistes et des tapissiers de la cour avaient décorés pour la jeune souveraine. Je ne puis oublier un boudoir où l'on achevait encore de suspendre des draperies : il était tellement plafonné, tapissé et drapé en magnifiques châles de l'Inde et en telle quantité, que ce cadeau impérial était estimé huit cent mille francs. C'était de l'invention de Napoléon, homme à la fois taillé à l'antique et à l'orientale. L'ameublement était complètement asiatique : je n'ai jamais rien vu d'aussi riche, d'aussi complet et en même temps d'aussi simple au premier aspect. Napoléon aussi était plus beau avec l'uniforme de sa garde que sous le costume impérial. Marie-Louise fut frappée de la nouveauté de ce boudoir comme d'une féerie ; bien d'autres magnificences l'attendaient ailleurs... Hélas ! de Compiègne à Moscou, trente mois ! Encore deux ans et demi à être les maîtres du monde !

Un courrier vint tout à coup annoncer le cortège. Il pleuvait à verse. On illuminait à force depuis deux heures le palais, les cours, la ville et les faubourgs ; car le vent faisait une guerre acharnée aux lampions. Tout Compiègne se précipita dans les cours, et surtout dans la cour d'honneur ; point de consigne contre l'empressement des habitants. Il en fut de même dans le château, où les galeries, indépendamment de nos grandeurs, se remplirent de toutes celles de la ville et de la Picardie. Enfin à dix heures, par une pluie battante, le canon annonça l'entrée dans la ville de l'auguste couple. A l'instant toutes nos

royautés des deux sexes vinrent s'étager sur les marches du perron et se trouvèrent à la descente de la voiture impériale. L'Empereur en sortit, donnant la main à l'Impératrice, et lui présenta rapidement toute sa famille. Ainsi fit-il dans la galerie, comme au pas de course : il craignait les harangues ; il préférait les vivats en plein air qui depuis l'arrivée au faubourg n'avaient cessé de saluer son bonheur et sa jeune épouse, de toutes les fenêtres et sous les voûtes mobiles des parapluies. Napoléon avait abrégé son cérémonial ; mais, tout en abrégeant le programme des tentes, après avoir manqué le diner de Soissons, il avait pensé au souper, qui fut servi dans l'appartement de Marie-Louise. Il n'y eut en tiers que la reine de Naples, qui, mourant de sommeil, se congédia en sortant de table. Or, qui de trois ôte un, reste deux... Le lendemain à midi, l'Empereur déjeunait auprès du lit de l'Impératrice... Ce fut la Chancellerie qui resta vierge, et Napoléon un simple mortel.

Pendant que l'Impératrice recevait sur le perron les hommages de la famille impériale, Salha et moi nous étions plantés derrière notre souveraine, et nous pûmes de très près examiner Marie-Louise. « Eh bien ! qu'en pensez-vous ? me dit le gentilhomme basque avec son sourire pyrénéen. — Ma foi, mon cher, lui répondis-je en idiome parisien, on ne peut pas se plaindre que la mariée soit trop belle. » Nous étions un peu frondeurs, et d'ailleurs, ainsi que bien d'autres qui tout haut en faisaient une déesse, nous pensions dès le principe que Joséphine et Eugène, étant la femme et l'enfant de la gloire du général Bonaparte, étaient par cela seul l'épouse et le fils légitimes de l'Empereur ; qu'il y avait mésalliance pour le héros de la République et le dominateur de l'Europe à prendre une épouse où les prenaient les autres souverains ;

que sa grandeur était, comme son génie, sans tradition, et que ce mariage autrichien lui enlevait à la fois ce qu'elle avait d'original et de national. Nous gardâmes pour nous ces réflexions et nos commentaires hors de saison : je m'attendais bien peu à être obligé le lendemain à en reproduire la monnaie devant des personnages considérables.

Je fus invité à dîner ce jour-là chez le grand maréchal, le duc de Frioul, le général Duroc, l'intime confident et ami de Napoléon. Il me pria de venir « avant six heures » : ainsi il me revenait *d'en haut* une conversation quelconque. Nous eûmes également l'ordre du roi de Westphalie de nous réunir tous à deux heures dans la galerie pour être présentés à l'Empereur. Nous nous y trouvâmes au grand complet des maisons du Roi et de la Reine, alignés suivant notre rang, quand l'Empereur suivi du Roi et du grand maréchal arriva. Le Roi, à mesure que l'Empereur passait, nous nommait tous individuellement : l'Empereur s'arrêtait, selon l'intérêt qu'il prenait au présenté, et lui adressait quelques mots. De tous j'étais indubitablement celui qu'il connaissait le plus anciennement, puisque je datais pour lui de ma mise en liberté, etc. Aussi voici ce qui arriva : car Napoléon ne faisait rien comme un autre, et de plus il fallait deviner. Arrivé à mon voisin de droite, le comte de Salha, chevalier d'honneur de la Reine, il lui parla. Le Roi me nomma..... L'Empereur passa outre, sans rien dire, sans laisser même entrevoir une impression quelconque sur son visage, qu'il savait rendre impassible à volonté, pouvant exercer aussi sur lui-même l'empire qu'il avait sur les autres. En revanche, il s'arrêta devant mon voisin de gauche et lui parla, bien qu'il n'eût rien à lui dire... Cette présentation terminée : « C'est étrange, me dirent mes deux voisins, que l'Empereur, dont vous

êtes bien connu, ne vous ait pas adressé la parole. — Il n'en pensait pas moins, répondis-je lestement; il a parlé à tous, excepté à moi : c'est une distinction. »

A cinq heures et demie, j'étais dans le cabinet du grand maréchal : « Causons un peu, me dit-il, avant le dîner. » Il débuta par me parler de la cour et du gouvernement de Westphalie, en homme parfaitement instruit des choses et très au courant aussi des personnes, et avec peu de considération pour ce service. « Depuis combien de temps êtes-vous là ? — Depuis dix-huit mois. » Puis, passant à la présentation du matin : « Savez-vous pourquoi l'Empereur ne vous a rien dit ? Le voici. Son silence n'était pas pour vous, mais pour son frère. Dès le jour de votre arrivée, l'Empereur avait remarqué avec un véritable mécontentement qu'étant entré au service du Roi avec la croix qu'il vous avait donnée à l'armée, vous étiez le seul des officiers de sa maison qui ne fût pas décoré de l'ordre de Westphalie, qui vous appartenait de droit. Il en a été blessé, et il l'est encore... » Ne pouvant douter que ce fût l'Empereur lui-même qui me parlât, je témoignai au grand maréchal le désir de rentrer à son service. J'avais deviné juste le motif du rendez-vous; aussi me répondit-il avec une expression de satisfaction très prononcée : « Ce soir, j'en informerai l'Empereur; soyez tranquille ! » Ce qui voulait dire : « Pas un mot de cela à personne ! » Nous en étions là, quand on vint avertir le grand maréchal que les ducs d'Otrante et de Rovigo, etc., étaient dans le salon. « Encore deux interrogatoires », me dis-je à moi-même, et je suivis le duc de Frioul. Bientôt je n'eus plus le moindre doute sur la volonté de l'Empereur de me voir quitter le service de son frère. Avant le dîner, Savary, plus pressé que Fouché, me chambrâ dans une fenêtre et me dit tout net : « Voilà assez de West-

phalie, mon cher ! Vous m'entendez ? — Très bien. » Après le diner, j'eus affaire à Fouché. Le mot d'ordre avait été donné ; ils m'avaient dit tous les trois la même chose en styles différents. Et chacun d'eux l'avait accompagnée de commentaires si éclairés, si détaillés sur la cour de Cassel, qu'il n'y avait pas moyen d'éluder ou de gazer la réplique. Je me rappelais de plus le vers de Corneille : *Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ?*... Qu'il parlât, sans doute, et c'est ce que je fis, ce que je dus faire, au lieu de risquer par une niaise courtoisie de donner un démenti à la vérité et à l'Empereur lui-même, qui m'interrogeait par ces trois grands personnages. Il fut donc, le soir même, triplement informé que ma démission vengerait la croix d'honneur. Car c'était là le vrai, le seul grief : je ne faisais qu'accepter l'occasion attendue, et elle m'était donnée par l'Empereur. Cependant, afin que, de ma part, tout fût convenable, il fallait un motif actuel à cette démission. Je dus cette bonne fortune au Roi lui-même, à Paris, après les solennités et les fêtes du mariage.

Nous sortimes de chez le grand maréchal pour assister au concert. C'était la première fois que l'Impératrice paraissait en public. Elle était éblouissante de jeunesse, de parure et aussi de bonheur : encore naïve, comme une enfant de dix-sept ans qui sortirait de son couvent, fascinée, d'ailleurs, par les adorations de toute la cour, charmée par les empresses des belles princesses de sa nouvelle famille, elle eût été tentée de s'admirer elle-même, si l'auteur de ce culte dont elle était l'objet n'eût pas été là. De fait, elle ne connaissait que lui, et l'on voyait qu'elle éprouvait le besoin de l'avoir toujours auprès d'elle. Par un instinct bien naturel, elle se sentait embarrassée au milieu de tant de femmes inconnues dont

elle ne pouvait éviter ni tromper les regards..... Et, en effet, depuis vingt-quatre heures, quel changement ! Mais Napoléon veillait sur elle, la prévenant, la guidant en toutes choses, la protégeant comme un souverain, la soignant comme un amant, et voilant ses tendresses d'une sorte de paternité. Il n'était pas homme à oublier les devoirs qu'il avait créés lui-même : mais il entendait aussi qu'ils fussent respectés, et, bien que le mystère qui les lui rendait plus chers n'en fût un pour personne, ils furent sacrés pour tous. Ce fut peut-être la seule assemblée réunissant autant de femmes jeunes et belles, intéressées à juger celle qui devenait leur souveraine, où il n'y eut pas la moindre chuchoterie. Le respect et l'amour pour l'Empereur opérèrent ce prodige, qui ne fut pas assez remarqué, mais qui était cependant une preuve presque miraculeuse de l'empire qu'il exerçait à sa volonté sur les esprits. Toutefois, depuis la veille, Marie-Louise avait été jugée à la première vue et en dernier ressort par la seule présence de ses belles-sœurs, et il nous avait été facile, à nous autres anciens amis et habitués de la famille impériale, de savoir ce qu'elles pensaient de l'Impératrice. Je ne crains pas d'assurer que celle-ci dut en grande partie leurs bonnes dispositions à son égard à l'infériorité palpable de sa beauté, qui se traduisait par la *beauté du diable*, en style de salon de service. Celle-là, elle l'avait bien complète ; mais la fraîcheur et l'éclat de son teint, la douceur de ses yeux, le blond cendré de sa riche chevelure n'empêchaient pas qu'on l'aurait prise de loin pour une mère de famille de trente ans, à cause de sa grosse poitrine et de ses hanches fortement accusées. L'épaisseur de ses lèvres, qui attestait sa noble origine, était loin d'anoblir son visage. En un mot, on eût voulu lui voir moins d'*appas* et lui trouver plus d'attraits. « Ce

n'est pas là la souveraine qu'il fallait aux Français, disions-nous, Salha et moi, et encore moins aux Parisiens. Ils aiment par-dessus tout l'élégance et la grâce, et ce n'est qu'à ces deux conditions qu'ils acceptent la dignité. Les Parisiens seront pour Marie-Louise ce que le redoutable parterre de Rome est pour la prima donna à son début.... » Et il en fut ainsi.

On étouffait dans la salle du concert. Mais plus heureux que nos compagnes les dames du palais, quoique nous fussions debout, nous avions et nous primes la liberté d'aller nous asseoir et nous rafraîchir dans la galerie qui la précédait. Par la porte restée ouverte, la musique nous arrivait un peu affaiblie, et partant plus agréable. Mais la pauvre Grassini, que dix ans plus tôt j'avais vue et entendue chanter, si belle et si harmonieuse, à la soirée que M. de Talleyrand avait donnée au vainqueur de Marengo, détonna tout à coup avec tant d'abandon que l'Empereur quitta brusquement le salon, parut précipitamment dans la galerie et n'arrêta sa marche que quand il nous vit tous, suivant l'usage, rangés à la file, immobiles et muets. J'étais placé à côté du grand écuyer de Westphalie, le lieutenant général Morio, ancien ministre de la guerre, qui venait de commander en Espagne, avec peu de succès, le contingent westphalien. L'Empereur s'arrêta subitement devant lui, comme si lui-même était frappé de la foudre qu'il allait lui lancer. Voici ce que j'ai retenu de cette violente improvisation : « Que faites-vous ici ? — J'ai accompagné le Roi. — Qu'êtes-vous ? — Grand écuyer. — Grand écuyer ministre, général, lieutenant général ! Qui vous a donné ces étoiles ? Où avez-vous gagné les étoiles ?... Vous déshonorez l'épaulette..... Quittez vos épaulettes !..... Vous êtes un lâche ! » Morio manqua tomber mort. L'Empereur alla

jusqu'au bout de la galerie. Nous étions consternés. De l'autre côté, on chantait à force : la Grassini s'était relevée..... L'Empereur revint sur Morio et lui dit avec rage : « Quittez l'uniforme !..... Vous le déshonorez ! Vous êtes un lâche !..... » Puis il rentra au concert. Selon l'usage, chacun s'était éloigné de Morio, qui restait comme pétrifié. Je fis mon devoir, malgré le peu d'amitié que j'avais pour lui : « Sortez vite, lui dis-je, avant que l'Empereur revienne ; il peut vous faire arrêter, et de là à un jugement, il n'y a pas loin. — Je n'ose bouger, me répondit-il. — Donnez-moi le bras : nous sortirons ensemble. » Et je le conduisis chez lui. « Vite, lui dis-je, montez en voiture et partez pour Paris, où nous serons demain. Il faut que l'Empereur sache que vous n'avez pas couché à Compiègne, et je m'en charge. » Morio partit... Décidément, cette journée était peu favorable au roi de Westphalie. Seul témoin peut-être survivant de cette horrible scène, je me demande encore de quelle nature était Napoléon, pour passer ainsi brusquement de l'ivresse de l'amour et du bonheur à celle de la fureur et de la rage. Il était de la nature du volcan : l'Etna rugit couvert de fleurs (1).

Le 29 mars, la cour partit de Compiègne pour Saint-Cloud, où devait être célébré le mariage civil. Le mariage religieux était fixé au 2 avril, à Paris. Il était temps de consacrer le passé, le présent et l'avenir : car il en fut à Saint-Cloud du pavillon d'Italie, réservé à l'habitation privée de Napoléon, comme de la Chancellerie à Compiègne. Le mariage civil, auquel assistèrent vingt-cinq car-

(1) La justice nous fait un devoir d'ajouter que l'année suivante, en annonçant l'assassinat de Morio, Reinhard écrivait à Maret : « Il possédait un courage à l'épreuve, et son seul désir était de trouver une occasion pour se réhabiliter par une action d'éclat aux yeux de Sa Majesté Impériale. » (*Un roi qui s'amusa*, p. 158-159.)

dinaux, fut célébré avec la pompe convenable et suivi d'une fête magique dans les jardins et le parc de Saint-Cloud. Les cascades furent illuminées avec tant d'art et de profusion qu'elles paraissaient retomber en nappes de feu. Les grilles restèrent ouvertes toute la nuit à l'immense population qui, malgré la pluie, afflua de toutes parts, et la joie populaire eut son cours. Mais au palais une scène d'intérieur, dont à Compiègne j'avais vu ou plutôt entendu se préparer l'orage, réunissait dans son cabinet l'Empereur et ses sœurs. Le sujet était grave, car il s'agissait de les décider, ainsi que les reines de Hollande et de Westphalie, à porter à elles cinq la queue du manteau de l'Impératrice à la solennité du mariage religieux. Je dois dire que la résistance la plus opiniâtre venait des deux qui n'étaient pas reines, des princesses Élisabeth et Pauline, simples duchesses souveraines, qui, par conséquent, avaient à faire un sacrifice de dignité bien inférieur à celui de leur sœur, la reine de Naples. La princesse Borghèse semblait vouloir défendre encore une autre royauté, celle de la beauté, qu'aucune de ses sœurs ni des reines ne pouvait lui disputer : « Jamais, jamais, m'avait-elle dit à Compiègne, je n'y consentirai ! J'aimerais mieux mourir. » L'Empereur, qui connaissait bien le caractère de ses sœurs, s'y était pris de loin pour les amener à remplir cette condition du programme, invariablement arrêté par lui ; il était, toutefois, parti de Compiègne sans l'avoir obtenue. Finalement, elles ne cédèrent à Saint-Cloud qu'à un ordre souverain, tel que Napoléon savait au besoin en donner pour que sa volonté fût faite sur la terre : Jupiter avait dû tonner.

Le 2 avril, le plus beau soleil, celui qui, de tout temps, était au service de Napoléon quand il ne pouvait s'en passer, le plus beau soleil avait éclairé la magnifique et

solennelle entrée de l'Empereur et de l'Impératrice par les Champs-Élysées, entre deux arcs de triomphe dont l'un improvisa la représentation fidèle de celui de l'Étoile, tel qu'il est aujourd'hui, et l'autre s'élevait au pont tournant. Le cortège traversa le jardin des Tuileries. Certainement, on put évaluer à deux ou trois millions le nombre des spectateurs que la pompe et la nouveauté des fêtes parisiennes attirèrent de toutes les provinces et firent sortir de leurs maisons dans cette journée vraiment monumentale ; un an après, elle devait être rappelée par celle de la naissance du roi de Rome, que je fus si heureux, si glorieux de célébrer et aussi de chanter dans la Ville éternelle. — Le cortège arriva par l'intérieur du palais à la grande galerie, qui offrit à la jeune Impératrice un coup d'œil tout à fait nouveau. Elle était littéralement tapissée des deux côtés, sur trois rangs de gradins, des dames les plus distinguées de la cour et de la ville, dont les brillantes toilettes avaient fait gagner, sans doute, quelques millions au commerce parisien. Elles étaient étincelantes de broderies, de perles, de diamants ; mais elles eurent affaire à forte partie, et il leur fallut baisser pavillon devant l'éclat des parures impériales, royales et ducales....., dont le joaillier de la couronne pourrait seul rendre compte, sauf de cet éclat inconnu qu'elles recevaient des rayons du soleil, dont chaque diamant semblait être une étincelle. Le matin, les six princesses étaient des déesses ; le soir, elles furent des astres. Nous suivions avec nos grands costumes chacun notre souveraine, et j'éprouvai un plaisir infini à voir avec quelle mauvaise grâce affectée la princesse Pauline portait ou laissait vaguer la portion qui lui revenait de la queue du manteau de sa belle-sœur. Elle était rouge de dépit, et elle riait d'humeur, en laissant voir, toutefois, que si la plus

grande marchait devant, elle était suivie par la plus belle. La princesse Borghèse était asservie et non domptée ; jamais elle n'oublia cette humiliation ; jamais elle ne la pardonna à l'Impératrice, qui n'en était que l'occasion, et depuis il fallut toute l'autorité de l'Empereur pour la décider à paraître de temps en temps au cercle de l'Impératrice.

Le grand salon d'Apollon, où se termine la galerie, avait été converti en chapelle d'une grande magnificence. On y avait élevé tout autour des tribunes pour les rois et princes étrangers, le corps diplomatique, les ministres, les cardinaux et tout ce que Paris renfermait de plus considérable en personnages des deux sexes. Au fond de cette chapelle était l'autel. Le cardinal Fesch, grand aumônier de France, donna la bénédiction nuptiale aux deux époux, et tout fut consommé. Mais en se levant de son prie-Dieu, Napoléon remarqua que douze cardinaux seulement avaient assisté à son mariage religieux, tandis qu'ils étaient tous l'avant-veille au mariage civil. Rentré dans ses appartements, il fit appeler le ministre des cultes et le chargea de s'informer auprès de tous ces cardinaux des motifs de leur conduite. Mandés chez le ministre, ils lui dirent que le Souverain Pontife n'étant pas intervenu pour la dissolution du premier mariage, par cela seul ils n'étaient pas libres d'assister au second. L'Empereur, qui était à cheval sur les libertés de l'Église gallicane, et qui, soit pour le divorce, soit pour la dissolution du mariage religieux, avait rempli les conditions de la loi civile et ecclésiastique de France, exila ces cardinaux et leur fit défendre de porter le costume rouge ; ils furent appelés *cardinaux noirs*. — Au château de Valençay, les princes détrônés d'Espagne, moins susceptibles que les cardinaux, chantaient le même jour un *Te Deum*, et donnè-

rent un banquet solennel où le prince des Asturies, depuis Ferdinand VII, porta ce toast : « A la santé de nos augustes souverains, le grand Napoléon et Marie-Louise son auguste épouse ! » Il était difficile d'être un meilleur chrétien et un prince plus méprisable.

Les maisons d'honneur de LL. MM. le roi et la reine de Westphalie furent remarquées à la cour des Tuileries par l'éclat de leurs costumes. Les nôtres avaient parodié ceux des chambellans de l'Empereur, avec cette différence seulement que tout ce qui était en argent sur leurs uniformes était en or sur les nôtres, et le reste à l'avenant. Aussi étions-nous très empressés de nous débarrasser de nos manteaux de velours écarlate à collets rabattus de drap d'or, de nos toques à plumes, de nos larges ceintures de satin blanc à torsades d'or, de nos bouffettes pareilles, de nos écharpes de dentelle et de nos glaives à la romaine, aussitôt que nous le pouvions. C'est ce que je fis avec deux de mes collègues brodés, le soir du mariage, où la grande fête parisienne nous appelait aux Champs-Élysées. Les réjouissances populaires de la grande ville où j'étais né me firent abandonner avec joie les magnificences si bien ordonnées qu'on est convenu d'appeler à la cour des divertissements. Nous profitâmes de la confusion qui suivit la levée du grand couvert du splendide banquet dont la salle de spectacle du château avait été le théâtre, pour nous esquiver, gagnernos logements et nous travestir en simples citoyens. Nous étions logés sur la place Louis XV, où la foule était compacte, comme aux Tuileries, comme aux Champs-Élysées, comme sur les boulevards. Aussi le passage des voitures était interdit par la foule d'abord, ensuite par des cuirassiers échelonnés de distance en distance. Notre voiture fut donc arrêtée par eux. Mais harnachés comme nous l'étions, nous ne pou-

vions en descendre pour gagner à pied notre hôtel, quand je m'avisai de crier aux cuirassiers que j'étais l'ambassadeur d'Espagne : l'habitude des cours m'avait appris le privilège du corps diplomatique. En disant cela fortement, et avec une sorte d'accent étranger, je passai habilement par la portière ma tête empanachée et mon bras écarlate brodé d'or ; ce que voyant, le cuirassier, le sabre haut, cria : « Place ! place ! » rallia ainsi deux de ses camarades qui se mirent en patrouille devant notre voiture et nous escortèrent jusqu'à notre maison. Au bout d'un quart d'heure nous en sortions en chapeau rond, en frac et en bottes, et, redevenus Parisiens, nous allâmes nous faire étouffer et bousculer depuis les chevaux de marbre jusqu'à l'arc de triomphe, d'où nous vîmes venir jusqu'à nous le feu d'artifice. Parti de la place, il courut avec ses girandoles sur les deux côtés de l'avenue et vint allumer au-dessus de nos têtes le bouquet colossal.

Deux jours après, je reçus inopinément l'ordre de retourner à Cassel avec M. Meyronnet (1), notre grand maréchal : car rien ne nous manquait de la cour impériale. Comme j'étais venu avec le Roi et la Reine et qu'en leur absence je n'avais rien à faire en Westphalie, il me fut démontré qu'on voulait me donner un désagrément. Je saisis alors cette occasion que me fournissait le Roi lui-même, et sur une belle feuille de papier à tranches dorées j'écrivis à Sa Majesté, la suppliant pour dernière faveur de vouloir accepter ma démission et m'accorder une audience pour prendre congé de Leurs Majestés. J'obtins

(1) Meyronnet était encore un ancien officier de marine que Jérôme avait fait grand maréchal du palais et comte de Wellingerode. En 1809, il eut le désagrément d'être surpris par la petite bande du duc de Brunswick-Oels, embarqué à Brême et conduit prisonnier en Angleterre : on ne tarda pas à l'échanger.

seulement l'audience; je m'y rendis, bien informé de la résolution du Roi de refuser ma démission; j'arrivai donc armé jusqu'aux dents. Le Roi le prit de très haut, ce qui me mit à mon aise. Alors, d'un peu moins haut sans doute, j'énumérai mes griefs, depuis la croix de Westphalie, en me servant de l'argument de l'Empereur; puis mon rappel de Carlsruhe au lieu de m'y avoir laissé en qualité de ministre; puis les missions de Vienne et de Berlin données à d'autres, bien que l'une des deux m'eût été promise, et, dès le principe, le refus du titre de conseiller d'Etat, quand je cessais d'en être le secrétaire général après avoir eu seul le fardeau de l'organisation. Le Roi se trouva singulièrement offensé de ces vérités, me le témoigna, refusa ma démission et me déclara que je ne serais pas employé par l'Empereur. « J'en courrai le risque », répondis-je en politique consommé, et j'ajoutai : « Quant à ma démission, je la prends, Sire, puisque Votre Majesté la refuse. » Et saluant respectueusement le Roi, je le quittai avec le regret de ne pouvoir aller prendre congé de la Reine.

Leurs Majestés passèrent encore une quinzaine de jours à Paris; j'eus plusieurs fois l'honneur de les voir de loin à la cour, où le grand maréchal m'avait rendu mes entrées. Mais de tous côtés, il me revenait de la part du Roi, et notamment par les personnes de la maison de la princesse Borghèse, dont mon frère était écuyer, et dont j'étais resté l'ami et le protégé depuis Saint-Domingue, il me revenait les preuves d'une persécution et d'une *vendetta* acharnées, à tel point que l'Empereur lui-même en étant informé, chargea son ministre de la police d'imposer de sa part le silence à son frère à mon égard. Ce fut le duc de Rovigo lui-même qui me dit avoir reçu cet ordre de l'Empereur et l'avoir exécuté la veille.

Telle fut (1) la fin de mes rapports avec le roi de Westphalie, qui réellement, en 1810, « n'était pas encore assez mûr pour la royauté », ainsi que le conseiller d'Etat Jollivet l'avait dit à l'Empereur à Erfurt en 1808. Cependant il avait pris d'emblée la royauté très au sérieux. Car vers cette époque d'Erfurt, je me souviens qu'à une des réceptions du dimanche matin, comme on se plaignait d'un maître de poste, le Roi dit « qu'il fallait lui faire donner cent coups de bâton ». Puis, lui ayant représenté que cet homme était un vieux capitaine retraité : « Eh bien ! reprit le Roi avec violence, je vois bien qu'il faudra que je fasse couper quelques têtes... » Tandis que nous autres Français nous nous regardions en riant, les grands officiers et les conseillers d'Etat indigènes se regardèrent tout pâles, et j'eus de la peine à les rassurer, ainsi que Beugnot et Siméon, à qui ce début de règne parut peu encourageant pour l'avenir. — J'avais, sur son ordre, suivi le Roi dans son cabinet, après une séance du conseil d'Etat, et je ne sais plus à propos de quelle mercuriale venue de Paris, il me dit : « Ici aussi, je suis empereur. — Ah ! Sire, lui répondis-je, si une telle parole arrivait dans cette maison (l'hôtel du ministre de France), un autre ordre viendrait de Paris pour vous y rendre, et vous ne reverriez peut-être jamais votre palais de Cassel. » Je suis trop vieux, non pour me rappeler, car la mémoire me survit, mais pour retracer une foule de particularités, soit en paroles, soit en actions, d'une royauté si profondément incarnée, que chaque jour je voyais le bon plaisir si galant des rois du bon vieux temps ressusciter à Cassel. *Yo el Rey* y remplaçait le *Dieu le veut* du moyen âge, et cela sans tradition, que je sache, de quelque empire de

(1) L'auteur ne dit pas tout. (Note de Mme de Norvins?)

Trébizonde, comme à ces pauvres Commènes pensionnés par l'Empereur. Que de fois, depuis la chute de l'Empire, je me suis rappelé le mot de la vénérable Mme Lætitia, qui n'avait pas voulu du titre d'*impératrice mère* ! « J'économise pour tous ces rois », disait-elle ; et celui de Napoléon à Joseph : « Ne semble-t-il pas qu'il s'agisse de l'héritage du feu roi notre père ! » Il y a longtemps que j'ai dit et peut-être imprimé que, dans le principe, une seule chose avait manqué à la fortune de Napoléon, à savoir, d'être l'unique de la famille Bonaparte comme il l'était dans la famille humaine. Mais puisqu'il avait quatre frères à pourvoir, les grandes dignités de l'Empire étaient là pour les attacher exclusivement à son règne sous ses yeux et les élever après lui au-dessus de tous. Quant aux États conquis, des maréchaux gouverneurs y auraient suffi. Les gages restaient à la paix ; l'Europe n'aurait pas été alarmée. Et quel plus bel empire existait-il au monde que la Gaule des Gaulois et des Mérovingiens, que la France de la République, entre l'Océan et la Méditerranée, entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées ! Il faudra bien y revenir un jour.

Je sus par la princesse Borghèse, par Duroc, par Savary et par le duc de Bassano, que l'Empereur ne me perdait pas de vue et que d'un jour à l'autre je serais placé. Savary m'avait dit négligemment, un jour à dîner chez lui en famille : « Je veux vous avoir dans mon ministère (1). — J'ai été si souvent en surveillance, lui répondis-je en riant, et j'y suis probablement tellement encore aujourd'hui, que je ne suis jamais sorti de votre ministère ; je n'ai donc pas besoin d'y entrer. » C'était ainsi qu'alors les choses se préparaient, et il n'en fut plus question. Je

(1) Il venait de remplacer Fouché à la police générale.

crus donc devoir profiter de mes vacances pour aller courir la province, et voici quelle en fut l'occasion. Du moment où j'avais appris que la bonne Joséphine avait quitté son château de Navarre (1) pour revenir à Malmaison, je m'étais empressé de m'y rendre et de lui renouveler l'hommage de mon vieux et fidèle attachement. Je dois le dire à l'éloge de mes contemporains de 1810, il y avait foule autour d'elle; je dois dire encore que rien n'était plus agréable à l'Empereur que cet empressement, qu'il témoignait aussi par de rares visites et par des lettres fréquentes. J'avais laissé l'impératrice Joséphine à Strasbourg, faisant tirer le canon pour la victoire de Wagram qui la détrônait, et entourée des hommages de l'Allemagne et de la France. Je la retrouvais à Malmaison simple dame de château, impératrice répudiée par un autre Charlemagne, ainsi que sa fille Hortense reine sans États, comme elle aussi vivant heureuse de la gloire de Napoléon, et l'une et l'autre ayant fait une famille de la cour conservée à leur grandeur passée. A ma seconde visite pour prendre congé de Joséphine, car elle allait partir pour Genève, j'eus occasion de lui demander ses ordres pour la Normandie, où j'allais passer quelques jours à Chandé, chez Mme de Caumont, et où je comptais aussi visiter quelques autres de mes amis. Elle m'engagea alors à aller voir Navarre, où elle avait projeté de grands embellissements; elle me chargea de plus de lui faire connaître mes idées sur ce qu'elle voulait faire, et de lui écrire à Genève, où elle comptait aller. Je m'empressai de lui répondre que je me trouvais heureux de lui être agréable et que je remplirais ses intentions; mais son voyage ayant été différé, j'adressai d'Évreux à Desprez, son

(1) Ce château, détruit en 1836. était voisin d'Évreux.

secrétaire des commandements, un rapport détaillé dont elle eut la bonté d'être contente et de me remercier à mon retour.

J'étais à Chandé chez la charmante comtesse de Caumont, la sœur chérie de mon ami Chrétien de Lamoignon, quand arriva le 1^{er} juillet l'horrible désastre du bal que le prince de Schwarzenberg (1), ambassadeur d'Autriche, donna à Leurs Majestés Impériales et Royales. Ce ne fut que vingt-quatre heures après que nous fûmes rassurés sur le sort des personnes qui nous étaient chères. Mon frère aîné, en sa qualité de premier écuyer de la princesse Borghèse, l'y avait naturellement accompagnée; mais il avait eu le bonheur de sortir du bal des premiers avec la princesse; sa lettre, en réponse à la mienne, me donna cette grande consolation. Le souvenir des scènes affreuses qui sur la place Louis XV avaient ensanglanté les fêtes du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette revenait attrister les conversations, et nous disions : « Encore une archiduchesse, encore un désastre ! »

Je ne fis que traverser Paris pour aller passer le reste de l'été chez mon frère à Corcy, dans la forêt de Villers-Cotterets, chez Mme de Damas à Livry, chez Mme de La Briche au Marais. Ces deux derniers châteaux étaient de tout temps pour moi des demeures de préférence, où je n'avais rien à désirer comme amitié, comme famille, comme perfection de la vie sociale et intellectuelle dans la plus exquise réunion du grand monde parisien. J'avais aussi une patrie d'habitude et de choix dans la maison de M. et de Mme de Rémusat, qui, l'un et l'autre attachés à

(1) Charles-Philippe, prince de Schwarzenberg (1771-1819), lieutenant feld-maréchal en 1799, ambassadeur à Paris en 1809, feld-maréchal en 1812 et commandant le contingent autrichien en Russie, général en chef de la coalition en 1813 et 1814, président du conseil aulique en 1815.

la cour, étaient plus sédentaires à Paris. Je serais enfin bien ingrat si je ne mettais pas au nombre de mes plus agréables souvenirs le salon de Mme Sophie Gay (1), dont les habitués étaient Népomucène Lemercier, Jouy (2), Lonchamps (3), d'Aure, Coupigny (4), le roi de la romance, M. de Pontécoulant, Musson (5) le mystificateur, Lenoir son compère, Garat *la mousique*, comme disait Piccini, Dalvimar (6) et sa harpe, Frédéric (7) et son cor, Mme Gail (8) et moi. Nous étions tous jeunes alors, et chez Mme Gay nous ne pensions pas à d'autre fortune qu'à celle que nous donnaient depuis dix ans son esprit, ses talents, l'égalité de son affection, son culte pour les arts et pour les lettres, l'absence de toute prétention et la complète liberté dont on jouissait chez elle. Là la vie se dépensait et se payait en argent comptant; aucune gêne n'entravait l'essor des esprits; on était spirituel, amusant et amusé à ciel ouvert. Mme Gay et son mari

(1) Marie-Françoise-Sophie Michault de la Valette (1776-1852), mariée d'abord à l'agent de change Liottier, divorça pour épouser N. Gay, receveur général du département de la Roër. Elle a laissé des romans et des pièces de théâtre, mais sa célébrité a été éclipsée par celle de sa fille, Delphine Gay (1804-1855), mariée à Émile de Girardin.

(2) Victor-Joseph Étienne, dit de Jouy (1769-1846), militaire sous la Révolution, publiciste et auteur dramatique, membre de l'Académie française.

(3) Charles de Lonchamps (1768-1832), auteur dramatique, fut à Naples chambellan de Caroline Murat et surintendant des théâtres.

(4) André-François de Coupigny (1766-1835), employé dans l'administration de la marine, puis chef de division au ministère des cultes, composa les plus célèbres romances de cette époque.

(5) Ce personnage, mentionné par la plupart des contemporains, avait en effet pour spécialité de *mystifier* ceux avec qui il se rencontrait.

(6) Martin-Pierre Dalvimar (1772-1839), garde du corps sous Louis XVI, harpiste et compositeur, passa pour avoir collaboré aux œuvres musicales de la reine Hortense.

(7) Frédéric Duvernois (1765-1838), corniste, soliste à l'Opéra et professeur au Conservatoire.

(8) Edme-Sophie Garre (1776-1819), femme de l'helléniste Jean-Baptiste Gail, composa des romances et des opéras-comiques.

avaient adopté un rôle qui eût été difficile pour tout autre que pour eux : ils s'étaient arrangés pour n'être dans leur propre salon que de la société de ceux ou de celles qui y venaient. La maison marchait toute seule ; de maîtres, on n'en voyait pas. Jamais l'hospitalité de la civilisation n'avait eu cet attrait, cette couleur, ce caractère. Aussi quelle franche gaieté ! quelle délicieuse musique ! quelle causerie imprévue ! Nous n'étions avertis de l'heure de la retraite que par les invectives d'un perruquier, logé vis-à-vis, qui l'hiver bien après minuit venait arracher sa femme de la fenêtre ouverte où elle savourait les mélodies de Garat, de Dalvimar et de Frédéric. Le souvenir est-il un bienfait ou une punition du ciel ? Je l'ignore, et je me souviens.



CHAPITRE VII (1)

NOMINATION A ROME.

A peine revenu à Paris de toutes mes villégiatures, le duc de Rovigo, qui ne me perdait pas de vue et qui fut informé de mon arrivée, prévint ma visite par un billet très pressant : au nom de la duchesse et au sien, il me sommat de venir le lendemain dîner en famille et célébrer le jour de naissance de sa femme. Nous étions nombreux, et cette espèce de tumulte qui au sortir d'un dîner animé s'empare toujours du salon facilita au duc l'occasion de me procurer dans une fenêtre la bonne fortune d'un tête-à-tête avec lui, sans aucune provocation de ma part. « Ceci est sérieux », me dit-il ; il reprit son thème sur la grande position que m'offrait son ministère, et cela sur l'air de *Compelle intrare*, qui lui était devenu officiellement familier. « Son ministère était européen comme la domination de l'Empereur, et s'étendait sans interruption de Hambourg jusqu'à Rome... L'intention de l'Empereur à mon égard n'était pas douteuse, et il m'en donnait avis confidentiellement... » A ces mots je répondis lestement que les engagements de l'Empereur avec moi étaient bien

(1) Ce chapitre est le seul dont nous ne possédions pas le manuscrit autographe ; les ratures que présente l'original donnent à penser qu'il a été dicté par l'auteur.

plus anciens, puisqu'ils dataient du château de Brienne, quand il s'y était arrêté en allant prendre à Milan la couronne de fer ; que là Sa Majesté impériale m'avait fait la promesse d'une préfecture, que cette promesse était connue de mon ami le duc de Bassano, et enfin que j'étais porté par lui sur son état de proposition (1) pour les trente préfectures nouvelles et anciennes dont les nominations seraient incessamment soumises à Sa Majesté. J'en avais eu l'assurance la veille au soir de la bouche de ce ministre. Je conclus par prier le duc de croire à toute ma reconnaissance et d'apprécier lui-même les motifs de mon refus. Rovigo se mit à rire, en me souhaitant bonne chance, et nous passâmes chez lui, dans le bel hôtel de la rue d'Artois, depuis rue Laffitte, une soirée charmante jusqu'à une heure après minuit. Je m'y livrai avec d'autant plus d'abandon que je crus mon ultimatum aussi bien accepté qu'il avait été donné. Nous fûmes l'un et l'autre d'une gaieté entraînant, comme seraient d'anciens associés heureux de s'être liquidés à l'amiable.

L'hiver était venu, et avec l'hiver le train impérial des réceptions du dimanche matin, des cercles aux Tuileries et à Saint-Cloud, des grands dîners et des soirées chez les princesses, les grands dignitaires, les ministres et les ambassadeurs. J'étais loin de penser que j'assistais pour la dernière fois à ces fêtes splendides, où il était resté quelques rois de celles du mariage de l'archiduchesse. Il y avait pourtant là-haut une voix qui criait : « Dans trois ans Ninive sera détruite ! » Mais on faisait en bas tant de bruit que cette voix sinistre ne pouvait être entendue. Ce

(1) Les propositions pour les préfectures n'étaient pas faites par le duc de Bassano, ministre secrétaire d'État, mais par le ministre de l'intérieur (alors Montalivet). Maret n'avait pu promettre à Norvins que sa recommandation, très puissante, il est vrai.

ne fut que deux ans plus tard qu'il m'arriva de l'ouïr au pied du Capitole et de dénoncer courageusement cet oracle fatal à l'Empereur lui-même. Je dirai à quelle occasion.

J'avais donc repris mes habitudes de cour et du grand monde, nouveau et ancien. Le partage de ma vie sous ce dernier rapport était d'autant plus naturel que, sauf quelques rares exceptions, telles que mes deux camarades de collège et d'émigration les ducs de Duras et de Fitz-James, les courtisans de la monarchie et de l'Empire se trouvaient parfaitement confondus sous les costumes rouges, verts et bleus de la cour impériale et des maisons de la famille de l'Empereur, et beaucoup sous les uniformes de l'armée, notamment dans les brillants états-majors du prince de Neufchâtel et des frères et beaux-frères plus ou moins couronnés de Napoléon. Je n'ai cité que les ducs de Duras et de Fitz-James, parce que je fus personnellement instruit de leurs constants refus de prendre du service. Ils s'obstinaient à rester fidèles à une cause que nous regardions tous comme totalement perdue et désespérée, et je dois leur rendre cette justice, que chaque jour ils étaient plus convaincus de sa ruine. Or le même esprit de justice me porte à ne pas leur assimiler un autre de mes anciens camarades, dont le surnom de *Quand même* a fait depuis l'immortalité et a tenu à bien peu de chose. Il était mon voisin de la rue Saint-Honoré, et lorsque ma nomination à la direction générale de la police des États romains fut connue, il vint me voir, me félicita et me souhaita bon voyage. Car je reçus à cette occasion les félicitations de mes amis anciens et nouveaux, et même celles de ma bien chère cousine la feuë duchesse Charles de Damas, comme aussi celles du salon alors tout impérial de Mme de

La Briche, etc. Charles de Béthisy (1), tout en me complimentant sur la haute position à laquelle j'étais appelé, ne put s'empêcher de m'avouer combien il regrettait de n'avoir pas pris de service dans l'armée dès l'avènement à l'Empire. « Il est encore temps, lui dis-je; nous n'en avons pas fini avec la guerre. Si tu le veux, j'irai aujourd'hui parler de toi au grand maréchal, qui soumettra ta demande à l'Empereur. — Il est trop tard, me répondit-il. Tous mes cadets sont colonels ou généraux; je me trouverais trop au-dessous d'eux! C'est impossible, et j'en suis au désespoir. » J'eus beau insister, et combattre cet argument d'infériorité que quelques années de beaux services eussent fait disparaître; Béthisy se refusa à mes raisons et à mes offres instantes, et se retrancha uniquement sur l'humiliation à laquelle il ne pouvait consentir vis-à-vis de ses anciens camarades de service. Le fameux *Quand même* était bien caché dans ce refus, qui se traduisait visiblement par ces mots : « Je ne servirai pas, *quand même* j'en devrais mourir de dépit ! »

J'anticipe de quelques semaines la révélation de cette particularité, parce qu'elle confirme mon observation sur cet entraînement général qui livrait corps et biens, sans récrimination, sans rancune et avec une sorte de passion, les bourreaux de la République et les martyrs, les gentils-hommes de Coblenz et les sectionnaires de Paris, les athées de la Convention et les membres du clergé à la toute-puissante attraction de Napoléon : magnétisme inconnu jusqu'alors dans l'histoire des grands hommes et

(1) Charles, marquis de Béthisy (1770-1827), capitaine en 1788, émigra et revint se battre en Vendée; maréchal de camp et gouverneur des Tuileries en 1814, député de 1815 à 1816 et de 1820 à 1823, il fut fait, en 1823, lieutenant général et pair de France; il eut son heure de célébrité pour avoir, le 6 janvier 1816, terminé un discours ultra-royaliste par ce cri : « *Vive le Roi quand même!* »

des peuples. Quand les Bourbons revinrent pour la seconde fois, comme j'avais lancé un manifeste qui leur était peu favorable, ce bon Charles de Béthisy et deux ou trois autres dirent à mes frères qu'ils me feraient un mauvais parti. Ainsi averti, je portai pendant trois mois sous mon gilet un petit poignard, et je leur fis dire que je ne sortirais plus qu'armé. Mais ils s'étaient tous calomniés; car je les rencontrai souvent la nuit dans notre rue d'Anjou, Saint-Honoré en rentrant chez moi, et je n'eus jamais à leur rendre que le bonsoir qu'ils eurent soin de m'offrir aussi amicalement que par le passé. Il est vrai que j'étais nanti de la confiance la plus secrète de Béthisy sur l'honneur qu'il aurait eu (ce furent ses expressions) « de servir sous les yeux d'un aussi grand capitaine ». Or Louis XVIII n'était pas assez guerrier pour entendre de cette oreille-là, et l'on s'y prit autrement pour se débarrasser de moi, en m'exilant à Strasbourg.

Pour en revenir à mon entrée dans l'administration de la police, dont le nom sonnait désagréablement à mon oreille malgré les belles peintures du ministre, je croyais bien ne plus en entendre parler, après m'en être si catégoriquement expliqué avec Rovigo. Plein de confiance dans les promesses du duc de Bassano, qui me faisait espérer d'être bientôt nommé préfet ou même d'entrer au conseil d'État, ce qui m'eût bien mieux convenu et était le but secret de mon ambition, je me livrais sans réserve aux plaisirs de Paris, qui n'avaient jamais été plus vifs, plus brillants ni plus nombreux que dans cet hiver de 1810 à 1811. Ce fut dans une de ces grandes fêtes, que donnait le ministre de la police, que j'appris que l'Empereur avait fixé définitivement ma destination. Le duc de Rovigo, me tirant à part, me demanda d'un air assez narquois si j'étais toujours dans les mêmes intentions : « Tou-

jours, lui dis-je, et je ne vois pas de raison qui puisse m'en faire changer. — Cependant, répliqua Rovigo, il en est une déterminante, et à laquelle il n'y a rien à répliquer. Ce n'est plus moi qui vous parle, c'est l'Empereur. Comme je ne lui ai pas caché vos répugnances : « Je les comprends, m'a-t-il dit; aussi ce n'est pas dans la France proprement dite, mais dans un des pays nouvellement annexés à l'Empire, que je le placerai, et je lui ferai une position telle, qu'il ne pourra que se trouver honoré des fonctions qu'il aura à remplir. Mon intention est de relever ces fonctions en n'y appelant que des hommes très honorables, distingués par leur caractère, leurs facultés et leur connaissance du monde. Norvins me convient sous tous ces rapports, et vous pouvez lui annoncer que je le nomme directeur général, en le laissant libre de choisir le lieu de sa résidence (1)... » Telle est la volonté de l'Empereur. Voulez-vous encore refuser? — Non certes : je ne le puis ni ne le dois. J'accepte avec reconnaissance. Disposez de moi, et indiquez-moi ce qui me reste à faire. — Adressez-vous à M. Saulnier (2), me répondit-il; il a mes instructions. »

M. Saulnier était le secrétaire général du ministère. Je fus donc à lui, et en m'apercevant : « Ah! monsieur de Norvins, me dit-il, j'ai un grand compliment à vous faire. L'Empereur vous a nommé à une direction générale. J'en ai le décret dans mes cartons; il est signé, et il n'y manque plus que la désignation de la résidence. Car par une faveur

(1) Ces directions générales furent définitivement organisées par le décret réglementaire du 25 mars 1811.

(2) Pierre-Dieudonné-Louis Saulnier (1767-1838), avocat au parlement de Lorraine, participa sous la Révolution à l'administration départementale de la Meurthe, fut préfet de la Meuse en 1800, secrétaire général de la justice en 1802, secrétaire général de la police de 1804 à 1815, député de 1815 à 1824.

spéciale, que l'Empereur n'a encore faite qu'à vous jusqu'à présent, il vous en laisse absolument le choix (1). » J'avais déjà fait ce choix *in petto*. Je voulus cependant avoir l'air de consulter le ministre; nous nous rendîmes ensemble auprès de lui, et je lui demandai conseil. « Mais, me dit-il, cela dépend entièrement de vos goûts. Voyez ce que vous préférez, du nord ou du midi. — J'ai assez de l'Allemagne, répondis-je : c'est au midi que je désire aller, et surtout en Italie. — Rien n'est plus facile. Voulez-vous Turin ? Vous y trouverez le prince Borghèse (2), qui vous connaît depuis longtemps, qui fait grand cas de vous et avec lequel vous n'avez eu que de bonnes relations. — La nature de mes fonctions pourrait bien les altérer; je ne veux pas en courir le risque. Laissons Turin ! — Eh bien, allez à Florence. La grande-duchesse Élixa vous y verra avec plaisir. — Oui, mais la grande-duchesse est d'un caractère très absolu, ce qui m'effraye un peu. Je ne veux pas plus de Florence que de Turin. Je demande Rome, la première ville du monde après Paris; Rome, la Ville éternelle ! J'ai toujours eu le plus grand désir de la visiter; et l'occasion est d'autant plus belle que j'y serai à mon aise avec le général Miollis (3), brave soldat qui n'entravera

(1) Ceci est non seulement invraisemblable, mais démenti par les documents. Le décret du 13 décembre 1810 (non inséré au *Bulletin des lois*) commence par « appeler à d'autres fonctions » Olivetti, directeur général de la police à Rome, et désigne pour le remplacer « le chevalier Norvins-Montbreton »; à la minute est joint un rapport de Savary, justifiant l'éloignement d'Olivetti et la nomination de Norvins à Rome. (Arch. nat., AF. IV, 506.) Tout au plus peut-on admettre que Savary, peut-être par ordre de Napoléon, consulta Norvins sur ses préférences avant de faire la proposition : mais l'histoire du décret avec le nom du poste en blanc ne tient pas debout.

(2) Camille-Philippe-Louis Borghèse, prince de Sulmona et de Rossano (1775-1832), second mari de Pauline Bonaparte, gouverneur général des départements français au delà des Alpes (son gouvernement ne comprenait ni la Toscane, ni les États romains, ni naturellement le royaume d'Italie).

(3) Sextius-Alexandre-François, comte Miollis (1759-1828), fit ses pre-

pas mon service par des exigences princières et me laissera toute l'indépendance dont j'ai besoin pour m'en bien acquitter. »

Le duc, qui avait souri plusieurs fois, se mit à rire tout à fait. Surpris de cet accès d'hilarité que je ne comprenais pas, je lui en demandai l'explication. « C'est, me dit-il, que l'Empereur m'a prédit votre réponse. Il a si bien deviné vos motifs de refus et d'acceptation qu'il me les a exprimés presque dans les mêmes termes que vous. » Je n'étais pas sans orgueil d'avoir été si bien compris par l'Empereur, et je trouvai dans cette anecdote une preuve de plus de la sûreté et de la rapidité de son coup d'œil pour juger et apprécier les hommes.

Ce fut ainsi que j'appris et reçus ma commission de directeur général des départements du Tibre et du Trasi-mène. En me la remettant, le duc de Rovigo eut soin de me dire : « Partez sans délai. L'Empereur entend que vous soyez rendu au plus vite à votre poste. — Mes préparatifs ne seront pas longs, lui dis-je, et je serai prêt à partir aussitôt que Votre Excellence aura ordonné mes frais de voyage et d'établissement. — Oh ! de l'argent, je n'en ai point. La caisse du ministère est vide. — Eh quoi ! vous voulez que je fasse cinq cents lieues pour aller prendre possession d'un emploi de cette importance, sans m'en donner les moyens ? — Faites comme vous voudrez, mais souvenez-vous que l'Empereur exige que vous partiez immédiatement. »

Je fis comme à Saint-Domingue et en Westphalie : je fis la guerre à mes dépens. Une somme de dix mille francs, prélevée sur une fortune qui n'était déjà plus

mières armes en Amérique, fut général de brigade en 1795, divisionnaire en 1799, commandant militaire des États de l'Église à partir de 1807 en fait. C'était le frère du légendaire évêque de Digne.

qu'un débris échappé aux désastres de la Révolution, me mit en mesure de parer à toutes les exigences du voyage, et de faire honneur à la haute position que je tenais de la faveur de l'Empereur.

J'étais en fonds. J'avais une bonne voiture de fabrique anglaise, que j'avais ramenée d'Allemagne et dans laquelle j'avais fait quatre cents lieues sans qu'il y eût même un clou à remplacer. J'emmenais un bon valet de chambre et un excellent cuisinier; ce dernier ne devait pas m'être inutile.

Je voyais souvent le duc de Rovigo, qui me persécutait pour me mettre en route : « Quand partez-vous? — Mais je cherche un secrétaire. — Vous en trouverez un en Italie aussi bien qu'en France. — Mais avant mon départ je veux prendre congé de l'Empereur. — Oh! pour cela, c'est impossible. Il vous croit bien loin, et il serait très mécontent s'il vous voyait encore à Paris. » C'était un désappointement, mais il fallait le subir. Je montai donc en voiture, le 11 janvier 1811, sans avoir vu l'Empereur. Je ne devais plus le revoir que pendant les Cent-jours, après l'accomplissement de toutes nos ruines! Mais le nouveau César était alors à l'apogée de sa puissance. J'avais foi en son étoile, je servais sa fortune et je me sentais en quelque sorte sous la protection de sa haute destinée.

Ici se termine la cinquième partie. Quant à la suite du récit, l'absence en est expliquée par cette note au crayon de Mme Gengoult de Clairville, fille de Norvins :

« Le sixième volume m'a été volé.

« Je n'ai donc sur le séjour de mon père à Rome que cette petite brochure sur une visite de Fouché.

Ce que Mme de Clairville appelle « cette petite brochure » est un article de quinze pages sur *Fouché à Rome*, paru dans la *Revue de Paris* de septembre 1838 sous cette signature : J. DE NORVINS, ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE DANS LES ÉTATS ROMAINS. Nous le reproduisons à l'appendice II.

APPENDICES

I

LETTRE D'HECTOR D'AURE AU PREMIER CONSUL.

[Cette lettre, destinée à accréditer Norvins auprès de Napoléon, est datée du Cap-Français, 14 ventôse an XI (5 mars 1803); nous l'avons trouvée dans un carton de la Secrétairerie d'État (*Arch. nat.*, AF. IV, 1213).]

CITOYEN PREMIER CONSUL,

J'ai l'honneur de vous expédier ces dépêches par le c. Norvins-Montbreton, secrétaire général de la préfecture coloniale, ex-secrétaire intime du général Leclerc. Sa santé épuisée par dix mois de maladie a nécessité son départ pour la France. J'ose vous le présenter comme un des amis les plus fidèles du général Leclerc, qui consentit avec beaucoup de peine à s'en séparer douze jours avant sa mort, pour le nommer à la place qu'il occupe auprès de moi. Il avait son estime et sa confiance, et mes communications journalières avec le c. Norvins m'ont prouvé qu'il était digne du choix que le général Leclerc avait fait de lui. Sa conduite depuis qu'il est dans la colonie, et les travaux utiles auxquels il n'a jamais cessé de se livrer tant sous les ordres du général Leclerc que sous les miens, m'eussent fait désirer de le conserver plus longtemps dans mon administration, et j'aurais même osé, citoyen premier Consul, le désigner à votre bienveillance pour me remplacer ici, si le déplorable état de sa santé pouvait faire espérer son retour dans la colonie.

J'ai chargé spécialement le c. Norvins de vous communiquer

des détails intéressants, que je n'ai pu avoir l'honneur de vous écrire. Je vous supplie d'accorder confiance au rapport qu'il vous fera sur la colonie, sur les individus et sur les choses.

Je prends la liberté, citoyen premier Consul, de vous recommander avec instances le c. Norvins, persuadé qu'il se montrera aussi digne de vos bontés qu'il l'était de l'attachement particulier que le général Leclerc avait pour lui.

Je recommande expressément au c. Norvins de vous donner tous les détails possibles sur Saint-Domingue et qui peuvent vous faire connaître notre position; il doit vous dire la vérité.

Vous verrez par son rapport que notre position n'est pas brillante.

II

FOUCHÉ A ROME.

C'était à la fin de 1813. Les glorieuses et inutiles victoires de Lützen, Wurschen et Bautzen n'avaient produit que l'armistice félon de Plesswitz et la chambre ardente de Prague, où, sous le nom d'un congrès qui ne fut jamais réuni, la France et Napoléon avaient été condamnés. Le père de Marie-Louise, au lieu de mettre, ainsi qu'il l'avait promis, ses quatre cent mille hommes dans la balance française, les avait jetés dans celle de la coalition. Il avait ainsi prononcé lui-même l'arrêt de son gendre et de son petit-fils. Vainement de nouveaux miracles de génie et de gloire militaires décimeront bientôt, sous les aigles irritées de Napoléon, l'hydre de la coalition qui renaitra de ses blessures; vainement ils retarderont noblement, dans le cœur de la France, la chute du grand empire, tandis que sa nationalité, à défaut de son intégrité, sera reconnue et pourra être sauvée à Châtillon! Placé à son extrémité méridionale, entre le royaume d'Italie, qui menaçait l'Autriche, et le royaume de

Naples, qui menaçait la France, l'Etat romain, n'ayant environ que deux mille hommes de troupes, le fort Saint-Ange, une quarantaine de tours maritimes sans garnison et une légion de gendarmerie à opposer aux débarquements britanniques et aux insurrections intérieures, ne présentait aux autorités françaises qu'une hospitalité douteuse. Mais la France était encore protégée par le souvenir de la première gloire de Napoléon, que l'Italie gardait toujours. Il s'agissait seulement de réunir, contre l'Autriche, les deux drapeaux de famille qui flottaient sur les tours de Milan et de Naples, de reprendre, avec les cent vingt mille hommes que le roi Joachim et le prince Eugène pouvaient mettre en marche, la route de Vienne, si bien connue d'eux, et d'opérer, sur le flanc gauche de la coalition, une puissante diversion qui eût forcément détaché l'Autriche de ses nouveaux alliés. Rien n'était plus facile. C'était le devoir de Joachim et d'Eugène; c'était le salut de la patrie!

En conséquence, les cours de Milan et de Naples entretenaient une correspondance fort active. Les aides de camp du vice-roi, porteurs des lettres d'union les plus pressantes, traversaient Rome, attendaient chez moi leurs relais, me donnaient, en allant, les plus vives espérances et me rapportaient de Naples des nouvelles moins rassurantes. Ces négociations, qui n'auraient dû être que des relations de bonne harmonie pour la conservation du foyer commun, avaient été constamment aplanies par le vice-roi. Ce prince se plaçait, lui et sa bonne armée de cinquante mille hommes, sous les ordres du roi de Naples, et d'après ces démarches loyales et patriotiques, dont j'avais la preuve presque chaque jour, soit par mes correspondances, soit par les entretiens de ses officiers, Rome, je lui dois cette justice, ne doutait point que l'armée napolitaine ne se mît promptement en mouvement pour se réunir à l'armée italienne et porter enfin la guerre au sein des États héréditaires de la maison d'Autriche. Rome se rappelait qu'un mois plus tôt, Joachim revenant de la retraite de Leipzig, incognito, sans s'arrêter dans ses murs, avait dit aux gendarmes de Velletri : *Vous allez me voir bientôt repasser ici avec soixante-dix mille hommes, et nous jeterons les Autrichiens dans la mer.* Je me rappelais bien aussi ce propos guerrier du beau-frère de Napoléon, dont le capitaine de gendarmerie m'avait informé le même jour. Mais comme lord Bentinck, qui

gouvernait la Sicile, avait à résidence un envoyé à Naples, où l'empereur d'Autriche avait également accrédité le comte de Neipperg, le futur époux de Marie-Louise, j'étais loin de partager l'opinion favorable des bons esprits de Rome, dont aucun ne faillit à cette grande épreuve des fidélités, moins sans doute par attachement pour la France, que par conviction. L'union du vice-roi et du roi Joachim leur paraissait commandée par tant d'intérêts et par une si urgente nécessité, que malgré les forfanteries, et les proclamations napolitaines appelant l'Italie entière à l'indépendance sous l'égide de Murat, ils se refusaient à attribuer ses grands mouvements militaires à tout autre motif qu'à des ordres reçus de Napoléon lui-même.

L'excellent général Miollis, gouverneur des États romains, bon Français de la vieille roche, vieux soldat républicain dont l'entier dévouement à l'Empereur data de ses adversités, se refusait également, malgré l'évidence, à admettre de la part du roi Joachim d'autres sentiments que ceux qui l'animaient lui-même, de sorte que sa correspondance avec l'Empereur et le ministre de la guerre, totalement silencieuse sur le chapitre des inquiétudes que je recevais de Naples, était toute confiante sur celui des espérances qu'il tenait de sa propre loyauté; ce qui produisait un embarras réel à Paris, à la réception de nos dépêches si différentes pour le fond, sans causer un seul moment, entre le gouverneur et moi, le moindre refroidissement. Comme il était aussi sûr de mon dévouement à l'Empereur que j'étais certain du sien, il n'attribuait qu'à l'excès de ce sentiment mes assertions contre la fidélité du roi de Naples. Toutefois le malaise public se trahissait fréquemment par les funestes nouvelles du théâtre de la guerre, que ne réparaient pas encore les bulletins victorieux de Napoléon, et par les craintes malheureusement plus sérieuses que répandaient les lettres des prêtres romains résidant à Vienne. La correspondance du clergé effaçait par sa rapidité celle de nos estafettes, qui, partant de Naples et passant par Rome, portaient nos lettres à Paris en sept jours et le quinzième rapportaient les réponses. Je n'ai jamais su comment les prêtres s'y prenaient; mais vingt fois j'ai eu par eux des nouvelles de la France un jour avant l'estafette. Quant à celles qu'ils recevaient de Vienne, il est très certain que c'était moi qui les donnais à Paris, avant que le gouvernement en eût con-

naissance et quelle que fût leur gravité : j'eus le chagrin de faire ainsi connaître à l'Empereur, malgré les espérances qu'il nourrissait toujours sur les bons sentiments de son beau-père, que l'ultimatum fatal de sa destruction avait été de nouveau prononcé à Vienne, dans le mois de novembre! Les prêtres ne m'ont jamais trompé, et comme la chute de Napoléon, par cette immense bascule européenne dont il était à lui seul le contre-poids, devait nécessairement faire remonter le Pape sur la chaire de Saint-Pierre, les confidences, toutes gratuites, qu'ils me faisaient, se voyant au moment de leur victoire, n'étaient pas sans générosité. Elles prenaient, je dois le dire à leur éloge, la forme bienveillante d'un avis sur nos dangers.

Nous étions au plus mal en effet. Le prêtre Battaglia, comme pour soutenir l'honneur de son nom, commandait dans la Sabine une insurrection armée. Le roi Joachim, et je place à regret ce nom à côté de celui du prêtre, s'était emparé d'Ancône et menaçait Bologne avec ses bataillons armés par nos arsenaux, et ses affidés annonçaient la prochaine occupation de Rome par Sa Majesté en personne, quand, le 28 novembre, le célèbre Fouché, duc d'Otrante, gouverneur d'Illyrie, apparut tout à coup dans cette ville à la multitude des Français comme une espérance, à laquelle se rattachèrent les crédulités et les peurs vulgaires; au clergé comme un véritable Antechrist, annonçant la fin de notre domination. L'oratorien renégat, disaient les prêtres, le mitrailleur révolutionnaire, le Séjan impérial, chassé de l'Illyrie par l'armée autrichienne, ne pouvait arriver à Rome que pour être le dernier fléau de ses habitants. A nous autres enfin, aux autorités premières, il apparut comme l'un de ces instruments à toutes fins que Napoléon, voulant l'éloigner de Paris pendant qu'il allait défendre le territoire national, nous envoyait, pour un but inconnu, dans une situation toute désespérée. Quant à moi, cette arrivée si inattendue me fit l'effet de l'apparition d'un spectre, à qui Fouché ressemblait si fort. Il me semblait être l'avant-coureur, ou devoir être l'artisan de quelque calamité échappée, ainsi que son apparition, à toutes nos prévisions. Des circonstances aussi graves que celles où nous nous trouvions, sur un sol qui tremblait sous nos pas, entre l'invasion de l'Autriche et la trahison de Naples, ne pouvaient être conjurées ni par la ruse, ni par l'intrigue, ni par cet arle-

quinisme politique dont Fouché égayait à Paris les salons de son ministère. Il y avait déjà un Pasquin à Rome; ce n'était pas le moment d'en introduire un autre, surtout de notre nation, car autour de nous s'agitait un public qui pouvait, à la fin, prendre au sérieux sa propre gaieté et changer ses sarcasmes en poignards. L'impudence de Fouché m'était connue, et j'avais raison de la craindre comme la provocation d'un nouveau péril. Beaucoup de ceux qui avaient tué le général Duphot en 97 vivaient encore, et ils pouvaient avec bien plus de raison s'armer contre l'empire français, qui tombait de tous côtés, qu'ils ne l'avaient fait contre la République, alors que, sous Bonaparte jeune et heureux, elle subjuguait l'Europe et Rome elle-même. Je m'attendais donc, de la part du duc d'Otrante, à la révélation d'une mission spéciale tout au moins relative à l'évacuation de l'État romain. En effet, il en avait une, qui devait en être le prélude prochain.

En sa qualité de duc, de sénateur, d'ancien ministre, de gouverneur général de l'Illyrie, Fouché était de fait le plus grand personnage qui fût alors à Rome; car le général Miollis n'avait que le titre de lieutenant du gouverneur général, dont le choix était resté caché dans la pensée de l'Empereur. Il reçut donc les visites de ce haut fonctionnaire, de l'intendant général des finances, du directeur général de la police, du préfet de Rome, et de l'intendant du trésor. Les trois premières autorités formaient le gouvernement des États romains; il n'y manquait qu'un chef d'état-major général, dont Napoléon avait très sagement fait l'économie, ainsi que du gouverneur en titre, comme d'un luxe peu en rapport avec la faiblesse de nos forces militaires. J'avais vu souvent à Paris le duc d'Otrante, et en le revoyant à Rome je ne pus m'empêcher de rire, me rappelant qu'étant à dîner à Auteuil, chez Mme de Brienne, avec lui et la princesse de Vaudémont, celle-ci, en sortant de table, le mena devant une des glaces du salon et, lui prenant familièrement le menton, s'écria : *Mon Dieu! mon petit Fouché, comme vous avez l'air d'une fouine!* Le soir, je retournai chez le duc d'Otrante pour lui faire part du désir qu'avait le comte Cavalli, premier président de la cour impériale, de lui faire une visite solennelle à la tête de la magistrature. Il me répondit qu'il les recevrait le lendemain matin, à dix heures. « Vous viendrez plus tôt, ajouta-t-il,

et après la visite nous déjeunerons. » Puis, passant lestement et sans transition à un interrogatoire vif et saccadé sur les personnes et sur les choses du pays, comme je me renfermais dans une sorte de réserve qui répondait mal à celle qu'il n'observait pas lui-même : « Je suis gouverneur général de Rome, me dit-il, vous le savez bien. — Oui, je sais que vous avez été nommé en 1810; mais le décret n'a pas eu son exécution, et vous étiez gouverneur en Illyrie. — Je le suis encore, puisque le décret n'a pas été rapporté. — Je vous assure que le général Miollis ne s'en doute nullement. » Et il riait de ce sourire narquois qui lui donnait cette ressemblance si bien trouvée par Mme de Vaudémont. « De fait, reprit-il avec une sorte d'assurance, le bonhomme Miollis n'est que lieutenant du gouverneur général des États romains; par conséquent il est sous mes ordres, ainsi que vous. — Je ne demande pas mieux; et lui aussi, sans doute, ne serait pas fâché, en de telles circonstances, de décliner la responsabilité. Mais, monsieur le duc, vous n'êtes pas homme à être venu ici sans un petit bout de décret. — Un décret! l'Empereur a bien le temps de songer à ces misères-là. Il ne fait que des ordres du jour et des sénatus-consultes. D'ailleurs, il sait bien que ce qu'on a été une fois, on l'est toujours. Par exemple, est-ce que vous croyez que je ne suis pas encore son ministre? — Vous êtes précisément ici, monseigneur, sur le terrain des *in petto*, et je vous crois; mais alors faites-nous connaître votre position à Rome, elle décidera la nôtre. Je veux dire, repris-je avec un accent tant soit peu diplomatique, la position des habitants. » Je voyais qu'il était temps de donner le change à un texte qu'il ne pouvait plus soutenir, et, comme on fait en pareil cas, je vins à son secours par les généralités. Il s'en empara bien vite. « Les habitants! qu'est-ce que cela leur fait? — Beaucoup, apparemment, car votre présence ici les occupe exclusivement. Enfin, ils voudraient savoir pourquoi vous êtes venu. — Ils sont donc bien curieux, vos Romains? — Oui, et très observateurs. — Malgré cela, je ne les crois pas encore aussi malins que vous et moi. — Plus que vous ne le croyez; je les connais depuis trois ans. — Et cependant vous les menez à la baguette. — Jamais cela n'est arrivé, même quand ils étaient chez nous, tandis qu'à présent ils savent tous que nous sommes chez eux. — Mais, excepté votre abbé Battaglia, ils ne bougent pas. — Ils attendent.

— Parce qu'ils craignent. — Non, parce qu'ils espèrent : et ils seront tranquilles dans Rome jusqu'au dernier moment. Moi, qui ai le ministère terrible, je continue, comme l'année dernière, à me promener seul, la nuit, du côté de Trastevere. — Je vous en fais mon compliment. N'est-ce pas là que sont les anciens Romains? — A ce qu'ils disent. — Moi, je ne m'y fierais pas. — Eh bien ! si Votre Excellence a plus de confiance dans les nouveaux, je lui propose de l'accompagner dans une heure, au clair de lune, au Colisée. C'est classique à Rome. — Au Colisée, la nuit ! sous ses arcades à perte de vue, à je ne sais combien d'étages ! J'ai vu cela en passant ce matin ; c'est à peine si j'y retournerais en plein jour. Diable ! directeur, comme vous y allez ; me mener la nuit dans ces ruines ! — A Paris, je traversais bien la nuit, seul, à pied, le Carrousel et la place Louis XV. — Vous êtes plus courageux que moi ; je n'y étais pas tranquille dans ma voiture. — Je suis bien fâché que vous vous priviez d'un des plus beaux spectacles de Rome, le Colisée au clair de lune. Vous y entendriez des Allemands chanter des strophes mélancoliques. — Des Allemands ! Il ne manquerait plus que cela ; j'en ai encore plein les oreilles. J'aime mieux me coucher. A demain, directeur général, à neuf heures et demie. Nous bavarderons avant l'arrivée de la cour. »

Le lendemain, j'étais chez le duc à l'heure convenue, en grande tenue, pour la présentation solennelle que je devais lui faire, et je lui annonçai la visite de la magistrature pour dix heures précises. Il était venu à Rome avec toute sa famille, dont il ne se séparait jamais ; la paternité était sa vertu favorite, sa seule vertu. Ce n'était pas assez, pour un homme d'État, d'être un excellent père de famille. Il ne s'était réservé, dans l'hôtel, qu'un médiocre appartement composé d'une petite antichambre, d'un petit salon et d'une chambre à coucher. Ce fut dans l'antichambre que je le trouvai. Rien ne peut peindre le costume matinal du duc d'Otrante. En le voyant revêtu de sa chemise de nuit, à travers laquelle se faisait jour un gilet de flanelle qui enchâssait largement son cou décharné, et d'un pantalon de molleton jauni dont les pieds se perdaient dans des pantoufles verdâtres et éraillées, et au-dessus de tout cela voyant rayonner son visage de vieux albinos, je ne pouvais reconnaître cet homme qui avait remué la France, fait marcher en Belgique,

en 1809, le maréchal Bernadotte avec une armée; qui, l'année suivante, poursuivant ses essais sur le pouvoir impérial, avait, à l'insu de l'Empereur, envoyé un négociateur à Londres, etc. Jamais je n'avais vu l'homme de si près. Cette confiance, je l'avoue, me fut pénible. Le reste était à l'avenant : son bonnet de coton était sur la cheminée, à côté d'un morceau de savonnette, dont la boîte rouge figurait près d'une cuvette. Lui-même il repassait, sur un mauvais cuir, un vilain rasoir qui sentait son oratorien, et il allait tondre sa barbe rare et du même teint que son visage, devant un petit miroir accroché à la fenêtre. Il était impossible de voir rien de plus ignoblement laid que ce grand personnage préluant ainsi à sa toilette, au moment où il attendait la première cour du gouvernement général des États romains. « Ah! bonjour, directeur. — Avez-vous bien dormi, monseigneur? — Pas trop; vos diables d'Allemands qui chantent au Colisée, votre clair de lune, tout cela m'est revenu. » Et il repassait toujours son rasoir. Les trois quarts sonnèrent. J'avais dans la tête un autre cauchemar, la visite magistrale. Lui, il n'avait pas l'air d'y songer. Sur l'observation que je lui fis que sa toilette était peu avancée et que la cour impériale serait chez lui dans un quart d'heure, il me répondit, en promenant son morceau de savon autour de sa figure : « Si elle vient, il ne faut pas la faire attendre. » Et enfin quand il eut mis autant de temps à se savonner qu'il en avait mis à repasser son rasoir, il commença son opération. Il avait la moitié d'une joue débarbouillée par le rasoir, quand dix heures sonnèrent; j'étais au supplice; l'autre joue était intacte. On frappe à la porte. « Entrez, dit-il en entamant la joue écumante de savon, entrez. » Et, dans l'espoir que ce n'était qu'un simple visiteur, j'ouvris la porte, mais c'était bien le premier président Cavalli, avec une majesté toute sénatoriale et son flegme piémontais; c'étaient le procureur général impérial Legonidec, les présidents de chambre, les juges, enfin toute la dynastie judiciaire en grand costume. Le premier président s'adressa naturellement à moi pour savoir si Son Excellence était en disposition de recevoir la cour. Il avait pris, d'instinct, pour le frotteur, cet homme en chemise qui se rasait à la fenêtre, et qui aurait bien pu me charger de faire attendre la cour dans son salon. Mais Fouché, avec ce cynisme vulgaire qui le caractérisait : « Le duc d'Otrante, messieurs,

c'est moi », — et sans leur dire un mot d'excuse sur le négligé de son costume, le rasoir d'une main, la moitié du visage couvert de savon, il ajouta : « Je suis bien aise de vous voir. » — Les autres en étaient très fâchés, et le surcroît de gravité qui se peignit tout à coup sur la figure du premier président me prouva qu'il prenait cette réception comme une injure personnelle à lui et à la cour impériale. « Nous sommes désespérés, monseigneur, lui dit-il, d'être arrivés dans un mauvais moment, et de vous gêner au milieu d'une occupation où toute visite peut paraître importune. — Vous ne me gênez nullement, j'aime mieux vous voir que de vous faire attendre, — et sans s'embarrasser de la situation de la cour et de la sienne : — Eh bien ! qu'est-ce que c'est, premier président ? le directeur général de la police vient de me dire que vous étiez en querelle avec le préfet, parce qu'il veut vous prendre votre palais de justice pour y mettre sa préfecture. Bah ! c'est une bagatelle. Il ne manque pas de locaux à Rome pour y transporter vos tribunaux. » — Cavalli, qui goûta peu cette observation, lui répondit « que le palais de justice avait été consacré, par les anciens Romains, à son usage actuel, et qu'il avait conservé le nom de cette antique destination, celui de *Monte Citorio*, par abréviation pour *Citatorio*. — Ah ! oui, j'entends bien, le mont où l'on citait les accusés ? — Précisément. — Eh bien, le préfet y citera les conscrits, ça ne fait rien. Tout le monde a besoin de l'administration. — Et de la justice aussi. — Sans doute, mais la préfecture, c'est plus journalier, et elle est placée hors des besoins communs, sur le Quirinal. C'était bon quand le Pape était dans son palais, il avait son monde près de lui. Comment appelez-vous cela ? — La Sagra Consulta. — Eh bien, oui, il avait sa consulte sous la main. D'ailleurs, pourquoi êtes-vous embarrassés pour un local ? Il y en a à choisir à Rome. — C'est ce que nous disons à M. le préfet. — J'entends bien, mais lui, il n'entend pas de cette oreille-là ; il est le magistrat de la ville. — Et moi du pays, dit sèchement le Piémontais. — Tenez, c'est se disputer pour des mots. Savez-vous ce que vous avez à faire ? Le voici. Il y a auprès de Rome une vieille église de Saint-Paul, qui est une forêt de colonnes ; il faut des colonnes au temple de la justice. Eh bien ! prenez-moi toutes ces colonnes-là, placez-les au milieu d'une de vos grandes places, et voilà un temple de justice tout fait, bien plus beau

que votre mont citeateur. N'est-ce pas, directeur général? » Je répondis en riant : « J'en parlerai au préfet et à monsignore Atanasio. — Qu'est-ce que c'est que ce monsignore? — C'est le pro-vice-gérant, qui remplace le pape. » Pendant ce petit *à parte*, la cour, muette, saluait et se retirait. Une heure après, l'anecdote courait la ville, et la ville disait : *È un arlechino questo duca.* (C'est un arlequin que ce duc-là.) Fouché avait fait quelques pas pour reconduire la cour, mais la porte s'était déjà refermée. « Ils n'ont pas l'air trop contents de mon palais de justice, directeur, me dit-il en se lavant la figure. — Pas trop, et vous allez vous en laver les mains. — C'est vrai : que diable aussi vont-ils se disputer pour leur mont citeateur? — Vous ne savez pas ce que c'est que *la chiacchera di Roma*? — Non, qu'est-ce encore? — C'est ce que vous appelez à Paris le bavardage des salons, des cafés, des boutiques. Eh bien, à Rome, c'est bien pire qu'à Paris; ici on est rieur de race, de tempérament, bien plus qu'en France, et on a l'habitude de plaisanter tout haut sur tout le monde. — Il faut empêcher cela, directeur, c'est votre affaire. — Si je voulais l'empêcher, on se moquerait de moi; si j'y parvenais, je ne saurais rien; les Romains font ma police gratis. Et, tenez, si vous voulez me faire l'honneur de venir ce soir chez moi, vous vous en assurerez par vous-même. — Ce soir, c'est trop tôt, après la visite de la cour. — Ah! je ne réponds pas que, dans le même salon où nous serions, il n'y eût un coin où on en parlât. — Raison de plus pour attendre. »

Le duc s'était habillé, et nous allâmes dans la salle à manger où la famille s'était réunie. On se mit à table. Il avait sa fille à sa droite, charmante personne; il me plaça à sa gauche. Toutes les places étaient occupées par la gouvernante, qui avait un peu l'air d'une maîtresse de maison, deux de ses fils, un ou deux secrétaires. Une place restait vide, celle vis-à-vis la sienne. « Où est M. le comte? dit-il d'une voix forte. Qu'on aille l'appeler. — Qui est le comte que vous attendez? lui dis-je. — Le comte d'Otrante. — Ah! c'est juste. » Le comte d'Otrante arriva, tout désolé; il venait de perdre sa montre. Il l'avait cherchée partout : c'était la cause de son retard. « On m'a volé ma montre, dit-il. — On a volé la montre de mon fils, directeur, il faut faire arrêter tous les gens de l'hôtel. — Il s'agit d'abord de savoir si votre fils est sorti de sa chambre avec sa montre, et où il a

été. — J'ai été, dit-il, en certain lieu. — Si elle y est tombée, dis-je. — Non, non, dit le duc, on l'a volée, c'est sûr : faites arrêter tous les gens de la maison. — Je vais faire appeler le maître, qui est un fort honnête homme et qui répond de ses serviteurs. » Le maître vint et répondit d'eux en effet. « Il faut que la montre de mon fils se retrouve », dit le duc en fureur. Je fis signe à l'aubergiste de sortir. « Vous croyez cet homme? » reprit-il. — Oui, sans doute, je le connais depuis trois ans, et n'ai jamais eu de plainte sur sa maison; les étrangers s'en sont loués constamment. — Oh! si Pâques était ici! vous vous rappelez ce Patagon qui était l'assesseur de mon juge de paix, à l'entresol, dans l'escalier du ministère? — Non, je ne l'ai jamais vu. — Eh bien! cet homme-là me terminait tout de suite toutes mes petites affaires. Je faisais arrêter un monsieur, on le menait chez mon juge de paix; celui-ci l'interrogeait; l'autre ne voulait rien avouer. Le juge de paix m'envoyait un petit mot; je descendais, j'appelais Pâques et je lui disais : « Donnez la main à « monsieur. » L'autre donnait sa main avec confiance. « Tenez-la « bien », disais-je à Pâques. Alors je renouvelais la question sur laquelle il s'obstinait à rester silencieux; et comme il persistait, je faisais signe à Pâques, qui la lui serrait soudain comme dans un étau, et l'autre avouait. — Mais cela s'appelait jadis la question. — Le nom ne fait rien à la chose. L'homme avouait et j'avais mon affaire. Vous avez vu cet honnête aubergiste : eh bien! si j'avais emmené Pâques avec moi, M. le comte aurait déjà sa montre. — Je procéderai autrement. Le commissaire de police de cet arrondissement me donnera un rapport détaillé sur chaque serviteur de cet hôtel, le maître et sa famille, et je le mettrai sous vos yeux. Je pense, toutefois, d'après ce que nous a dit monsieur votre fils, qu'il serait plus sûr de faire certaines recherches, dont il est peu agréable de parler à table. — A mes frais. — Sans doute. Bien que, ajoutai-je en riant, ils pussent à la rigueur être pris sur ceux de la police secrète. »

Ainsi se passa le déjeuner. Je n'étais pas sorti de la maison, que cette nouvelle anecdote doublait déjà celle de la cour impériale, et Dieu sait avec quels commentaires. Le duc d'Otrante donna une bonne matinée aux faiseurs de caquets de la ville. L'épisode de Pâques n'y fut point oublié. Un valet de la maison, qui servait à table et qui comprenait le français, alla bien vite

raconter toute l'aventure aux oisifs de la place d'Espagne, où logeait la famille d'Otrante. C'était débiter à Rome sous de fâcheux auspices.

Fouché disait toujours tout ce qu'il voulait dire; mais il n'était pas, à beaucoup près, toujours bien inspiré. Depuis longtemps il affectait une grande impunité de langage, même dans son propre salon; il appelait cela mettre tout le monde à son aise. Il n'y avait que lui seul qui s'y mit. On se gardait bien de l'imiter. Il y avait trop de contre-polices, et lui il se sentait invulnérable. Depuis l'épisode de la montre du comte d'Otrante, le *questionneur* Pâques et son maître ont toujours été pour moi inséparables. La princesse de Vaudémont avait bien raison. La fouine a l'air doux, même un peu rieur, et pourtant c'est une bête cruelle. Et de là, en me reportant aux cruautés du proconsul de Lyon, qui continua dans cette ville la moisson sanglante de Collot d'Herbois, passant ensuite aux salons dorés de son ministère, puis le retrouvant le *Pâques* de Napoléon aux Cent-jours, plus tard le ministre de Louis XVIII, je fus curieux de lire ce que Buffon avait dit de la fouine. Le voici : « La fouine a la physionomie très fine, l'œil vif, le saut léger, les membres souples, le corps flexible, tous les mouvements très prestes. Elle saute et bondit plus qu'elle ne marche... Elle s'ap-privoise à certain point, mais elle ne s'attache pas... »

Le lendemain, le duc d'Otrante me dit qu'il allait à Naples pour faire marcher Murat. — « Si vous y allez, il marchera encore moins. Il ne voudra pas avoir l'air d'y être forcé. — Bah! bah! je lui dirai quatre mots et il fera ce que je voudrai. — Vous le trouverez bien entouré. — Ah! oui, de ses ministres. Ils veulent de l'indépendance pour leur pays. Ils en sont encore là. C'est mon fort à moi, je leur en dirai là-dessus plus qu'ils n'en savent. J'ai encore dans ma tête tous nos discours de la Convention sur ce chapitre-là. Oh! je leur en donnerai plus qu'ils n'en voudront; j'en sais plus long qu'eux, ils le verront. Je les mènerai tous, avec leur roi, par le bout du nez. — Vous ne connaissez pas les Italiens. Il ne faudrait pas leur dire ce que vous nous disiez dans votre salon de la police : vous passez pour vous moquer de tout le monde. Ils le savent et seront en garde contre vos discours. Et puis, indépendamment des nationaux, vous trouverez encore certains étrangers. — Est-ce que

c'est bien vrai? Le bonhomme Miollis n'y croit pas; mais cela ne prouve rien. Je ne pense pas, au reste, que Murat me fasse dîner avec eux. — Non, sans doute; mais ils l'auront vu avant le dîner et ils le verront après. — A mon arrivée, ces gens-là disparaîtront; je dirai à Murat de les chasser. — Il s'en gardera bien; il craint d'être chassé par eux. Il y a environ deux ans que cela dure. — Oui, il est vrai que Murat quitta un peu brusquement la retraite de Russie; mais, depuis, il est allé se battre comme un soldat à l'armée de l'Empereur. — Il s'est battu comme il se bat toujours; c'est le plus beau sabre de l'armée. C'est là son élément; il n'en devrait jamais sortir, mais il a aussi un peu brusqué la retraite de Leipzig. — C'est vrai. — Et il a traversé Rome incognito sans s'arrêter. — Comment! il n'a pas vu Miollis? — Personne, et ce n'est qu'à Velletri qu'il a dit aux gendarmes qu'il allait repasser bientôt avec soixante mille hommes pour jeter les Autrichiens dans la mer. — C'est aussi ce qu'il fera. — Dieu le veuille! — Si l'Empereur m'avait seulement chargé de lui remettre un beau sabre de bataille et de lui dire : Je compte sur toi, Murat baiserait le sabre en pleurant et il partirait de suite pour rejoindre le vice-roi. N'importe, je m'en charge. Je serai demain à Naples, et, d'aujourd'hui en huit, Joachim passera ici avec tout son monde. »

Six jours après, le duc d'Otrante était de retour. « Je vous l'avais bien dit, directeur, le roi sera ici lundi. Tout est arrangé. Ses bagages sont en route. Je l'ai trouvé ce qu'il est, toujours prêt à se faire tuer pour l'Empereur. — Je sais que les bagages du roi arrivent demain; mais le roi? — Je vous dis qu'il sera ici lundi (c'était un vendredi que le duc d'Otrante était revenu). — Tant mieux, lui dis-je; mais je ne le croirai que quand je l'aurai vu. — Il faut que vous soyez bien entêté; je vous dis que le roi m'a dit de l'attendre ici, lundi prochain. — Vous avez dîné mercredi chez le roi, monsieur le duc? — Oui, c'est vrai. — Et après le dîner, une fois rentré dans le salon, vous avez eu une longue conversation, dans l'une des fenêtres, avec le duc de Campochiaro, ministre de la police, et avec M. Zurlo, ministre de l'intérieur, et surtout avec celui-ci, qui n'est pas, dit-on, aussi facile à manier. — C'est vrai. Qui vous a dit cela? — Mes voyageurs gratuits, qui étaient aussi dans le salon, apparemment, car moi je n'y étais pas. — Oh! oui, j'ai coulé à

fond toutes les questions de ce *Zurlo*; c'est un vrai niais; il a voulu disputer avec moi; je l'ai bien vite réduit au silence. — Sans doute; mais pendant que vous battiez les ministres du roi dans une fenêtre, savez-vous ce que le roi disait, accoudé sur la cheminée? — Qu'est-ce qu'il disait? — Il disait : *Fouché a raté sa mission!*... — Ce n'est pas vrai, c'est impossible. — Cela est vrai, monseigneur. Au surplus, à lundi. — Oui, à lundi. On vous a fait un faux rapport; cela m'arrivait sans cesse. — Malheureusement j'ai des raisons qui m'obligent de croire celui-ci véritable. »

Lundi arriva. Le roi ne venait pas; le duc d'Otrante était sur les épines : je ne le quittais pas. Tout Rome savait qu'il avait annoncé l'arrivée du roi pour ce jour-là. Les bagages de Murat encombraient les routes; une partie de sa maison d'honneur, arrivée successivement, semblait l'annoncer à chaque instant. Toute la population était dans les rues avec une impatience de curiosité difficile à concevoir, quand on ne connaît pas les Italiens, et surtout ceux de Rome. Cinq mille hommes des troupes napolitaines étaient déjà logés chez les bourgeois. Les Romains désiraient la venue du roi, pour le voir arriver d'abord, et ensuite partir avec ses soldats. Il n'y a pas d'antipathie comparable à celle qui existe entre les Napolitains et les Romains; les murs de la ville étaient couverts chaque nuit de ces deux mots : *Cafoni Napoletani!* *Cafoni* est une injure populaire à l'usage des Romains contre leurs voisins de Naples. Ce mot n'est pas italien, à moins qu'il ne vienne de *caffo*, dont *caffone* serait l'augmentatif, d'après l'usage de la langue; alors il signifierait, par une sanglante ironie, *très incomparable, au-dessus de toute parité*. Je demandai à un habitant ce que ce mot exprimait réellement pour lui; alors il me répondit par une kyrielle de termes injurieux dont les plus doux étaient *lâche* et *infâme*. Fouché ne savait plus comment se conduire entre nous qui avions reçu ses confidences sur le succès de sa course à Naples, et entre les habitants que l'aventure de la cour impériale et celle de la montre de son fils n'avaient pas favorablement disposés en sa faveur, ce qui le rendait plus qu'inquiet. Les circonstances devenaient graves pour lui; sa présence à Rome était un hors-d'œuvre, et il s'exagérait peut-être aussi l'attention dont il se croyait entouré. En homme d'esprit, il se tira d'affaire aux yeux du public par

une contre-mine qui dérouta l'opinion de la multitude, la seule qui, avec raison, devait l'occuper; car, pour nous, il ne pouvait nous craindre. Il fit donc bonne contenance pendant trois jours encore, temps calculé pour envoyer un courrier au roi et en recevoir une réponse. Celle-ci lui arriva de fait, et il ne m'en confia pas le contenu; mais, à la réception de cette lettre, qu'il dit être du roi, il annonça que le départ de Sa Majesté était différé de quelques jours et qu'il avait pour instructions d'aller l'attendre à Florence. On s'arrangea pour le croire et surtout pour le faire croire, afin d'entourer son départ d'une sorte de sécurité morale. « Eh bien, lui dis-je, monseigneur, vous allez à Florence et vous faites bien; mais vous savez aussi bien que moi, et mieux que moi, que vous ne reverrez plus, en France du moins, Sa Majesté le roi de Naples. — C'est convenu, vous dis-je; je vais l'attendre chez la grande-duchesse. »

Fouché partit pour Florence... Il revit Murat à Bologne... Je dirai plus tard quels furent leurs derniers rapports... Mais je dois me hâter de révéler que ce qui n'était pour nous, à Rome, qu'une mystification, dont Fouché nous paraissait être la dupe et l'artisan, ou l'un de ces artifices qu'en désespoir de cause un fourbe, trompé dans son attente, jette à la curiosité qui l'obsède, couvrait la trame la plus machiavélique qui ait jamais été ourdie contre la France et contre Napoléon, et qui, l'année suivante, fut reprise avec la même impudence et le même succès par le même homme! Voici donc l'explication de la double et ténébreuse intrigue dont l'Italie fut le théâtre et la France la victime.

Pendant son gouvernement d'Illyrie, le duc d'Otrante avait entretenu, avec M. de Metternich, une correspondance secrète et active, dont le thème était la perte de Napoléon. Lorsque, par suite des événements militaires, il dut abandonner l'Illyrie, Napoléon, ne voulant pas que cet homme, dont il se méfiait toujours depuis les affaires de la Belgique et de Londres en 1809 et 1810, complotât à Paris, pendant qu'il se battait pour la France, et justement alarmé, d'ailleurs, par la correspondance du vice-roi et la mienne, de l'attitude plus que douteuse du roi de Naples, à qui il avait donné ordre de se joindre au prince Eugène pour refouler l'invasion autrichienne; Napoléon, dis-je, prescrivit au duc d'Otrante de se rendre à Naples, pour décider

Joachim à rentrer franchement et sans délai dans la coalition de famille contre la coalition étrangère. Le duc d'Otrante s'était hâté d'accepter une mission qu'il pouvait rendre si funeste à celui qui la lui donnait et si favorable aux intérêts de son correspondant de Vienne. Il était donc parti, et avec la lettre de Napoléon qui le chargeait de ramener Murat sous le drapeau de la défense française, et avec les instructions de Metternich, dans le but de rattacher ce prince à l'attaque européenne. Cette double mission ne pouvait être confiée à un homme plus capable de la remplir en raison de la duplicité de son esprit aventureux, de sa haine personnelle contre Napoléon et de sa passion invétérée pour toute conspiration. Entre Napoléon et Metternich, le choix ne pouvait être douteux pour Fouché. Il arriva donc à Naples, où le roi *seul* était encore incertain, mais en vingt-quatre heures Fouché triompha de cette indécision, qui était malheureusement le défaut capital de Murat (toujours prêt à se faire tuer pour Napoléon quand il le voyait, toujours prêt à se révolter contre lui dès qu'il en était éloigné). Fouché lui garantit, de la part de l'Autriche, deux choses qui le décidèrent : l'une était la conservation de sa couronne, l'autre la condamnation de Napoléon ! Ainsi, à Rome et à Naples, où la foule ignorait ce qui se passait derrière la toile, la mystification était double et complète, tant celle que proclamait Fouché sur la *réunion* actuelle de l'armée napolitaine à l'armée du vice-roi, que celle que Murat avait improvisée de son côté, en disant que Fouché *avait raté sa mission* ! Quant à la supposition de l'ajournement du départ du roi, pour Rome et pour son armée, elle valait celle du rendez-vous donné par ce prince au duc d'Otrante, à Florence, *chez la grande-duchesse* ! Il eût fallu une intelligence vraiment infernale pour deviner une perfidie aussi compliquée ! Le général Miollis, le préfet de Rome, les généraux et moi, nous eûmes donc l'honneur d'être complètement joués par le duc d'Otrante, qui sans doute riait bien autant de notre crédulité que du succès de sa trahison, et le loyal Miollis ne crut, lui, à la défection de Joachim que le 19 janvier 1814, quand, par ordre de l'Empereur, il alla noblement garder et défendre, dans le fort Saint-Ange, les pénates militaires du gouvernement de Rome.

Il était temps de leur donner cet asile.

« En effet, le 6 janvier 1814, le roi de Naples signe un armi-

stice avec l'Angleterre : le 16, un traité d'alliance *offensif* et défensif avec l'Autriche ! En vertu de ce traité, trente mille Napolitains doivent marcher contre la France ! Ces étranges conventions, conseillées par les passions privées, par les haines implacables des obscurs amis de Murat, entraînent la perte de l'Italie, et vont devenir une des principales causes de la chute de l'Empire français ; elles ferment au vice-roi la route de Vienne, qu'une bataille combinée avec le roi de Naples lui aurait infailliblement ouverte. » (*Hist. de Nap.*, t. IV, p. 185.)

Non, non ! Fouché n'avait pas *raté sa mission* ! il la continua à Modène, où il alla, dit-il dans ses Mémoires, *conférer secrètement avec Murat*. « Il hésitait encore, ajoute-t-il, je lui communiquai mes nouvelles de Paris les plus récentes : déterminé par leur contenu, il me confia son projet de proclamation, ou plutôt de déclaration de guerre, pour lequel j'indiquai quelques changements qu'il adopta. — « Soldats, aussi longtemps que j'ai pu croire que l'empereur Napoléon combattait pour la paix et le bonheur de la France, j'ai combattu à ses côtés ; mais aujourd'hui il ne m'est plus permis de conserver aucune illusion. *L'Empereur ne veut que la guerre*. » Or, dans ce moment, l'Empereur quittait Paris, sa femme et son fils, pour aller en Champagne défendre la capitale, le foyer commun de Murat et de Fouché. « *Je trahirais les intérêts de mon ancienne patrie, ceux de mes États et les vôtres, si je ne séparais pas sur-le-champ mes armes des siennes, pour les joindre à celles des puissances alliées, dont les intentions magnanimes sont de rétablir la dignité des trônes et l'indépendance des nations...* Soldats ! il n'y a plus que deux bannières en Europe : sur l'une, vous lisez « Religion, morale, justice, modération, lois, paix et bonheur ! » Sur l'autre « Persecutions, artifices, violences, tyrannie, guerre et deuil dans toutes les familles. » Choisissez. « On voit que Murat ne pouvait appeler un meilleur collaborateur pour sa proclamation. Ce qui suit est un fait d'une autre espèce, qui montre le duc d'Otrante sous un nouvel aspect. C'est toujours lui qui parle :

« J'eus aussi à traiter, avec Murat, d'une affaire particulière qui touchait mes intérêts : j'avais à réclamer, comme gouverneur général des États romains, ensuite de l'Illyrie, un arriéré de traitement qui s'élevait à la somme de 170,000 francs. Le roi de Naples s'était emparé des États romains et des revenus publics ; à

ce titre il devait acquitter ma créance. Il en donna l'ordre. L'exécution souffrit quelques retards; néanmoins, avant de partir d'Italie, *je puis dire que je n'y avais pas fait la guerre à mes dépens.* »

Cette impudente facétie d'une insatiable avidité prouve suffisamment l'imperturbable présence d'esprit qui ne cessa de caractériser Fouché dans toutes les phases de sa vie, au sein des prospérités et des adversités publiques, où constamment il se présentait comme héritier.

III

(Nous croyons devoir reproduire ici, comme ayant le même caractère autobiographique que l'article de la *Revue de Paris*, deux des notes placées par Norvins en 1847 à la suite de son poème de *Napoléon et Pie IX*. Nous indiquons par un titre le sujet de chacune d'elles.)

A. Projet de Napoléon de faire de Rome la capitale de toute la péninsule italienne.

Ce fut à la naissance du roi de Rome que ce dessein fut arrêté dans la pensée de l'Empereur. Il l'avait conçu dès la grossesse de l'Impératrice : mais son adoption ne pouvait être décidée que par le sexe de l'enfant. Le roi de Naples, appelé à Paris pour les couches de l'Impératrice, en reçut le premier la douloureuse confidence. Car ses États faisaient partie intégrante du nouveau royaume, ainsi que le duché de Milan, et il recevait pour tout dédommagement le duché de Berg, dont il avait été titulaire. On peut juger de la violence de la réponse que fit Joachim à cette déclaration de Napoléon par le parti qu'il prit sur-le-champ de ne pas assister au baptême de celui qui le détrônait et de repartir

pour ses États. De plus, il s'y fit précéder par une lettre écrite immédiatement après cette scène étrange au comte d'Aure, à qui, en sa qualité de ministre de la guerre et de la marine, il prescrivit, *aussitôt cette lettre reçue, de tout préparer dans ces deux départements pour la guerre contre la France.* Joachim traversa Rome sans vouloir s'y arrêter, contre son usage. Ses courriers avaient fait placer le relais en avant de la ville, et de cette manière il évita la visite du gouverneur général Miollis et des premiers fonctionnaires, qu'il traitait d'avance en ennemis. Arrivé à Naples, il pressa tellement ses préparatifs guerriers, que l'Empereur se crut obligé de l'avertir sévèrement de son imprudence, et c'est à cette époque de la naissance du roi de Rome qu'il faut placer le commencement des intelligences que Joachim provoqua auprès du gouvernement anglais, dont la Sicile était alors devenue une province et une place d'armes contre la France. Cette résolution de l'Empereur sur l'*unité* de l'Italie me fut connue officiellement par les instructions du ministre de la police générale et par les communications du gouverneur des États romains, mon supérieur direct. Il avait été autorisé ainsi que moi à laisser *entrevoir* à la ville de Rome la possibilité de devenir la capitale de toute l'Italie. Et je ne puis oublier qu'à l'occasion de l'espoir de cette nouvelle fortune, qui intéressait au plus haut degré la noblesse romaine, je reçus un matin la visite du prince Chigi, du prince de Piombino, du duc Sforza Cesarini, du duc Braschi, maire de Rome, avec lesquels j'étais lié, et qui venaient, me dirent-ils, aux informations, d'après les bruits qui couraient. Ils ne pouvaient sans doute mieux s'adresser qu'à la source, et alors ces quatre princes romains, d'après la réponse, où toutefois je réservais la part des éventualités, celle du temps, et surtout la certitude des intentions de l'Empereur, se livrèrent avec une sorte de délire à la conviction la plus entière, et de là ils se partagèrent chez moi les hautes dignités de la monarchie romaine. Chigi se fit grand-chambellan, Cesarini grand-écuyer, etc. Tant ces grandes familles papales faisaient bon marché de leur origine et de l'établissement du pontificat hors de l'Italie! Ils croyaient à Dieu et à Napoléon; de plus, tout grands seigneurs qu'ils étaient, ils partageaient aussi la croyance populaire que, « puis-qu'il n'y avait plus de place dans l'église Saint-Paul pour

le portrait d'un nouveau pape, il n'y aurait plus de pape à Rome ».

B. Audience de Napoléon à l'Élysée pendant les Cent-jours.

... Il avait daigné louer ma conduite à Rome pendant les trois dernières années de l'Empire avec une bienveillance toute particulière. Ce qui naturellement me donna l'occasion de lui parler du grand intérêt que Rome attachait à le voir dans ses murs, où il était attendu par toute la population : « Oui, Sire, lui dis-je, Rome vous attendait avec sa gloire et avec la vôtre. Quelle impression n'eussiez-vous pas ressentie l'un et l'autre *si enfin vous vous étiez vus!*... Ce tête-à-tête de vos deux immortalités aurait donné au monde un spectacle tout nouveau... *Il eût peut-être changé ses destins et le vôtre.* » L'Empereur me répondit qu'il avait toujours regretté de n'avoir pas été à Rome... et ce peu de mots fut encadré dans un de ces sourires significatifs qui refusait comme un objet de luxe, relativement à la situation présente, tout regard sur le passé. De lui-même, il plaça l'entretien (car il eut la bonté de donner ce caractère à mon audience) sur l'actualité de sa position et notamment sur la guerre : « Je n'ai jamais fait, me dit-il, un plus beau plan de campagne », etc., etc. Le reste de cet entretien trouvera sa place ailleurs. Ce fut le dernier dont m'honora Napoléon.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES

Le chiffre romain indique le tome, et le chiffre arabe la page; l'astérisque (*) avertit qu'une note est consacrée au personnage.

A

- ACHILLE, I, 296.
ADRETS (baron DES), III, 165.
AFFRY (comte d'), I, 59*, 62, 245, 419; II, 8, 9.
AFFRY (comte Louis d'), II, 9*, 17.
AFFRY (Mlles d'), II, 77.
AFFRY (vicomte d'), II, 8, 10.
AFFRY (vicomtesse d'), I, 43, 407, 419; II, 3, 5, 9-11, 50, 69, 71, 92, 103, 114, 136, 137, 200, 412.
AFFRY (Charles d'), II, 78.
AFOULT DE BONNEVAL (d'), évêque de Pamiers, I, 202*.
AGOUT (vicomte d'), II, 51, 56.
AGUESSEAU (Marquise DE FRESNED'), I, 137*.
ALEMBERT (d'), I, 36; II, 45, 48.
ALEXANDRE LE GRAND, I, 364; III, 109.
ALEXANDRE I^{er}, II, 281, 282; III, 188, 199, 207, 210, 212, 214, 216.
ALTON (comte d'), II, 309*; III, 2, 26.
AMATI, II, 301.
AMBERT (comte d'), II, 144*, 151*.
AMBOISE (saint), II, 48.
AMBRUGEAC (Alexandre de Valon, comte d'), I, 350*; III, 107.
AMBRUGEAC (Louis de Valon, comte d'), I, 350*-352.
AMIOT, II, 400-402.
ANDRÉOSSY (comte), III, 101*, 105.
ANGOULÈME (duc d'), I, 370; II, 26.
ANGOULÈME (Marie-Thérèse de France, duchesse d'), Mme Royale, II, 23, 26.
ANGRAN D'ALLERAY, I, 231*.
ANHALT (prince d'), I, 118*.
ANVILLE (duchesse d'), I, 165*.
APCHÉ (comte d'), I, 329, 333.
APELLE, II, 250.
ARBERG (comte d'), III, 140*, 147, 161, 194, 230, 232.
ARCAMBAL, III, 76*, 77, 97, 98, 100.
ARÇON (d'), I, 185*.
ARÉNA (Barthélemy), II, 261*; III, 90.
ARÉNA (Joseph), II, 261*, 273, 274.
ARENBERG (prince d'), III, 139*.
ARCEYSON (d'), I, 129.
ARMINIUS, III, 238.
ARNOULD (Sophie), I, 191*, 192.
ARRIGHI, duc de Padoue, II, 312*; III, 143, 182, 203, 219, 220, 237.
ARRIGHI jeune, II, 312*, 366.
ATANASIO (Mgor), III, 323.
AUBRAY (abbé), I, 34-36, 85.

AUDINOT, I, 135*, 136.
 AUGEARD, I, 232*.
 AUGUSTE, III, 238.
 AUGUSTIN (saint), II, 48.
 AURE (comte d'), II, 329*, 380, 392; III, 7, 8*, 13, 18, 28, 39, 42-45, 50, 53, 55, 56, 65, 67, 78, 79, 81-83, 98, 298, 313, 314, 332.
 AUTICHAMP (comte d'), I, 329*, 330, 340, 341.
 AVAUX (comtesse d'), I, 179.
 AYEN (duc d'), I, 15*; II, 70*-76, 110, 111.
 AYEN (duchesse d'), II, 73*.
 AZÉVÉDO, I, 167*.

B

BABEUF (E.), II, 274.
 BABEUF (G.), II, 274.
 BACHELU, II, 336*, 385, 392; III, 19, 28, 29, 44.
 BADE (Charles-Frédéric, grand-duc DE), III, 258*-260.
 BADE (Charles-Louis, grand-duc DE), III, 258*, 265, 266.
 BADE (Louis, grand-duc DE), III, 259*, 264.
 BAILLY, I, 211*, 217, 219, 221, 227, 233, 234, 244.
 BALBI (comtesse DE), I, 163*.
 BALLIVÈRE (abbé DE), I, 377*, 379.
 BAMET, II, 257.
 BARÈRE, II, 248*, 261.
 BARILLON, II, 318.
 BARING, I, 320.
 BARRAS, I, 158; II, 133*, 138, 144, 152-154, 159, 161, 217, 250.
 BARTHÉLEMY (marquis), II, 120*-122, 125, 126, 129, 146, 159, 217.
 BARTHEZ (docteur), I, 26*.
 BASTIDE, II, 299*, 300.
 BASTIEN, II, 134, 135.
 BATTAGLIA (abbé), III, 317-319.
 BAVIÈRE (Maximilien I^{er}, roi de), III, 130*, 264.
 BAVIÈRE (Louis I^{er}, roi de), III, 263*.
 BÉARN (comte DE), III, 139*.
 BEAUJON, I, 130*.
 BEAUMARCHAIS, I, 163, 181.
 BEAUMONT (DE), archevêque de Paris, II, 46*.
 BEAUPRÉ, danseur, I, 145.
 BEAUPRÉ, officier, II, 312.
 BEAUREGARD (abbé), I, 181*.
 BEAUVAU (maréchale DE), I, 165*, 167.
 BÉCAVE (DE), II, 135, 155, 157-160, 204.
 BELAIR, II, 386*, 408; III, 35.
 BÉLISAIRE, I, 307.
 BELLANGER, III, 82.
 BELLIARD (comte), III, 133*.
 BELLOY (cardinal DE), II, 218*.
 BENEZECH, II, 329*; III, 7, 27, 39.
 BENNINGSEN (comte DE), II, 280*, 281; III, 188, 203, 207.
 BENTINCK (comtesse DE), I, 311*, 312, 313, 332, 333.
 BENTINCK (lord), III, 315.
 BERCAIGNY (DE), II, 419*; III, 253.
 BERGHES (princesse DE), III, 57.
 BERNADOTTE, II, 144, 243, 305, 310, 311; III, 88, 205, 321.
 BERNARD (Samuel), III, 239.
 BERNICOURT (baron DE), I, 271, 279-286.
 BERNIS (cardinal DE), I, 164*.
 BERRY (duc DE), I, 370.
 BERRYER, garde des sceaux, I, 138*.
 BERRYER (Mme), I, 138*, 139; II, 206.
 BERTETT (baron DE), III, 262*.
 BERTHIER, prince de Neufchâtel et Wagram, I, 109; II, 259, 323, 324; III, 76, 77, 110, 128, 162, 163, 174, 189-192, 200, 205, 210, 217, 277, 302.
 BERTHIER DE SAUVICNY, I, 233*.
 BESEVAL (baron DE), I, 232*, 244, 245.
 BESSIÈRES, duc d'Istrie, II, 242, 247; III, 143, 199, 201, 210,

- 212, 213, 215, 218, 221, 233.
 BETHANCOURT, II, 241.
 BÉTHISY (marquis DE), III, 303*, 304.
 BEUCNOT (comte), II, 228*-231; III, 226, 234-238, 240, 245, 272, 273, 294.
 BEURNONVILLE (marquis DE), I, 377*.
 BIANCHI, II, 254.
 BIGNON (baron), III, 259*-261, 263, 265-268, 270, 271.
 BIGONNET, III, 88*-90.
 BILLAUD-VARENNES, II, 21*.
 BIRON (duc DE), I, 19*.
 BLANGINI, III, 275*.
 BLANCY (vicomte DE), I, 329*, 333.
 BLAQUIER (Mme), II, 85, 87.
 BLÜCHER, III, 149*.
 BOMBELLES (marquis DE), II, 292*.
 BONDY (DE), I, 133*.
 BORDIER, I, 111.
 BOREL, II, 150*.
 BORGHÈSE (prince), III, 306*.
 BOSSUET, I, 24; II, 74.
 BOUDET (comte), II, 344*, 364, 372-374, 384.
 BOUFFLERS (chevalier DE), I, 164*.
 BOUILLÉ (marquis DE), I, 18*, 278.
 BOULAINVILLIERS (comte DE), I, 418.
 BOURBON (duc DE), I, 154*-156, 191.
 BOURBON (duchesse DE), II, 232*.
 BOURDON (abbé), II, 161, 170, 204.
 BOURGADE (MARQUET DE), I, 370, 417.
 BOURGADE (le soi-disant MARQUET DE), II, 168*.
 BOURKE, II, 312*, 336, 384, 385, 387; III, 1, 28, 44.
 BOURMONT (maréchal DE), II, 208*.
 BOYER (baron Pierre), II, 336*; III, 28, 42, 44, 49.
 BOYER, mulâtre, II, 397*.
 BOYER DE REBEVAL, III, 143*, 155, 162, 165, 196.
 BRASCHI (duc), III, 332.
 BRETTEVILLE (DE), I, 370.
 BRIENNE (cardinal DE), I, 27*, 34, 56, 95, 96, 100, 103, 105, 113, 119-123, 128, 141, 201, 202, 260, 262; III, 71.
 BRIENNE (comte DE), I, 54, 56*, 96-123, 127-129, 141, 161, 260, 262, 270-273, 280-282; II, 33, 168, 192, 228; III, 71.
 BRIENNE (comtesse DE), I, 56*, 96, 99, 104, 106, 110, 270, 372; II, 124, 156, 305; III, 117-120, 122, 318.
 BRIQUEVILLE (comte DE), I, 298*.
 BRISAY (marquise DE), I, 175, 176.
 BROG (baronne DE), III, 145*.
 BROGLIE (maréchal DE), I, 347*, 369, 370.
 BROSSES (président DE), II, 12*.
 BROSSES (comte DE), II, 12*, 16, 282.
 BROTTIER (abbé), II, 117*.
 BROU (marquise DE), I, 137*.
 BRUGUIÈRES, III, 244*, 246, 253, 254.
 BRUX (amiral), III, 93*, 98-102, 106.
 BRUNE (maréchal), II, 278.
 BRUNET, II, 385*, 386, 397-399.
 BRUNO (saint), I, 394.
 BRUNSWICK (duc DE), I, 361*, 366, 371, 374, 377, 380; III, 157.
 BRUNSWICK (Marie de Bade, duchesse DE), III, 260*.
 BRUNVILLE (président DE), I, 47*.
 BRUNVILLE (Mme DE), I, 47, 171, 172.
 BRUTUS, II, 226.
 BRUYÈRE (baron), II, 312*; III, 26, 27.
 BUFFON, I, 12, 123-127, 164; II, 54; III, 325.
 BUFFON (comte DE), I, 123*-127.
 BUFFON (comtesse DE), née de Bouvier, I, 124*.
 BUFFON (comtesse DE), née Daubenton, I, 127*.
 BULOW (baron DE), I, 299, 313, 333.
 BULOW (Milles DE), I, 313, 323, 331, 333.

BUQUET, II, 16.
BURGER, I, 295*.

C

- CABANIS, I, 254*.
CADOUDAL, III, 112*.
CAGLIOSTRO, I, 181*.
CAHOS (Mme DU), II, 374.
CALANDRIN, II, 111.
CALONNE (DE), I, 28*, 29, 31-34, 141, 342, 348, 358-362, 367, 368, 372, 383, 417; II, 84, 229.
CAMBACÉRÈS, II, 290*, 291; III, 68, 69, 72, 84, 85.
CAMPAN (Mme), III, 261*.
CAMPOCHIARO (duc DE), III, 326.
CANISY (comte Louis DE), I, 55*; II, 257; III, 118, 119, 121.
CANISY (comtesse DE), duchesse de Vicence, I, 55*.
CANISY (vicomte DE), I, 260.
CANISY (vicomtesse DE), I, 55*, 262; II, 33.
CARBON, II, 273*, 274.
CARION DE MERVILLE (comte), I, 121.
CARLIN, I, 89*, 151.
CARMONTELE, I, 109*.
CARNOT, II, 159, 217, 226, 243; III, 191.
CAROLINE BONAPARTE, Mme Murat, la reine de Naples, II, 247*, 265; III, 22, 23, 70, 279, 281, 288.
CARRION DE NISAS (baron), III, 171*.
CASTELLA (DE), II, 77, 78.
CATHERINE II, I, 180.
CATHERINE DE WURTEMBERG, reine de Westphalie, III, 234*, 235, 239, 259, 265, 271-274, 276-278, 281, 282, 288, 291-293.
CATHOL, II, 143*-150, 168.
CAULAINCOURT, grand écuyer, duc de Vicence, I, 55, 109; III, 110, 117-122, 127, 128, 163, 190, 191, 209, 210, 217.
CAUMONT LA FORCE (marquise DE), I, 137*; III, 296, 297.
CAUX (DE), I, 41.
CAYLA (comtesse DU), I, 238*.
CAVALLI (comte), III, 318, 321, 322.
CAYLUS (marquis DE), I, 163*.
CERACCHI, II, 261*.
CERUTTI, I, 201*.
CÉSAR, I, 364; III, 105, 109.
CHABROUD, I, 249*.
CHALOPIN, II, 310*, 311.
CHAMBLANC (DE), II, 14*-16.
CHAMPENETZ (chevalier DE), I, 150*-153, 158, 164.
CHAMPION DE CICÉ, archevêque de Bordeaux, I, 121*.
CHAPEAU-ROUGE (Mme), I, 324*, 325, 345.
CHAPELLE, II, 260.
CHAPONEL, II, 257.
CHAPONNEL (DE), III, 11*.
CHARLEMAGNE, I, 317; III, 109, 113, 175.
CHARLES-QUINT, I, 41.
CHARLES IV, roi d'Espagne, II, 118.
CHARLES X, le comte d'Artois, I, 6, 185, 191, 215, 218, 270, 282, 285, 345, 348, 363, 409; III, 226.
CHARLES (archiduc), I, 391*, 398, 403; III, 264.
CHARLES, physicien, I, 181*.
CHARNACÉ (DE), II, 204, 208, 217-220.
CHARRIÈRE (Mme DE), II, 86*, 91.
CHATEAUBRIAND (Mme DE), née de Rosambo, II, 31*.
CHATEAUVIEUX (DE), II, 86*, 88, 93, 95, 99, 107.
CHATELET (marquise DU), I, 85*.
CHATELET (duc DU), I, 214*.
CHAUMONTEL (chevalier DE), I, 329, 333.
CHÉRON, I, 74*.
CHÉRON (Mme), Mlle Belz, I, 74, 79, 167, 168.
CHEVALIER (Mme), II, 280.
CHEVALIER, II, 260, 273, 274.
CHIAPPE, III, 88*, 90.
CHICI (prince), III, 332.
CHOISEUL (duc DE), le ministre, I, 202.

- CHOISEUL-GOUFFIER (comte DE), I, 164*.
 CHOISEUL-STAINVILLE (duc DE), I, 277*.
 CHOPIN, I, 172*.
 CHRISTOPHE, nègre, II, 346*, 347, 349, 350, 356, 357, 362, 372, 375, 384, 393, 396, 397; III, 40, 52, 55, 82.
 CHRYSOLOGUE (père), I, 198*.
 CICÉRON, I, 24.
 CLAPARÈDE (comte), III, 11*, 28, 42, 49, 69.
 CLARKE, duc de Feltre, II, 290*; III, 159*.
 CLARY, II, 266*.
 CLARY (Julie), Mme Joseph Bonaparte, reine de Naples, reine d'Espagne, II, 266*; III, 235.
 CLARY (Désirée), Mme Bernadotte, princesse de Ponte-Corvo, reine de Suède, II, 266*; III, 235.
 CLAUSEL (maréchal), III, 11*, 28, 42, 43, 49-51, 78.
 CLERFAYT (comte DE), I, 386*.
 CLERVAUX, II, 393*, 408; III, 35, 52, 91.
 COBOURG (prince DE), II, 25*.
 COCHELET (Mlle), Mme Parquin, III, 145*.
 COCHON DE LAPPARENT, II, 137*.
 COIGNY (duc DE), I, 65*.
 COLBERT (Alphonse), II, 380*.
 COLBERT (Auguste), III, 108*.
 COLBERT-SEIGNELAY (DE), évêque de Rodez, I, 28*, 202.
 COLBERT-SEIGNELAY (marquis DE), I, 28*.
 COLBERT-SEIGNELAY (comtesse DE), I, 417.
 COLLARD, III, 28.
 COLLOT D'HERBOIS, I, 146*; II, 75, 200; III, 325.
 COMANT, Desmolands, II, 183, 320; III, 185, 186.
 COMMÈNES, III, 295.
 COMPTON (Henri), II, 64*.
 CONDORCET (marquis DE), I, 67*, 68, 164.
 CONDORCET (marquise DE), I, 67*, 68.
 CONDÉ (prince DE), I, 367*.
 CONFLANS (marquis DE), I, 13*, 65.
 CONSTANT (Benjamin), I, 286, 449; II, 27*, 57, 86, 88, 91-93, 95-104, 107, 223.
 CONSTANT (Mlle), II, 91.
 CONSTANTIN (grand-duc), III, 188*.
 CONTI (princesse DE), II, 24*-27.
 CONVERS, III, 112.
 COOK, III, 262.
 CORDAY (Charlotte), II, 53.
 CORNEILLE, III, 284.
 COSME (frère), I, 199*.
 COTTA (baron), I, 249*-251.
 COUAD, III, 64, 68, 74.
 COUASNON, II, 319*, 365.
 COUBERT (Mlle DE), II, 282.
 COUCY (chevalier DE), I, 110.
 COUËDIC (chevalier DU), I, 19*.
 COUIN (baron), III, 182*-184*, 195.
 COUPIGNY (DE), III, 298*.
 COUTAN, II, 169, 207.
 CROMWELL, II, 226, 286.
 CUBIÈRES (marquis DE), I, 149*, 150, 155, 157.
 CUNINCHAM (Mme), I, 110.
 CUSTINE (marquis DE), fils, III, 250*.
 CUSTINE (marquise DE), III, 250*.
 CUVIER, I, 198.
- D**
- DACIER, I, 298*.
 DALBERG (duc DE), III, 260*.
 DALVIMAR, III, 298*, 299.
 DALVIMART, III, 23*, 24.
 DAMAS (duc Charles DE), I, 167, 277; II, 171; III, 48, 73.
 DAMAS (duchesse DE), I, 50*, 54, 58, 72, 89, 92, 204, 213; II, 135, 170, 171, 193, 194, 267, 294; III, 73, 90, 297, 302.
 DAMPIERRE (marquis DE), I, 260.
 DAMPIERRE (marquise DE), I, 110*, 260.

- DAMPIERRE (comte DE), général, I, 175*, 258-261, 352; III, 25.
- DAMPIERRE (DE), frère du général, III, 25, 26.
- DAMPIERRE (DE), fils du général, III, 25, 26.
- DANCOURT, I, 116.
- DANEMARK (prince Georges DE), II, 64.
- DANTE, II, 59.
- DANTON, II, 21.
- DARBELLE, II, 169, 206-208, 261.
- DARIUS, I, 15.
- DARU (comte), I, 109; III, 159*-161, 217, 272.
- DAUBENTON, I, 126*.
- DAVID, peintre, II, 250*, 261.
- DAVID, officier nègre, III, 19, 20, 33, 34, 43.
- DAVOUT, prince d'Eckmühl, II, 306, 307; III, 83, 203, 264.
- DAVOUT (maréchale), princesse d'Eckmühl, II, 307*.
- DAZINCOURT, I, 117*.
- DEBELLE, II, 336*, 375, 381, 384, 392; III, 27.
- DECRÈS (duc), II, 329*; III, 7, 46, 66, 67, 69, 85, 87, 92-95, 99, 100, 102, 103.
- DELACROIX (Charles), II, 414*.
- DELAÏTRE (vicomte), III, 54*.
- DEMARÇAY (baron), III, 25*.
- DEMERVILLE, II, 261*, 262.
- DESAIX, II, 242, 247, 251, 253.
- DESCOURBLANCHE, I, 107.
- DESFAUCHERETS, II, 159*, 172, 173, 223.
- DESFOURNEAUX (comte), II, 372*, 375, 384, 392.
- DESHUTES, I, 226*.
- DESMOLANDS. — Voir COMANT.
- DESMOULINS (Camille), I, 215.
- DESPRÉAUX, II, 289*.
- DESPREZ, II, 289*; III, 144, 145, 296.
- DESSALINES, II, 364*, 372, 374, 375, 379-381, 383, 384, 393, 395, 397, 408; III, 11, 40, 79, 82.
- DEVAUX (baron), II, 375*.
- DIDEROT, I, 36, 84; II, 48.
- DIDIER, III, 221.
- DIESBACH (DE), II, 8, 77.
- DIGEON, III, 137*, 138, 173, 183, 184, 196.
- DILLON (comte DE), I, 372*.
- DIEHLER, I, 171*.
- DOGUEREAU (baron), III, 173*.
- DOMINGO, III, 57.
- DONADIEU, I, 145.
- DRESNEUC (marquis DU), I, 65, 228, 275, 282, 283, 329, 331, 341-343, 347, 417.
- DRESNEUC (marquise DU), I, 65, 213.
- DRAKE, II, 115*.
- DREUX-BRÉZÉ (marquis DE), I, 212*.
- DROUET, I, 276*, 278, 279.
- DRUSUS, III, 138, 238, 239.
- DUBOIS (comte), II, 238*, 259, 302.
- DUBOIS-CRANCÉ, II, 5*, 200.
- DUCATEL, II, 164*, 165, 176, 177, 181, 210-214, 219.
- DUCLOS, I, 416.
- DUGAZON, I, 117*, 146.
- DUGOMMIER, II, 323*.
- DUGUA, II, 328*, 347, 348, 352, 375, 382, 384; III, 7, 9, 10, 21, 27.
- DULAU, I, 65.
- DUMANIANT, I, 111*.
- DUMAS, ancien gouverneur de Pondichéry, I, 418.
- DUMAS (Alexandre), général, III, 19*.
- DUMESNIL, II, 372.
- DUMOURIÈZ, I, 376, 377, 380, 401, 403.
- DUPATY, II, 359*, 360, 405.
- DUPHOT, III, 318.
- DUPONT (comte), III, 205*.
- DURANT DE MAREUIL (comte), III, 269*.
- DURAS (duc DE), III, 108*, 114, 302.
- DUROC, grand maréchal, duc de Frioul, I, 109; II, 242, 259, 405; III, 118, 127, 163, 174,

175, 217, 282, 283, 293, 295, 303.
 DUROC (Mme), duchesse de Frioul,
 III, 145*.
 DUSSEK, I, 171*.
 DUTHÉ (Mlle), I, 191*, 192.
 DUVAL, proviseur du collège d'Har-
 court, I, 45.
 DUVAL, valet de chambre, I, 117-
 119.
 DUVAL (Alexandre), II, 280*, 281.

E

EARDLEY, I, 297, 339.
 EBLÉ (comte), III, 254*-257.
 ÉLISA BONAPARTE, Mme Bacciocchi,
 grande-duchesse de Toscane, II,
 264*, 267*; III, 88, 288, 306,
 328, 329.
 ÉLISABETH (Madame), I, 226, 269;
 II, 32-34, 105.
 ENGHEN (duc d'), II, 115; III, 108*-
 113, 258, 270.
 ÉPINARD (chevalier de L'), I, 259.
 ÉPINAY (Mme d'), I, 57.
 ÉPRÉMESNIL (d'), I, 213*.
 ÉPRÉMESNIL DE MARÉFOSSE (d'), II,
 118, 119; III, 252.
 ERLACH (baronne d'), I, 62.
 ERLACH (comte d'), I, 342, 347, 350,
 351, 358, 379, 383; II, 35, 39,
 43.
 ERLACH (comtesse d'), II, 42.
 ERLACH (Ménechmes d'), II, 35, 40,
 41.
 ERSKINE, I, 297, 298, 339.
 ESPAGNAC (abbé d'), I, 153*, 201.
 ESPARTERO, III, 31*.
 ESPINCHAL (d'), III, 145*, 157, 166.
 ESTAINC (amiral d'), I, 18*, 372.
 ESTANG D'YPRES (DE L'), I, 381.
 ESTERHAZY (princesse), I, 62*.
 ÉTCHEPARRE (d'), I, 65.
 ÉTRURIE (Louis I^{er}, roi d'), II, 284*-
 291; III, 90.
 ÉTRURIE (Marie-Louise, reine d'), II,
 285*, 289, 291.

ÉTRURIE (Louis II, roi d'), II, 285*.
 EUGÈNE DE BEAUHARNAIS (prince), II,
 247; III, 281, 315, 328, 330.

F

FABIUS, II, 283.
 FAVRAS (marquis DE), I, 232*-239,
 244, 276.
 FAVRAS (marquise DE), I, 117*-119,
 232.
 FÉNELON, I, 24.
 FERDINAND VII, III, 291.
 FERRAND (comte), I, 358*, 362.
 FERRAND (général), III, 50*, 51,
 126.
 FERRARI, II, 312, 399; III, 26.
 FERRIÈRES (marquis DE), I, 232*.
 FERRIÈRES (de Vatboy du Metz,
 marquis DE), I, 417.
 FESCH (cardinal), II, 265*; III, 290.
 FEZENSAC (comte DE), I, 58*.
 FEZENSAC (comtesse DE), I, 58*, 72,
 89; II, 170; III, 73.
 FEZENSAC (duc DE), I, 58*.
 FITZ-JAMES (duc DE), I, 66*; III, 114,
 302.
 FIZEAU DE CLÉMENT, I, 56, 99.
 FLAHAUT (comte DE), II, 269*.
 FLAHAUT (comtesse DE), marquise de
 Souza, II, 268*, 269*.
 FLÉCHIER, II, 258.
 FLESSELLES (DE), I, 217*, 223.
 FLEURY (cardinal DE), I, 416.
 FLEURY (duc DE), I, 416*.
 FLORIAN, I, 72*, 73, 85, 89, 90, 94,
 109, 151, 164, 166; II, 74.
 FONCIER, I, 147; II, 53.
 FONTANES (marquis DE), II, 234*,
 254, 264.
 FONTANGES (Mme DE), II, 374.
 FONTENAY (DE), I, 168, 169.
 FONTENAY (Mme DE). — Voir Mme
 TALLIEN.
 FORBIN (comte Auguste DE), II,
 309*; III, 115.
 FORESTIER, II, 12, 282.

FORSTER, III, 262*.
 FOUCHÉ, duc d'Otrante, I, 53; II, 5*, 75, 200, 219, 226, 243, 244, 248, 259, 261, 273, 277, 298, 302; III, 70, 115, 116, 185, 283, 284, 317-331.
 FOULER DE RELINGUE (comte), III, 192*, 194, 208.
 FOULON, I, 223*.
 FOUQUIER-TINVILLE, II, 32*.
 FRANÇOIS D'ASSISE (saint), I, 198.
 FRANÇOIS II, empereur, I, 366, 399; III, 185, 314, 316.
 FRANÇOIS, matelot, II, 343.
 FRANÇOIS, négriillon, III, 16-18, 29, 35.
 FRANKLIN, I, 20*, 21; II, 233.
 FRASER, I, 313, 314, 333; III, 1.
 FRÉDÉRIC II, I, 180, 258, 311, 352, 354, 356, 364, 365; III, 150, 222, 245, 251.
 FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, I, 366, 378, 410.
 FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, I, 380; III, 136, 138, 146, 184, 199, 207, 210, 211, 216.
 FRÉDÉRIC (Duvernois, dit), III, 298*, 299.
 FRÉNILLY (baron DE), II, 172*, 211-214, 267; III, 74.
 FRÉRON, III, 27*.
 FRESNEL (comte DE), I, 282.
 FRESNIÈRES, II, 282.
 FRÉTEAU DE PÉNIL (Mlle), comtesse Éblé, III, 256*.
 FRIANT (comte), II, 307*.
 FRIANT (comtesse), II, 307*.
 FRIÈS, I, 320.
 FRITZ, domestique, III, 168, 169, 178, 180, 181, 202, 208, 225, 229.
 FROCHOT (comte), II, 176*, 177, 231, 232, 236-239, 256, 307; III, 73.
 FULBERT, III, 28.
 FULTON, II, 218.
 FÜRSTENSTEIN (comte DE). — Voir LE CAMUS.

G

GAIL (Mme), III, 298*.
 GALIFFET (marquis DE), I, 410.
 GANDOLFE, I, 312*, 333.
 GARAT (comte), I, 167*.
 GARAT, le chanteur, I, 167*, 171; II, 271, 272, 289; III, 298, 299.
 GARDANNE (comte DE), III, 176*.
 GARVILLE (DE), I, 43, 407, 411, 418, 419; II, 3, 5, 8-11, 30, 31, 45, 46, 48-50, 69-71, 81, 84, 88, 89, 104, 105, 118, 120-122, 199.
 GATEAU, II, 199*-201, 203, 298.
 GAY (Mme Sophie), III, 298*.
 GENLIS (comtesse DE), II, 24*, 25.
 GÉNOIS, II, 162-167.
 GÉRARD (maréchal), II, 310*.
 GERMAIN (comte), III, 115*.
 GILBERT DE VOISINS (comte), II, 236*.
 GIRARD, III, 271.
 GIRARDIN (comte Stanislas DE), II, 229*, 230; III, 87, 88, 131, 132.
 GIULAY (comte), I, 401*.
 GODWIN, II, 91*.
 GOETHE, I, 295; III, 241.
 GOHIER, II, 296; III, 89.
 GOLOPKIN (comtesse DE), duchesse de Noailles, II, 72*, 110, 111.
 GOLTZ (comte DE), I, 176*, 179.
 GOTTESHEIM (baron DE), I, 282-284, 383, 384, 387-389, 391.
 GOTTREAU, II, 69.
 GRAMONT (DE), III, 143.
 GRANDCOUR (baron DE), II, 64-67.
 GRASSE (comte DE), I, 18*, 19, 372.
 GRASSINI (Mme), II, 246*, 254; III, 286, 287.
 GRAVINA (duc DE), II, 322*, 331, 347, 348.
 GRONOVIVS, I, 320*.
 GROSSREIDER, I, 245.
 GROUCHY (maréchal DE), III, 193, 194, 203, 205, 223.
 GUÉNIN, II, 300.

GUBERT (comte DE), I, 258*.
 GUILLAUME III, prince d'Orange, II, 64.
 GUIMARD (Mlle), I, 191*.
 GUINIER, II, 179.
 GUYOT (comte), III, 191*.
 GUYTON DE MORVEAU, I, 14*, 15.

H

HAENDEL, II, 218.
 HAINGUERLOT, II, 299*, 300
 HALWYLL (comte DE), I, 59-62.
 HAMELIN (Mme), II, 249*, 318.
 HANOTEAU, II, 413.
 HARDENBERG (prince DE), III, 242*.
 HARDENBERG (comtesse DE), III, 242.
 HARDY, II, 344*, 347, 350, 372, 375, 384, 386; III, 27.
 HAROUN-AL-RASCHID, III, 175.
 HAUDRY DE SOUCY, II, 115*.
 HAUTPOUL (D'), III, 101*.
 HAVRÉ (D'), III, 143.
 HAWKESBURY (lord), II, 296*.
 HAYDN, I, 159*, 172; II, 271.
 HECTOR, I, 296.
 HÉDOUVILLE (comte DE), II, 404*, 406.
 HELVÉTIUS, I, 36; II, 48, 56.
 HÉNAULT (président), I, 164*; II, 279.
 HENRI IV, I, 128, 221, 385; III, 109, 251, 277.
 HERDER, III, 241.
 HESSE-CASSEL (Guillaume, landgrave et électeur DE), I, 354, 356*-365.
 HESSE-DARMSTADT (Wilhelmine de Bade, grande-duchesse DE), III, 260*.
 HEYMAN, I, 308.
 HEYMAN, I, 391, 394, 396, 410.
 HEYNE, I, 295*, 321; III, 241, 247-249.
 HOCHBERG (comtesse DE), III, 259*.
 HOCHÉ, I, 19, 215; II, 122.
 HOCHET, II, 172*, 267.

HOHENLOHE-INGELFINGEN (prince DE), III, 150*.
 HOLBACH (baron D'), I, 36, 84, 164*.
 HOLBACH (baronne D'), I, 132; II, 171.
 HOMÈRE, I, 295, 300, 347, 355; III, 191.
 HOPE, I, 320.
 HORACE, I, 27, 295; II, 163; III, 160.
 HORNOY (président D'), I, 132.
 HORTENSE, reine de Hollande, III, 138*, 144-148, 271, 288, 296.
 HOUDETOT (comte DE), I, 80*-88, 95.
 HOUDETOT (comtesse DE), I, 52, 56-58, 72, 80*-88, 94; II, 294.
 HOUDETOT (vicomte DE), I, 56*.
 HOUDETOT (vicomtesse DE), I, 56*, 95.
 HOUDETOT (Frédéric DE), I, 56*, 72, 95.
 HOZIER (D'), I, 415.
 HUGUES CAPET, I, 53.
 HUMBERT, conspirateur, II, 260.
 HUMBERT, général, II, 348*, 352, 355, 356, 364.
 HUMBOLDT (baron DE), III, 32*.
 HUMMEL, I, 171*.

I

IRUS, III, 134*.
 ISABEY, II, 289*.

J

JACQUES II, II, 64.
 JAUCOURT (marquis DE), II, 90*, 92, 95, 100, 101; III, 132.
 JAUCOURT (marquise DE), II, 90*, 101, 351.
 JEAN (veuve), III, 9, 15, 19, 35.
 JEANBON SAINT-ANDRÉ (baron), II, 326*.
 JÉRÔME BONAPARTE, roi de Westpha-

- lie, III, 4*, 233, 234, 236, 239-243, 252-255, 257, 259, 263, 265, 272-274, 276-278, 282-284, 286, 287, 291-294.
- JOLLIVET (comte), III, 234*, 237, 238, 272, 273, 294.
- JOLLIVET (comtesse), III, 237.
- JOLY DE FLEURY, I, 417*.
- JOSEPH BONAPARTE, roi de Naples, puis d'Espagne, II, 265*, 266; III, 72, 87, 88, 91, 131-133, 234, 295.
- JOSÉPHINE (Mme Bonaparte, l'impératrice), II, 237, 251, 263, 265; III, 23, 70, 91, 92, 112, 115, 129, 134, 135, 138-150, 159, 164, 174, 218, 271, 281, 296.
- JOUBERTON, III, 27*.
- JOURDAN (maréchal), III, 89*.
- JOURDAN, coupe-tête, I, 229*.
- JOY (DE), III, 298*.
- JUIGNÉ (DE), archevêque de Paris, II, 13*, 233.
- JUIGNÉ (Jacques DE), II, 16*, 282; III, 157, 177-179.
- JULIEN, mulâtre, II, 288.
- JULIUS, I, 329, 330, 335.
- K**
- KAROVÉ (comte DE), I, 390, 396, 397, 400, 403, 407-410; II, 3-5.
- KAROVÉ (Staný DE), I, 390-392, 396, 397, 407, 410; II, 5.
- KELLERMANN (maréchal), duc de Valmy, I, 377*, 380; III, 137, 139, 140, 142, 149-151, 169.
- KELLERMANN (général), comte de Valmy, III, 164*.
- KÉRATRY (chevalier DE), I, 145.
- KERVERSEÁUX, II, 344*, 364.
- KLÉBER, I, 19; II, 242.
- KLEIN (comte), III, 149*.
- KLOPSTOCK, I, 295, 321*.
- KOREFF, III, 250*-252.
- KRÜDENER (baronne DE), III, 267*-270.
- KRÜDENER (Juliette DE), baronne de Berckheim, III, 267*, 268, 270.
- L**
- LABAT, II, 65, 67.
- LABATTUT, II, 389; III, 52.
- LABBADIOE, II, 380, 381.
- LABÉDOYÈRE (comte DE), III, 145*, 166.
- LA BÉLINAYE, III, 19, 20, 33, 34, 40.
- LA BORDE-MÉRÉVILLE (DE), I, 161*, 168.
- LA BORDE-MÉRÉVILLE (Mme DE), I, 32*.
- LABOULAYE, I, 271*, 291, 292, 298, 299, 310, 324, 331, 333.
- LA BRICHE (DE), I, 57*, 58; II, 290.
- LA BRICHE (Mme DE), I, 38*-43, 57, 58, 68, 70-95, 111, 151, 166, 167, 169, 171-175, 242, 285, 296; II, 135, 139, 170-172, 205, 206, 223, 266, 268, 270, 294; III, 73, 297, 303.
- LA CAZE (docteur DE), I, 26.
- LACÉPÈDE (comte DE), III, 174*.
- LA CHATRE (DE), II, 351*.
- LACRETELLE aîné, I, 166*; II, 135, 138, 172, 176, 203, 205, 209, 216, 223, 267, 268, 277.
- LACRETELLE jeune, II, 135*-138, 154, 155, 160, 162, 164, 165, 169, 171-174, 176, 179, 192, 196, 203, 204, 207, 209, 210, 216, 223, 231, 267.
- LACROIX (vicomte Pamphile), II, 372*, 383-385.
- LACROIX (X.), frère de Pamphile, II, 392; III, 52.
- LA FAYETTE, I, 15, 16, 18, 19, 217, 220, 224, 233, 235, 244, 245, 256, 279, 361, 376, 377; II, 27, 94; III, 63.
- LA FAYETTE (Mme DE), II, 73*.
- LAFON, II, 264*.
- LA FONTAINE, III, 26.
- LA GALAIZIÈRE (DE), évêque de Saint-

- Dié, II, 47*, 48, 50, 52, 71, 92, 220.
- LA GALAZIÈRE (DE), intendant d'Alsace, II, 48*.
- LA GARENNE (DE), I, 133; II, 256.
- LA GUILLAUMYE (DE), I, 141*, 417; II, 229, 359, 360.
- LA GUILLAUMYE (DE) fils, II, 359, 360, 405.
- LA HARPE, I, 23, 166*, 242, 243.
- LAHORIE, II, 282*.
- LA LIVE DE BELLEGARDE (DE), I, 58.
- LA LIVE DE JULY (Mme DE), I, 32*, 58.
- LALLEMAND (baron), II, 375*; III, 11.
- LA MAISONFORT (marquis DE), I, 47.
- LAMARQUE (comte), III, 133*.
- LAMARTINIÈRE, II, 375, 384-386; III, 40.
- LAMBALLE (princesse DE), I, 269; II, 204.
- LAMBERT, sergent, I, 337-339, 341, 343, 350, 351, 383, 384.
- LAMBERT, jacobin, II, 195, 199, 201-203, 224.
- LAMBESC (prince DE), I, 215*, 216; II, 273.
- LAMETH (Alfred DE), III, 186*.
- LAMOIGNON, garde des sceaux, I, 33*, 34, 66, 138-141.
- LAMOIGNON (chevalier DE), I, 137*.
- LAMOIGNON (marquis DE), I, 137*.
- LAMOIGNON (Chrétien DE), I, 33*, 34, 66, 137, 342; III, 297.
- LA MOTHE (docteur DE), I, 25*-27; II, 270.
- LA MOTTE-PIQUET (comte DE), I, 19*, 372.
- LANGERON (marquis DE), I, 50*, 52.
- LANGERON (marquise DE), I, 50*, 54, 55.
- LANGLOIS (Fédon), III, 78*-80.
- LANNES, duc de Montebello, II, 234, 242; III, 203, 204.
- LAPIERRE, domestique, III, 238.
- LAPLUME, II, 372*, 393; III, 40, 41.
- LAPOINTE (baron DE), II, 373*; III, 26.
- LARÉVEILLÈRE-LÉPEAUX, II, 209*, 263.
- LARIBOISIÈRE (comte DE), III, 196*.
- LAROCHE ou LAROQUE, I, 185.
- LA ROCHEFOUCAULD (DE), I, 129.
- LA ROCHEFOUCAULD (comtesse DE), III, 141*, 174.
- LARTIGUES (Mme DE), II, 374; III, 11.
- LARTIGUES (Mlle DE), II, 374; III, 11.
- LASALLE (comte DE), III, 223*, 225.
- LATOUCHE-TRÉVILLE, II, 321*, 333, 344, 364, 373, 394; III, 1, 3, 7, 32, 90-95, 100.
- LA TOUR DU PIN (DE), I, 129.
- LAUNAY (marquis DE), I, 217*, 223.
- LAUNAY (DE), I, 299.
- LAURISTON (maréchal DE), II, 222*, 244, 296, 405; III, 64, 66, 80.
- LA VAUPALIÈRE (DE), I, 65*.
- LA VILLEHEURNOIS (DE), II, 117*.
- LA VILLENEUVE (DE), I, 107.
- LAVOISIER, II, 32.
- LEBEL, I, 186*.
- LEBRUN, officier de marine, II, 346.
- LE CAMUS, comte de Fürstenstein, III, 242.
- LECHEVALIER (abbé), I, 98*, 271, 291, 295, 296, 299, 312, 321, 331, 333.
- LECLERC, II, 242*, 306, 307, 309-312, 320, 322-325, 327, 329, 334, 336, 338, 344, 345, 347, 348, 350, 351, 355-359, 362, 364-368, 370, 373-378, 381-384, 387, 389, 390, 392-397, 399, 403, 406, 407; III, 1-10, 13, 14, 18-29, 31-33, 35-49, 52, 53, 56, 60, 65-67, 72, 83, 84, 86, 87, 89, 96, 130, 185, 220, 236, 313, 314.
- LECLERC (Napoléon), II, 306*, 309, 348; III, 37, 38.
- LE CORBIÈRE, II, 112.
- LE COULTEUX DE CANTELEU, II, 302*.
- LE COULTEUX DE CANTELEU (Mme), II, 302-304.
- LEFEBVRE, duc de Dantzig, III, 176, 186, 187.

- LEFEBVRE (maréchale), duchesse de Dantzig, III, 186, 187.
- LEFEBVRE (général), fils du maréchal, III, 186-187*.
- LEFEBVRE DES NOUËTTES (comte), III, 234*, 237, 254.
- LE GOFF, II, 317, 319, 329; III, 61, 62.
- LE GOFF (Mlle), II, 330.
- LEGNON (comte), III, 321.
- LECOUZ DE SAINT-SEINE (président), II, 12*.
- LE HOC, I, 243*.
- LEMAIRE, II, 209*, 216, 219, 220, 277.
- LE MAITRE, I, 56.
- LEMERCIER (Népo mucène), I, 45*-49, 171; II, 172, 173; III, 135, 298.
- LEMOINE, II, 150*, 152.
- LENCLOS (Ninon DE), I, 192.
- LENFANT (abbé), I, 181*, 196.
- LENOIR (Alexandre), II, 240*, 258.
- LENOIR (B.-A.), II, 309*; III, 13-15, 19-21, 28, 38, 48, 54, 81, 82.
- LENOIR, mystificateur, III, 298.
- LE NORMAND D'ÉTIOLLES, III, 8.
- LÉONARD, I, 148*.
- LÉONIDAS, I, 377; III, 51.
- LÉOPOLD II, empereur, I, 340.
- LEPELETIER DE SAINT-FARCEAU (L.-M.), II, 274.
- LEPELETIER DE SAINT-FARCEAU (Félix), I, 215*; II, 273.
- LESAGE, domestique, II, 357; III, 13, 15, 16, 18.
- LESPINASSE (Mlle DE), II, 45, 46.
- LESING, III, 241.
- LETITIA BONAPARTE (Madame Mère), II, 266*, 323; III, 68, 69, 295.
- LETORT (baron), III, 173*, 263.
- LETTU, II, 174-176.
- LEZAY-MARNÉSIA (comte DE), I, 298*, 299.
- LEZAY-MARNÉSIA (comtesse DE), I, 298.
- LIANGOURT (duc DE), I, 112*, 256; II, 27.
- LIMOËLAN (DE), II, 273*.
- LINOIS (comte), III, 2*-4.
- LISZT, I, 171*, 172.
- LIVRON (marquis DE), I, 298, 299.
- LOMÉNIE (marquis DE), I, 54*, 96, 107, 116, 117.
- LOMÉNIE (marquise DE), I, 54*, 55, 96, 262.
- LOMÉNIE (Mme DE), I, 119-120.
- LOMÉNIE (vicomte DE), I, 120*, 260, 273; II, 33; III, 71.
- LOMÉNIE (chevalier DE), I, 120*, 129, 260, 273; II, 33; III, 71.
- LOMÉNIE (Mme Charles DE), I, 121-123; III, 120.
- LOMÉNIE (abbé DE), I, 105*, 120, 201, 260, 262, 273; II, 33; III, 71.
- LOMÉNIE DE BRIENNE (le soi-disant DE), II, 168*, 169.
- LONCHAMPS (DE), III, 298*.
- LORRY (docteur), I, 26*.
- LOUIS XI, I, 317.
- LOUIS XIII, I, 97.
- LOUIS XIV, I, 7, 52, 189, 199, 204, 212; II, 65, 252, 259, 285; III, 143, 158, 239.
- LOUIS XV, I, xxxiii, 5, 6, 17, 138, 186, 204, 255; II, 29.
- LOUIS XVI, I, 16, 17, 19, 33, 52, 53, 128, 182, 185, 188, 204-207, 212, 214, 217-228, 232, 233, 236, 251, 255, 256, 261, 268-270, 272, 274, 276-279, 284, 337, 340, 345, 363, 366, 374, 398, 399, 403; II, 28-32, 47, 49, 53, 63, 64, 81, 82, 94, 104, 105, 114, 116, 118, 122, 291, 327; III, 31, 115, 297.
- LOUIS XVII, I, 399, 410; II, 105.
- LOUIS XVIII (Monsieur, le comte de Provence), I, 53, 56, 163, 206, 218, 219, 233-239, 287, 347, 348, 362, 363; II, 171; III, 108, 304, 325.
- LOUIS-PHILIPPE I^{er}, duc de Chartres, duc d'Orléans, roi des Français, I, 7, 380, 403; II, 24, 25, 27, 28; III, 118.

- LOUIS BONAPARTE, roi de Hollande, III, 131*.
- LOUIS (baron), I, 344*.
- LOUVERTURE (Toussaint), II, 308, 309, 319*, 334, 344-347, 349-351, 355, 356, 359, 361-365, 367, 369, 370, 372, 373, 375, 376, 378, 379, 381, 384, 386, 387, 393-408; III, 2, 5, 24, 26, 27, 36, 47, 49, 76, 82.
- LOUVERTURE (Paul), II, 364, 393*, 397.
- LOWENDAL (comte DE), I, 348*.
- LUÇAY (comte DE), II, 292*.
- LUÇAY (comtesse DE), II, 292*.
- LUCE DE LANCIVAL, III, 135*.
- LUCIEN BONAPARTE, II, 227*, 229, 239, 252, 254, 258, 264, 265; III, 27, 71, 87, 88, 91, 234, 235.
- LUCKNER (maréchal), I, 361*; II, 94.
- LULLI, II, 218.
- LUXEMBOURG (DE), III, 143.
- LUXEMROURC (maréchale DE), I, 165*.
- M**
- MACDONALD, duc de Tarente, II, 278.
- MAGNEMARA, III, 1.
- MADELEINE, négresse, III, 57.
- MAGON, II, 364*, 391; III, 42.
- MAHOMET, II, 248.
- MAILLIARDOZ (marquis DE), II, 8, 17, 282, 283.
- MAISON (maréchal), II, 310*.
- MALESHERBES, I, 32, 206, 260, 274, 419; II, 30-32, 81, 82.
- MALSEIGNE (chevalier DE), I, 347*.
- MALTE-BRUN, I, 307, 308.
- MANSARD, I, 177.
- MARCEAU, I, 19.
- MARDUEL (abbé), I, 26, 419, 420.
- MARET, duc de Bassano, II, 176*, 177, 216, 232, 234, 272, 359; III, 65, 66, 72, 83, 111, 122, 208, 210, 211, 217, 218, 243, 295, 301, 304.
- MARET (Mme), duchesse de Bassano, III, 72*.
- MARIE-ANTOINETTE, I, 34, 142, 148, 158, 181, 202, 205, 206, 222, 223, 226-228, 250, 255, 269, 340, 374, 398; II, 23, 32, 51, 94, 105, 208; III, 297.
- MARIE-CHRISTINE, reine régente d'Espagne, III, 31*.
- MARIE-LOUISE, reine d'Espagne, II, 291*.
- MARIE-LOUISE, impératrice, III, 235, 277-281, 284-286, 288-291, 297, 314, 316.
- MARIE-THÉRÈSE, I, 311, 332; III, 235.
- MARIN, I, 166*.
- MARIUS, I, 248, 251.
- MARIVAUX, I, 116.
- MARMONTEL, I, 74*, 166; II, 173.
- MARQUET (Jean), I, 415.
- MARQUET (Maurice), I, 415, 416.
- MARQUET (Louis), I, 417.
- MARTIAL, mulâtre, II, 402.
- MASCARON, II, 258.
- MASSÉNA, prince d'Essling, II, 117, 247; III, 257.
- MATHIS, II, 373; III, 26.
- MAUDUIT, I, 46*.
- MAUREPAS, mulâtre, II, 372*, 393.
- MAURY (cardinal), I, 201*, 202, 203, 230.
- MAUVIELLE, II, 364.
- MAZZUCHELLI (comte), III, 161*, 168, 172.
- MÉDAVI (comte DE), I, 256.
- MÉHUL, II, 254*.
- MÉJEAN (comte), II, 172*, 176, 216, 223, 231, 232, 237-239, 277, 307-309, 358, 359, 361, 362; III, 73.
- MÉNARD, II, 400, 401.
- MENDE-MAUPAS (chevalier DE), I, 149, 150, 155, 157, 242.
- MERLIN, de Douai (comte), II, 209*.
- MEROLTZ-ISEMBOURG (comte DE), I, 344, 345, 356.
- MESMER, I, 181*.

- MESTREL, II, 333, 339, 341, 342, 345, 347-349.
- METGE, II, 197*-199, 203-205, 217, 260, 273, 274, 298.
- MÉTRA, I, 183*-185.
- METTERNICH (prince DE), III, 328, 329.
- MEYRONNET, III, 292*.
- MÉZY (Dupleix DE), I, 111, 343*.
- MICAULT D'HARVELAY, I, 32.
- MICAULT D'HARVELAY (Mme), Mme de Calonne, I, 348.
- MICHAUD, historien, II, 280*, 281.
- MICHAUD, libraire, III, 247.
- MICHELI (DE), II, 111.
- MIDORGE (président), I, 60-62.
- MIDORGE (Mlle), I, 60-62.
- MILLIÈRE (dom), I, 103.
- MILON, I, 145.
- MIOLLANT (abbé), I, 41.
- MIOLLIS (comte), III, 306*, 316, 318, 319, 326, 329, 332.
- MIRAREAU (comte DE), I, 202, 203, 211, 212, 221, 230, 234, 243, 247-257; II, 92, 176, 177, 232.
- MIRABEAU (marquis DE), I, 164*.
- MIRABEAU (vicomte DE), II, 118*.
- MIROMESNIL (DE), I, 33*.
- MOLÉ (comte), I, 59, 72, 137; II, 205*, 206; III, 239.
- MOLÉ (comtesse), I, 39*, 72; II, 205, 206; III, 73.
- MOLÉ DE CHAMPLATREUX (Mme), I, 137*.
- MOLIÈRE, I, 107, 116, 130, 135, 136; II, 332, 338, 339.
- MOLLENDORF (maréchal DE), III, 150*.
- MONCEY, duc de Conegliano, II, 241.
- MONCK, I, 53; II, 226, 286.
- MONDUIT (DE), III, 36.
- MONTBRETON (DE), père de l'auteur, I, 3, 86, 96, 140, 141, 178, 179, 228, 237, 270-273, 275, 301, 418; II, 38, 83, 116, 124, 156, 157, 191-195, 305; III, 63.
- MONTBRETON (Mme DE), I, 3, 96, 146, 202, 245, 270-273, 275, 400, 407-411, 419; II, 5, 83, 116, 120, 121, 124-130, 132, 135, 136, 147, 148, 151, 153, 156, 157, 170-172, 191-195, 208, 219, 220, 223, 224, 291, 304, 305, 308; III, 18, 55, 56, 63.
- MONTBRETON (Louis DE), I, 28, 272, 273, 275, 416; II, 83, 116, 124-127, 138, 150-153, 157, 194, 218, 221, 222, 300, 305-307, 317, 319; III, 38, 42, 63, 97, 228, 293, 297.
- MONTESQUIEU, I, 164; III, 251.
- MONTESQUIOU (abbé DE), I, 167*, 203, 204.
- MONTESQUIOU (comte Henri DE), II, 127*, 128.
- MONTESQUIOU (marquis DE), II, 25*-29, 92.
- MONTESSON (marquise DE), I, 7*, 8; II, 289, 290.
- MONTGEROUX (Mme DE), I, 171.
- MONTGOLFIER, I, 181*.
- MONTIGNY (marquis DE), I, 417.
- MONTMORENCY (DE), I, 129, 243; III, 114.
- MONTMORENCY (abbé DE), II, 93*, 103.
- MONTMORENCY (Mathieu, duc DE), I, 419; II, 90*, 92, 93, 95-104; III, 136, 162.
- MONTMORENCY-LAVAL (vicomte DE), III, 136*, 162-164, 171, 173, 176.
- MONTMORENCY-LAVAL (vicomtesse DE), I, 419; II, 90*, 93, 95, 96, 101; III, 162.
- MONTMORIN (comte DE), I, 271*; II, 146*.
- MONTOLIEU (baronne DE), II, 85*, 87.
- MONTROND (comte DE), II, 274*.
- MONTULÉ (marquise DE), I, 7*.
- MOREAU, I, 19; II, 117, 122, 271, 278, 282, 283, 322, 324; III, 26, 107, 112.
- MORELLET (abbé), I, 23*, 72-80, 88, 94, 95, 165, 166, 201, 202, 243; II, 268.

MORIO (comte), III, 254*, 255, 286, 287*.
 MORNAI (comtesse DE), I, 132; II, 171.
 MORTIER, duc de Trévis, III, 203-205.
 MOULIN, II, 209*.
 MOZART, I, 172, 326, 393.
 MÜLLER (Jean DE), III, 241*-247, 249-252, 256.
 MUN (marquis Alexandre DE), II, 51*-56.
 MUN (marquis Adrien DE), II, 51*, 56, 87, 104, 105.
 MURAT, grand-duc de Berg, roi de Naples, I, 62; II, 247, 248, 263; III, 131, 149, 150, 188, 190, 196, 203, 279, 315-317, 325-332.
 MUSSON, III, 298*.

N

NANSOUTY (comte DE), III, 203*, 223.
 NAPOLÉON, le général Bonaparte, le premier Consul, l'Empereur, I, xxxiii, xxxiv, 19, 21, 41, 53, 59, 109, 158, 257, 380, 383; II, 47, 117, 145, 154, 177, 202, 215-219, 221, 222, 225-227, 229, 231-235, 237, 241-248, 250-255, 258-266, 270-275, 278-288, 295, 296, 298, 301, 305-308, 310-312, 319, 322-324, 327, 347, 350, 358, 359, 363, 365, 366, 375, 377, 393, 395, 399, 402, 404-406; III, 3, 4, 7, 9, 22, 24, 25, 31-33, 37, 39, 40, 42, 46, 48, 50, 64-72, 79-93, 95-97, 99, 102, 104-107, 109-136, 138-140, 142-144, 146, 148, 157, 159-166, 172, 174-176, 180, 182-185, 187-192, 194-201, 203-214, 216-219, 221, 222, 229, 232-241, 243, 248, 249, 251, 253-255, 257-260, 262-268, 270-273, 276-291, 293-297, 300-308, 314-319, 321, 326, 328-333.
 NAPOLÉON II, le roi de Rome, III, 289, 314, 331, 332.
 NARBONNE (comte Louis DE), I, 419; II, 81*, 82, 90, 92, 93-96, 100, 101.
 NARVAEZ, III, 31*.
 NASSAU-SIEGEN (prince DE), I, 185*.
 NASSAU-SIEGEN (princesse DE), I, 287.
 NAVAILLES (maréchal DE), III, 141*.
 NAVAILLES (X. DE), III, 141*, 142, 171, 174, 233*.
 NECKER, I, 62, 157, 206, 209, 215, 221, 233, 236, 419; II, 80-82, 84, 87-89, 92, 105-107, 125, 194.
 NECKER (Mme), II, 87-89, 106, 107.
 NECKER DE SAUSSURE (Mme), II, 84*, 93.
 NEIPPERG (comte DE), III, 316.
 NETHERWOOD, II, 309*; III, 41, 26.
 NEUWURST, III, 177-180, 191, 210, 215.
 NEUWURST (Mme), III, 177-181.
 NEY, prince de la Moskowa, III, 204, 205.
 NOAILLES (DE), III, 143.
 NOAILLES (maréchal DE), I, 15*; II, 70.
 NOAILLES (maréchale DE), II, 72*.
 NOAILLES (comte Charles DE), I, 167*-169.
 NOAILLES (comtesse Charles DE), I, 167*-169.
 NOAILLES (vicomtesse DE), née de Noailles, II, 73*.
 NOÉ (DE), évêque de Lescar, I, 139*.
 NORTHAMPTON (lord), II, 60-64, 68.
 NORTHAMPTON (lady), II, 60.
 NORTHAMPTON (lady Francis), II, 61-63.
 NUGENT, II, 345*.

O

OBERT (D'), I, 359-362.
 ORANGE (Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, prince D'), III, 149*.
 ORDERER (comte), III, 139*.

- ORLÉANS (Louis-Philippe, duc d'), I, 7*, 105, 161; III, 118.
- ORLÉANS (Louis-Philippe-Joseph, duc d'), Philippe-Égalité, I, 65, 191, 208, 213-215, 217, 219, 222, 229, 248-250, 259; II, 26, 105; III, 64.
- ORLÉANS (duchesse d'), II, 232*.
- ORLÉANS (princesse Adélaïde d'), II, 24*-27.
- ORMOND (Mme d'), I, 420-423.
- ORNANO (maréchal d'), II, 312*; III, 56-58, 61-63.
- OSMOND (d'), évêque de Comminges, I, 110*, 111, 202, 260; II, 48.
- OTTO, II, 296.
- OUDINOT, duc de Reggio, III, 197, 203.
- OUVRARD, II, 299*-301.
- P**
- PAHLEN (comte), II, 281*.
- PAMBOUR, III, 27.
- PANAT (chevalier DE), III, 103*.
- PAOLI, II, 265*.
- PAPIN, II, 218.
- PAQUES, III, 324, 325.
- PARCIEUX (DE), I, 103*; III, 118.
- PARIS, garde du corps, II, 274.
- PARIS-DUVERNEY, I, 417*.
- PARISH, I, 320.
- PASCAL, II, 308, 309, 361-363.
- PASQUIER (chancelier), I, 343*.
- PASTORET (marquis DE), I, 68*.
- PASTORET (marquise DE), I, 58*, 67, 68, 72, 89; II, 294.
- PATROCLE, I, 296.
- PATTERSON, III, 234.
- PATTERSON (Mlle), Mme Jérôme Bonaparte, III, 234*, 235.
- PAUL I^{er}, II, 270, 279-281; III, 188.
- PAULINE BONAPARTE, Mme Leclerc, princesse Borghèse, II, 265*, 306, 309, 310, 312, 323, 327, 348, 390-392; III, 21-23, 27, 37-39, 44, 45, 68-70, 72, 82, 85-87, 95, 97, 115, 240, 288-290, 293, 295, 297.
- PENTHIÈVRE (duc DE), I, 161*.
- PÉRASSOL, III, 75-77.
- PÉRIER, II, 239.
- PERREGAUX (comte), III, 115*.
- PERRIN, II, 312, 337.
- PERRINET DE FAUGNES (Mme), I, 55, 56.
- PERRINET-LECLERC, I, 50.
- PERUSSEL, II, 196*.
- PETIET (baron), III, 97*, 98.
- PÉTION, constituant, II, 24*.
- PÉTION, mulâtre, II, 385*, 397; III, 35.
- PETIT (docteur), I, 26*.
- PEYRE, III, 43.
- PEYRE (MARQUET DE), I, 417.
- PEYRE (Mme MARQUET DE), Mme de Préaudeau, I, 417*.
- PICARD, I, 109*; II, 160, 172, 173, 208.
- PICCINI, II, 271*; III, 298.
- PICHEGRU, III, 107, 112, 119.
- PICTET, II, 86*.
- PIE VI, II, 417, 418.
- PIE VII, III, 113, 117, 290.
- PILATRE DE ROZIER, I, 181*.
- PIOMBINO (prince DE), III, 332.
- PIRÉ (comte DE), III, 207*-209.
- PITT, I, 254.
- PLANTAMOUR (Mlle), II, 111, 112.
- PLATON, II, 335.
- PLESS (prince DE), III, 228*.
- PLEVEL, I, 172*.
- PLUTARQUE, I, 24.
- POIX (princesse DE), I, 167*, 168.
- POLIGNAC (cardinal DE), I, 164*.
- POMIÈS, III, 90.
- PONS SAINT-MAURICE (comtesse DE), II, 25*.
- PONT (DE), I, 343.
- PONTÉCOULANT (comte DE), III, 253*, 298.
- PORTLAND (lord), I, 311*.
- PRANROMAN (DE), I, 39.
- PRÉCY (comte DE), I, 407*; II, 4, 5, 75.

PRÉVILLE, I, 117*.

PRIAM, I, 296.

Q

QUATREMÈRE DE ROISSY, I, 237*,
238.

QUESNAY, I, 75; II, 29*.

R

RACINE, II, 338.

RACUIDEAU, III, 25*, 29.

RALPH, I, 106.

RAPIN DE THOYRAS, II, 85*.

RAPINAT, II, 276*.

RAPP (comte), II, 247*.

RAYNAL (abbé), I, 22*, 23, 28, 36,
201; II, 404.

RÉAL (comte), II, 132*, 133, 136,
147, 148, 153, 156, 194-196, 198,
199, 201-203, 209, 216, 223-225,
229, 238, 260; III, 85, 86, 110.

REGNAUD DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY
(comte), III, 253*.

REINHARD (comte), III, 245*.

RÉMUSAT (DE), II, 287*, 292-295;
III, 97, 129, 144, 145, 149, 279,
297.

RÉMUSAT (Mme DE), II, 292*-295;
III, 129, 134, 145, 297.

RÉMUSAT (Charles DE), II, 295*.

RENARD (Mlle), I, 191.

REUBELL, II, 276*.

RÉVEILLON, I, 223*.

REYNOLD, II, 8.

RICHELIEU (cardinal DE), I, 41; II,
218.

RICHELIEU (maréchal DE), II, 73.

RIGAUD, II, 402*-404; III, 36, 49.

RILLIET-HUBER (Mme), I, 84*, 93,
97-99, 101, 104.

RIVAROL (comte DE), I, 164*, 247,
250, 251.

ROBERT, I, 181.

ROBERTSON, II, 338.

ROBESPIERRE, I, 9, 36, 144, 287; II,
21, 32, 53, 92, 166, 177, 262,
298.

ROCHAMBEAU (maréchal DE), I, 18*,
19, 261; II, 94; III, 80.

ROCHAMBEAU (vicomte DE), II, 344*,
350, 351, 364, 369, 372, 375,
384; III, 21, 40, 42, 44, 46-53,
55, 56, 73, 78-83, 85, 91, 107.

RODE, I, 166*.

RODERN (comte DE), I, 303.

RODNEY (amiral), I, 18.

RODOLPHE DE HABSBOURG, II, 44.

ROEDERER (comte), II, 216*; III, 132.

ROGER-DUCOS (comte), II, 209*, 216.

ROLLIN, I, 145.

ROMEUF, I, 220.

ROSALIE, actrice, I, 155, 156.

ROSALIE, femme de chambre, II,
40, 41.

ROSAMBO (président DE), II, 31*.

ROSAMBO (Mme DE), II, 31*.

ROTHSCHILD (Mayer), I, 362*.

ROTHSCHILD (James), I, 362.

ROUCÉ (DE), II, 13.

ROUCÉ (comte Camille DE), II, 14*.

ROUCEMONT DU LOWENBERG (DE), I,
418; II, 51.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), I, 3, 5,
57, 85, 151; II, 163.

ROUSSEAU (abbé), II, 45*-52, 63,
64, 92, 104, 118, 120.

ROUX-LABORIE, II, 267*-270, 281.

ROZE, II, 219, 220.

S

SABÈS, II, 364, 395.

SAINT-ALBIN (abbé DE), I, 105*, 201.

SAINT-CHAMOND DE LA VIEUVILLE (mar-
quis DE), I, 154.

SAINT-DENIS, guichetier, II, 135,
140.

SAINT-FARRE (abbé DE), I, 105*, 201.

SAINT-JUST, II, 163, 165, 166.

SAINT-LAMBERT, I, 36, 57, 72*, 73,
80-88, 94, 163, 166; II, 74, 268.

- SAINT-MARC (Mlle DE), II, 57-59, 120.
 SAINT-MARS (DE), III, 170*.
 SAINT-MAURIS-MONTBARREY (prince DE), I, 287.
 SAINT-MAURIS-MONTBARREY (princesse DE), princesse de la Trémoille, I, 51*, 53, 213, 287.
 SAINT-MESME (DE), II, 13.
 SAINT-PRIEST (comte DE), I, 331*.
 SAINT-RÉJEANT (DE), II, 273*, 274.
 SAINT-SIMON (comte DE), I, 19*.
 SAISSEVAL (DE), I, 65.
 SALADIN, II, 110*.
 SALHA (comte DE), III, 276*, 281, 282, 286.
 SALIOR, II, 175*, 178, 185.
 SALLIER, I, 140.
 SALM (comte DE), I, 393.
 SALM (comtesse DE), I, 393.
 SALVANDY (comte DE), I, 46.
 SANTERRE, I, 146*.
 SARDAIGNE (Victor-Amédée II, roi de), I, 407, 409; II, 3.
 SAULNIER, III, 305*.
 SAVALETTE (DE), I, 132, 281.
 SAVARY, duc de Rovigo, II, 247*;
 III, 215-218, 283, 293, 295, 300, 301, 304-308.
 SCÉPEAUX (DE), II, 208*.
 SCHILL (DE), III, 155*, 166, 170, 171.
 SCHILLER, I, 295; III, 241.
 SCHLEGEL, II, 126*.
 SCHULENBURG (comte DE), I, 313, 323.
 SCHWARZENBERG (prince DE), III, 297*.
 SÉBASTIANI (maréchal), III, 75*-77, 133.
 SÉDORF (Mlle DE), II, 77.
 SÉGUIER (baron), I, 343*; III, 69.
 SÉGUIN, II, 299*-304.
 SÉGUIN (Mme), II, 304.
 SÉCUR (comte DE), I, 164*; III, 129, 130, 142.
 SÉCUR (vicomte DE), I, 164*, 179.
 SÉCUR (Philippe DE), III, 128*.
 SÉVIGNÉ (marquise DE), II, 294.
 SFORZA CESARINI (duc), III, 332.
 SIEYÈS, I, 201*, 211; II, 209, 216.
 SILLERY (marquis DE), I, 65*.
 SIMÉON (comte), III, 234*, 236, 240, 245, 272-274, 294.
 SIMIANE (marquise DE), I, 167*.
 SIXTE-QUINT, II, 116.
 SOCRATE, I, 296.
 SOTIN, II, 138*, 445.
 SOUBEIRAN, II, 176*.
 SOUBEIRAN DE SCOPON (DE), I, 418, 419.
 SOULAVIE, II, 113*.
 SOULT, duc de Dalmatie, I, 109; III, 190, 203, 221.
 SOURDIS (marquis DE), III, 157*.
 STAEL (baron DE), I, 158*; II, 80, 107, 126.
 STAEL (baronne DE), I, xxxiii, 52, 57, 150-154, 157, 158, 419; II, 27, 57, 80-87, 90-109, 113, 119, 120, 125, 126, 150-153, 154, 195, 219, 222-224, 351; III, 249.
 STEIBELT, I, 167*, 171-179.
 STEINBERG (baronne DE), I, 394-398, 400, 409, 410; II, 6.
 STEINBERG (Clara DE), I, 394-398, 403, 409, 410; II, 5-8, 120.
 STEINBERG (baron DE), I, 396, 397.
 STÉPHANIE DE BEAUHARNAIS, grande-duchesse de Bade, III, 138*, 144, 146, 257, 259-261, 264-266, 270, 271.
 STRADIVARIUS, II, 301.
 SUARD, I, 466*; II, 268.
 SUARD (Mme), II, 268, 277.
 SUCHET, duc d'Albuféra, II, 247.
 SUÈDE (Frédérique de Bade, reine DE), III, 259*.
 SUFFREN (bailli DE), I, 18*-20, 372; II, 339, 340.
 SYKES, II, 53.

T

- TAGLIONI, III, 275*.
 TAGLIONI (Marie), III, 275*.

TALHOUE (Mme DE), II, 374.
 TALLEYRAND (baron DE), I, 28*, 272;
 III, 72, 131.
 TALLEYRAND (baronne DE), I, 417.
 TALLEYRAND (prince DE), évêque d'Autun, prince de Bénévent, I, 201*, 203, 204, 254; II, 48, 209, 219, 226, 245, 267, 268, 270, 279, 281, 286, 293, 299, 308, 318; III, 71, 72, 101, 102, 131, 217, 218, 237, 257, 286.
 TALLEYRAND (Mme DE), III, 71*.
 TALLEYRAND-PÉRIGORD (duc ARCHAMBAUD DE), II, 274*.
 TALLIEN, I, 170.
 TALLIEN (Mme), I, 168*-170; II, 138, 139, 144, 223, 250, 251.
 TALMA, III, 135*.
 TALON (Omer), I, 231*, 232, 237.
 TASSE (Le), III, 262.
 TELL (Guillaume), II, 4, 44.
 TERRAY, II, 86.
 TESSÉ (comte DE), II, 51*-54.
 TESSÉ (comtesse DE), II, 51*-54, 69, 72.
 TESSÉ (maréchal DE), II, 54*.
 TEULIÉ, III, 155*, 161, 172, 174.
 THALBERG, I, 171*, 172.
 THAUVENAY (DE), I, 55*, 309-311, 319, 331, 333.
 THÉLÉMAQUE, nègre, II, 346, 351; III, 8, 9, 19, 20.
 THÉLUSSON, I, 62.
 THIERS, III, 110.
 THOLOSAN (DE), II, 13.
 THOLOSÉ, III, 28*.
 THOLOSÉ fils, III, 29.
 THOUVENOT, II, 397*; III, 11, 50.
 THURREAU (baron), II, 241*.
 TIBÈRE, III, 103.
 TILLY (comte DE), I, 244*.
 TINTHOIN (abbé), I, 26.
 TIPPOO-SAHEB, I, 187*, 188; II, 322.
 TITUS, II, 248.
 TOPINO-LEBRUN, II, 261*.
 TORT DE LA SONDE, II, 198*.
 TOTT (comtesse DE), II, 51*, 53, 57.

TOURTON, I, 312*, 324, 333; II, 256, 272.
 TRAVANET (DE), I, 65.
 TREFFONDS (PARIS DE), I, 111, 343.
 TRÉNIS, II, 249*.
 TRONCHIN (Jacquot), II, 70*, 111.
 TURENNE, II, 258, 259, 283.
 TURGOT, I, 32, 165, 206, 260, 419; II, 29, 30, 81.
 TURNER, I, 297, 339.
 TURROT, II, 275*-277, 298.
 TURPIN (Mme DE), Mme de Charnacé, II, 208, 209, 218-220, 227.

U

ULLOA (don Antonio DE), III, 32*.
 URTUBISE (Auguste DE MONTBRETON D'), I, 4, 272; II, 116, 123-125, 129, 132, 138, 153, 157, 193, 194, 214, 215, 292, 305; III, 63, 118-120.

V

VAINES (DE), I, 165*.
 VALENCE (Mme DE), II, 138*, 223, 289, 290.
 VALEUR (abbé), II, 11, 45, 47-50, 92.
 VANDOEUVRE (baron DE), I, 72*, 107, 110, 121.
 VARICOURT (DE), I, 226*.
 VAUBECOURT (marquise DE), I, 417.
 VAUDÉMONT (princesse DE), III, 318, 319, 325.
 VEUR, II, 260.
 VERDIER, I, 241.
 VERGENNES (baronne DE), II, 292*-295.
 VERGENNES (comte DE), II, 291*.
 VERGÈS (Mlle DE), I, 120.
 VERGNAUD, II, 92.
 VERJADE, II, 164, 165, 167.
 VERMOND (abbé DE), I, 202*.
 VERRI, II, 17.
 VESPASIAN, II, 76.

VESTRIS, II, 249*.
 VICTOR, duc de Bellune, III, 204.
 VILLARET-JOYEUSE (comte), II, 321*,
 326, 327, 329, 334, 345-349;
 III, 3.
 VILLEMOTTE (Pierre de Montbre-
 ton de), I, 272, 282, 283, 296,
 341, 374-376, 383, 384, 387, 390,
 391; II, 116, 130, 194, 304, 305;
 III, 137.
 VILLENEUVE (comtesse de), III, 145*.
 VINCENT, peintre, II, 10, 11, 70,
 120.
 VINCENT (général?), III, 164*.
 VINTIMILLE DU LUC (comte de), I, 58.
 VINTIMILLE DU LUC (comtesse de), I,
 58*, 72, 89; II, 170, 294; III, 73.
 VIOTTI, I, 159*, 166-168; II, 300.
 VIRGILE, I, 295, 304; III, 247, 249.
 VOGEL, I, 172*.
 VOGÜE (comtesse de), comtesse de
 Chastellux, I, 51*, 54, 72; II,
 294.
 VOLTAIRE, I, 21, 36, 85; II, 54.
 VOSS, III, 271.

W

WALDECK (prince de), I, 371*.
 WALDSHEIM (comte de), I, 395-397,
 409.

WALMODEN (baronne de), III, 230.
 WALSH (comtesse de), III, 261*.
 WASHINGTON, II, 233-235, 254.
 WATRIN, III, 41.
 WAUTE, III, 39.
 WEISSBROD, I, 312, 321.
 WHITWORTH (lord), II, 281*.
 WICKHAM, II, 86*, 113-115.
 WIELAND, I, 295.
 WILDEG (baron de), II, 35, 40,
 43, 44.
 WILHELMINE (Sœur), I, 393.
 WIMPFEN (baron de), I, 369*, 372.
 WITGENSTEIN-SAYN (prince de), I,
 343.
 WITGENSTEIN-SAYN (comte de), I,
 352.
 WURTEMBERG (Frédéric II, roi de),
 III, 10*, 131, 268-270.

X

XERXÈS, I, 15.

Z

ZABO-LARIVIÈRE, III, 13-18.
 ZIEBERSWEGER (baron de), I, 355.
 ZURLO, III, 326, 327.

TABLE DES MATIÈRES

QUATRIÈME PARTIE

EXPÉDITION DE SAINT-DOMINGUE. — L'EMPIRE (*suite*).

	Pages.
IV. — Organisation de la colonie. — La fièvre jaune.....	1
V. — Révolte générale. — Mort de Leclerc. — Départ pour la France.....	31
VI. — Arrivée à Paris.....	58
VII. — Déceptions.....	78
VIII. — Mort du duc d'Enghien. — L'Empereur à Brienne.....	104
IX. — Aux gendarmes d'ordonnance.....	129

CINQUIÈME PARTIE

CAMPAGNE DE FRIEDLAND. — ROYAUME DE WESTPHALIE.
MARIAGE DE NAPOLÉON.

I. — Campagne de Poméranie. — Marienwerder et Finkenst. . .	155
II. — Batailles de Guttstadt, d'Heilsberg et de Friedland.....	182
III. — De Tilsit à Kœnigsberg. — De Kœnigsberg à Berlin.....	213
IV. — Entrée au service de Westphalie.....	230
V. — A la cour de Bade.....	258
VI. — Mariage de Napoléon.....	272
VII. — Nomination à Rome.....	300

APPENDICES

	Pages
I. — Lettre d'Hector d'Aure au premier Consul.....	313
II. — Fouché à Rome.....	314
III. — A. Projet de Napoléon de faire de Rome la capitale de toute la péninsule italienne.....	331
B. Audience de Napoléon à l'Élysée pendant les Cent-jours.	333
INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES	335

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME ET DERNIER



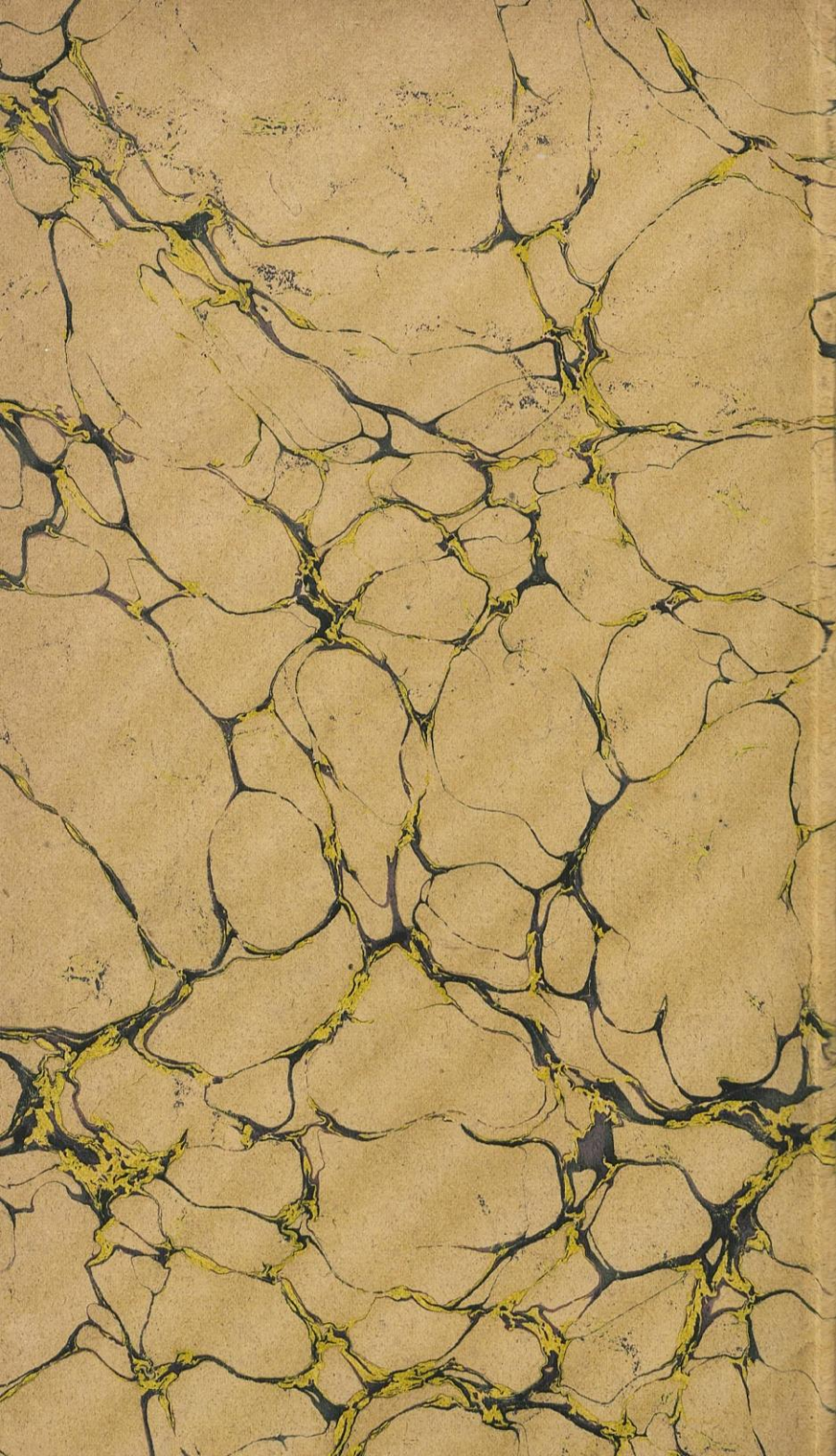
Jm 1180

2250^f

[NAPUL EM]

3V10

T



137117

BIBLIOTHEQUE SCHOELCHER



8 0018671

